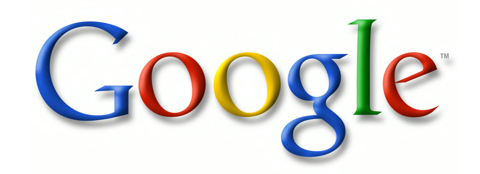
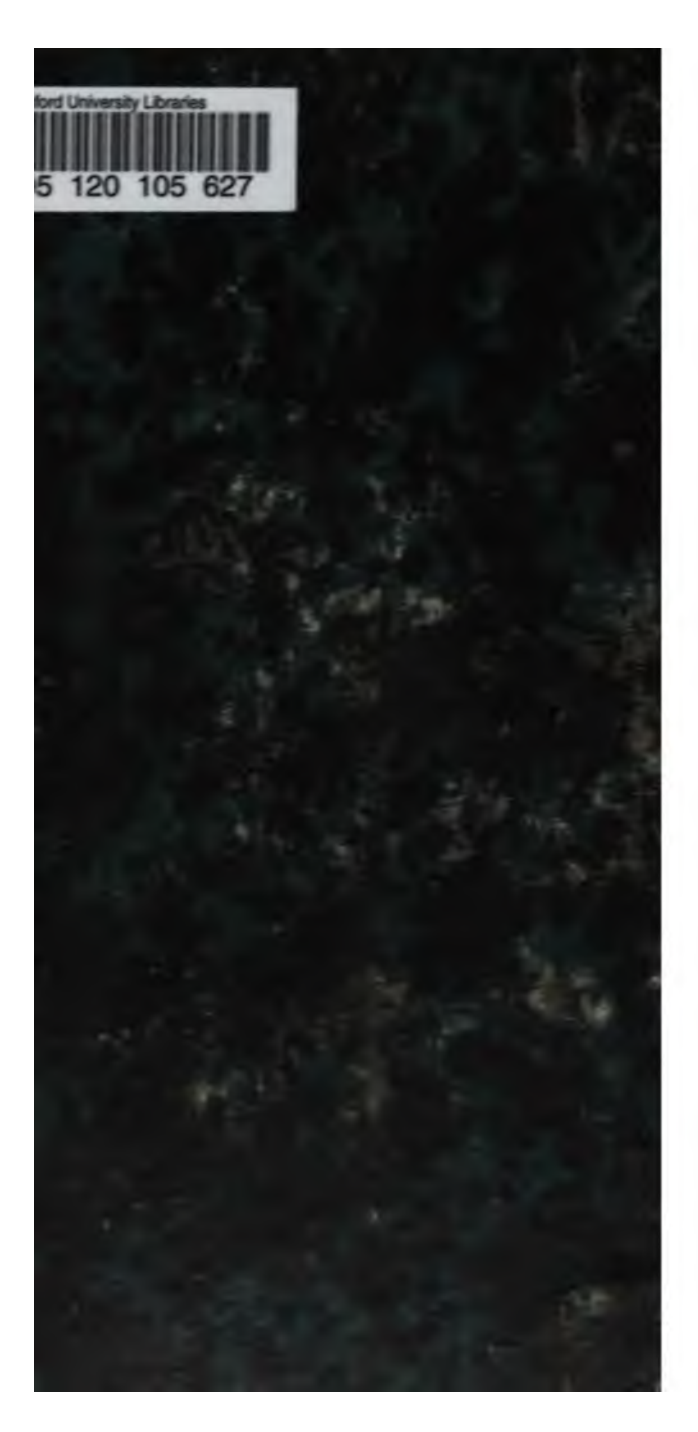

Google


ford University Libraries
5 120 105 627



N° 217.

[illegible] [illegible]

[illegible]

1913. [illegible]



SIX MOIS

A MADAGASCAR

ŒUVRES DE M. CHARLES BUET

PUBLIÉES PAR LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Le Roi Charlot, scènes de la St-Barthélemy. — PREMIÈRE PARTIE : La recluse du Puits-qui-parle, 1 vol. in-12 de 395 pages.

IIe PARTIE : La Nuit du 23 août, 1 vol. in-12 de 363 pages.

Les deux volumes *franco* .... 6 fr.

La Dîme, la Corvée, le Joug, 1 vol. in-12 de XIX-385 pages.. 3 fr.

Contes à l'eau de rose, avec une préface de Paul FÉVAL, 1 vol. in-12 de XIII-325 pages......... 3 fr.

Histoires cosmopolites, 1 vol. in-12 de 335 pag. 3 fr.

Les Savoyardes, récits et chroniques du temps jadis. Un beau vol. in-12 de 360 pages............ 3 fr.

Scènes de la vie cléricale, 1 vol. in-12 de 360 pages. 3 fr.

Histoires à dormir debout, 1 vol. in-12 de 366 pages. 3 fr.

Le Prêtre, drame en cinq actes et huit tableaux, édition ornée de huit compositions de GEORGES SAUVAGE. — 1 vol. in-8° de XXV-192 pages............ 4 fr.

LE MÊME, sans gravures...................... 2 fr.

ÉDITION SPÉCIALE pour les collèges, communautés, séminaires. Un beau vol. in-12 de 200 pages.... 2 fr.

L'AMIRAL DE COLIGNY

ET LES

GUERRES DE RELIGION AU XVIe SIÈCLE

Un vol. in-12 de près de 500 pages, *franco*....... 3 fr.

SIX MOIS

A MADAGASCAR

PAR

CHARLES BUET



PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL

76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76

BRUXELLES
J. ALBANEL
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE
HENRI TREMBLEY
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
4, rue Corraterie, 4

1884

AU VICOMTE

OSCAR DE POLI

Lorsque j'ai publié mon premier volume sur Madagascar, — LA REINE DES COTES AFRICAINES, — vous m'avez donné, mon cher Vicomte, des indications très utiles, et l'un de vos proches, qui a visité la Grande Terre, a bien voulu me dire que mon travail était aussi complet qu'il est possible.

Pourquoi donc publié-je aujourd'hui un second ouvrage sur le même sujet ?

C'est précisément parce que le premier, trop savant quant aux aperçus historiques et politiques, manque de cette allure pittoresque, de ces tableaux riants, de ces études de mœurs prises sur le vif, qui rendent les livres de ce genre aussi amusants qu'instructifs. On me l'a fait comprendre, tout en louant, avec beaucoup d'indulgence, LA REINE DES COTES AFRICAINES. On regrettait de n'avoir pas une étude moins aride, moins érudite, sous

une forme plus attrayante, d'un style plus rapide, et qui fût à la portée de la jeunesse.

Je ne demandais pas mieux que d'entreprendre ce nouveau travail, qui me devait distraire de préoccupations d'un autre ordre ; mais comment faire ? Le hasard, — que nous appelons, nous autres, — la Providence, — me fournit une occasion.

*
* *

Un de mes amis, grand voyageur devant l'Eternel, et qui, — suivant le dicton populaire, — ne se trouve bien que là où il n'est pas, entra un de ces matins chez moi avec un assez gros portefeuille sous le bras.

Je le croyais aux îles Chagos, au Kamtchatka, ou chez les Indiens Apaches.

Il advenait que, par hasard, il touchait barre à Paris.

Après les compliments d'usage, il me tint le discours suivant, duquel j'élague les phrases incidentes, les métaphores, synecdoches et autres fleurs de rhétorique dont l'ornait son intarissable faconde, et que je reproduis à peu près fidèlement, à seule fin de mettre tout de suite mes lecteurs au courant.

— Mon cher, commença donc mon ami, vous savez que Madagascar est à la mode. Il y a une question de Madagascar ; nous avons eu « dans nos murs » une ambassade malgache ; nos vaisseaux croisent sur les côtes africaines, on a bombardé Tamatave ; bref ! une expédition est organisée pour imposer à la grande île sur laquelle le dra-

peau français flotte depuis trois siècles un protectorat qui pourra se transformer bientôt en prise de possession.

Or, continua-t-il d'un ton presque modeste, j'ai fait deux ou trois voyages à Madagascar, soit pour y remplir des missions scientifiques, soit pour le compte d'une grande maison de commerce qui m'avait chargé d'y compléter certaines études. Ce pays magnifique m'a intéressé au plus haut point. J'ai observé ses mœurs, ses coutumes, ses superstitions, j'ai contrôlé les assertions des voyageurs, marins ou géographes, et je vous apporte les éléments d'un colossal in-folio.

Sur quoi, ayant ouvert son portefeuille, bondé de paperasses, il poursuivit :

— Il y a de tout là dedans : notes personnelles, documents officiels, statistiques, extraits certifiés conformes d'à peu près tous les écrivains qui se sont occupés de Madagascar, depuis Flacourt jusqu'à Alfred Grandidier, en passant par Barbié du Bocage, Leguevel de la Combe, le commandant Dupré, le docteur Vinson, Octave Sachot, le P. de Régnon, le docteur Milhet-Fontarabie, les missionnaires de la Compagnie de Jésus, madame Ida Pfeiffer, le *clergyman* Ellis, et vingt autres enfin dont je vous épargne la nomenclature.

Itinéraires, flore, faune, topographie, littérature, histoire, en un mot tout ce qui concerne la vie religieuse, politique, intellectuelle et commerciale d'un peuple, est rassemblé dans ce fouillis...

Bref, acheva mon ami, je vous donne tous ces maté-

rieux. C'est à vous de les débrouiller, de les classer, de les assembler et d'en tirer un de ces récits que vous contez si bien, — vous dirai-je comme la sœur de Scheherazade à la sultane d'une nuit.

*
* *

C'était là une trop bonne fortune pour que j'hésitasse à en profiter. Je me mis incontinent au travail, et le résultat de la visite que j'avais reçue fut l'étude assez complète que voici, et que je puis bien vanter comme fort intéressante et curieuse, puisque je n'ai d'autre mérite que celui d'avoir juxtaposé les fragments d'une mosaïque, et traduit en un style rapide les émotions variées du voyageur qui a vu toutes ces merveilles.

Je lui ai laissé la forme d'une narration personnelle ; il reste donc bien entendu que c'est mon voyageur qui se sert de ces vocables *Je* et *Moi*. J'aurais mauvaise grâce à les employer, car enfin, — il faut bien que je l'avoue, — je n'ai jamais visité Madagascar !

Le R. P. Ailloud, jésuite, — mon compatriote, — m'a présenté à Paris, il y a quelques années, deux jeunes Malgaches, dont l'un, M. Marc Rabibisoa, nous est revenu comme secrétaire de l'ambassade malgache, et, sans les *engagés* que j'ai vus à l'île Bourbon, je n'ai pas connu d'autres habitants de la grande île africaine.

Ces explications données, il ne me reste rien à ajouter, si ce n'est que je vous prie, mon cher Vicomte, d'agréer la

dédicace de ce modeste livre, comme un hommage à votre patriotisme loyal, comme une marque de sympathie bien due à notre « compagnonnage » amical dans la presse catholique et royaliste, où nous travaillons tous les deux à faire quelque bien, avec l'aide de Dieu.

CHARLES BUET.

Juillet 1883.

SIX MOIS
A MADAGASCAR

PREMIÈRE PARTIE
INTRODUCTION HISTORIQUE

I

DÉCOUVERTE DE MADAGASCAR — PREMIERS ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'ILE — LE CARDINAL DE RICHELIEU ET LA SOCIÉTÉ DE L'ORIENT — LE COMTE BENYOWSKI — LES ANGLAIS A MADAGASCAR — LE ROI RADAMA Ier — LA REINE RANAVALO ET SON FILS RAKOTO — MM. LABORDE ET LAMBERT.

L'île de Madagascar, encore aujourd'hui si peu connue des Européens, fut découverte, le 10 août 1506, par Fernando Suarez, commandant d'une flottille portugaise qui revenait des Indes occidentales et qui y fut jetée par une tempête violente.

Quelques mois plus tard, Tristan d'Acunha, autre navigateur portugais, y abordait à son tour et dans les mêmes circonstances.

D'autres expéditions succédèrent à ces hardis explorateurs des mers.

Après les Portugais vinrent les Anglais et les Hollandais, qui cependant ne firent dans l'île aucun établissement sérieux.

Les premiers de tous les Européens, les Français, qui venaient de planter leur drapeau à l'île Bourbon et à l'île de France, comprirent l'importance de cette grande terre et songèrent à s'y établir solidement.

En 1637, une compagnie se forma dans ce but, et des lettres patentes du cardinal de Richelieu lui donnèrent le privilège et le monopole du commerce exclusif de l'île de Madagascar et des îles adjacentes, pour s'y ériger en colonie et en prendre possession au nom de Sa Majesté Très Chrétienne.

Cette compagnie, à la tête de laquelle fut placé le capitaine Rigault, de Dieppe, reçut le nom de Société de l'Orient et commença ses premières tentatives en 1643, à la baie de Sainte-Luce, ayant pour agents Pronis et Faucquembourg, qui se retirèrent bientôt à Fort-Dauphin, plus salubre que la baie de Sainte-Luce. Là, ces deux intrépides colons jetèrent les fondations de la puissance française dans la mer des Indes et dans la grande île africaine.

A Pronis succéda Etienne de Flacourt, homme actif et énergique, mais violent et peu scrupuleux,

à qui l'on doit le premier ouvrage sur Madagascar.

C'est à ce moment que le christianisme fit son apparition dans l'île; mais c'était l'époque de la Fronde, et Flacourt ne fut pas secondé par la métropole. On ne vit qu'un mélange d'héroïsme et de trahisons, de dilapidations et de dévouements inaperçus, de désordres et d'indiscipline.

Après Flacourt, une conspiration ourdie contre les Français les força à s'échapper de l'île sur un navire mouillé à Fort-Dauphin.

L'incapacité et l'esprit de rivalité des divers agents envoyés dans la colonie occasionnèrent des échecs qui découragèrent Louis XIV.

Ce roi ne fit rien pour s'en assurer la possession, quoiqu'elle eût été décrétée « possession française » par plusieurs arrêtés du conseil d'État, de 1686 à 1721.

Le *statu quo* dura jusqu'en 1773, où l'on espéra un instant des résultats sérieux, car une tentative hardie fut alors dirigée par un homme audacieux et capable, le comte Benyowski, magnat des royaumes de Hongrie et de Pologne, un des héros de l'indépendance polonaise.

Reçu avec enthousiasme à Versailles par le duc d'Aiguillon, alors ministre, Benyowski obtint le commandement d'une expédition importante à

destination de Madagascar, mais il fut néanmoins subordonné à l'autorité du gouverneur de l'île de France.

L'expédition aborda au fond de la baie d'Atongil en 1774, sur les bords de la rivière Tungumbali, à l'endroit qu'on nomme Louisbourg; elle fut bien accueillie par les chefs des districts environnants.

Benyowski s'empressa de construire des forts et d'établir des postes de défense le long de la côte, à Angoutzy, dans l'île Marosse, à Fénérife, à Foulpointe, à Tamatave, à Manahar et à Antsirak.

Une seule peuplade, celle des Zaffi-Rabé, voulut résister; elle fut battue et forcée de fuir dans les forêts avoisinantes. Mais un terrible adversaire, la fièvre, vint sévir sur les compagnons du vaillant aventurier, qui perdit même son fils. Les Français durent quitter le rivage et allèrent s'installer à neuf lieues dans l'intérieur des terres.

Pendant ce temps-là, la jalousie des administrateurs de l'île de France poursuivait le gouverneur général de Madagascar et travaillait à paralyser ses efforts; mais Benyowski noua des relations d'amitié avec les principaux chefs de tribus, contracta des alliances au cœur même du pays, éleva des forts, perça des routes, creusa des canaux

pour le transport des marchandises, et fit reconnaître la domination française partout où il put pénétrer. Telle était son influence sur les indigènes, qu'une assemblée de vingt-deux mille naturels proclama solennellement à Foulpointe paix et alliance avec lui.

Une vieille femme malgache nommée Suzanne, qu'il avait ramenée de l'île de France et qui disait avoir été vendue aux Français en même temps que la fille de Ramini, dernier chef suprême de la province de Manahar, prétendit reconnaître en Benyowski le fils de cette princesse, et, par conséquent, l'héritier de la dignité souveraine et du chef Ramini. En 1776, une députation de chefs se rendit près du héros et le déclara roi par droit de naissance.

A cette manifestation des chefs madécasses se joignirent trois officiers et cinquante soldats français, qui se déclarèrent décidés à unir à tout jamais leur sort à celui de Benyowski, car les intrigues du gouvernement de l'île de France paralysaient tous les efforts de colonisation qu'on pouvait faire pour arriver à un résultat satisfaisant.

Les chefs insistèrent pour que le nouveau monarque quittât le service du roi de France et désignât un lieu pour bâtir sa capitale. Mais il fallait pour cela qu'il attendît l'arrivée des com-

missaires du gouvernement, qui arrivèrent quelques jours plus tard.

Après avoir examiné l'administration du comte, ils lui délivrèrent un certificat attestant la régularité de ses actes, et reçurent de lui la démission de son emploi; après quoi ils se rembarquèrent.

Benyowski se regarda dès ce moment comme roi de Madagascar, et deux mois plus tard, sur un brick qu'il fréta, il s'embarqua pour Versailles, afin d'y expliquer sa conduite.

Mais, comme on avait fait pour Dupleix et Lally-Tollendal, tout en lui décernant une épée d'honneur et en admettant ses raisons, on lui retira son emploi, au lieu de reconnaître sa souveraineté, qui nous eût sans doute à jamais assuré la possession de la grande île.

Benyowski chercha en vain de l'appui en Angleterre, en Autriche et en Amérique. Déçu dans ses espérances, il reprit la mer en 1785 pour retourner à Madagascar, débarqua à Nossi-Bé, se rendit par terre à Atongil, se posa en ennemi déclaré des Français et s'empara des magasins de vivres appartenant au gouvernement de l'île de France.

Il n'y avait plus à hésiter. Un bâtiment de guerre vint de Port-Louis contre l'audacieux aventurier,

et à la première attaque Benyowski reçut une balle qui l'étendit raide mort.

Si la métropole avait secondé, comme elle avait promis de le faire, ce novateur expérimenté, si le gouvernement de l'île de France n'avait pas incessamment entravé de toute sa puissance l'établissement naissant, nul doute que le comte Benyowski n'eût donné pour toujours à la France cette grande et belle colonie.

Après sa mort, les établissements récemment fondés par lui furent abandonnés. Sous la République et l'Empire, il n'y eut plus à Madagascar qu'un commerce d'escale et quelques points de relâche protégés par un faible détachement de troupes de la garnison de l'île de France.

Les Anglais, qui venaient de ruiner, à Aboukir et à Trafalgar, notre marine déjà affaiblie, allaient s'enrichir de ce qui nous restait de meilleur au delà des mers, malgré les exploits de Surcouf et de quelques autres marins qui portèrent haut le pavillon national.

En 1810, quatre cents soldats français, soutenus par douze à quinze cents hommes de la milice créole, luttèrent avec bravoure contre près de vingt mille Anglais, qui s'emparèrent de l'île de France, à laquelle ils rendirent le nom d'île Maurice qu'elle avait porté autrefois.

On ne peut lire sans émotion et sans intérêt la défense audacieuse et héroïque de cette poignée d'hommes, qui ne succombèrent que sous le nombre, et qui, frémissant d'indignation, durent se rendre à leurs vainqueurs.

Maîtres de l'île, les Anglais en firent une position formidable, siège de leur puissance sur la côte occidentale d'Afrique, et, pour compléter leur conquête, ils allèrent, l'année suivante, se substituer à nous dans nos divers postes de Madagascar; ils y détruisirent nos forts, et, n'ayant pas de vues sur le pays, ils l'abandonnèrent aux indigènes.

La paix de 1814 nous rendit quelques lambeaux de notre ancienne puissance coloniale, et le traité de Paris ramena dans la diplomatie anglo-française la question de Madagascar, car l'article VIII du traité nous rendait toutes les possessions, colonies et comptoirs que nous avions en 1792 en Asie, en Afrique et en Amérique, excepté Tabago, Sainte-Lucie, l'île de France et ses dépendances, notamment les Seychelles et Rodrigues.

Sir Robert Farquhar, gouverneur anglais de Maurice, prétendit que Madagascar était comprise dans ces dépendances et revendiqua l'île entière.

Une négociation eut lieu entre les cours de France et d'Angleterre, et les anciens établisse-

ments français de Madagascar nous furent restitués par ordre du cabinet de Saint-James.

Des agents furent envoyés dans l'île; Chardenaux, le capitaine Lesage, Hastié, furent accrédités à Tananarive.

Dès lors la politique anglaise fut d'agir par la ruse, pour s'assurer la possession de la reine des côtes africaines.

Au centre de l'île se trouvait la tribu des Hovas, sous l'autorité de Dinampouine ou Adrian-Ampouine. Ce chef, après trente ans de règne, laissa pour successeur son fils Radama, âgé de dix-huit ans, qu'on peut regarder à juste titre comme fondateur de la puissance des Hovas et comme premier roi de Madagascar, car il finit par constituer un véritable gouvernement et conquérir la souveraineté totale de l'île.

Accroître la puissance de Radama fut désormais pour sir Robert Farquhar le seul moyen de réaliser ses projets : l'abolition de la traite des noirs, et l'annihilation des droits de la France sur la grande île. Il résolut de se faire de Radama un allié puissant, dont les intérêts tout opposés à ceux de la France seraient des obstacles incessants à notre souveraineté sur Madagascar.

L'ambition et le désir de la renommée étaient les passions dominantes du jeune roi : les agents

anglais, en le flattant adroitement, prirent assez d'empire sur lui pour diriger tous ses actes, ils lui donnèrent même officiellement le titre de roi de Madagascar (1).

Toutefois, l'envahissante activité des Anglais n'était pas sans inquiéter Radama; il se défiait d'eux et hésitait à leur accorder des droits quelconques; il repoussa même leurs offres de service pour la création de routes ou de fortifications.

Cependant, après bien des pourparlers, un traité secret fut conclu en 1817 entre le gouverneur de Maurice et Radama Ier.

Le roi abolissait la traite des esclaves. L'Angleterre lui faisait, en compensation, une pension annuelle de 2,000 dollars, et s'engageait à lui fournir des armes et des munitions de guerre. Des instructeurs européens furent envoyés à Madagascar pour dresser l'armée indigène au maniement des armes et à la tactique européenne; de plus, la marine britannique reçut à bord de ses bâtiments un certain nombre d'apprentis marins, et nombre d'autres indigènes furent envoyés en Angleterre pour s'instruire et se façonner à la vie civilisée.

Bientôt Radama étendit son territoire au delà

(1) Guillain.

de la province d'Ankowa, sa frontière primitive, et jeta les bases d'une puissance sérieuse.

Mais sir Robert Farquhar ayant été remplacé à Port-Louis par le général Hall, celui-ci ne voulut pas ratifier les engagements pris par son prédécesseur. Irrité de ce manque de foi, le jeune roi reporta sur les Français toutes les bonnes dispositions qu'il avait montrées aux Anglais.

Ce changement dura peu. Sir Robert revint à Maurice et renoua ses relations avec Tananarive. En 1818, 1820, 1821, des missionnaires anglicans s'établirent dans la capitale avec l'autorisation de Radama.

Les révérends Jones et Griffiths amenèrent avec eux des auxiliaires intelligents, chargés d'enseigner la plupart des actes et des arts indispensables à la vie sociale. Ils adaptèrent un alphabet et une grammaire à la langue madécasse, et préparèrent des livres élémentaires.

En dix ans de temps, dix à quinze mille indigènes surent lire, et beaucoup surent écrire. Plusieurs savaient l'anglais; les conversions au christianisme étaient nombreuses. Mille ou quinze cents jeunes gens avaient appris les métiers de forgeron, de charpentier, de tourneur, de cordonnier, de tailleur, etc.

Tels furent les premiers résultats de l'alliance du prince hova avec les Anglais.

Mais tandis que l'influence anglaise triomphait à la cour d'Émirne, le gouvernement français ne perdait pas de vue ses anciennes possessions de l'île africaine.

En 1818, M. Sylvain Roux reprenait solennellement possession de Sainte-Marie, de Tamatave, de Fort-Dauphin et de Tintingue.

Ce n'était pas l'affaire de l'Angleterre.

Excité par les conseils de l'agent anglais Hastié, Radama, à la tête de forces considérables, vint s'emparer de Foulpointe et assiéger dans Tamatave le représentant de la France, qui, se voyant dans l'impossibilité de résister, dut capituler.

En 1825 le drapeau français fut arraché à Fort-Dauphin et remplacé par les couleurs d'Émirne. Jamais notre situation n'avait été pire. Les Anglais, au contraire, furent autorisés à résider dans l'île et à cultiver les terres ainsi qu'à commercer.

Les choses en étaient là, quand un événement imprévu sembla devoir changer la situation. Radama Ier mourut le 24 juillet 1828, vieilli avant l'âge par les débauches et l'abus des spiritueux. Il n'avait que trente-six ans.

Radama était violent et accoutumé à la domination, mais juste et éloquent ; sanguinaire parfois

et rusé, il sut profiter de tous les moyens que l'Angleterre lui offrit pour agrandir sa puissance. Il chercha à mériter l'estime des Européens, qu'il regardait comme supérieurs à ses sujets, et c'est ce qui explique l'empire qu'exercèrent sur lui les Anglais jusqu'à ses derniers moments.

La mort de Radama fut un malheur pour les Malgaches, qu'elle replongea dans la barbarie la plus profonde.

Deux partis se trouvèrent aux prises pour la succession du roi.

L'un était représenté par Rakoutoubé, neveu de Radama et le successeur qu'il avait désigné. Rakoutoubé était l'élève des missionnaires anglais, et son parti était celui de la jeunesse à demi civilisée.

L'autre était celui des vieux Hovas, ennemis des innovations de Radama; il avait pour chef Andrian Mihaza, homme énergique et audacieux. Aidé par les prêtres des idoles et peu soucieux de voir arriver au pouvoir un élève des missionnaires anglais, Andrian Mihaza organisa une révolution de palais au profit de Ranavalo, une des épouses et cousines du roi défunt, femme aux instincts sanguinaires, qui fut proclamée reine. Rakoutoubé, son père Rateffs, commandant militaire de Tamatave, sa mère, ses autres parents, les chefs qui

s'étaient déclarés pour eux et tous ceux qui, sous le règne précédent, avaient contribué à favoriser l'introduction de la civilisation à Madagascar, furent impitoyablement mis à mort.

Le prince Ramanatéka, cousin de Radama, ne put sauver sa vie qu'en gagnant Mohila, l'une des îles Comores, et dès lors il y eut une pleine réaction contre les idées européennes.

Andrian Mihaza, débarrassé de tous ses rivaux, prit les rênes du gouvernement et affermit le pouvoir de Ranavalo, qui égala bientôt celui de Radama.

La position des Européens devint critique.

D'un autre côté, la France ne pouvait laisser impunies les humiliations infligées par les Hovas à son drapeau. En 1829 une expédition fut décidée.

Une petite escadre, commandée par le capitaine Gourbeyre, partit de Bourbon le 15 juin et arriva le 9 juillet devant Tamatave. Le commandant français écrivit à Ranavalo pour notifier les prétentions de son gouvernement aux droits de la France sur la côte orientale de Madagascar, et se rendit devant Tintingue, après avoir fixé un délai de vingt jours pour une réponse. Le 2 août il reprit possession de cette ville et, le 10 novembre, n'ayant reçu aucune réponse, il retourna à Tamatave, qu'il

attaqua. Les forts furent détruits, et un détachement de deux cent quarante hommes, mis à terre, poursuivit l'ennemi jusqu'au delà du village d'Yvondrou.

De là l'expédition se rendit à Foulpointe. Les succès ne furent pas les mêmes : la petite colonne fut obligée de battre en retraite et de se rembarquer; mais à la Pointe à Larrée, les Hovas furent complètement battus.

Cependant l'expédition était trop faible pour tenter un nouvel effort sur Foulpointe, et M. Gourbeyre retourna à Bourbon, laissant deux gabares pour protéger Tintingue et Sainte-Marie.

La reine Ranavalo avait offert d'entrer en arrangement avec les Français; mais, après le départ de M. Gourbeyre, excitée par les missionnaires anglais, elle refusa de signer la convention qu'elle-même avait proposée. Une nouvelle expédition avec des renforts importants fut décidée; sur ces entrefaites éclata la révolution de juillet 1830, et l'on fut obligé d'ajourner l'expédition projetée.

En 1831 on évacua Tintingue; on avait même résolu d'abandonner Sainte-Marie; toutefois, on y renonça jusqu'à nouvel ordre, en se bornant à réduire le personnel d'occupation au strict nécessaire.

En 1839, les Sackalaves de l'ouest demandèrent au contre-amiral de Hell, gouverneur de Bourbon, la protection de la France contre les Hovas, offrant en échange la cession des provinces et des îles leur appartenant. Le gouverneur accepta, et le gouvernement français ratifia ses actes. Mayotte et Nossi-Bé furent occupés le 5 mai 1841 avec les cérémonies d'usage.

Un des premiers actes du règne de Ranavalo avait été la rupture du traité passé par Radama avec les Anglais. Quinze jours à peine s'écoulèrent entre l'avènement de la reine et son opposition flagrante aux entreprises des missionnaires anglicans.

Comme on le sait, les protestants communient sous les espèces du pain et du vin : aussitôt après la célébration de la première communion des convertis, la loi défendant l'usage des boissons enivrantes fut mise en vigueur, et on enjoignit aux chrétiens de remplacer le vin par l'eau. Le gouvernement ne s'en tint pas là : il interdit le baptême à ses sujets et défendit la communion à tous ceux qui étaient déjà baptisés. Peu à peu il fut défendu aux esclaves d'apprendre à lire et à écrire; l'enseignement de la lecture et de l'écriture fut limité, par un édit royal, aux seules écoles du gouvernement. Puis Ranavalo défendit aux mis-

sionnaires tout enseignement religieux, et enfin promulgua un édit qui supprimait la religion chrétienne dans toute l'étendue des possessions hovas.

Peu de temps après, les missionnaires et les ouvriers chrétiens furent contraints de quitter l'île, et les persécutions commencèrent contre les indigènes convertis. La reine interdit à ses sujets, sous les peines les plus sévères, de sortir du territoire madécasse.

Ce fut un échec notable pour la politique anglaise, qui vit ainsi détruire en un jour, sur cette terre disputée à la France, le fruit de ses efforts prolongés et des sommes considérables que ses agents avaient jetées, en pure perte, dans le gouffre toujours ouvert et inassouvi de l'avidité hova.

Enfin, en 1845, Ranavalo, décidée à en finir d'un seul coup avec les étrangers, prétendit appliquer les lois du pays aux traitants européens, établis à Madagascar, par un décret dont voici le texte :

« A partir de ce jour, tous les habitants et commerçants seront tenus de se soumettre à la loi malgache, faite en ce jour, concernant les étrangers. c'est-à-dire de faire toutes les corvées de la reine, d'être assujettis à tous les travaux possibles, même

ceux des esclaves, de prendre le tanghin (1) lorsque la loi les y oblige, d'être vendus et faits esclaves s'ils ont des dettes, et d'obéir à tous les officiers et même aux derniers des Hovas; il leur est défendu de sortir de Tamatave sous aucun prétexte et de faire aucun commerce avec l'intérieur de l'île.

« Si, dans quinze jours, ils n'ont pas accédé au décret présent, leurs clôtures seront brisées, leurs marchandises pillées et eux-mêmes seront embarqués sur le premier navire en rade. »

Les jours suivants les Hovas firent aux Européens de nouvelles sommations accompagnées de menaces et de violences, et leur détermination de chasser les étrangers était si bien prise, que l'arrivée devant Tamatave des navires français *le Berceau* et *la Zélée*, et de la corvette anglaise *le Conway* ne put les en faire changer.

Ils forcèrent les traitants à s'embarquer après avoir dévasté leurs propriétés. Alors les commandants se concertèrent et les trois navires ouvrirent le feu contre la ville, où l'incendie se déclara. Trois cent vingt hommes débarquèrent et pénétrèrent dans le fort; mais, les munitions leur manquant, ils revinrent à bord en bon ordre. Les

(1) Sorte de poison végétal qui servait aux épreuves judiciaires.

Hovas perdirent près de quatre cents hommes dans ce combat, et nous eûmes à déplorer la perte de quinze Français, dont trois officiers, et de quatre Anglais.

Le lendemain, les têtes des Européens étaient échelonnées sur le rivage, plantées au bout de zagaies, en signe de défi...

A la suite de ces faits, toute exportation des produits de l'île cessa, et le commerce des bestiaux, si utile à Maurice et à Bourbon, fut anéanti.

Les persécutions continuèrent avec un acharnement sans égal.

Le règne de Ranavalo ne saurait être comparé qu'à celui des plus odieux oppresseurs de l'humanité, Néron et Héliogabale. Elle se laissait diriger par des hommes qui lui persuadaient que, pour gouverner, il suffit de diviser, d'abrutir, d'exterminer.

Ce que les chrétiens établis à Madagascar eurent à souffrir des fantaisies sanguinaires de Ranavalo est inimaginable. En 1849, année pendant laquelle les persécuteurs montrèrent le plus d'acharnement, des officiers de la reine, portant la lance d'argent, appelée « le haïsseur du mensonge, » arrêtaient et interrogeaient quiconque était soupçonné de s'être fait chrétien. Ceux qui se trouvaient dans ce cas étaient réduits en esclavage,

ou martyrisés. C'est alors que fut publié le singulier document qui suit :

« Si quelqu'un baptise, c'est-à-dire administre ou reçoit le baptême, je le mettrai à mort, dit Ranavalomanjaka; car il change les prières des douze rois. Par conséquent, recherchez et surveillez, et si vous trouvez quelqu'un, homme ou femme, commettant ce crime, prenez-le et tuez-le, car moi et vous nous tuerons ceux qui feront pareille chose, leur nombre montât-il à la moitié du peuple. Car quiconque changerait ce que les ancêtres ont ordonné et fait, et prierait les ancêtres des étrangers, et non Andrianampoïnimérina et Lehidama, et les idoles qui ont sanctifié les douze rois, et les douze montagnes qui sont adorées, quiconque, dis-je, changerait tout cela, je fais savoir à tout le peuple que je le tuerai. Ainsi dit Ranavalomanjaka. »

Voilà un spécimen du code, de la procédure et du style malgaches. A la moindre dénonciation d'un ennemi, l'accusé était un homme perdu; on l'exécutait sans même l'avertir du motif de sa condamnation.

La moitié du peuple était les exécuteurs ou les dénonciateurs, l'autre servait de victimes, et les supplices les plus affreux furent appliqués.

La reine vivait pourtant avec un calme appa-

rent, mais son âme était bourrelée de remords. Après avoir fait assassiner son amant, Andrian Mihaza, le meurtrier Rainiharo était devenu son favori et s'appuyait sur son collègue Ratsimaniche ; pendant dix-huit ans, Rainiharo fut à la tête des affaires à Madagascar et le maître absolu du pays. Après lui vint un autre monstre plus cruel encore et plus rapace que ses prédécesseurs, Rainizair (ou Rainijohary, ou Rainizouare).

Ce fut sous ce dernier ministre qu'eut lieu, en 1857, un complot organisé par deux Français dont les noms resteront à jamais écrits à Madagascar : MM. Laborde et Lambert, complot qui avait pour but de s'emparer de Rainizair et d'amener la reine à abdiquer en faveur de son fils Rakoto, tout dévoué aux idées européennes, et qui fut plus tard Radama II.

Le complot avorta par la vigilance de Rainizair, et l'avènement de Rakoto fut différé de quelques années.

Il devient nécessaire de dire ici un mot sur les deux hommes qui ont joué un si grand rôle à Madagascar : MM. Laborde et Lambert.

M. Lambert était né à Auch, en 1806. Il revenait de l'Inde en 1831, lorsqu'il fit naufrage sur la côte est de Madagascar, près de Fort-Dauphin. A cette époque il y avait dans l'île un Français, natif de

Marseille, M. Arnoux, associé de la maison Rontaunay, une des plus importantes de Bourbon, et qui avait fondé à Mahéla, à l'embouchure de la rivière, dans la province d'Antatsimou, une importante plantation de caféiers et de cannes à sucre. A la mort de Radama Ier cet établissement marchait à merveille. Persécuté par Ranavalo, comme les autres Européens, M. Arnoux prit le parti d'aller à Tananarive se plaindre directement à la reine.

Il obtint justice, mais il mourut au retour, laissant pour le remplacer M. Napoléon de Lastelle, capitaine de la marine marchande de Saint-Malo, qui prit aussitôt la direction de l'établissement, dont l'importance croissait de jour en jour, quand l'expédition Gourbeyre faillit arrêter le cours de sa prospérité.

M. de Lastelle reçut l'ordre d'aller à Tananarive. Ses amis le pressaient de s'évader, il résista à leurs conseils et se rendit auprès de la reine, à laquelle il plut par sa hardiesse, et, au lieu d'être chassé, il obtint le renouvellement de son traité, avec le fermage des droits de douane de Fénérife, de Manourou et de Manzanari. Il avait donc une belle situation à Mahéla et même à Madagascar quand M. Laborde y parut, et ce fut lui qui le recueillit. M. de Lastelle sut bien

vite apprécier son compatriote ; il écrivit à la reine qu'il avait trouvé un blanc capable de lui monter des fabriques de canons et de fusils, et, la même année, M. Laborde obtint l'autorisation de se rendre à Tananarive.

« Là, dit M. Riaux, avec une énergie et une puissance de volonté incroyables, sans autres ressources ni d'autres ouvriers que ceux du pays, cet homme intelligent sut tirer parti de sa situation. »

M. de Lastelle, avec une vingtaine d'Européens, avait créé un grand mouvement industriel, formé plus de cent cinquante charpentiers malgaches, construit une goélette de quarante tonneaux; il avait des tonneliers, des forgerons; il fabriquait des haches, des pelles et des pioches pour Bourbon et Madagascar.

Bientôt sa plantation était devenue plus belle que celles de Maurice et de la Réunion. Il avait multiplié le bancoulier et l'arbre à pain, planté plus de 50,000 cocotiers et près de 200,000 caféiers, organisé une guildive (1) et une importante sucrerie.

M. Laborde fit plus encore : il installa des fonderies de canons, des verreries, des faïenceries,

(1) Fabrique de rhum.

des magnaneries, des forges, des indigoteries, plusieurs guildives, etc., etc. Il établit sa résidence à Soatsimananpiovana, à huit lieues de Tananarive, dont il fit un village militaire et manufacturier pour ses ouvriers. Il y eut là des maisons de plaisance pour la reine, les princes et les ministres.

C'est là que M. Laborde, pendant vingt-huit ans, donna à tous les Européens, mais surtout à ses compatriotes, une hospitalité princière, et en arracha un grand nombre à la misère, à l'esclavage et même à la mort.

Il acquit une grande influence sur la reine par d'éminents services. Les protestants anglais, méthodistes et autres, essayèrent maintes fois de le gagner à leur cause et lui firent des offres brillantes; mais, loin de se laisser séduire, aimant sa patrie avant tout, il ne se servit de son crédit que dans l'intérêt de la France, et ce fut lui qui obtint, avec M. Lambert, l'entrée des missionnaires catholiques à Madagascar.

M. Laborde avait remarqué les heureuses dispositions du prince Rakoto; il se l'attacha dès l'enfance, l'instruisit par ses conversations, le mit autant que possible au courant de notre civilisation et l'initia au christianisme. Sous son inspiration, Rakoto conçut le projet de se servir de

la France pour relever le peuple de Madagascar.

De concert avec MM. Laborde et de Lastelle, il s'efforça d'arrêter les progrès de l'influence anglaise, qui ne tendait qu'à flatter les penchants tyranniques de Ranavalo, car il y avait à la cour d'Émirne un véritable parti anglais, formé de quelques Hovas des meilleures familles du pays, qui avaient été élevés en Angleterre.

Dès 1847, Rakoto avait fait connaître son désir au contre-amiral Cécile, et l'amiral lui répondait de Sainte-Marie pour l'encourager dans cette voie. En 1852, le prince, persistant dans ses intentions, en informait M. Hubert-Delisle, gouverneur de la Réunion. Enfin, en 1854, il écrivait à l'empereur Napoléon III pour solliciter son concours effectif, offrant d'accepter le protectorat de la France, et il s'adressait à l'un des missionnaires catholiques de Madagascar pour le prier de faire parvenir sa lettre.

L'année suivante arrivait à Madagascar, appelé par ses intérêts commerciaux, un autre Français qui depuis lors n'a pas cessé d'y jouer un grand rôle : M. Lambert.

Né à Redon, en 1824, M. Lambert, qui avait passé sa jeunesse à Nantes, s'était marié à l'île Maurice, où il avait fondé une puissante maison de commerce.

Son âme élevée et généreuse comprit tout de suite les intentions de M. Laborde; comme lui, il s'attacha au prince Rakoto, qui le paya de retour par une vive affection. Il se fit même « frère de sang avec lui, cérémonie par laquelle deux personnes s'unissent d'une amitié telle, que la mort peut seule rompre ce lien qui les rend frères à jamais.

M. Lambert fut tout de suite initié aux projets de Rakoto. Une garnison hova était assiégée dans Fort-Dauphin par des tribus ennemies, et le gouvernement d'Émirne était complètement dépourvu des moyens de la secourir. M. Lambert offrit à la reine un de ses navires, qui porta des vivres et des hommes à Fort-Dauphin et assura le succès des Hovas. A l'occasion de ce service, le négociant français fut invité par Ranavalo à se rendre à Tananarive, faveur dont il sut profiter.

Pendant six semaines de séjour dans la capitale, M. Lambert vécut dans l'intimité du prince et de ses amis, se dévouant corps et âme à leurs projets. D'un autre côté, la reine, pour lui témoigner son bon vouloir, consentit, sur sa demande, à ce qu'un missionnaire français résidât à Tananarive, et grâce à lui, le 8 août 1855, le R. P. Finaz célébra pour la première fois le saint sacrifice de la messe dans la capitale, en présence du prince

Rakoto. L'habitation de M. Laborde devint la demeure du pieux missionnaire.

Quand M. Lambert quitta Tananarive, Rakoto le chargea de se rendre à Paris pour y renouveler en son nom, près du gouvernement français, sa demande de protectorat.

La lettre que le prince écrivait à l'empereur énumérait les malheurs du peuple malgache et implorait le secours de la France. Elle était accompagnée d'une supplique d'un des principaux chefs de l'île.

En juin 1855, le navire français *l'Augustine* étant venu dans les parages de Fort-Dauphin pour son commerce, le capitaine envoya à terre un officier avec un délégué, un interprète et deux matelots, pour traiter avec les chefs du village; mais ils tombèrent dans une embuscade, furent faits prisonniers et dirigés sur Tananarive.

On les accusait d'être venus pour soutenir les ennemis et recruter des travailleurs pour Bourbon. Il y avait peine de mort contre eux d'après la loi du pays.

Ces Français étaient : MM. Périer d'Hauterive, Paré, Sévère, Mallet et Lepape.

Ranavalo voulait à tout prix faire un exemple et frapper un grand coup, afin de montrer que son peuple ne craignait plus les blancs.

Rakoto prit la défense des prisonniers, et exerça un tel ascendant sur les membres du conseil, qu'on n'osa plus parler d'exécution, et on se décida à les vendre comme esclaves. Mais ce n'était point là ce que le prince avait décidé; il alla au-devant des Français, leur donna ses propres chaussures et celles de ses amis, leur servit lui-même à manger, et, une fois qu'ils furent dans la capitale, sut vaincre tous les obstacles pour les visiter et pourvoir à leur nécessaire.

Les instances et les démarches infatigables de Rakoto furent enfin couronnées de succès, et il obtint la liberté des cinq captifs au moyen d'une rançon de six cents piastres (1), qui fut immédiatement comptée par M. Laborde.

Le prince voulut leur porter lui-même la nouvelle de cette heureuse délivrance, et leur offrit un banquet, du linge, des vivres, des provisions et cent piastres pour leur voyage, tout cela provenant d'une collecte faite parmi ses amis, et ne les quitta qu'après les avoir embrassés cordialement.

Tout allait donc bien. L'héritier de la couronne était bien disposé en notre faveur, et nous pouvions espérer pour l'avenir, lorsque la haine de

(1) Environ 3,500 francs.

Rainizair contre les étrangers se manifesta de nouveau.

Madagascar possède de riches mines de houille, dépôts d'autant plus précieux (1) qu'ils sont uniques dans ces parages. La maison Lambert, représentée par M. d'Arvoy, ancien consul de France à Maurice, avait formé à Bavatoubé une exploitation de houille et de bois de construction qui y abondent. M. d'Arvoy se procura des munitions de guerre, des fusils, des canons pour armer le fort, seule garantie de la vie des travailleurs.

Pendant que M. Lambert était à Tamatave, sur le point de mettre à la voile pour la France, il reçut de la reine une lettre qui lui annonçait qu'un blanc était établi à Bavatoubé et le chargeait de lui signifier qu'il eût à se retirer, sinon qu'elle enverrait un corps de deux à trois mille Hovas pour le chasser. Le bon accueil fait à M. Lambert lui restait exclusivement personnel : il n'y avait plus à en douter.

En arrivant à la Réunion, M. Lambert informa M. d'Arvoy de la volonté de Ranavalo et l'engagea à quitter Bavatoubé, au moins provisoirement. M. d'Arvoy, ne jugeant pas le péril si pressant,

(1) Riaux.

Marseille, M. Arnoux, associé de la maison Rontaunay, une des plus importantes de Bourbon, et qui avait fondé à Mahéla, à l'embouchure de la rivière, dans la province d'Antatsimou, une importante plantation de caféiers et de cannes à sucre. A la mort de Radama Ier cet établissement marchait à merveille. Persécuté par Ranavalo, comme les autres Européens, M. Arnoux prit le parti d'aller à Tananarive se plaindre directement à la reine.

Il obtint justice, mais il mourut au retour, laissant pour le remplacer M. Napoléon de Lastelle, capitaine de la marine marchande de Saint-Malo, qui prit aussitôt la direction de l'établissement, dont l'importance croissait de jour en jour, quand l'expédition Gourbeyre faillit arrêter le cours de sa prospérité.

M. de Lastelle reçut l'ordre d'aller à Tananarive. Ses amis le pressaient de s'évader, il résista à leurs conseils et se rendit auprès de la reine, à laquelle il plut par sa hardiesse, et, au lieu d'être chassé, il obtint le renouvellement de son traité, avec le fermage des droits de douane de Fénérife, de Manourou et de Manzanari. Il avait donc une belle situation à Mahéla et même à Madagascar quand M. Laborde y parut, et ce fut lui qui le recueillit. M. de Lastelle sut bien

vite apprécier son compatriote ; il écrivit à la reine qu'il avait trouvé un blanc capable de lui monter des fabriques de canons et de fusils, et, la même année, M. Laborde obtint l'autorisation de se rendre à Tananarive.

« Là, dit M. Riaux, avec une énergie et une puissance de volonté incroyables, sans autres ressources ni d'autres ouvriers que ceux du pays, cet homme intelligent sut tirer parti de sa situation. »

M. de Lastelle, avec une vingtaine d'Européens, avait créé un grand mouvement industriel, formé plus de cent cinquante charpentiers malgaches, construit une goélette de quarante tonneaux; il avait des tonneliers, des forgerons ; il fabriquait des haches, des pelles et des pioches pour Bourbon et Madagascar.

Bientôt sa plantation était devenue plus belle que celles de Maurice et de la Réunion. Il avait multiplié le bancoulier et l'arbre à pain, planté plus de 50,000 cocotiers et près de 200,000 caféiers, organisé une guildive (1) et une importante sucrerie.

M. Laborde fit plus encore : il installa des fonderies de canons, des verreries, des faïenceries,

(1) Fabrique de rhum.

des magnaneries, des forges, des indigoteries, plusieurs guildives, etc., etc. Il établit sa résidence à Soatsimananpiovana, à huit lieues de Tananarive, dont il fit un village militaire et manufacturier pour ses ouvriers. Il y eut là des maisons de plaisance pour la reine, les princes et les ministres.

C'est là que M. Laborde, pendant vingt-huit ans, donna à tous les Européens, mais surtout à ses compatriotes, une hospitalité princière, et en arracha un grand nombre à la misère, à l'esclavage et même à la mort.

Il acquit une grande influence sur la reine par d'éminents services. Les protestants anglais, méthodistes et autres, essayèrent maintes fois de le gagner à leur cause et lui firent des offres brillantes; mais, loin de se laisser séduire, aimant sa patrie avant tout, il ne se servit de son crédit que dans l'intérêt de la France, et ce fut lui qui obtint, avec M. Lambert, l'entrée des missionnaires catholiques à Madagascar.

M. Laborde avait remarqué les heureuses dispositions du prince Rakoto; il se l'attacha dès l'enfance, l'instruisit par ses conversations, le mit autant que possible au courant de notre civilisation et l'initia au christianisme. Sous son inspiration, Rakoto conçut le projet de se servir de

la France pour relever le peuple de Madagascar.

De concert avec MM. Laborde et de Lastelle, il s'efforça d'arrêter les progrès de l'influence anglaise, qui ne tendait qu'à flatter les penchants tyranniques de Ranavalo, car il y avait à la cour d'Émirne un véritable parti anglais, formé de quelques Hovas des meilleures familles du pays, qui avaient été élevés en Angleterre.

Dès 1847, Rakoto avait fait connaître son désir au contre-amiral Cécile, et l'amiral lui répondait de Sainte-Marie pour l'encourager dans cette voie. En 1852, le prince, persistant dans ses intentions, en informait M. Hubert-Delisle, gouverneur de la Réunion. Enfin, en 1854, il écrivait à l'empereur Napoléon III pour solliciter son concours effectif, offrant d'accepter le protectorat de la France, et il s'adressait à l'un des missionnaires catholiques de Madagascar pour le prier de faire parvenir sa lettre.

L'année suivante arrivait à Madagascar, appelé par ses intérêts commerciaux, un autre Français qui depuis lors n'a pas cessé d'y jouer un grand rôle : M. Lambert.

Né à Redon, en 1824, M. Lambert, qui avait passé sa jeunesse à Nantes, s'était marié à l'île Maurice, où il avait fondé une puissante maison de commerce.

Son âme élevée et généreuse comprit tout de suite les intentions de M. Laborde; comme lui, il s'attacha au prince Rakoto, qui le paya de retour par une vive affection. Il se fit même « frère de sang » avec lui, cérémonie par laquelle deux personnes s'unissent d'une amitié telle, que la mort peut seule rompre ce lien qui les rend frères à jamais.

M. Lambert fut tout de suite initié aux projets de Rakoto. Une garnison hova était assiégée dans Fort-Dauphin par des tribus ennemies, et le gouvernement d'Émirne était complètement dépourvu des moyens de la secourir. M. Lambert offrit à la reine un de ses navires, qui porta des vivres et des hommes à Fort-Dauphin et assura le succès des Hovas. A l'occasion de ce service, le négociant français fut invité par Ranavalo à se rendre à Tananarive, faveur dont il sut profiter.

Pendant six semaines de séjour dans la capitale, M. Lambert vécut dans l'intimité du prince et de ses amis, se dévouant corps et âme à leurs projets. D'un autre côté, la reine, pour lui témoigner son bon vouloir, consentit, sur sa demande, à ce qu'un missionnaire français résidât à Tananarive, et grâce à lui, le 8 août 1855, le R. P. Finaz célébra pour la première fois le saint sacrifice de la messe dans la capitale, en présence du prince

Rakoto. L'habitation de M. Laborde devint la demeure du pieux missionnaire.

Quand M. Lambert quitta Tananarive, Rakoto le chargea de se rendre à Paris pour y renouveler en son nom, près du gouvernement français, sa demande de protectorat.

La lettre que le prince écrivait à l'empereur énumérait les malheurs du peuple malgache et implorait le secours de la France. Elle était accompagnée d'une supplique d'un des principaux chefs de l'île.

En juin 1855, le navire français *l'Augustine* étant venu dans les parages de Fort-Dauphin pour son commerce, le capitaine envoya à terre un officier avec un délégué, un interprète et deux matelots, pour traiter avec les chefs du village; mais ils tombèrent dans une embuscade, furent faits prisonniers et dirigés sur Tananarive.

On les accusait d'être venus pour soutenir les ennemis et recruter des travailleurs pour Bourbon. Il y avait peine de mort contre eux d'après la loi du pays.

Ces Français étaient : MM. Périer d'Hauterive, Paré, Sévère, Mallet et Lepape.

Ranavalo voulait à tout prix faire un exemple et frapper un grand coup, afin de montrer que son peuple ne craignait plus les blancs.

Dès que le complot eut été révélé, le palais reçut un renfort considérable de troupes. La volonté de sévir ne manqua pas au vieux Rainizair, mais la prudence l'obligea à la modération.

Dans un *kabar* (1), convoqué le lendemain 30 juin, le peuple fut informé que les priants s'étaient assemblés pour prêcher et baptiser, et dix de leurs chefs furent désignés à la justice du peuple : tous ceux qui avaient assisté à leurs réunions devaient, pour avoir la vie sauve, s'accuser eux-mêmes et se mettre à la disposition de la reine.

Rakoto avait prévenu les *priants ;* plus de trois cents avaient disparu de Tananarive avant l'assemblée du peuple ; plusieurs, indignés de la lâcheté des autres, se livrèrent et moururent dans les supplices.

Le tour des étrangers vint bientôt. Environnés d'espions, il ne leur fut plus possible de quitter la maison de M. Laborde. On avait songé à les faire périr ; mais Rakoto les défendit et sut persuader à sa mère que M. Lambert était l'agent du gouvernement français ; on se borna pour eux à l'épreuve du tanghin... faite à leur adresse sur des poulets. Un seul, qui représentait le P. Weber, fut épargné

(1) Assemblée générale des indigènes, sorte de grand conseil populaire.

par le *lampi-tanguine*, tous les autres succombèrent et furent déclarés coupables.

Le 17 juillet, la reine, déclarant user de clémence, faisait grâce de la vie aux blancs, mais les expulsait à tout jamais de ses États. Une heure leur était accordée pour se préparer au départ.

Par une faveur spéciale, une journée entière fut accordée à M. Laborde, dont tous les biens furent déclarés appartenir à la reine.

Ranavalo fit rendre à M. Lambert les cadeaux qu'il avait apportés, mais un grand nombre manquaient, et leur disparition fut attribuée à des officiers de la cour. Le 17 au soir, les exilés furent visités par le prince Rakoto, qui se déguisa en esclave pour les voir. Sa douleur était sincère.

« Gardez-vous des Anglais, répétait-il à M. Lambert, soyez sur vos gardes, et protégez M. Laborde. »

Puis il le supplia de nouveau de chercher du secours près de l'Empereur.

Les prisonniers quittèrent Tananarive en deux bandes, escortées chacune de cinquante soldats. Le matin même, dix chrétiens avaient péri du supplice de la lapidation sur la place du marché; leurs têtes sanglantes étaient fixées sur des zagaies.

On accourut en foule pour voir les Européens, mais personne ne leur adressa d'insultes ; le peuple, qui était censé les repousser, ne les voyait pas partir sans regrets, car avec eux s'éteignait pour lui l'espoir de la délivrance ; on les savait dévoués à Rakoto, en qui seul reposait l'espoir de l'affranchissement.

Seul le prince, malgré sa douleur, eut assez de calme pour songer à l'avenir, et il trouva le moyen de faire remettre une lettre à M. Lambert, pour obtenir des secours de l'Empereur.

Dès que M. Laborde eut quitté Tananarive, le gouverneur hova confisqua tous ses biens, toutes ses propriétés, ainsi que les noirs et la succession de M. de Lastelle. Vers le milieu de septembre nos nationaux s'embarquaient à Tamatave.

Ainsi finit cette entreprise malheureuse. Rien ne vint plus troubler ni les cruautés de Ranavalo ni la domination du jongleur Rainizair, jusqu'au moment de sa chute définitive.

II

RADAMA II ET RAMBOUSSALAM — LES FÊTES DU COURONNEMENT — RABODO — MEURTRE DE RADAMA — AVÈNEMENT DE RASOHÉRINA — RANAVALOMANJAKA — RUINE DE L'INFLUENCE FRANÇAISE.

M. Lambert retourna plusieurs fois en France, mais la fatalité devait toujours entraver ses démarches.

Au moment où la question de Madagascar semblait devoir se développer heureusement, où tout paraissait disposé pour le succès de notre colonisation et de la prise de possession de ce pays, éclata la guerre d'Italie.

On oublia Rakoto, M. Lambert et Madagascar, pour ne plus voir que l'éclat pompeux et trompeur des victoires de Magenta et de Solférino.

M. Laborde, d'abord retiré à la Réunion, finit par obtenir du gouvernement hova l'autorisation de se fixer à Tamatave, mais sans pouvoir retourner à Tananarive.

lement Radama II pour roi des Hovas, mais pour roi de l'île de Madagascar, *sous la réserve des droits de la France*. M. Laborde fut accrédité consul à Tananarive.

Le couronnement de Radama II eut lieu le 23 septembre 1862. La France et l'Angleterre y furent représentées, la première par le capitaine de vaisseau Dupré, commandant la division navale des côtes occidentales d'Afrique; la seconde par le général Johnstone.

Le 5 juillet, le capitaine Dupré entrait en rade de Tamatave avec la frégate *l'Hermione* et les membres de la mission : MM. de Ferrières et Dewatre, lieutenants de vaisseau; le commandant particulier de Sainte-Marie; le R. P. Jouen, préfet apostolique de Madagascar; M. Soumagne; le lieutenant-colonel Lesseline; les capitaines Mazières et Prudhomme et le docteur Auguste Vinson.

Le 28 juillet ils entraient à Tananarive, et leur réception officielle avait lieu deux jours après.

A partir de ce moment, les relations les plus amicales s'établirent entre le roi et les Français; mais l'arrivée de la mission anglaise mit une espèce de contrainte dans les rapports officiels, car Radama s'étudiait à maintenir la balance entre les officiers des deux nations, lorsqu'ils se trouvaient réunis en sa présence.

La fête du 15 août fut splendide.

« Nous étions tous heureux, dit M. Dupré, tous profondément émus; mais que pouvait être notre émotion comparée à celle de M. Laborde, qui voyait en ce moment réalisé son vœu le plus cher? Il pleurait et, muet de joie, me serrait les mains avec effusion et me remerciait de son regard attendri. »

Le commandant Dupré avait été chargé de soumettre au roi un projet de traité d'amitié et de commerce. La conclusion de ce traité eut lieu, non sans de nombreuses hésitations de la part de Radama, que M. Ellis conseillait.

Le commandant Dupré profita de cette occasion pour demander au roi si, dans le but de donner plus d'authenticité à la charte que depuis longtemps il avait accordée à M. Lambert pour l'exploitation des richesses agricoles, minérales et végétales du pays, il consentirait à la signer de nouveau publiquement et à la faire contresigner et sceller en sa présence.

Radama se prêta de la meilleure grâce à cette demande, et l'acte, transcrit sur parchemin, reçut cette triple garantie devant une assistance nombreuse de Malgaches, de Français et d'Anglais.

Le couronnement se fit avec toute la pompe possible. Les cadeaux apportés par M. Lambert

de la part de l'Empereur et de l'Impératrice firent merveille. Le pape, ne pouvant conférer une décoration à un prince encore païen, lui avait fait offrir, avec une lettre touchante, un médaillon en mosaïque représentant une main qui bénit. Radama le porta au col le jour du couronnement et parut fier de cette distinction.

Le 4 octobre, la mission française quittait Tananarive avec les mêmes honneurs qu'à son arrivée.

L'avenir semblait assuré pour Madagascar. Avec le roi Radama II, une ère nouvelle de prospérité et de civilisation paraissait s'ouvrir pour la grande île. Cependant on s'était trop hâté de crier victoire, et le temps gardait une déception cruelle aux amis du progrès et de l'humanité.

« L'avènement de Rakoto, écrivait M. Lacaille en 1862, est-il de nature à tout changer et à tout modifier dans l'attitude qu'il convient à la France de garder vis-à-vis des Hovas? Telle n'est pas ma pensée. Soumis comme il l'est à toutes les éventualités de partis, à toutes les intrigues de cour, Rakoto, s'il n'est pas secouru par une puissance européenne, s'il n'est pas habilement conseillé, peut disparaître dans une tempête ou succomber à de perfides conseils, et l'influence française se retrouverait en présence de la puissance hova,

avec le regret de n'avoir pas saisi l'occasion de soumettre et dompter ces hommes demi-barbares. Les Hovas, pas plus que les Malgaches en général, ne sont moralement capables de fonder un état de choses susceptible d'être accepté comme une garantie suffisante, soit par les Européens qui se fieront à eux, soit par les populations indigènes. Ce serait s'exposer à de singuliers mécomptes pour l'avenir que de s'en rapporter à ces hommes qui n'ont ni foi ni loi, et dont la seule force consiste dans l'art d'intimider le plus faible et de se faire passer pour un objet d'effroi. La civilisation malgache s'est arrêtée depuis des siècles entre la zagaie et le tanghin, et la situation de Rakoto ne me paraît rien moins que sûre ; son autorité équivoque et son peu d'influence ne pronostiquent pas un avenir certain ; son caractère indécis ne lui permettra pas le despotisme qui arriverait à tout concentrer entre ses mains. Quant aux Hovas, je n'ai aucune sympathie pour eux, et le gouvernement européen qui ne s'en défiera pas sera joué par eux comme l'ont été les Anglais. Rakoto peut disparaître, les Hovas resteront, et tant qu'ils n'auront pas reçu une leçon salutaire, ils seront ce qu'ils ont été jusqu'à présent.

« Quant à Rabodo, continue M. Lacaille, cette

femme est devenue la tête d'un parti secrètement opposé à Radama. Autour d'elle et dans l'ombre se sont groupés quelques mécontents et quelques ambitieux de bas étage, qui se souviennent du rôle que firent jouer à Ranavalo les officiers qui s'emparèrent du pouvoir sous son nom et régnèrent successivement après Radama. Cette position de Rabodo, bien que peu redoutable pour le moment, pourrait être, à l'occasion, audacieusement exploitée au détriment du roi actuel. »

Dans les premiers jours de juillet 1863, arriva à Paris la nouvelle qu'une révolution avait éclaté à Madagascar, que Radama II avait été assassiné, et que sa veuve Rabodo avait été mise sur le trône à sa place.

M. Laborde écrivait au *Moniteur* :

« Il y avait autour du roi deux partis : d'une part, les anciens officiers et les grands du peuple ayant à leur tête le premier ministre et le commandant en chef; de l'autre, les Menamaso (ou gardes de Radama, élevés avec lui et qui s'étaient emparés du pouvoir). Depuis trois mois ils accaparaient toutes les faveurs et suggéraient au roi des mesures que n'approuvait pas la population. On les accusait d'injustices et de concussions dans l'administration de leurs charges, et prin-

cipalement dans celle de la justice. On signalait enfin une grande immoralité à la Maison de pierre, à Ambohimitsimbina, résidence habituelle du roi, exclusivement fréquentée par les Menamaso. De plus, il y avait entre les deux partis un motif de division bien puissant, c'était une antipathie de race.

« Andrianampoinimérina, père de Radama Ier, était du nord d'Émérina. Il fut aidé par les gens du Nord à former un royaume de la réunion de douze petits États. Les faveurs avaient été naturellement pour les gens du Nord, et les Menamaso sont du Sud ; de plus, le ministère avait toujours été l'apanage de la famille très puissante de l'ancien commandant en chef, Rainikaro; or, son influence était absorbée par celle des Menamaso. Il ne fallait donc qu'un prétexte pour faire éclater les hostilités.

« Le roi l'a fourni en publiant une loi qui autorisait le duel, et même le combat de tribu à tribu, de village à village, sans autre formalité que le consentement des deux parties. C'était proclamer la guerre civile.

« Le lendemain de la promulgation de cette loi, le 8 mai, les officiers et les grands allèrent trouver le roi, et le prièrent de révoquer cette loi. Il refusa formellement et déclara que cette loi serait

maintenue malgré tout. A cette protestation, les officiers répondirent :

« Eh bien ! il ne nous reste plus qu'à nous ar-« mer dans la crainte d'une attaque.

« Et ils se retirèrent.

« — Ce soir-là, en effet, vers quatre heures du soir, la ville était pleine d'hommes armés se rendant en masse chez le premier ministre. Je rassemblai aussitôt, de crainte d'une émeute, tous nos nationaux, en commençant par les Pères et les Sœurs. Le consul anglais prit les mêmes mesures, et nous passâmes ensemble cette nuit.

« Le lendemain, les officiers et les notables envoyèrent au roi une nouvelle députation pour le sommer de révoquer la loi promulguée. Sur son refus, peuple, esclaves et soldats en armes se rendirent sur la place publique ; vers neuf heures onze officiers de Radama étaient tombés sous leurs coups.

« Cependant le roi, inquiet du sort de ses favoris, se rendit avec la reine à la Maison de pierre, où plusieurs d'entre eux s'étaient réfugiés. Vers midi commencèrent les pourparlers. Les envoyés du peuple, après les salutations les plus respectueuses et les protestations les plus vives de dévouement au roi, lui réclamèrent les hommes qu'il cachait. Sept fois on lui fit la même demande,

sept fois il refusa de les livrer. Un officier de la reine se présente devant la multitude portant le pavillon de Radama ; on le salue et on met bas les armes, mais on réclame les coupables. Le roi se fait alors escorter par ses plus fidèles et se rend avec eux au palais.

« Les pourparlers s'étant encore prolongés sans résultat jusqu'à la nuit, le roi déclare qu'il ira lui-même implorer leur grâce auprès de Rainivoninahitriniony, premier ministre.

« La reine se présente à une nouvelle députation et promet, au nom du roi, de livrer les coupables à condition qu'on leur laissera la vie. La reine est invitée à revenir le lendemain, et en ce moment même on se dispose à donner l'assaut au palais ; la ville est en état de siège. Le lendemain, vers deux heures, une porte du palais s'est ouverte et les quatorze individus ont été livrés successivement. Néanmoins le palais resta cerné, le comité ayant déclaré qu'il ne traiterait avec le roi que lorsqu'on aurait livré tous les coupables.

« Le lendemain, vers les dix heures, j'apprenais que le roi avait été assassiné. A une heure le conseil nous envoya un de ses membres avec ces paroles :

« Les coupables sont morts, Rabodo est reine
« de Madagascar. »

« A deux heures, vingt et un coups de canon saluaient son avènement, et l'on adressait à la foule une proclamation ainsi conçue :

« *Le roi, désolé de la perte de ses amis, s'est*
« *donné la mort ; Rasohérina est reine de Mada-*
« *gascar.* »

« La multitude est restée silencieuse. Quant à la reine, elle a accepté la couronne par force ; on a été jusqu'à la menacer, si elle refusait.

« Le lendemain, on me communiquait, ainsi qu'au consul anglais, la nouvelle constitution à laquelle la reine a juré d'être fidèle et dont voici le résumé :

« *La reine ne boira pas de liqueurs fortes.*

« *Le droit de vie et de mort appartient au con-*
« *seil dont elle aura la présidence.*

« *L'abolition du tanghin est maintenue, ainsi*
« *que la liberté des cultes, avec une restriction*
« *pour le petit village d'Ambohimanga, où se*
« *trouve le tombeau de la vieille reine.* »

Voici les premiers actes du nouveau règne :

Rasohérina succède directement à Ranavalo. Radama II est comme s'il n'avait pas existé ; son corps restera sans sépulture ; — la tolérance religieuse est maintenue ; — la peine de mort est rétablie ; — les traités sont respectés, et on laissera subsister les relations d'affaires avec les Français et les Anglais.

En attendant, on espérait que la convention conclue avec la France recevrait son exécution, et que la compagnie formée par les soins de M. Lambert pourrait poursuivre ses projets.

On s'était trompé. La mort de Radama II mit un désarroi complet dans les affaires. Les opérations commerciales s'arrêtèrent; les Hovas ne firent plus d'achats; ils se retirèrent même dans les forts jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des ordres de la capitale.

L'Angleterre se préoccupa du meurtre de Radama et de la révolution de Madagascar, et les commenta à sa manière. La presse anglaise les représenta comme une juste expiation des illégalités commises par ce roi, et s'attacha à insinuer que le traité conclu entre le prince et M. Lambert avait été conclu sous l'influence de libations copieuses et qu'il était le résultat de l'ivresse et de l'abrutissement favorisé par ce dernier.

Le révérend Ellis déclara hautement « que l'Angleterre devait s'applaudir de voir le pays passer d'un gouvernement despotique absolu à un gouvernement constitutionnel. »

La nouvelle reine adressa à l'Empereur une lettre pour lui annoncer son avènement au trône et lui exprimer le désir de conserver avec la France des relations amicales, ajoutant qu'elle avait l'in-

tention de protéger les personnes et les intérêts des Français résidant à Madagascar.

Mais la réaction contre les étrangers ne tarda pas à se manifester.

Le *Sémaphore de Marseille*, sur la foi d'une correspondance de la Réunion du 7 juillet, annonçait que le ministre signataire du traité avec la France avait été assassiné ; qu'il avait été défendu aux Français de prendre possession des terrains concédés ; que les droits de douane avaient été rétablis et que le consul de France, M. Laborde, s'était retiré à huit lieues de la capitale avec ses compatriotes.

La présence sur la rade de Tamatave de la corvette *la Licorne*, envoyée par le gouverneur de la Réunion, mit pourtant nos nationaux à l'abri de toute crainte.

Un ultimatum du commandant Dupré, à la date du 7 septembre, exigeait le maintien du traité signé par le feu roi Radama. Il ajoutait même qu'il était décidé à faire une démonstration contre le fort et la ville de Tamatave en cas de refus de la reine.

Mais, à l'instigation du révérend Ellis, la reine de Madagascar refusa définitivement de ratifier le traité conclu avec la France et la concession de terrains faite à M. Lambert, et elle rétablit les douanes.

Raharla, envoyé hova, vint annoncer à bord de l'*Hermione* que la reine avait refusé de ratifier le traité, et au moment où il quitta la frégate le pavillon français fut amené de la demeure de notre consul; mais M. Dupré crut prudent de ne pas faire de démonstration, dans l'intérêt même de nos nationaux, malgré la présence dans les eaux de Madagascar de cinq navires de guerre : l'*Hermione*, la *Licorne*, le *Curieux*, le *Surcouf* et l'*Indre*.

Pendant quelques mois, il y eut comme un abandon complet de la grande terre africaine, et, malgré notre possession de Sainte-Marie, de Mayotte et Nossi-Bé, les négociants créoles ou européens et les missionnaires, entravés dans leur action par les Hovas, surtout par la haine du ministre Rainivoninahitriniony, osaient à peine se rendre à Tamatave et sur quelques points de la côte, soit pour les besoins du commerce, soit pour l'intérêt des missions.

Cependant M. Lambert ne se décourageait pas plus que M. Laborde, et nos dignes et valeureux missionnaires, poussés par leur foi et leur charité apostoliques, ne renoncèrent pas à l'introduction du christianisme dans la grande île.

Les révérends pères Jouen, Finaz, Cazet, Laroche, Lavigne, tous membres de cette grande et

illustre Compagnie de Jésus, qu'un acte arbitraire a prétendu dissoudre, furent admirables de dévouement et de courage.

Quelques Hovas qui lui étaient tout dévoués tenaient M. Lambert, réfugié à Maurice, au courant de la situation, et il n'attendait que le moment d'agir; mais des intrigues sans nombre lui firent perdre un temps précieux; la jalousie des uns, la haine des autres, l'indifférence de quelques hauts personnages occasionnèrent un long retard dans ses affaires.

Un an s'écoula ainsi en pourparlers insignifiants.

Le rappel en France du contre-amiral Darricau, gouverneur de la Réunion, et la nomination du commandant Dupré à ce poste semblèrent changer un peu la face des affaires.

Le nouveau gouverneur connaissait Madagascar et paraissait résolu à favoriser autant que possible les intérêts de M. Lambert. Des relations se renouèrent avec la cour d'Émirne. Le commandant Tricault, chef de la station navale dans la mer des Indes, reçut l'ordre de se rendre à Tamatave.

La frégate *la Junon*, les avisos *le Surcouf* et *le Diamant*, le transport *le Loiret* furent envoyés sous ses ordres avec un détachement d'infanterie de marine et de fusiliers marins (mai 1866).

Cette démonstration effraya la reine et surtout son ministre. Les négociations furent renouées et aboutirent cette fois.

Rasohérina consentit à signer et ratifier l'ancien traité, s'engageant en plus à ne molester en rien les chrétiens et à leur laisser le libre exercice de leur religion; elle autorisa les missionnaires à s'établir dans l'intérieur.

M. Lambert, voulant alors donner encore plus de développement à sa concession, prit des associés : M. Charles Richard et M. de Langle, de la Réunion. M. Arnoux, qui avait fondé l'établissement de Mahéla, le leur concéda, ou plutôt le leur abandonna, car il y avait longtemps qu'il y avait renoncé.

On vit alors des légions d'ouvriers et de travailleurs créoles et européens s'abattre sur la grande île, et Mahéla devint bientôt un centre important de civilisation, un comptoir commercial des plus renommés.

Un vaste établissement de sucrerie, deux guildives ou fabriques de rhum, des maisons de belle apparence s'y élevèrent; en peu de temps Mahéla acquit une importance telle, que M. de Langle crut devoir y adjoindre l'île de Mohéli (1), où fut créé un autre établissement.

(1) Mohéli avait été colonisée par les Anglais, et ce n'est qu'à

Plus de huit cents blancs habitaient récemment ces deux points de la côte, que des navires spéciaux venaient fréquemment visiter et abondamment ravitailler en vivres, denrées de toutes espèces, outils, produits d'Europe et marchandises propres au pays.

Les choses en étaient là quand mourut Rasohérina (1868), et on craignit un instant une nouvelle réaction, qui heureusement n'eut pas lieu.

Ranavalomanjaka, qui lui succéda, se montra disposée au contraire à accueillir d'une manière bienveillante les innovations faites depuis peu, et confirma tous les privilèges accordés aux Français.

Le R. P. Cazet, qui assistait à son couronnement, décrit ainsi cette cérémonie :

« Dès la pointe du jour, les canons qui couronnent les crêtes de Tananarive annoncèrent la fête nationale par des détonations successives. La place d'Andohalo est au milieu de la ville et assez encaissée; elle peut contenir près de 200,000 Malgaches. L'endroit était encore trop petit. Les lambas blancs des Malgaches, avec leurs chapeaux de paille ; les gibus noirs, mais râpés, d'une certaine compagnie de soldats; les costumes ou pour mieux dire

grand'peine qu'ils tolérèrent alors cet établissement, évacué du reste en 1875, ou plutôt abandonné. Mahéla seul est restée, et ceux qui habitaient Mohéli s'y sont transportés.

l'accoutrement des officiers; les habits rouges des princes et des princesses tranchant sur les habits noirs des Européens : tout cela offrait un coup d'œil varié et assez beau. On ne peut se faireune idée de la bigarrure bizarre de l'armée hova, car chacun se procure son uniforme à ses frais, et il y en a de toutes les espèces et de toutes les nuances.

« Il y avait treize pères jésuites, huit frères coadjuteurs, trois frères des écoles chrétiennes, et onze sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Ajoutez-y M. Garnier, commissaire plénipotentiaire, M. Laborde, consul, son secrétaire, et vous aurez tous les Français de Tananarive.

« A la vue de M. Garnier, les musiciens jouèrent notre air national : *Partant pour la Syrie*. Vers neuf heures et demie la reine sortit du palais. Cette sortie fut annoncée par des coups de canon, et alors commença le *hòby*, ou chant en l'honneur de la reine, exécuté par tout le monde. Les femmes et les enfants battaient des mains en chantant sans cesse : *Tsara andriana noy*, « Que notre reine est belle ! » Et les hommes les accompagnaient sur une modulation différente, ce qui donnait à ce chant un air de respect et de grandeur.

« La reine était habillée à l'européenne; son manteau blanc était parsemé de fleurs et de cou-

ronnes d'or; gants à mailles peu serrées; canne d'or à la main.

« Arrivée au milieu de la place où se trouve la pierre sacrée, elle est descendue de son *filanzana* pour monter sur la pierre sacrée. C'était le moment solennel, car le couronnement consiste en cela seul.

« La couronne n'est qu'un ornement, aussi devrait-on dire plutôt : la manifestation de la reine à son peuple.

« A peine la reine fut-elle debout sur la pierre sacrée, que le premier ministre commanda la troupe pour présenter les armes; les musiciens de la reine jouèrent l'air royal, après lequel le peuple entonna le *Tsara va tompoko vavy*, « Notre maîtresse va-t-elle bién ? »

« On fait le salut en portant les mains à la tête et en s'inclinant profondément.

« Sa Majesté se rendit à pied à l'estrade, qui du reste était fort proche. Les princes et les princesses, et nous seuls, occupâmes l'estrade royale. J'étais presque à la droite de la reine. Elle commença alors un discours, où elle déclara au peuple assemblé qu'elle voulait qu'on respectât le traité conclu quelques jours auparavant avec les Français (ses parents d'outre-mer). Elle parla huit à dix minutes, d'une voix claire et brève, mais je ne pus

tout comprendre. Après chaque période Sa Majesté faisait tourner sa canne; alors soldats et peuple approuvaient par un cri ferme et simultané, les officiers brandissaient leurs épées, les tambours roulaient, les musiques retentissaient.

« Après le discours de la reine est venue la lecture des lois faite par le secrétaire d'État; l'un de nos pères disait :

« — S'ils font exécuter toutes ces lois, ils tueront les trois quarts du peuple. »

« Est venue ensuite la cérémonie du *hasina* ou offrande d'une piastre que chaque chef de tribu offre à la reine pour témoigner sa soumission, et cet argent est censé sanctifier la reine; d'où le nom de *hasina*. Puis ont suivi les discours des orateurs malgaches, discours assez brillants et d'un style énergique et figuré, où revenait sans cesse le serment de fidélité à la reine et de dévouement éternel.

« A deux heures et demie, tout était fini; la souveraine malgache a levé la séance en disant à son peuple :

« — Vous m'avez promis fidélité, j'y compte; il me faut plus que des paroles. »

« Les canons ont retenti de nouveau, et chacun se retira chez soi, enchanté de la cérémonie.

« Le lendemain il y eut encore de grands jeux,

des danses, des chants, dans la grande plaine de Mahasima. On y vit même un combat à la zagaie et au bouclier. Ce fut encore une belle journée; puis tout rentra dans l'ordre habituel.

« Le 24 septembre, la reine alla à Ambahimanga, la ville sacrée, où se trouvaient les tombeaux de ses ancêtres. L'entrée de la ville était prohibée aux Européens; la reine leva cette interdiction, et nous pûmes y entrer avec elle et voir que Ranavalo ne faisait point le sacrifice aux idoles comme faisaient ses prédécesseurs.

« Douce consolation pour des cœurs de chrétiens et de missionnaires! »

L'avènement de Ranavalomanjaka sembla promettre à la France une ère de prospérité et d'influence sans bornes à Madagascar. Pendant quelques mois, tout alla bien, grâce à l'énergie de M. Dupré, de M. Lambert, de M. Laborde.

Les désastreux événements de 1870, dont les Anglais profitèrent pour chercher à abaisser notre puissance, mirent un peu de froideur dans les relations de la France avec le gouvernement de la reine. La mort de M. Lambert, celle de M. Laborde, le long intérim du consulat français, qui fut confié à M. Soumagne, parfait honnête homme et intelligent négociant, mais peu apte à remplir les fonctions de représentant national, tout cela

amena une forte tension entre les deux gouvernements.

En 1879, à l'arrivée de M. Cassas, nommé consul, les choses prirent tout d'abord une autre face. M. Cassas réclama hautement les droits de nos nationaux, la liberté des transactions commerciales, la propagande de la religion catholique, etc. Ce ne fut toutefois qu'un changement apparent et momentané; la malveillance des autorités ne tarda pas à reprendre le dessus et à se manifester d'une manière irrécusable.

A la fin de février 1880, les rapports étaient fort tendus entre le consul français et le gouvernement hova. Le consul anglais négociait alors avec ce dernier une cession de huit mille fusils, cession à laquelle s'opposait notre représentant à Tananarive.

Ce n'était pas facile de faire entendre la voix de la France dans un pays où l'or anglais dépensé à profusion avait acquis une influence prépondérante, malgré les efforts des RR. PP. Jésuites, qui avaient été les seuls jusque-là à rappeler aux Malgaches qu'au delà des mers il y avait une France, et à leur apprendre à l'aimer, en leur faisant partager sa croyance religieuse. Au bout de quelques mois, devant l'hostilité bien déclarée du gouvernement hova, M. Cassas vint se fixer à

Tamatave, cédant la place aux Anglais, et en référa au ministère des affaires étrangères. En juin 1880, il recevait une réponse. Le commandant de la *Clochetterie*, M. Vallon, arrivait à Tamatave et, dans un dîner officiel, déclarait : « que tout ce que la métropole demandait était le maintien du *statu quo*, qu'elle désirait maintenir la paix et les relations existantes, et cela à tout prix. » A tout prix ! ! ! c'est-à-dire au mépris de tous les traités de garantie des intérêts français, au prix de la sécurité de nos nationaux et de l'avilissement de notre pavillon ! ! !... M. Cassas protesta avec dignité, en déclarant que, quoi qu'il en fût, et tant qu'il représenterait la France à Madagascar, il était décidé à revendiquer avec énergie nos droits toutes les fois qu'ils lui paraîtraient méconnus.

Depuis lors, M. Cassas fut remplacé à Tananarive et envoyé à Hong-Kong. C'était une véritable disgrâce.

Le départ de ce fonctionnaire était une ratification donnée par le gouvernement républicain à une politique d'abaissement et d'humiliation. Devant un oubli aussi complet de la dignité de la France, il n'est pas étonnant que l'Angleterre, peu soucieuse de respecter nos droits incontestés, alors que nous ne faisons rien pour les maintenir, ait songé à se faire céder par les Hovas le port de Madjun-

ga : la cession de ce port, si elle avait eu lieu, eût été pour eux la pierre d'assise d'un nouvel empire des Indes, dont nous n'aurions pu les déposséder que par une guerre.

C'eût été là un nouveau titre de gloire à l'acquit du gouvernement de la République opportuniste, ajouté à tant d'autres; c'eût été consacrer la ruine de nos colonies de Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé; car, sous le prétexte d'empêcher la traite des noirs, l'Angleterre entraverait toute immigration de travailleurs de la côte d'Afrique vers nos colonies, alors qu'elle tolère ouvertement la traite des esclaves à Anjouan et Mohéli, colonisées par leurs nationaux.

Alors, devant toutes ces ruines accomplies par son acquiescement à la politique anglaise, le gouvernement républicain pourra dire qu'au Tonkin comme à Madagascar il n'a pas laissé à ses successeurs *une seule faute à commettre*.

Un seul mot pour terminer cette étude sur la grande île africaine. La France ne commettra pas, nous l'espérons, la faute de laisser prendre aux Anglais pied dans l'île; ce serait, nous le répétons, en détruire pour toujours la vitalité, anéantir nos espérances de colonisation, renoncer à jamais à l'espoir de voir Madagascar chrétien et français.

Oui, il est indispensable que Madagascar soit français, ou, tout au moins, sous le protectorat de la France.

C'est le seul moyen d'arrêter l'envahissement toujours croissant de la puissance maritime, de la richesse commerciale et industrielle anglaises, de la prospérité orgueilleuse de ces insulaires.

Voilà deux siècles que nous travaillons à civiliser les Malgaches; faudra-t-il donc abandonner aujourd'hui le fruit de tant de peines et de tant de travaux, de tant d'or dépensé?.... Madagascar catholique est ou plutôt sera entièrement français.

Si le gouvernement républicain oublie les intérêts de la France et de la religion, ce doit être aux catholiques de veiller à la propagation de la foi dans ce pays si riche, si plein de ressources et d'avenir.

L'avenir en effet, pour l'Afrique orientale et occidentale, est entièrement entre les mains des missionnaires.

Avec l'aide de Dieu et les secours des fidèles, avec leur dévouement, leur zèle infatigable, ils feront plus que l'or des méthodistes et des quakers jeté avec profusion pour étouffer le catholicisme, et un moment viendra où l'on verra luire en traits de feu la vérité, c'est-à-dire, la religion catholique dans toute l'étendue de l'empire des Hovas.

Alors Madagascar sera réellement français et deviendra le point d'où partiront de nouveaux François Xavier à la conquête des infidèles, et où rayonnera le catholicisme, aujourd'hui persécuté.

III

SITUATION ACTUELLE DE MADAGASCAR — LES ANGLAIS A MADAGASCAR — M. PARRETT — LES TRAITÉS SECRETS — M. PACKENHAM — LA CAMPAGNE DU CONTRE-AMIRAL PIERRE — BOMBARDEMENT DE TAMATAVE — EXPULSION DES FRANÇAIS — DEUX LETTRES DE MISSIONNAIRES.

Le journal *l'Univers*, toujours admirablement renseigné sur les questions de politique coloniale, a publié cette année de nombreuses correspondances, et d'excellents articles sur la question malgache ; c'est à ces éléments d'information absolument sûre que nous emprunterons les matériaux de ce chapitre, d'une si brûlante actualité.

Madagascar est entre les mains des Anglais, écrivait-on récemment à l'*Univers :* Il y a à Tananarive un missionnaire anglais, indépendant, qui est chef de l'imprimerie, nommé Parrett, et qui est tout-puissant auprès du premier ministre, *maître absolu* du gouvernement : il ne le conseille pas seulement, il le commande.

Il le voit le jour et souvent la nuit.

C'est lui qui a imprimé les nouvelles lois : or les imprimeurs ont remarqué avec effroi qu'il en avait changé plusieurs. C'est lui qui nomme les plus grands officiers ; et dans le cas de conflit pour cette nomination, l'avis de l'Anglais prévaut sur celui du premier ministre. Ce fait a été observé surtout pour le choix des commandants de troupes. Par décision de Parrett, le dernier des fils du premier ministre, un adolescent, la terreur de la capitale à raison de son inconduite brutale, a eu le pas sur d'autres fils moins hostiles aux Français, préférence qui a profondément attristé tout ce qu'il y a d'honnête à Tananarive.

Sous la même inspiration, tous les emplois importants, *sans exception*, sont donnés aux élèves des Anglais de la secte des indépendants.

Au dire de tous les officiers du palais, toutes les mesures importantes, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sont dictées par Parrett. On le voit causer à part des heures entières avec le premier ministre : dès qu'il paraît, celui-ci quitte tout pour aller à lui, comme s'il devait prendre ses ordres.

En 1881, on a vu ce Parrett, qui se cache habituellement, se charger d'une mission politique sur la côte nord-ouest, et chercher à ar-

borer le pavillon hova sur toute cette côte. Ce fait a attiré l'attention. Sur ces entrefaites est survenue la visite solennelle faite à Tananarive par le vice-amiral anglais sir Gore Jones et le consul anglais Packenham...

Enfin, à la suite de ces événements, le gouvernement français s'est ému et a commencé la campagne dont on attend la solution.

Aux yeux des Malgaches, l'Angleterre semble toujours avoir joué chez eux le beau rôle de protectrice : elle ne parle que de l'indépendance de l'île entière, idée qui flatte singulièrement les habitants. Cette idée, jointe aux avances d'argent dont les Anglais savent faire le sacrifice, a décidé les gouvernants de Madagascar à se lier aux Anglais par un *traité secret*, conclu probablement en même temps que le traité officiel de 1865. On l'a dit à cette date : il est l'œuvre d'un indépendant, Ellis, et du consul anglais Packenham, qui depuis plus de vingt ans seconde le triomphe de la politique anglaise dans cette île.

Le ministre des affaires étrangères a avoué qu'il touchait des Anglais 6,000 piastres par an... Un Anglais bien informé a déclaré que l'Angleterre comptait parmi les Malgaches 10,000 hommes à ses gages...

Le traité secret a constitué une Église d'Etat,

ayant pour chef nominal la reine, pour gouverneur absolu le premier ministre, avec les dissidents anglais dits indépendants, agents de la Société des missions de Londres, pour auxiliaires.

Cette machine gouvernementale, qui fonctionne surtout depuis la mort de Rasohérina en 1868, sert admirablement la politique anglaise : par elle, les Anglais multiplient à l'infini les écoles, où ils préparent une jeunesse et des gouvernants aussi dévoués à leurs intérêts qu'hostiles à ceux de la France. Tous les employés soit civils, soit militaires, soit religieux, sortent de ces écoles anglaises.

Faut-il parler de protectorat anglais ? S'il n'y a pas le mot, il y a la chose ; car il est évident que, depuis 1865, rien ne se fait à l'*extérieur* sans consulter le consul anglais ; quant à l'intérieur, Parrett est depuis longtemps un résident aussi despotique que dans le protectorat absolu ou l'annexion déguisée. Cela explique pourquoi, depuis 1865, les Français à Madagascar, soit consuls, soit négociants, soit missionnaires, n'ont reçu que le moins de faveurs possible et le plus d'injustices possible.

En 1868 a été conclu le traité français : il a été calqué sur le traité anglais ; il a fallu l'arracher article par article. Les Malgaches n'ont accordé que ce que les Anglais ont voulu.

Les consuls de France qui se sont succédé à Madagascar, M. de Louvière, M. Garnier, M. Laborde, M. Cassas, M. Meyer, M. Baudais, ont pu constater les mauvaises dispositions du gouvernement malgache envers la France.

Officiellement, en vertu des traités *publics*, le gouvernement malgache est obligé de dire, et il le dit réellement : Les Français ont droit aux mêmes faveurs que les Anglais : égalité parfaite. Mais, en vertu du traité secret, il doit dire et il ne dit que trop à ses agents : Toutes les faveurs pour les Anglais ; guerre aux Français, mais *en secret*.

Dans la question malgache, les Anglais prennent le beau rôle ; ils se donnent comme protecteurs de l'indépendance de Madagascar contre l'usurpation de la France, qui, par le protectorat sur la côte nord-ouest, voudrait morceler cette grande île ; ils se mettent du côté des Hovas, dont ils vantent la civilisation, tandis que d'après eux les Français prennent parti pour une tribu barbare contre la nation civilisée.

Au surplus, la politique britannique poursuit dans la métropole son œuvre d'hostilité délibérée.

Les nouvelles apportées par les courriers de la mer des Indes ont donné une nouvelle intensité à la crise de gallophobie qui sévit de l'autre côté

de la Manche. Les journaux de Londres redoublaient d'invectives et de violences contre l'éminent officier qui représentait la France dans les eaux de Madagascar. Ainsi le *Standard* déclarait que, « par amour de la paix et par la raison qu'en Angleterre on est porté à l'indulgence envers la France, qui, ayant été depuis quelque temps rudement éprouvée par le destin, se montre particulièrement irritable et susceptible, » le gouvernement anglais a permis à la France de commettre une injustice internationale à Madagascar, en se bornant à une protestation morale. En revanche, on espérait à Londres que, par reconnaissance pour les bons procédés de l'Angleterre, les officiers français auraient considéré comme un devoir d'éviter toute offense envers des sujets britanniques et la majesté du drapeau anglais. Mais au lieu de justifier ces espérances de nos bons alliés, l'amiral Pierre s'est signalé par sa malveillance envers le consulat anglais, qu'il a traité « avec un déploiement d'insolence sans parallèle parmi les nations civilisées ».

Il s'en fallait pourtant que les nouvelles de Madagascar fussent de nature à confirmer les divagations de la presse de Londres sur l'amiral Pierre. Si une chose semble prouvée, c'est que les Hovas avaient répondu à l'ultimatum de l'amiral

français avec une grossièreté et une insolence que des Hovas n'auraient point trouvées tout seuls; c'est que le révérend Parrett a été dans la réunion des « autorités » de Tananarive le plus ardent instigateur des mesures antifrançaises. Et si on ajoute à ces faits nettement établis tout ce qui a été publié sur les intrigues des révérends missionnaires bibliques et leurs tripotages avec M. Packenham, le consul anglais récemment décédé, on croira aisément que, vis-à-vis du personnel du consulat anglais à Tamatave et du biblique M. Shaw, l'amiral Pierre a fait son devoir de commandant responsable d'une expédition sérieuse.

Qu'était-ce donc que ce fameux Packenham, dont le rôle dans les affaires de Madagascar a été si singulier? Tout simplement l'agent accrédité de la politique d'intrigues inavouables de l'Angleterre, dont il a poursuivi la réalisation avec une persévérance, une habileté et une ténacité dignes d'une meilleure cause.

En juin 1862, M. Packenham est nommé consul de Sa Majesté Britannique à Madagascar. Peu de temps après, il monte à Tananarive, où il trouve M. Ellis, et la délégation envoyée au couronnement du jeune roi Radama II, qu'ils poussent ensuite aux excès et aux folies qui doivent mécontenter son peuple et amener sa chute. Ce travail

de sape se poursuit simultanément avec l'achat des grands officiers au bénéfice de la cause anglaise. En mai 1863, le roi trop sympathique à la France est étranglé. Durant les jours de trouble qui accompagnent cet événement, M. Packenham paraît troublé, indigné, comme tous les citoyens honnêtes. C'était de sa part une feinte; car il avouait plus tard lui-même la participation de M. Ellis à ce crime en ces termes : « Je n'ai jamais dit qu'Ellis eût tué le roi; mais j'ai dit et je maintiens que sans Ellis le roi vivrait encore. »

L'aveu est précieux à enregistrer.

La veuve du jeune roi est proclamée reine. M. Packenham entame bientôt les négociations pour la conclusion d'un traité au nom de son gouvernement. Au lieu d'un il en fait deux, et il les enlève au pas de course : des articles importants sont acceptés après des discussions dérisoires et purement pour la forme.

La rédaction du premier de ces traités est assez vague, et ne semble rien compromettre, ni pour l'une, ni pour l'autre des deux parties contractantes. Mais le second, dont l'existence est tenue soigneusement cachée par les intéressés, est un véritable nœud coulant à l'aide duquel l'Angleterre soustraira Madagascar à l'influence française

et le tiendra en laisse jusqu'au jour où elle voudra le dévorer.

En 1866, M. Packenham quitte Tananarive, où il ne remontera qu'à la suite de l'amiral Gore-Jones en 1881. En quittant la capitale, il disait avec sa bonhomie britannique :

— Je m'en vais à Tamatave ; je laisse la place libre aux diplomates français; mais je leur ai taillé de la besogne pour longtemps.

En effet, M. le comte de Louvières arrive à cette époque pour conclure un traité au nom de la France; il trouve tous les esprits prévenus contre nous; il ne peut rien obtenir; ce sont des discussions infinies pour des riens; il meurt à la peine. On ne connaît pas le résultat de l'enquête ouverte sur le caractère de la maladie qui l'enleva; mais il est certain que Rainimaharavo, alors ministre des affaires étrangères, écrivit au gouvernement français une lettre où il repoussait énergiquement l'accusation d'empoisonnement, que personne n'avait encore formulée. Or, d'après l'axiome latin : *Excusatio non petita fit accusatio manifesta !*

L'Angleterre, ayant deux traités avec le gouvernement malgache, a accrédité aussi deux consuls auprès de lui. L'un caché, désavouable à volonté, mais probablement prépondérant, à Ta-

nanarive; l'autre officiel, ayant Tamatave pour résidence. Les titulaires de Tananarive ont été M. Ellis, M. Tov, et enfin M. Parrett. Le titulaire de Tamatave fut toujours M. Packenham. L'action combinée de ces deux agents a constamment dirigé les affaires de Madagascar, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; c'est sous eux et par eux que la France a été tenue en échec et même bafouée dans ce pays durant une période de dix-sept ans.

Le contre-amiral Pierre arrivait à Tamatave dans les derniers jours de mai. Il avait déjà bombardé et occupé Mojanga et Morotsangana sur la côte ouest. Il envoya un ultimatum au gouvernement de Tananarive; la réponse arrive, brève et même insolente. M. Packenham savait bien ce qu'elle serait; aussi il n'est pas sans inquiétude pour l'avenir. Il a tant de fois dit aux Malgaches que *la France ne ferait rien!...* Les événements vont-ils lui donner raison une fois encore ou bien lui infliger un cruel démenti? Telle est la question qui l'obsède. Cependant il fait encore bonne contenance et dissimule assez ses appréhensions. Le 8 juin les Européens fixés à Tamatave reçoivent l'ordre de se retirer sur les navires en rade. La *Dryad*, frégate anglaise, est là pour protéger ses nationaux et aussi pour encourager les Mal-

gaches. M. Packenham monte à son bord. Le 10 au matin Tamatave est bombardé, et le 11 les soldats français l'occupent sans coup férir. Les Anglais assistent à ces opérations avec calme ; cependant on ne peut pas admettre que le consul de Sa Majesté Britannique n'en ait pas été péniblement affecté. Le mardi 12 ou le mercredi 13 il rentre à son consulat ; mais ses pouvoirs consulaires sont annulés : Tamatave est en état de siège.

Ce jour-là même M. Shaw, sujet britannique, missionnaire indépendant, condition assez mal définie, est arrêté et mis au secret, sous des inculpations très graves. M. Packenham ressent vivement le contre-coup de cette mesure énergique et trop justifiée par les faits. C'est qu'il a eu avec le prévenu des relations assez intimes. De plus, on assure que des papiers compromettants auraient été saisis. Un jeune Malgache, né à Maurice, et parlant fort bien sa langue maternelle, l'anglais et le français, était attaché au consulat britannique à titre de secrétaire particulier ; c'était l'homme de confiance de M. le consul. Les autorités françaises le saisissent. M. Packenham oppose des protestations énergiques, désespérées ; on passe outre, et le bien-aimé secrétaire est mis au secret, comme son ami Shaw. M. Packenham n'y tient plus. Il

tombe malade et s'alite le jour même. Dès le lundi suivant, 18, la maladie a fait des progrès assez rapides pour inspirer des inquiétudes. Le malade lui-même les partage, il reçoit la visite de quelques amis.

Le bruit se répand que cette maladie n'est qu'une feinte par laquelle le consul anglais veut se soustraire à un embarquement forcé à bord du navire de son pavillon. Le jeudi 21, le médecin du contre-amiral français va vérifier l'état du malade, et il déclare que la maladie est très réelle et très grave. L'embarquement forcé n'aura pas lieu ; la mort paraît prochaine : le dénouement fatal arrive le vendredi 22 juin, à une heure du matin.

Résumons brièvement les faits principaux de la campagne dirigée par le contre-amiral Pierre.

En voici, depuis le commencement des hostilités, le résumé aussi exact que possible, sans commentaires et sans détails inutiles.

L'éclaireur *le Beautemps-Beaupré*, parti d'Aden le 7 avril, mouille en rade de Hell-Ville le 3 mai, rejoignant la *Pique* et le *Vaudreuil*, déjà en station à Nossi-Bé. L'amiral Pierre, impatiemment attendu, arrive enfin le 30 avril à bord de la *Flore*. Par une heureuse coïncidence, la reine Binao se trouve en ce moment à Hell-Ville. Elle rend spontanément visite à l'amiral, qui lui fait cour-

toisement les honneurs de sa frégate. Ravie de l'accueil qui lui est fait, la reine repart ensuite pour Bavatoub.

La *Nièvre* était partie le 23 pour la Réunion, le *Boursaint* était en mission sur la côte est et le *Forfait* attendait à Saint-Denis le retour, par le paquebot d'Europe, de M. Baudais, qu'il devait ramener à Tamatave.

L'amiral Pierre est muni d'instructions précises dont il active l'exécution. Cependant jusqu'au 7 mai, les bâtiments de la petite escadre demeurent en rade, sans que rien ne transpire des projets de l'amiral, ni de ce qu'il avait l'ordre d'accomplir dans ces parages.

Le 7, au matin, quel n'est pas l'étonnement de la population de constater que la *Flore* et la *Pique* ont disparu. Le 8, au matin, nouvelle surprise, le *Beautemps-Beaupré* et le *Vaudreuil* ont également disparu.

Les bâtiments se sont rendus dans la baie de Passandava. De Nossi-Bé, on entend dans la journée du 8 mai le bruit du canon au fond de la baie, et bientôt une épaisse colonne de fumée s'élève dans les airs. C'est l'amiral Pierre qui défend les intérêts français et venge l'insulte faite à la France en chassant les Hovas, envahisseurs de la côte ouest; c'est le poste hova d'Amboudimadi-

rou qui brûle, et, quelques heures plus tard, celui d'Ampassimbitiky.

L'action est engagée.

Le 9, Ambaliha et Mourounsang brûlent à leur tour. Ce dernier poste est bombardé par la *Flore*. Le 10, bombardement et destruction par le feu des postes de Mahilaka, d'Ankingamelokou, d'Andjangoua et de Bémanéviky.

Sur ces entrefaites, le *Boursaint* mouille à Nossi-Bé et repart dans la nuit du 9 au 10, et, le 14, le *Beautemps-Beaupré* revient à Nossi-Bé et embarque la garnison pour aller attaquer Mojanga.

La panique est grande chez les Hovas, et les Français ne rencontrent guère de résistance. Un semblant de lutte seulement à Mourounsang et à Bémanéviky. A ce dernier poste, le chef hova qui le commande est tué.

Les commandants des bâtiments de la division ne se sont attaqués qu'aux Hovas ; ils ont respecté les cases malgaches, les magasins à riz, ainsi que les propriétés des Indiens et des Arabes. Par contre, tout ce qui est hova est rasé. Les Hovas déguerpissent de partout.

Tandis que s'opère le bombardement de la côte ouest, les Européens résidant à Tamatave se trouvent dans une grande surexcitation d'esprit.

Le 9 mai, M. Baudais, consul de France, arrive à bord du *Forfait*. Il est accueilli avec enthousiasme par toute la communauté française.

La présence du puissant croiseur remet un peu de calme dans les esprits. Cependant le bruit court que les Hovas s'apprêtent à massacrer les Européens pendant la nuit suivante. A cette nouvelle, M. Baudais se rend au fort de Tamatave et fait entendre de sévères paroles au commandant hova, lui déclarant qu'il rend responsables, lui, le premier ministre et la reine, de tout événement malheureux qui surviendrait à l'endroit des Européens habitant Tamatave.

Le 16 mai, la flotte française stationnée devant Mojanga bombarde les forts hovas, chaque vaisseau tirant à son tour et les coups se succédant de cinq en cinq minutes. Dès les premières détonations, la garnison malgache, commandée par Ramambazafy, 14e honneur, l'espoir des Hovas, prend la direction de la capitale, au pas accéléré et gouverneur en tête. Sous un tir lent, remarquable de précision et d'un effet désastreux, l'un des deux forts, celui de l'Est, ne tarde pas à s'écrouler. L'autre, plus petit, mais se recommandant à l'attention du commandant de nos forces navales par sa situation exceptionnellement avantageuse, est ménagé par le feu de la flotte, en vue de l'éta-

blissement des troupes d'occupation. Quelques obus suffisent à déloger le petit nombre de Hovas qui, refusant de suivre l'exemple de leur chef, luttent vainement, il est vrai, mais sauvent l'honneur de leurs armes.

Le lendemain, 17 mai, de bonne heure, les Français débarquent et prennent possession de la place, ainsi que d'une partie des archives hovas. Dans sa précipitation à se mettre à l'abri des boulets de la flotte, Ramambazafy a négligé d'emporter, avec le trésor de la ville, tous les papiers et documents d'État, dont les indiscrétions vont éclairer d'une façon édifiante les obscurs agissements des Hovas et de leurs conseillers vis-à-vis des tribus sakalaves dont ils ont usurpé le sol. Le passage suivant d'une lettre adressée, au commencement de cette année, par l'ex-gouverneur de Mojanga à Safiambale, reine des Sakalaves de Souala, peint bien la façon des Hovas, stimulés par les prêches perfides des missionnaires anglais, fomenteurs de discordes et ennemis invétérés de la France :

« Vous avez tort, dit le chef hova à la reine, de vous fier aux Français ; les Hovas sont seuls en état de vous protéger. On vous a dit qu'il viendrait dix navires français, mais on vous trompe : les Français ne feront jamais la guerre aux Hovas,

nous en avons la certitude. S'il vient des navires, ce sera pour s'occuper de leurs affaires de commerce ; et puis, quand il en viendrait cent, c'est à moi qu'ils auront affaire, et je ne les crains pas. »

Le 23 mai, la *Flore*, battant pavillon de l'amiral Pierre, quitte Mojanga ; elle est signalée le 31 à Tamatave, où elle prend son mouillage en tête de rade, auprès du *Forfait* et de la *Nièvre*. Quelques heures plus tard, M. le contre-amiral reçoit à son bord la visite de M. le consul-commissaire de la République.

Quelques détails particuliers sur le bombardement de Tamatave ne seront pas inutiles.

A l'arrivée de l'*Argo*, le 18 mai, il y avait eu à Tamatave une grande panique ; on apprenait les opérations militaires sur la côte ouest. La population malgache, effrayée, avait quitté la ville ; mais quelques jours après elle semblait rassurée et revenait.

Le 31 mai, la *Flore*, ayant à bord le contre-amiral Pierre, paraît devant Tamatave. La panique recommence. Tous les Malgaches partent les uns après les autres, excepté les chefs hovas et leurs soldats, qui se fortifient et paraissent décidés à faire une vigoureuse résistance.

Le 1er juin, l'*ultimatum* partait pour Tananarive. L'amiral Pierre demandait : 1° la reconnais-

sance par la reine des droits de la France sur la partie nord-ouest de Madagascar ; 2° une indemnité proportionnée aux dommages subis par les sujets français depuis vingt ans ; 3° des garanties sérieuses pour l'observation du traité dans l'avenir.

Un délai de huit jours est donné pour rendre la réponse. Ce même jour, M. Baudais réunit les Français pour leur dire ce qu'on va faire, afin que chacun veille à sa sûreté.

Les jours suivants, pendant que les Malgaches quittent la ville, les blancs prennent leurs précautions et cherchent un lieu sûr, car on craint que les hordes sauvages que les Hovas ont appelées à leur secours ne fassent irruption pour massacrer les habitants, ou tout au moins pour les piller.

Le même jour, un courrier de Tananarive porte à Tamatave la nouvelle d'un kabar tenu le 26 mai, au palais de la reine, sous la présidence du premier ministre de Ranavalo, kabar à la suite duquel l'ordre a été notifié aux Français de quitter la capitale avant le 30 mai. Le révérend Parrett, ministre protestant, assisté de ses acolytes, a, dit-on, pris une part très active aux résolutions de l'assemblée, et comme il s'agissait de savoir ce qu'on ferait des Français, les missionnaires opinèrent pour leur expulsion. L'avis fut écouté et, le soir même, la décision était notifiée à nos nationaux.

Le 2 juin, sur l'invitation du commissaire de la République, les Français résidant à Tamatave sont invités à se réunir, à huit heures et demie du matin, au consulat de France. Là, M. Baudais, après avoir fait à ses nationaux un résumé du conflit franco-hova, leur fait connaître qu'un ultimatum signé de lui et de l'amiral Pierre a été envoyé la veille à Tananarive et que, le samedi 9 juin, à minuit cinq minutes, Tamatave doit être bombardé si, d'ici là, les Hovas n'ont pas obtempéré, sans restriction aucune, aux trois points principaux indiqués dans l'ultimatum, savoir :

1° Reconnaissance des droits que confèrent les traités au gouvernement français ;

2° Garantie pour les citoyens français des droits de propriété à Madagascar ;

3° Paiement intégral de l'indemnité aux Français.

M. Baudais invite en conséquence tous les résidents étrangers à se rendre immédiatement à bord de la *Creuse* et de la *Flore*. Trois chaloupes canonnières sont mises à cet effet à leur disposition. Les Français sont invités à se grouper jusqu'au dernier moment autour de leur consul, mais à faire embarquer leurs familles à bord de la *Creuse* qui vient d'achever ses sondages dans la baie d'Ivondrou, d'où l'on commande une batterie située

à trois milles dans l'intérieur et entourée de marais, batterie qui, dans l'espoir des Hovas, doit servir de lieu de refuge dans l'hypothèse prévue d'une défaite.

Le 11, de grand matin, le bombardement recommence, et les troupes débarquent sans la moindre résistance. Elles entrent au fort l'arme au bras... Les canons mêmes n'étaient pas déchargés. C'est ainsi qu'on prend paisiblement possession de Tamatave.

Dès le lendemain, les habitants quittent les navires et reviennent à leurs demeures. Cependant le pavillon français n'est définitivement placé sur la citadelle, en signe de protection, que le 14 juin.

En fait de sang versé dans toute cette campagne, qui a commencé le 8 mai à la côte nord-ouest, il n'y a eu que celui de quelques Hovas et de quelques espions ou maraudeurs que l'on a fusillés sans miséricorde ; mais pas un soldat français n'a été tué, ni même blessé.

En apprenant les désastres de Mojanga et du nord-ouest, le gouvernement hova, cédant à la pression des ministres protestants anglais, et en particulier de M. Parrett, a décrété l'expulsion de Madagascar de tous les Français.

Le 6 juin, les embarcations de l'escadre sont

mises à la disposition des Européens. Un très grand nombre de sujets français s'embarquent. Quelques sujets anglais se réfugient à bord de la *Dryad*, qui était en rade pour les protéger.

Le samedi 9, le reste de la population étrangère, excepté quelques personnes qui veulent garder la ville, s'embarque soit sur les navires français, soit sur le navire anglais.

On attend avec anxiété la réponse de la reine, car le délai expire à minuit. Elle arrive à huit heures du soir; elle est négative, comme on s'y attendait. Six navires de guerre étaient déjà embossés: la *Flore*, le *Forfait*, le *Beautemps-Beaupré*, le *Lutin* (ancien *Boursaint*) et les transports *la Nièvre* et *la Creuse*. Celle-ci avait reçu dans ses vastes flancs la plus grande partie de la population étrangère.

Le 10 (dimanche), vers les six heures du matin, le premier coup de canon est tiré, et le bombardement commence; il se poursuit toute la matinée et une partie de la soirée, mais il est très modéré. La place ne répond que par trois ou quatre coups de canon. Les Hovas sont en déroute complète; mais ils s'étaient vengés à l'avance. Un instant après le premier coup de canon on voyait s'élever de plusieurs parties de la ville de noires colonnes de fumée qui annonçaient un incendie universel.

Mais, grâce à l'intrépidité des blancs qui s'étaient constitués les gardiens de la ville, grâce aussi aux arbres élevés qui entourent les maisons, et à un bon grain de pluie qui est venu fort à propos, l'incendie a été arrêté et le feu éteint. Les Hovas ont attendu la nuit pour recommencer ; ils voulaient profiter du vent de terre. A cet effet, ils ont mis le feu à un grand village malgache qui faisait suite à la ville des blancs, pensant que, poussé par le vent, le feu gagnerait. Mais peine perdue, le village seul a été brûlé.

A côté des Hovas, qui naturellement nous sont fort hostiles, il y a à Madagascar d'autres populations qui au contraire sont fort sympathiques à la France.

A Nossi-Bé, les Sakalaves de la côte nord-ouest continuent à nous témoigner leur entière confiance et leur dévouement. Les Antankares, ennemis irréconciliables des Hovas, n'attendent que des armes pour refouler complètement ceux-ci et les chasser du territoire d'Ankara, placé sous notre protectorat.

Leur roi, Tsimiara, mort tout récemment à Nossi-Mitsiou, recevait une pension du gouvernement français.

Les Sakalaves de la reine Binab ne sont pas moins excités contre les Hovas.

L'an dernier, deux de leurschefs avaient trahi la cause de la France en se laissant gagner par les cadeaux et surtout les promesses de Ranavalo et du missionnaire Parrett ; or, ayant de nouveau essayé de nuire à nos intérèts, ils furent dénoncés au commandant de Nossi-Bé. Ordre fut donné aussitôt aux Sakalaves d'avoir à s'emparer de ces deux traîtres, de ces rebelles incorrigibles, pour les livrer à l'autorité de Nossi-Bé.

L'un d'eux, Bémanenguy, réussit à s'enfuir ; mais l'autre, Cofia-Bé, ne put échapper au châtiment que lui infligèrent les Sakalaves.

Pour prouver qu'ils ne permettraient jamais à un des leurs de pactiser avec les Hovas, ils ont porté son cadavre à Hell-Ville, pour le présenter au commandant de Nossi-Bé.

L'ordre d'expulsion a été signifié aux Français de Tananarive dès le 26 mai, c'est-à-dire avant même que l'amiral Pierre eût formulé son *ultimatum*.

Le 30 mai, nos compatriotes se mettaient en route ; le 7 juin, « après avoir passé par toutes sortes de tribulations et de difficultés, » ils n'étaient encore parvenus qu'à Ambavaguane. Les expulsés étaient obligés de marcher lentement, parce qu'un « corps d'armée » d'environ 1,000 hommes, com-

mandé par Ratefi, 13e honneur, marchait devant eux et retardait leurs mouvements.

M. Suberbie, représentant d'une maison de commerce marseillaise, supposait qu'on dirigerait la caravane sur Andévourante, petit port et ancien établissement français, situé à cent kilomètres au sud de Tamatave, d'où nos compatriotes comptaient regagner cette dernière ville, « si l'on trouvait assez de pirogues, et si les porteurs ne les abandonnaient pas à Marahamby, ainsi qu'ils en avaient fait la menace. »

Nos compatriotes arrivèrent heureusement à Tamatave, mais on peut juger des fatigues qu'ils ont eu à supporter, mettant trente-neuf jours à accomplir un trajet qui n'en demande guère plus de sept en temps ordinaire.

La possession de Tamatave depuis le bombardement n'a pas été tout à fait aussi paisible que son occupation, écrivait-on récemment à l'*Univers*.

Les Hovas, se repentant peut-être d'avoir cédé si facilement, ou plutôt ayant reçu du renfort et des ordres de la capitale, se sont hasardés à s'approcher des fortifications, afin de reprendre aux Français la place qu'ils leur avaient si facilement abandonnée ou, tout au moins, pour tuer quelques Français dont ils auraient envoyé triomphalement

les têtes à Tananarive, ainsi qu'on le tient de quelques transfuges.

Mais n'osant affronter les balles ennemies de jour, c'est toujours pendant la nuit qu'ils se sont présentés, espérant pouvoir opérer plus facilement leur retraite.

Outre le grand fort que nos soldats ont pris aux Hovas, ils en ont fait ou disposé deux autres sur la même ligne, de manière à protéger la ville, qui se trouve dans une presqu'île, dans toute sa largeur. Ce sont ces deux forts secondaires, qui semblaient offrir moins de résistance, que les Hovas sont venus attaquer successivement. Mais ils n'ont pas tardé à comprendre qu'ils sont imprenables aussi bien que le plus grand. Ils ont donc renoncé à nous attaquer de nouveau. Ils se tiennent sur les hauteurs voisines, presque à portée de nos canons, qui les atteignent même quelquefois. Là ils se fortifient par des terrassements qu'ils pensent devoir les protéger. Leur nombre n'est pas bien connu. On a dit qu'ils seraient *six mille*, si tous ceux qui ont été envoyés se trouvaient réunis. Mais les transfuges, peu nombreux du reste, et les blessés s'accordent à dire que le nombre des soldats hovas est considérablement diminué par les désertions, par les maladies et par les combats. On n'a pas de peine à le croire quand on connaît la façon de recrute-

ment employée par le gouvernement hova, et la manière dont les soldats sont traités et soignés dans leurs marches et dans leur camp. On ne leur donne pas même la nourriture. Chacun doit pourvoir à sa subsistance, du moins à la plus grande partie. De plus, les chefs qui conduisent les soldats au combat se gardent bien de les précéder, même de les accompagner. Ils confient ce soin aux sous-officiers. Pour eux, ils se tiennent en arrière, sous prétexte d'arrêter les fuyards, qui sont passibles des plus grandes peines, surtout s'ils ont perdu leur fusil. Cela n'empêche pas que beaucoup profitent de ces escarmouches pour passer, non à l'ennemi, mais dans les forêts, où ils vont se cacher. Alors ils sont censés morts ou blessés dans les lignes de l'ennemi.

Le campement des Hovas à une si petite distance, quoique peu effrayant, ne laisse pas que de nous être désagréable et quelque peu nuisible, comme il est facile de le comprendre. Les Malgaches indigènes qui se sont retirés à la campagne avant le bombardement de Tamatave, et les autres qui nous portaient les produits du pays se trouvent arrêtés par les Hovas, de sorte qu'aucun ne peut que très difficilement franchir leurs lignes. Aussi la place se trouve-t-elle dans une grande gêne; et si les navires ne nous apportaient des vivres d'ailleurs,

nous nous débattrions dans les souffrances de la faim.

A Tananarive on est fort exaspéré. Les Anglais y règnent toujours, ou plutôt Parrett, qui ne prétend pas renoncer à sa politique passée. Peut-être aura-t-on un peu égard aux conseils de lord Granville, qui engage les Hovas à s'arranger au plus tôt avec la France pour ne pas tout perdre. Mais ce ne sera alors qu'une paix boiteuse ; les Anglais continueront à gouverner Madagascar, et l'influence de la France sera nulle à Tananarive, où le gouvernement restera de plus en plus inféodé aux Anglais, à moins qu'il n'y ait des garanties de vraie liberté tellement solides, qu'elles tiennent en échec les intrigues de ces derniers.

D'après ce qui aurait transpiré, le gouvernement français se montrerait peu exigeant ; il ne demanderait que la reconnaissance de nos droits sur le nord-ouest, le droit de propriété et des indemnités pour réparer les injustices commises, après comme avant les hostilités, en y ajoutant un demi-million pour frais de guerre. On aurait pourtant le droit de demander plus que cela, après tant de démonstrations militaires. Ceux qui connaissent bien la situation sont intimement persuadés que, tant que la France n'aura pas pris le *protectorat de* Madagascar, on n'aura rien gagné ; les choses seront à

recommencer plus tard, si elle ne veut faire l'abandon de son influence et de ses droits dans cette grande île.

Nous avons dit que les missionnaires français avaient dû quitter Tananarive sur un décret d'expulsion du gouvernement hova. Les *Missions catholiques* publient, sur l'expulsion et le voyage des Européens jusqu'à Andakana, une très intéressante lettre que nous résumons, à titre de document.

Andakana (en route pour Tamatave),
4 juin 1883.

La belle mission de Madagascar, si riche en espérances, et donnant déjà de si beaux fruits, a été détruite d'un trait de plume par une lettre du ministre des affaires étrangères.

Voici, en quelques mots, l'histoire de cette catastrophe :

Le 24 mai, nous venions à peine de terminer à Ambohipou, le jour de la Fête-Dieu, notre procession, qu'une personne bien informée me prit à part pour me parler de lettres arrivées au palais. Il y était dit que l'amiral Pierre avait bombardé Vohémar et Amorontsangana, qu'il y avait beaucoup de Malgaches tués. La nuit suivante, une lettre de Mojanga rapportait cette parole de l'amiral Pierre :

« Si, dans une heure, la garnison malgache ne quitte pas le fort, je le brûle. » Là-dessus, délibération au palais nuit et jour.

Le lendemain, vendredi 25 mai, à six heures trois quarts du soir, M. Suberbie, négociant français, recevait du ministère des affaires étrangères une lettre avec cette adresse : « *Aux citoyens fran-*
« *çais fixés dans l'Imérina. Voici ce que nous*
« *vous disons : Considérant les hostilités commen-*
« *cées dans le nord par l'amiral Pierre, et les*
« *lettres de M. Baudais, consul; vu le désir que*
« *nous avons de respecter vos personnes, nous vous*
« *donnons jusqu'à mercredi* 30 *mai* 1883 *pour*
« *quitter le pays et repasser les mers. Ainsi dit,*
« *Andriamifidy, sous-chef des employés dans les*
« *affaires étrangères.* »

Un duplicata de cette lettre nous fut remis le lendemain. Dès ce moment, nous sommes considérés comme proscrits; les officiers ne peuvent plus nous aborder; des antily (hommes de police) gardent l'entrée de notre enclos à Andohalo. Etienne Randriamary, qui avait assisté à la messe de 5 heures, est arrêté par la police à titre d'officier violant la consigne et conduit en prison ; mais, par ordre de son chef, il est rendu à la liberté avant d'y arriver.

Au moment où nous reçûmes le duplicata, vers

dix heures, nos lettres étaient prêtes, une au premier ministre pour demander une audience, une autre pour répondre au ministère des affaires étrangères que la plupart des pères étaient à la campagne fort loin, mais que nous allions les avertir... Je voulus donner ces lettres à celui-là même qui nous portait le décret d'expulsion, mais il refusa de les recevoir : il avait la consigne. A qui les remettre? Seul l'agent des affaires étrangères est autorisé à communiquer avec nous. Je lui envoie nos lettres très pressées, mais il n'est pas chez lui et nul de sa maison ne veut les prendre. Où était-il donc? Au camp des soldats avec le premier ministre, qui allait enflammer l'ardeur des guerriers par le récit des soi-disant atrocités commises à la côte nord-ouest. Enfin, à cinq heures du soir, arrive Andriamifidy qui reçoit nos lettres : refus d'audience et nouvelles insolences, voilà tout l'effet produit.

Le lundi 28, le R. P. de Lavaissière, le P. Cormellan, le P. Delboscq et le P. Thomas, se rendirent en personne chez l'agent des affaires étrangères, qu'ils aperçurent fort bien dans la maison; mais il refusa de les admettre. Une lettre qu'ils présentèrent aux employés ne fut pas reçue non plus. En vain dirent-ils : « Voici le P. Cormellan, sujet britannique ; le P. Thomas, sujet belge : dites-

le à votre chef. » Il leur fut répondu : « Nous le ferons, mais nous ne pouvons prendre cette lettre. »

Depuis, nous apprîmes que le mot était donné. Du plus petit domestique à Rasanzy, le secrétaire intime du premier ministre, il était entendu qu'aucune lettre des pères ne serait reçue.

Le mardi 29, les sœurs quittaient la ville de Tananarive à pied; parties vers sept heures, elles sont arrivées vers dix heures à Ambohimangakély, à trois quarts d'heure d'Ambohimalaza. Quelques paquets avaient pu être expédiés à la dérobée, car les porteurs avaient peur de se compromettre en nous approchant.

Le mardi, à cinq heures, je recevais de l'agent des affaires étrangères une lettre ainsi conçue : « Vous pouvez salarier tous les porteurs que vous désirerez. Veuillez me dire à quelle heure vous devez partir demain : je vous enverrai des hommes pour vous protéger. »

Je répondis : « Aucun porteur n'ose se présenter... Quand nos paquets seront partis, nous nous rendrons à pied, s'il le faut, à Ambohimangakély. Je vous préviens que plusieurs des pères des campagnes sont venus de loin à pied, qu'ils n'ont pas pu trouver un homme pour leur porter un paquet, et que leur maison a été pillée. »

Le mercredi 30 *mai*, vers neuf heures, on nous

amène des porteurs pour débattre le prix ; nous promettons quatre piastres (20 fr.) à chacun jusqu'à Maromby : ils refusent. Enfin à dix heures nous écrivons pour dire que, n'ayant pas de quoi déjeuner ici, nous allons tous partir à pied pour Ambohimangakély.

L'itinéraire terminé, nous sortons tous de l'église. La place d'Andohalo est remplie de monde, comme aux jours des plus grands *kabary*. Un petit sentier s'ouvre sur notre passage, nous défilons un à un au milieu de cette foule silencieuse et sympathique. Des soldats et des antily sont censés nous protéger, ils nous accompagnent. J'en ai trois à mes côtés : avaient-ils des ordres à cet égard?... Ils n'étaient en tout qu'une vingtaine.

En ville, l'attitude de la population fut parfaite. Mais entre Andrainarive et Andraisora, campaient les soldats de quatre districts. Quelques jours auparavant j'avais visité tous ces camps : on m'avait fort bien reçu. L'offre de remèdes gratuits pour les malades et la promesse de visiter sous les tentes les plus infirmes avaient été accueillies avec enthousiasme.

Sous l'inspiration de quelques chefs plus sectaires que guerriers, les soldats s'étaient attroupés sur les chemins. Nos pères durent passer au

milieu de cette foule compacte et qui allait se resserrant de plus en plus. Je ne veux pas rapporter les paroles insolentes prononcées par cette soldatesque effrontée : je dirai seulement que quelques pères ont reçu des coups de poing, qu'à plusieurs on a fortement tiré la barbe, et qu'à un moment le passage a été complètement fermé. Si nos pères avaient répondu à ces provocations, il est probable que la foule se serait portée aux derniers excès. Mais à toutes ces insultes les nôtres n'ont opposé que la mansuétude.

Pour moi, qui passais un peu plus au nord avec quelques-uns des nôtres, j'ai traversé le camp des Vouizonzo, qui me connaissaient fort bien. J'entendais les soldats dire : « Voilà le père qui nous visitait. Quel malheur que son départ ! » A peine deux ou trois voix discordantes ont troublé ce concert de regrets et d'éloges.

Vers une heure, nous étions arrivés à Ambohimangakély : les sœurs s'étaient rendues à Ambohimalaza : nous les y suivons. Le soir, toute la mission catholique était installée dans l'emplacement du Père à Ambohimalaza. Le reste des Français expulsés s'étaient logés dans le village.

Le jeudi matin se passe à faire la revue des paquets... Nous constatons que plusieurs ont dis-

paru complètement. Dans les caisses perdues, il y avait 1,275 piastres; en outre, la valeur des objets se monte à 731 piastres; ce qui fait un total de 2,006 piastres (10,030 fr.). J'écris à ce sujet au ministre des affaires étrangères. Je lui envoie l'inventaire des objets perdus. La réponse fut une fin de non-recevoir, et devant le parti pris de se débarrasser de nous, nous crûmes inutile et même nuisible de revenir à la charge.

Le 2 juin, à deux heures, nous partons pour Maharidaza et de là pour Manjakandriana.

Notre voyage s'accomplit dans les conditions ordinaires.

La lettre suivante, écrite par un missionnaire à l'un de ses frères, complète le récit émouvant des événements de Madagascar. Elle sera lue avec un vif intérêt :

Mon cher frère, en voyant que c'est de Tamatave que je t'écris, tu as compris tout de suite que de graves événements avaient dû s'accomplir à Madagascar; peut-être même que déjà le télégraphe en a divulgué quelque chose. Quoi qu'il en soit, je me hâte de t'écrire en quelques mots pour te mettre au courant de

ce qui s'est passé et pour te rassurer sur mon compte.

. . . .
. . . .
. . . .

Je ne te raconterai pas comment la chose s'est passée à Tananarive, les journaux en parleront sans doute; mais il est juste que je te fasse connaître comment nous avons été traités dans la province des Betsiléos et de quelle manière nous avons été expulsés de Fianarantsoa, capitale de cette province.

Le 5 juin, de grand matin, une première rumeur se répand en ville et arrive jusqu'à nous : « Vous allez être chassés, pères, frères et sœurs, tous sans exception; on vous forcera à partir à pied, et vous ne pourrez emporter que ce que vous serez capables de porter vous-mêmes : telle est la parole de la reine, et déjà cela s'est exécuté pour tous les Français qui habitaient Tananarive ou les environs. » La bonne chrétienne qui vint nous dire cela fondait en larmes : c'était un courrier des Anglais qui avait apporté cette nouvelle, qu'on se hâta de divulguer chez tous les adhérents de la secte.

Le 7 juin, dès six heures du matin, nos portes

sont gardées par des soldats qui ne laissent ni entrer ni sortir personne. A huit heures, le tambour bat le rappel des soldats, qui bientôt envahissent notre emplacement, conduits par le second commandant de la place. Nos élèves pensionnaires sont chassés et ceux qui ne se hâtent pas assez de sortir sont brutalisés, insultés ou frappés. Tout le personnel de la mission, en résidence à Fianarantsoa, s'était réuni dans ma chambre, qui s'ouvre sur la cour d'entrée. Les soldats font un grand demi-cercle tout alentour; alors un des chefs s'avance et nous ordonne de sortir pour écouter ce que l'on a à nous dire. Nous nous avançons et attendons en silence, car les bonnes sœurs, que les soldats avaient été chercher, n'étaient pas encore arrivées. J'eus le temps de bien toiser tous ces braves armés de fusils, de sabres rouillés, de lances ou de coutelas. J'en vis qui n'avaient rien à voir dans cette affaire, si ce n'est de satisfaire leur haine pour le catholicisme et le nom français; c'étaient les illustres de la secte. Enfin les bonnes sœurs étant arrivées et ayant pris place à côté de nous, on exhiba les lettres arrivées la veille de Tananarive.

En voici le résumé : « Les Français ont bombardé Mojanga et ils menacent de traiter de même Tamatave. La reine, craignant de ne pouvoir vous protéger contre la colère de son peuple, vous ordonne

de quitter immédiatement la terre de Madagascar. Elle vous accorde jusqu'à lundi, c'est-à-dire cinq jours, pour faire vos préparatifs de départ, et elle vous permet de vendre ou d'emporter vos effets. Jusqu'au jour de votre départ, des soldats feront faction soit à vos portes, soit dans votre emplacement, pour vous protéger contre les voleurs ou contre les méchants qui voudraient vous faire du mal. »

Tu le vois, on nous mettait *poliment*, je dirai même *charitablement* à la porte; c'était, disait la lettre, pour prévenir tout malheur! Voilà l'hypocrisie hova bien prise en flagrant délit. Ils vous donnent une marque apparente d'affection, alors qu'ils assouvissent le désir le plus ardent de leur cœur, celui de se débarrasser enfin du catholicisme et des Français qui le représentent, comme on le sait, dans tous les pays d'outre-mer.

Je répondis que les motifs qui avaient amené cette guerre nous étaient tout à fait étrangers, que, ministres de la parole de paix, nous ne nous étions jamais mêlés des questions temporelles qui pouvaient troubler les différents États, et que nous espérions bien que Sa Majesté la reine de Madagascar voudrait bien nous permettre encore d'instruire son peuple comme par le passé et de lui apprendre à servir Dieu.

On me répliqua que l'ordre de partir était formel, et qu'il n'y avait pas à revenir là-dessus. Je repris : « Mais puisque vous savez que nous, missionnaires, nous sommes vos amis, que nous ne vous avons fait que du bien depuis plus de douze ans que nous sommes au milieu de vous, pourquoi venez-vous avec tout cet appareil d'armes, comme si vous aviez affaire à des ennemis? Dites le mal que nous avons fait. » Le second commandant parut embarrassé; il répondit en balbutiant que cet appareil de guerre était d'usage quand un officier de Sa Majesté allait accomplir une mission. Notre dernière parole fut qu'ayant donné jusqu'alors l'exemple de l'obéissance et de la soumission, nous continuerions encore à le donner en nous soumettant à l'ordre de la reine, quelque douloureux qu'il fût pour nos cœurs. « Faites promptement vos paquets, reprit « l'officier, et sachez que c'est lundi que vous « devez partir; à vous de chercher les moyens « de transport. » Ainsi se termina cette triste séance.

Toute la bande partit, musique en tête; il resta toutefois une soixantaine de soldats pour nous garder, et cette humiliation ne fut pas épargnée même aux pauvres sœurs. On nous avait dit que c'était pour nous défendre : mensonge hypocrite que cela : la vérité, c'est qu'on voulait nous em-

pêcher d'avoir désormais aucune communication avec nos chrétiens.

Le coup était porté! Ce n'était donc plus comme autrefois, comme hier encore, une simple appréhension qui alarmait nos cœurs de missionnaires, nos cœurs de pères, pour cette famille de chrétiens engendrée par les rudes travaux de l'apostolat depuis douze ans. Oui! c'était vrai! nous étions chassés! Tout bien pesé, bien examiné, il fut décidé que nous nous soumettrions, car la résistance était inutile et sans fruit pour notre œuvre. Cette résolution fut confirmée par les conseils de quelques chrétiens qui purent nous aborder et qui nous dirent : « De grâce, ne résistez pas; car si vous résistez, nous savons de source certaine qu'on vous tuera sans miséricorde et qu'on nous traitera nous-mêmes comme des révoltés. »

Dès ce moment, nous commençâmes à préparer des malles et à faire le choix des objets les plus précieux et de ce qui nous était le plus nécessaire. Cela fait, nous fîmes chercher des porteurs, car, comme tu le sais, mon cher frère, dans ce pays le voyageur n'a pas d'autre véhicule pour sa personne et pour ses bagages que le dos des porteurs et le filanjana, sorte de palanquin. Il sembla d'abord que de ce côté il n'y aurait aucune difficulté; les plus belles promesses nous avaient été faites à cet

égard; mais tu verras un peu plus loin ce que s'étaient réellement proposé nos officiers hovas.

Le dimanche, dès 4 heures du matin, les soldats étaient postés à cinquante pas de notre emplacement. Quand arrivèrent nos chrétiens pour assister à la messe de communion, il leur fut signifié de rester à l'écart sur la place. J'avais dit la messe à 5 heures et demie; à 6 heures, ne voyant entrer personne, je me hâte d'aller voir ce qui se passe, et j'aperçois plus de 150 de nos chrétiens, hommes, femmes, enfants, groupés sur la place voisine et regardant tristement l'église. J'interroge un soldat qui ne me répond rien. Alors, bravant la consigne, je sors et me dirige vers nos gens. « Pourquoi restez-vous là? leur dis-je. — Les soldats nous ont arrêtés, me répondirent-ils; nous avons prié Pierre Ratsimbo et André Raonitonia d'aller solliciter du gouverneur la permission d'entrer à l'église, mais ils ne sont pas encore revenus. — C'est bien, mes enfants, attendez; j'espère que cette permission ne vous sera pas refusée, car la reine a mille fois proclamé la liberté entière pour la pratique de la religion, et, hier encore, le second commandant m'a affirmé que vous pourriez venir prier à l'église en toute liberté. » Après plus de vingt minutes d'attente, nous voyons revenir nos deux envoyés, Pierre et André. Voici les paroles du gou-

verneur, nous disent-ils : « Vous, catholiques, vous ne pourrez entrer aujourd'hui dans votre église ; toutefois, il vous est permis d'aller prier où vous voudrez. » — Dans tout ce qui s'était passé depuis trois jours, on n'avait pas trop laissé percer la haine contre le catholicisme, mais il était impossible à nos ennemis de la contenir plus longtemps : elle se manifesta au grand jour. Eh bien, me dis-je en moi-même, il faut leur prouver que la vraie foi donne du cœur même aux plus faibles. Un profond silence avait suivi la proclamation portée par nos deux jeunes gens députés vers le gouverneur ; je l'interrompis, en disant : « Puisqu'on vous refuse l'entrée de l'église, réunissez-vous, quand la cloche sonnera, sur l'esplanade devant l'église, où nous prierons ensemble une dernière fois ; en attendant, retirez-vous tranquillement chez vous. » La cloche sonna à l'heure ordinaire, et bientôt tous nos chrétiens se trouvèrent réunis, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Ils se mirent à genoux et firent leur prière commune avec le même recueillement qu'ils apportaient à l'église, puis commencèrent les chants d'usage. Ce spectacle m'émut jusqu'aux larmes, et les protestants qui en étaient témoins semblèrent sourds au son de la cloche de leurs temples qui les appelait au prêche ; ils se réunirent sur la place et sur les hau-

où ils sont garrottés. Avant de se retirer, les deux officiers dont je viens de parler s'étaient dirigés vers moi et vers les autres pères qui étaient accourus, et, après nous avoir adressé des paroles menaçantes, ils terminèrent en disant : « C'est demain qu'on vous chasse; *eh bien! on vous forcera de partir à pied et on ne vous laissera rien emporter, parce que vous mettez le désordre dans le pays.* » Nous ne répondîmes rien. La journée du dimanche s'acheva bien tristement pour nous.

La nuit qui suivit fut une nuit de veille et de travail pour achever nos préparatifs de départ. A six heures, personne n'avait encore paru pour exécuter la sentence; les porteurs eux-mêmes, qui nous avaient promis de se charger de nos bagages, ne se montrent pas. Alors, nous commençons à comprendre que la menace de la veille s'exécutera, c'est-à-dire que nous serons forcés de partir tous à pied, quel que soit notre âge, quelles que soient nos infirmités; que les sœurs elles-mêmes devront subir cette brutale détermination de nos ennemis, et qu'enfin il nous faut renoncer à nos bagages, qui sont une proie vivement enviée.

Cependant, dès que le jour s'est fait, nous voyons arriver de tout côté le peuple des campagnes, qui a été convoqué pour être témoin de notre expulsion. On voulait tuer ainsi pour jamais la

Tout ce monde prend la fuite, nos chrétiens se lèvent épouvantés et commencent à fuir aussi. On avait reconnu dans cet homme furieux un aide de camp du gouverneur. Je m'avance vers lui et lui dis : « Pourquoi agissez-vous ainsi? Est-ce que vous voulez nous empêcher de prier? — Le gouverneur a défendu de se réunir ici, réplique-t-il. — Non, répondis-je, le gouverneur a seulement défendu d'entrer dans l'église, et personne n'y est entré. Allez demander, de ma part, au gouverneur qu'il nous donne la permission de continuer notre prière, car c'est dimanche aujourd'hui, et la reine veut que son peuple prie. »

Nos chrétiens paraissent rassurés, lorsque tout à coup un nouveau tumulte se fait entendre sur la place voisine. Ce sont deux des principaux officiers de la province qui amènent des soldats et semblent vouloir cerner les avenues du lieu où nous sommes réunis. A cette vue, une terreur irrésistible et bien motivée s'empare de notre monde, qui se met à fuir de tous côtés; quelques jeunes gens, braves comme les chrétiens de la primitive Église, restent debout, attendant courageusement le sort qu'on leur prépare. On en saisit deux; ce sont ceux qui avaient eu le courage d'aller ce matin-là demander au gouverneur la permission de pratiquer leur religion. On les conduit au Rova,

où ils sont garrottés. Avant de se retirer, les deux officiers dont je viens de parler s'étaient dirigés vers moi et vers les autres pères qui étaient accourus, et, après nous avoir adressé des paroles menaçantes, ils terminèrent en disant : « C'est demain qu'on vous chasse; *eh bien! on vous forcera de partir à pied et on ne vous laissera rien emporter, parce que vous mettez le désordre dans le pays.* » Nous ne répondîmes rien. La journée du dimanche s'acheva bien tristement pour nous.

La nuit qui suivit fut une nuit de veille et de travail pour achever nos préparatifs de départ. A six heures, personne n'avait encore paru pour exécuter la sentence; les porteurs eux-mêmes, qui nous avaient promis de se charger de nos bagages, ne se montrent pas. Alors, nous commençons à comprendre que la menace de la veille s'exécutera, c'est-à-dire que nous serons forcés de partir tous à pied, quel que soit notre âge, quelles que soient nos infirmités; que les sœurs elles-mêmes devront subir cette brutale détermination de nos ennemis, et qu'enfin il nous faut renoncer à nos bagages, qui sont une proie vivement enviée.

Cependant, dès que le jour s'est fait, nous voyons arriver de tout côté le peuple des campagnes, qui a été convoqué pour être témoin de notre expulsion. On voulait tuer ainsi pour jamais la

religion catholique, et faire tomber le prestige dont avait joui jusqu'alors le nom français. C'était une dernière satisfaction, un dernier triomphe dont voulait jouir le protestantisme anglais. A neuf heures, le tambour bat; bientôt défile devant la terrasse de notre emplacement l'armée Betsiléo, qui a été convoquée ; conduite par les chefs hovas, elle va se masser sur une esplanade qui se trouve à cent mètres environ de chez nous. Ces 3,000 hommes ne sont pas nos ennemis, tant s'en faut ; un quart environ est du nombre de nos adhérents ; les autres nous aiment, et s'ils étaient libres de manifester leurs sympathies, ils diraient volontiers : « Ce ne sont pas les Français qu'il faut renvoyer, mais ce sont les Anglais qu'il faudrait chasser, car ils ne cessent d'être pour nous une cause d'ennuis. » Bientôt apparaît la troupe des soldats hovas, qui marche le fusil sur l'épaule à la suite de deux officiers, dont l'un s'est affublé pour la circonstance d'une longue casaque rouge; c'est le mortel ennemi du catholicisme, et, depuis trois ans qu'il habite Fianarantsoa, il n'a cessé de donner en tout et partout des preuves de sa haine. C'est aussi le prêcheur le plus en renom de toute la contrée; il sait même faire couler des larmes de ses yeux de tigre. Le rôle d'exécuteur des hautes œuvres lui revenait donc de droit.

Je ne puis entrer dans tous les détails de ce qui se passa alors, ce serait trop long; je te dirai le principal. D'abord, on nous demande les clefs de la maison et de l'église; nous les remettons. Ensuite, on veut savoir les noms de nos porteurs et des autres gens qui nous accompagnent : nous répondons que les portes ayant été fermées à tous ceux qui voulaient nous parler, personne n'a pu arriver jusqu'à nous, et que nous n'avons pas un seul porteur, soit pour nos personnes, soit pour nos bagages. Alors l'officier à la casaque rouge, qui s'était tenu à l'écart jusqu'à ce moment, se précipite vers nous le sabre levé comme pour nous frapper : « Partez immédiatement, s'écrie-t-il, il ne vous est pas accordé une minute de plus, et c'est votre faute si vous n'avez point de porteurs, car on vous a donné cinq jours pour en chercher. Partez!... » Tout cela avait été prévu par nous; les pauvres sœurs elles-mêmes avaient leur sac sous le bras; nos pères et frères avaient aussi chacun un petit havresac de voyage, dans lequel nous avions mis le peu d'argent que nous possédions; donc, à la dernière injonction qui nous fut faite de partir, nous partîmes calmes et sans mot dire, et nous nous avançâmes entre les deux haies de soldats qui occupaient la route. Ce moment fut solennel; un silence plus profond encore

se fit dans la foule immense qui nous environnait. Nous marchions lentement et nous apercevions çà et là quelques chrétiens, quelques bons enfants de nos écoles, qui nous considéraient en pleurant. Plusieurs eurent le courage de s'avancer assez près pour nous dire : « Adieu, mon père; adieu, ma mère; adieu, ma sœur. » Pour moi, je ne pouvais répondre que par un signe de la main, car je sentais ma voix étouffée par ma douleur.

Des soldats furent aussitôt désignés pour marcher avec nous; une dizaine nous précédaient, une dizaine nous suivaient; consigne leur avait été donnée d'empêcher nos chrétiens de nous approcher, et surtout de nous suivre. Un brave jeune homme de caste noble, ayant voulu prendre le sac d'un de nos pères et le porter, fut immédiatement arrêté et roué de coups.

Après un quart d'heure de chemin environ, il s'était fait un peu de calme dans nos âmes; nous commençâmes à causer un peu. Nous étions vingt : douze pères, quatre frères coadjuteurs et quatre sœurs de Saint-Joseph. Tous nous étions pleins de courage et de confiance en Dieu, persuadés qu'il ferait un miracle plutôt que de nous abandonner. Nous entrevoyions plus de cinquante lieues à faire pour arriver à Mananzary, où nous espérions trouver un navire pour nous embar-

route (1); déçus dans leur espoir, ils nous condamnaient à mourir de faim; mais Dieu y pourvut encore. Quelques jeunes gens dévoués, qui étaient venus nous joindre sur la route, nous procurèrent, non sans grand péril pour eux, les vivres dont nous avions besoin; ils en firent de même à Mananzary les jours suivants, jusqu'au moment de notre embarquement, qui eut lieu sur l'*Orénoque* cinq jours après, la mer étant trop mauvaise pour que nous puissions nous rendre à bord plus tôt.

Si à terre nous avions eu un temps favorable, je ne puis pas en dire de même de celui que nous avons eu en mer. Nous pouvions arriver en trois jours à Tamatave : eh bien! ce n'est que le treizième jour que nous sommes entrés dans la rade de cette ville.

(1) Une bien triste nouvelle est, depuis lors, arrivée de Madagascar : deux missionnaires ont succombé, victimes des mesures prises par les Hovas : le R. P. de Balz et le frère Brutail sont morts à peu près de faim.

IV

LES MISSIONNAIRES A TANANARIVE — UNE OPÉRATION CHIRURGICALE — INAUGURATION DE LA PREMIÈRE ÉGLISE CATHOLIQUE — LUTTES DES RR. PP. CONTRE LES ANGLICANS.

Les missionnaires établis à la Réunion, ayant compris le bien qu'ils pouvaient faire dans un pays aussi vaste et aussi peuplé que Madagascar, auraient depuis longtemps voulu s'y établir et y prêcher le christianisme.

Leurs essais furent longtemps infructueux, ils ne pouvaient aborder que sur les côtes, et il leur était défendu de pénétrer dans l'intérieur de l'île et d'y annoncer leur doctrine. Lorsque M. Lambert obtint de la reine la permission de se rendre à Tananarive, les missionnaires le prièrent de permettre qu'un d'entre eux l'accompagnât en qualité de secrétaire, et sous ce titre un Jésuite put entrer dans la capitale.

Aidé par M. Laborde, il se fit l'ami du prince

Rakoto, qui ne pouvait plus le quitter, le consultait et l'interrogeait jour et nuit sur la France, et lui soumettait ses projets de civilisation.

C'était certainement quelque chose d'être arrivé au centre de l'empire hova, mais l'essentiel était de s'y maintenir, et de sérieux obstacles semblaient s'opposer à la réalisation de ce projet.

Fidèle à son système de politique défiante, la reine ne faisait de concessions que dans des limites fort restreintes. Pour tout Européen, les heures de résidence dans l'intérieur étaient comptées; le temps accordé une fois expiré, il fallait reprendre le chemin du littoral.

MM. Laborde et Lambert, secondés par Rakoto, obtinrent une prolongation de séjour pour le missionnaire, qui, grâce à son titre de savant, put rester au delà du terme fixé d'abord, et eut bientôt la consolation de voir arriver deux de ses collègues.

Une occasion plus favorable encore se présenta.

Rainimanouja, frère du premier ministre, était affecté depuis plusieurs années d'un chancre qui lui rongeait le visage. Cette maladie l'empêchant de paraître à la cour, il se voyait sur le point d'être obligé d'abandonner ses importantes fonctions. Depuis très longtemps on cherchait un opé-

rateur qui consentît à venir à Tananarive, mais personne n'osait ni ne voulait tenter cette cure délicate : l'humeur peu débonnaire de Ranavalo motivait assez cette répugnance.

Le R. P. Jouen, saisissant la portée d'un service rendu dans ces conjonctures, se mit à la recherche d'un médecin habile et ne tarda pas à en trouver un. Le docteur Milhet-Fontarabie, aujourd'hui sénateur de la Réunion, était adroit, prudent, formé à une grande école, et ne se montrait nullement effrayé par une excursion aventureuse. A toutes ces qualités, il en ajoutait une autre plus précieuse, un dévouement réel à la cause de la France.

Tout fut bientôt disposé. Deux missionnaires devaient lui être adjoints, l'un comme médecin consultant, l'autre comme aide-chirurgien.

Le jour du départ fut fixé au 17 septembre 1856.

La nouvelle de la prochaine arrivée des docteurs fut transmise immédiatement à la reine, qui expédia sans retard des ordres au gouverneur de Tamatave pour qu'il eût à laisser les Européens se mettre en route et à les traiter avec tous les égards dus à la science.

En même temps, deux généraux hovas furent envoyés au-devant d'eux pour les escorter; ils

avaient mission de veiller à ce que rien ne manquât le long du chemin à ceux qu'on attendait à la cour. Tout devait leur être procuré : des palanquins, des porteurs, des vivres.

Le trajet du port à Emirne dura onze jours, et fut une vraie marche triomphale. Les chefs de village venaient complimenter ces hommes honorés de la confiance royale. La reine était censée défrayer ces étrangers, mais en réalité les populations étaient chargées de ce soin.

A l'arrivée des médecins à Tamatave, plus de cent mille indigènes se pressaient de chaque côté du cortège. Les officiers avaient revêtu leurs plus riches costumes. Les bals, les concerts, les banquets se succédèrent sans interruption; tout le monde avait ordre de se réjouir.

L'opération chirurgicale réussit à merveille et au delà de toutes les espérances. M. Milhet mit le comble à sa réputation par plusieurs guérisons importantes; le reflet de sa gloire rejaillit, en partie, sur ses compagnons.

Les princes, les ministres, les principaux chefs les avaient pris en grande affection, et Rainijoary lui-même, bien que peu enthousiaste et peu favorable aux Européens, ne se faisait pas faute de témoigner sa reconnaissance.

Lorsqu'il fut question de déterminer les hono-

raires du docteur français, il y eut bien quelques difficultés de détails; néanmoins tout se régla à l'amiable, et la reine poussa la générosité jusqu'à faire aux aides de l'opérateur quelques cadeaux à titre de gratification.

Mais ce n'était pas le compte des missionnaires, qui ne cherchaient ni piastres, ni présents; ce qu'il leur fallait, c'était la faculté, au moins pour l'un d'eux, de rester au milieu des chrétiens de la province, afin de veiller au salut des âmes; et voici comment ils s'y prirent.

L'opération avait été faite habilement, mais après le départ des médecins un accident pouvait survenir, la plaie, à peine cicatrisée, pouvait se rouvrir; et si un pareil malheur arrivait, qui donc y remédierait?

Cette observation fut présentée au premier ministre par un de ses amis. Rainijoary en fut vivement frappé. Il aimait tendrement son frère et tenait à le voir guéri sans retour.

Il alla trouver la reine, à laquelle il expliqua la situation, en lui faisant part de ses craintes. Ranavalo le comprit et déclara qu'il fallait absolument garder un des médecins. L'aide-chirurgien était prêt à se dévouer.

A l'expression d'un désir on joignit bientôt un ordre, et M. Milhet partit en disant à Sa Majesté

qu'il avait reçu un trop bon accueil pour pouvoir rien refuser, et qu'il consentait à laisser un de ses aides jusqu'à ce qu'il revînt lui-même voir ses malades et saluer de nouveau la reine de Madagascar. La ruse avait réussi.

Le prêtre que la Compagnie de Jésus avait envoyé trouva un grand appui dans le prince Rakoto.

« Prince, lui dit-il un jour, vous avez dans cette ville une foule de malades, pauvres et délaissés, hors d'état de se soigner eux-mêmes. Pourquoi ne feriez-vous pas comme en Europe, en élevant un hôpital ? Parlez-en à votre mère, et obtenez une case pour les malades, moi je me charge de trouver un médecin et des sœurs. »

Rakoto, vivement touché, entretint la reine de ce projet, et bientôt l'autorisation désirée fut accordée.

Mais la découverte du complot de 1857 devait tout mettre à néant, et si le prince Rakoto n'avait fait prévenir secrètement les missionnaires de Baly et le commandant de la station navale, nul doute qu'ils n'eussent été assassinés.

La persécution allait recommencer, plus sérieuse encore qu'alors, car elle était inspirée par les méthodistes anglicans, surtout par M. Ellis, dont le crédit augmentait d'autant que celui de M. Lambert baissait.

Ce fut à cette époque un véritable « régime de la Terreur. » Nous en avons parlé précédemment, nous n'insisterons pas davantage.

Mais la présence des missionnaires catholiques à Tananarive était pour M. Ellis une préoccupation grave ; la cause de la France et celle du catholicisme étaient intimement unies, il le savait bien, dans la pensée des hommes qui se dévouaient à l'avenir du peuple malgache.

Quoi qu'il en soit, les missionnaires furent proscrits et chassés de Madagascar. Ils devaient en rester éloignés jusqu'à l'avènement de Radama II.

Cependant les missionnaires ne restaient pas inactifs. Ils avaient compris, eux, ce qu'il fallait faire : une pépinière de chrétiens élevés par eux et capables d'instruire leurs compatriotes, de prêcher d'exemple, et d'accélérer la marche si lente de la civilisation sur la terre africaine.

Dans ce but fut créé l'établissement si utile des jeunes Malgaches de la Ressource à la Réunion, où les enfants apprenaient à lire et à écrire en français et en malgache ; on leur enseignait la musique et d'autres arts, et les plus intelligents étaient appelés au sacerdoce par une permission spéciale de Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis, qui se prêta de tout son cœur à

cette œuvre dont il avait compris l'importance.

Mais laissons parler le R. P. Jouen, supérieur des Missions.

« Tant que la Grande Terre nous a été fermée, nos écoles malgaches de la Réunion ne se sont guère recrutées que d'enfants recueillis dans les petites îles; et cependant ce n'était pas la source principale où nous aurions voulu puiser. Il y en avait une autre que nous convoitions bien davantage: c'était Tananarive même, le centre de la grande île africaine, et tout le monde comprend qu'ayant en vue la régénération de Madagascar, nous devions aller prendre au centre même de Madagascar le levain destiné à faire fermenter toute la masse. Toutes ces jeunes générations de la capitale, y retournant plus tard avec notre langue, nos mœurs et nos connaissances, étaient appelées à y exercer une influence dont l'île entière ne pouvait manquer de se ressentir. Une fois le phare allumé sur la montagne, ses feux devaient nécessairement rayonner au loin.

« Malheureusement Tananarive est livré à un tel débordement de mœurs, que l'enfance est fort exposée aux atteintes du vice, et il faudra une grâce plus qu'extraordinaire, du moins dans les commencements, pour la régénérer sur place. C'est ce qui nous porte à consolider plus que

jamais nos écoles malgaches de la Ressource, d'autant plus qu'ici tout repose encore sur du sable, et qu'on ne saurait répondre des événements à venir. Il fallait donc jeter un appât pour les attirer.

« Les Hovas sont passionnés pour la musique. Partout on ne voit et on n'entend que des troupes de musiciens : musique du roi, musique de la reine, musique des princes de la famille royale, musique des principaux chefs. Pas une fête, pas une promenade de la cour sans musique. Mais quels sons !... c'est à qui soufflera le plus fort, à qui fera le plus de bruit !... point d'ensemble, point de mesure; tout est couvert par la grosse caisse qui cache les effets discordants.

« Notre musique de la Ressource fit donc un effet prodigieux : quatre-vingt-six jeunes gens demandèrent à partir pour la Réunion avec nos musiciens, et le roi Radama accorda généreusement son autorisation. Ce sera un noyau pour notre pépinière de chrétiens.

« Radama, aussitôt son avènement à la couronne, concéda aux missionnaires un bel emplacement pour y élever une ferme modèle et y construire divers ateliers, et il nous donna également plusieurs terrains au centre de la ville.

« Le pavillon français a été solennellement ar-

boré pour la première fois à Madagascar le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, jour anniversaire de la mort de Ranavalona-Manjaka, notre constante ennemie. Radama II voulut sanctionner de sa présence cette cérémonie, et le pavillon français fut hissé au bruit de salves d'artillerie et aux cris mille fois répétés de : Vive la France !... vive Madagascar ! vive l'Empereur ! vive Radama II !... Dans cette même matinée eut lieu l'inauguration de notre église catholique, consacrée par la présence du roi et de la reine, qui y assistèrent au saint sacrifice de la messe, en présence d'une grande foule de peuple.

« Le roi est arrivé à pied, selon son habitude, entre deux haies de soldats, et accompagné de la députation française. La reine suivait sur un magnifique palanquin, ombragée du grand parasol rouge et escortée de ses dames d'honneur et des principaux officiers du palais. Après le cortège royal venait une foule nombreuse d'hommes, de femmes, d'enfants, impatients de voir et d'entendre. Malheureusement notre église était trop étroite pour contenir la multitude, et la plus grande partie dut stationner à la porte.

« Nous n'avions rien négligé pour orner le mieux possible notre modeste chapelle; mais qu'elle était simple et nue!... Point d'autel ni en

marbre, ni même en bois. Une table sur deux tréteaux, c'est tout pour le moment : point de tabernacle, point de fleurs naturelles ou artificielles ; pas un tableau, pas une statue : un simple crucifix en bois décorait le fond du sanctuaire; quatre murailles à peine dissimulées par quelques nattes grossières ornées de festons sur lesquels brillaient les écussons de Napoléon III et de Radama II. Mais le chef-d'œuvre de l'église était le trône du roi et de la reine; un de nos pères y avait mis tout son talent et n'avait pas trop mal réussi. Leurs Majestés montèrent sur leur trône au son de la musique de la Ressource.

« Bientôt le prêtre monta à l'autel et commença la messe, durant laquelle un chœur de plus de deux cents jeunes élèves, garçons et filles, n'a cessé de chanter en parties et avec accompagnement d'harmonium plusieurs morceaux en latin et en malgache, avec tant d'harmonie que les blancs eux-mêmes en étaient ravis. Quelques-uns des Européens ont été émus jusqu'aux larmes, et Leurs Majestés ont été fort impressionnées. »

Tels furent les commencements de l'apostolat avoué des missionnaires dans l'île. Il n'était guère possible de débuter plus humblement; c'était littéralement le grain de sénevé. Aussi faisaient-ils

plutôt pitié qu'envie, et les élèves des hérétiques les appelaient par dérision « les priants d'une seule case, » par contraste avec les lecteurs de la Bible, qui comptaient déjà de nombreux centres de réunion.

Peu à peu cependant les craintes se sont évanouies; à mesure qu'on a vu à l'œuvre nos missionnaires, la lumière s'est faite, et en les étudiant de plus près on s'est dit : Ces hommes-là ne sont pas comme les autres, l'intérêt humain n'est pour rien dans leurs démarches et leurs actions; il y a chez eux ce qu'on ne trouve pas ailleurs : unité de vue, unité d'action, d'autorité, de direction, unité de doctrine et d'enseignement, unité de cœur et d'esprit; si la vérité est quelque part, elle doit être là !...

Les Hovas, naturellement sérieux, n'ont pas été longs à faire ces réflexions, et quand ils ont vu les enfants instruits, les pauvres secourus, les malades visités et soignés, les moribonds assistés, les morts enterrés, leurs réflexions ont été confirmées.

Tout cela a fait tomber bien des préjugés; la présence du roi et de la reine dans la modeste chapelle des missionnaires, les témoignages de bienveillance et de sympathie qui leur ont été donnés, l'empressement de la reine à leur confier

ses enfants adoptifs pour les élever et les instruire, tout cela n'a pas peu contribué à les faire connaître et à dissiper les préventions que les naturels avaient contre eux.

De nombreuses conversions se firent pendant le court règne de Radama et les premiers temps de celui de Rasohérina.

D'après le R. P. Jouen, préfet apostolique, la chrétienté malgache se composait de deux résidences, l'une à Andohalo, l'autre à Ambohimitsimbina. Elle comprenait six prêtres missionnaires, cinq frères coadjuteurs, trois sœurs de Saint-Joseph de Cluny et deux écoles, une de filles et une de garçons, qui contenaient chacune plus de quatre cents élèves.

Plusieurs milliers d'indigènes suivaient les offices, fréquentaient les catéchismes ou se préparaient au baptême.

Et c'étaient là les résultats de deux ans à peine de dévouement et de travaux apostoliques !

Les écoles étaient florissantes, surtout par la qualité des sujets; et quand on sut que le prince Ratahiry en faisait partie, toute la noblesse malgache voulut y envoyer ses enfants, et chaque élève de famille noble se faisait accompagner par un esclave. Les bonnes dispositions de tous ces écoliers faisaient naître de telles espérances pour

l'avenir, que les RR. PP. songèrent à établir un collège à Tananarive.

Les deux missions de Tamatave et de Mahéla sur la côte est de Madagascar, c'est-à-dire dans la zone des sables, des fièvres et des pluies, sous un soleil dévorant, ne prospéraient pas moins. Tamatave est la clef de l'île, le chef-lieu des établissements européens, et cette résidence était appelée à devenir la procure des diverses missions de la Grande Terre.

Cette mission comptait trois pères, un frère coadjuteur et deux religieuses, ainsi que deux écoles. A défaut d'église, les missionnaires avaient transformé en chapelle provisoire un magasin cédé par un des traitants du pays, et chaque dimanche ils y célébraient deux messes et faisaient deux instructions, la première pour les Malgaches et la seconde pour les Européens.

Mahéla était aussi le centre d'une mission. Les RR. Pères y avaient créé, sur la demande de M. Liger et sur le vœu manifesté par les indigènes, un établissement devenu très florissant; on y comptait un très grand nombre de chrétiens, et les Betsimisaraks se convertissaient rapidement à la foi catholique.

Il y a une chapelle à Tanandava, trop petite pour contenir la foule qui accourt aux offices

chaque dimanche, et une autre église à Mahéla.

Les Anglais combattirent tant qu'ils le purent les progrès de nos missionnaires.

En 1865, à l'instigation de MM. Ellis et Griffiths, missionnaires anglicans et méthodistes, la reine Rasohérina, qui avait succédé à Radama, ouvrit une persécution violente contre nos coreligionnaires et les RR. Pères.

On leur suscita toutes espèces de tracasseries pour les écoles, la location des terrains, la construction des églises, tandis qu'on voyait s'élever, sans la moindre entrave, de superbes temples méthodistes jusque dans la capitale.

Cet état de choses ne dura pas longtemps. Par le traité signé, en 1868, entre Ranavalo-Manjaka et la France, les catholiques ont le droit d'obtenir, sinon en propriété, du moins en location et par baux à termes indéfinis, les terrains dont ils ont besoin, et la vérité pourra lutter avec avantage contre l'erreur, abandonnée à ses propres forces (1).

Les pères missionnaires se dévouent avec ardeur à la culture de la vigne qui leur est confiée. Les

(1) Ces pages étaient écrites en 1882, mais les événements qui se sont passés depuis lors à Madagascar, ont singulièrement modifié, comme on l'aura vu dans le chapitre précédent, la situation des missionnaires catholiques.

frères des écoles chrétiennes, les sœurs de Saint Joseph se multiplient et aident fortement les père de la mission. La vue des efforts que fait le ma pour dominer triple leur force et stimule leu ardeur.

Nous ne pouvons passer sous silence le dévouement, l'abnégation et le courage des RR. PP. Cazet, Finaz, Jouen, Lacombe, Lavigne, Ailloud, Schimpff, Biron, Etcheverry, Camboué, etc., dont le zèle se déploie de mille manières, soit dans les terres de Madagascar, aux miasmes délétères et aux fièvres paludéennes, soit à l'établissement de la Ressource.

On dirait que Madagascar est devenu, depuis la mort de Rasohérina, le point de mire de l'erreur. Les anglicans, qui se contentaient d'explorer les côtes, viennent d'envoyer un explorateur à Tananarive ; il y a dans l'île des méthodistes, des quakers américains, des luthériens de Norwège et de Danemark ; mais les missionnaires catholiques ne se découragent pas, ils n'ont point oublié cette parole du divin Maître : « Jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre l'Église ». Et ils continuent à lutter, pleins d'espérance en l'avenir.

DEUXIÈME PARTIE

I

A BORD DE L'*Aménophis* — ALEXANDRIE D'ÉGYPTE — LA VILLE DE BABEL — IMSAH MORAKIB — SUEZ — L'*Erymanthe* — LA MESSE DE MINUIT AU PIED DU MONT SINAI — ADEN — STEAMER-POINT — LES SOMAULIS — COMMENT ON DÉPOSSÈDE UN SULTAN — LES MISSIONNAIRES — LE R. P. ALFONSO DE MACERATA — LE TOMBEAU DE CAIN — LES PUITS DE SALOMON — MALLABANDAR.

Chargé d'une mission scientifique ayant pour but l'étude particulière de l'ethnologie des îles de la côte d'Afrique, je m'embarquai au mois de décembre, à Marseille, à bord d'un superbe paquebot de la compagnie des Messageries nationales, *l'Aménophis*, et, après avoir touché à Naples, puis à Port-Saïd, je me fis conduire par un petit navire à Alexandrie d'Égypte, que je voulais visiter.

Bien me prit d'avoir eu cette fantaisie, car, depuis lors, des événements, qu'il ne me plairait guère de conter, ont singulièrement transformé la cité du Macédonien. Et pour ne point parler

d'elle au passé, je m'astreins à recopier sur mon calepin de touriste les quelques notes que je pris alors, et qui, me paraît-il, ne tombent pas dans la banalité de toutes les relations de ce genre.

Alexandrie d'Egypte est une de ces villes singulières dont on a beaucoup de mal à dire, et qui n'en captivent pas moins l'intérêt. Sa population est un mélange hétérogène de toutes les nations, de toutes les races. Italiens et Grecs représentent la majeure partie de l'élément européen; Arabes et Turcs, celle de l'élément asiatique.

Il ne reste rien à Alexandrie de sa splendeur passée. Ni les colosses, ni les obélisques, ni les tombeaux, ni les colonnades. Ni le Sôma, temple merveilleux qui possédait le corps d'Alexandre, enfermé dans un cercueil d'or massif, ni le Sérapéum, l'Iséum, le fameux phare et la bibliothèque dont on chauffa tous les bains de la ville pendant sept mois.

Mais Alexandrie est devenue l'entrepôt des nations. On y apporte les gommes et le café d'Arabie, les bois précieux de l'Inde, les porcelaines de la Chine, l'ivoire du Soudan, le coton, le riz, les parfums, les étoffes. Un chemin de fer l'unit au Caire, et passe sur les ruines d'Hermopolis Parva.

Elle possède des journaux, des cafés-concerts, des banques, des comptoirs. Honneur à qui met

en œuvre tant de jolis moyens, peu coûteux, de chasser la barbarie !

La place des Consuls, assez vaste, chargée d'une poussière impalpable et jaune, qui s'incruste partout, ressemble à n'importe quelle place de Paris ou de Lyon, avec ses constructions badigeonnées à l'italienne, et malgré les fenêtres cintrées du palais Zizinia.

Mais si l'aspect d'Alexandrie déconcerte l'imagination qui s'était fait de l'Orient une idée pompeuse, la foule bariolée qui circule dans les rues est, en revanche, de l'effet le plus pittoresque.

La plupart des gens du peuple, fort pauvres hères, portent une grande blouse d'étoffe de coton, bleue ou blanche, nommée *iri*. Leur tête rasée est protégée par un bonnet brun en feutre grossier. Les Arabes du désert ont, sous le burnous, une capote en laine rayée, et sont coiffés du turban.

Les femmes sont enveloppées du *hhabarah*, mantille de soie noire, et leur visage est couvert d'un voile qui laisse à peine voir les yeux.

Persans, Hindous, Arméniens, Syriens, Druses, Maronites, Bédouins du Sinaï, Tripolitains, Tunisiens, Turcs et Grecs se mêlent, se confondent, se heurtent sans même se regarder.

Tout ce monde s'agite, parle, gesticule, sans

faire attention au voisin. Les marchands vous arrêtent au passage; l'un vous offre des broderies, l'autre des cordons de soie ; plus loin, un *faouâl* débite des fèves cuites; un porteur d'eau, chargé d'outres, fend la foule à grand renfort de coups de coude; un *fatatri* crie à gorge déployée le nom de ses différents gâteaux.

Entrez-vous chez le marchand de tabac, il faut que vous fassiez nettoyer vos pipes par le *moussellikati*, dont c'est l'unique occupation; tout à côté, le *farràm* découpe le tabac à fumer, tandis qu'un jeune Grec, à l'air sournois, pèse dans une balance de corne le tabac qui remplira votre tabatière.

Un vieux bonhomme, vêtu d'un cafetan rapiécé, chaussé de babouches rouges, s'escrime avec une lame en fer-blanc contre un gamin, malpropre, déguenillé, aux yeux chassieux...

Des musiciens pincent de la guitare et de la harpe. Un *bey* les écoute. Un écrivain cophte écrit sur un coussin posé à côté de lui.

Enfin, devant la porte d'une taverne, quelques *oualled*, jeunes garçons en haillons, offrent leurs services à tous les passants, en hurlant à pleins poumons :

— *Imsah morakib !*

Ce qui revient au gouailleur : *Cirer, m'sieu !* du gamin de Paris.

Ces enfants sont beaux, mélancoliques et pauvres. Ils n'ont point de famille, point d'amis. Ils vivent de quelques fèves, d'une pâtisserie nauséabonde et d'eau fraîche. Ils couchent à la belle étoile, dans la poussière ou sur la dalle d'un palais quand le portier ne les en chasse pas.

Ils sont nés ici ou là, peu importe où. L'un, Dinka, du haut Fleuve-Blanc, est venu avec une caravane, à pied, harcelant les chameaux, conduit à coups de courbache par les esclaves de quelque pacha.

L'autre a poussé sur le pavé, sans mère, ne sachant rien de Dieu ni des hommes. Celui-ci a grandi sous les pylones majestueux des temples de Karnak, et celui-là a eu pour berceau une corbeille de joncs, semblable à celle où Moïse fut trouvé, flottant sur les eaux, par la fille de Pharaon.

— *Imsah morakib!* Cirer, m'sieu! murmure l'aîné, qui étreint ses brosses d'une main nerveuse. C'est un Arabe de douze ans, qui sait demander l'aumône dans toutes les langues de l'univers.

Ils attendent la pratique, paisiblement. Ils murmurent leur refrain monotone, chaque fois que passe un Anglais maigre et roux, un Français frétillant, un Italien à la démarche paresseuse, un Grec fier plus qu'Artaban.

Dix secondes, et vos bottes, trempées de fange, ou jaunes de poussière, seront luisantes à faire envie à un muscadin. On leur jette *dix paras*, et les voilà heureux, à cinq, avec ce petit sou que nos gavroches dissipent en sucre d'orge.

Avec ce misérable sou, ils vivront, ces cinq fils de Misère, tout un jour... Et toute une nuit ils feront des rêves dorés. Ils reverront en songe, l'un ses vastes steppes plantés de *dourah*, de *baobabs*, de tamariniers, tout embaumés de parfums, et brillants de fleurs; l'autre, les ruines magnifiques, les gigantesques propylées, les sphinx mystérieux.

Je passai quelques jours seulement à Alexandrie, qui ne m'intéressait guère, puis je pris le chemin de fer de Suez, et, le soir du dernier dimanche de l'Avent, je reprenais la mer sur le paquebot *l'Erymanthe*, où je retrouvai quelques-uns des passagers de l'*Aménophis*.

Il faisait un temps superbe, la mer était admirable, le ciel d'un bleu intense et sans une tache, mais une chaleur torride nous brûlait du lever au coucher du soleil.

A dix lieues de Suez se trouve la fontaine de Moïse et, en face, de l'autre côté de la mer, Bédéa. C'est là que les Hébreux traversèrent la mer Rouge sous la conduite de Moïse, d'après le P.

Sicard. Selon Champollion-Figeac, Moïse partit de Memphis pour se rendre dans le désert de Sinaï. Il suivit pendant trois jours entiers le rivage de la mer Rouge. Ils campèrent, le premier jour, à Socoth; le second, à Byr-Souez, entre la mer et le mont Attaka; le troisième, devant la ville d'Hahiroth, aujourd'hui Hadjeroth. C'est de là qu'ils passèrent dans le désert du mont Sinaï, derrière laquelle le golfe Akabah s'avance dans les terres. « Ainsi, ajoute le savant égyptologue, l'histoire « des rois d'Égypte est intimement mêlée aux nar« rations de la Bible, et nous aurons encore plu« sieurs fois l'occasion de faire voir qu'elles se « prêtent un concours mutuel et concourent, par « leurs témoignages, à la manifestation de la vé« rité de l'histoire générale. »

C'est aussi entre Suez et Kosséir que s'étendent les déserts fameux de la Thébaïde. Je pus voir de loin ces sables où les saints ermites ont passé leur vie, et ce mont Sinaï, au sommet duquel Dieu se révéla à Moïse. Nous aperçûmes aussi les îles Belle, Jubal et Chédaouan.

Nous voici donc en pleine mer Rouge. A droite, nous avons l'Égypte, qui se termine au golfe Immonde ; vient ensuite la Nubie avec ses déserts et ses peuplades barbares; plus bas, c'est l'Abyssinie, dont le dernier roi, le fameux Négus Théo-

doros, est mort assassiné et non point suicidé, comme on l'a dit. Plus bas encore, c'est le pays des Gallas et l'Afrique inconnue.

A gauche, c'est l'Arabie et ses cités saintes, la Mecque et Médine.

La France possède, sur la mer Rouge, une île et deux baies : l'île de Massouah et le port de Zoullah, sur la côte d'Abyssinie; la baie de Hobok, près du détroit de Bab-el-Mandeb. La baie de Hobok a été vendue à la France par Dini, sultan de Reita, moyennant cinquante mille francs. Les Anglais, après s'être emparés de Périm, qui appartenait à Dini, lui offrirent six mille livres sterling s'il voulait résilier son traité avec la France. Dini refusa et ne voulut même pas leur vendre une autre petite baie qu'il possède encore.

Ce fut au cours de ce voyage que j'éprouvai une des plus profondes et des plus douces impressions de ma vie.

Le jour de Noël, le capitaine de l'*Érymanthe* pria l'un des missionnaires qui se trouvaient à bord de vouloir bien célébrer la messe de minuit, sur le pont, et mit à sa disposition, pour les préparatifs, tous les hommes de l'équipage qui n'étaient pas de quart. La nuit venue, tout était prêt.

Le ciel, d'un bleu clair constellé de tous les diamants de son écrin, se réfléchissait dans les flots,

en faisait jaillir des myriades d'étincelles. Aucun nuage ne voilait cet azur immaculé, d'une transparence telle qu'il nous semblait apercevoir à travers les espaces un lumineux rayon du Paradis. La mer s'étendait autour de nous, vaste, d'un noir moiré d'argent.

Derrière le navire s'allongeait une large traînée phosphorescente, route qui s'efface à peine tracée. Pas un souffle de brise ne se jouait dans les agrès, le sourd grondement de la vapeur et les trépidations saccadées de l'hélice troublaient seuls le silence.

A notre gauche, s'élevait une masse imposante dont la cime touchait aux étoiles ; là Dieu apparut à Moïse... Du haut de ces âpres sommets Dieu proclama la loi divine qui régit le monde entier. Le Sinaï!... Quel nom!

Sur la dunette, les matelots avaient dressé un autel : une table drapée de pavillons multicolores, une croix, deux flambeaux à verrines de cristal posés sur une nappe blanche comme la neige. Le fond de l'autel, pavillon sarde aux trois couleurs, portait au centre une croix d'argent sur champ de gueules : l'écusson de Savoie.

Quand on piqua le quart après onze heures, il y eut grand tumulte dans les cabines, au poste d'équipage, sur le gaillard d'avant, partout.

Le bon père M... apparut vêtu des habits sacerdotaux, le saint calice entre les mains. Quelle vénérable figure, avec ses longs cheveux blancs se jouant autour de son front, avec cette noble expression de recueillement et d'amour divin que reflétaient ses traits !

Tout le monde courba la tête devant le missionnaire qui depuis trente années parcourait l'univers, enseignant aux nations l'Évangile du Rédempteur.

Le père M..., dont le nom est ignoré des flâneurs du boulevard, a parcouru la Chine, les Indes, l'Océanie. Il a été crucifié sur la côte d'Afrique, fouetté à Shanghaï, emprisonné dans le district de Kachemir ; il a subi deux mois de cangue dans le Tien-Tsi. Pendant trente ans il a souffert, lutté, travaillé sans trêve ni relâche ; après ces labeurs incessants, il possède pour toute fortune une soutane usée et le beau chapelet de corail que le Saint-Père lui donna quand il vint le supplier de l'envoyer au Tonkin.

Le tambour battit aux champs et le prêtre commença : — *Introibo ad altare Dei...*

Tous étaient présents, le capitaine, les officiers, les matelots, en grande tenue, les passagers, pauvres ou riches, touristes, émigrants, prosternés dans le même esprit, avec les mêmes inten-

tions, au pied de cet autel. Sur la mer voguait, glissait comme un cygne sur l'onde fraîche d'un ruisseau, le beau navire avec ses mâts élancés et son panache de fumée grise ondoyant dans les airs.

J'étais ravi ! J'assistais au sacrifice célébré devant le Sinaï, sur la mer Rouge, au milieu des souvenirs que rappellent ces lieux !

C'était un merveilleux spectacle, et les cœurs les plus endurcis en eussent été touchés. Cet air pur, ce firmament diaphane, ces astres chatoyants, cette mer limpide... comme c'était beau !

A cette heure, les miens assistent aussi à la messe, dans notre vieille cathédrale bien froide, bâtie en 565, par le roi Gontran, et consacrée par l'archevêque de Vienne, Isichius II.

La foule se presse, émue, joyeuse, sous les arceaux romans, sous les voûtes gothiques. Les orgues chantent leur céleste concert, notes argentines éclatant au milieu d'une gerbe d'accords majestueux... hautbois gazouillants mêlés aux sons plus graves du violoncelle. On croit entendre la voix suave des anges redisant le chœur harmonieux et presque divin, l'admirable cantique : *Gloria in excelsis.*

Le vieil évêque avec sa chape sans plis, aux orfrois splendides, avec sa mitre étincelante de

pierreries, s'avance entouré d'un cortège nombreux de prêtres et de lévites. L'encens exhale ses parfums subtils, remplissant la basilique d'un nuage embaumé!... l'autel brille de mille feux... Les têtes s'inclinent sur le passage du Pontife.

Ah ! sans doute, ma mère pense à celui de ses fils qui prie aussi à douze cents lieues du sol natal et qui vogue, insouciant du danger, sur un abîme. Elle demande à l'Enfant-Sauveur de veiller sur ce fils qu'elle ne s'attend pas à revoir sitôt et qu'elle a failli ne revoir jamais !

Les émotions que je ressentis cette nuit-là ne s'effaceront jamais de mon souvenir.

. . . .

Sept jours après notre départ de Suez, nous arrivions à Aden, l'ancienne Océlis, ville située à l'extrême pointe sud-ouest de l'Arabie, à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, à peu de distance de Moka, à trente-cinq lieues de la côte ouest d'Afrique par 12° 50 lat. N., 43° 10 long. A peine étions-nous arrivés en rade qu'une nuée de « sauvages » se hissa à bord du bâtiment. L'un des officiers de l'*Érymanthe* devait attendre à Aden le passage de la Malle des Indes : je l'accompagnai à terre pour visiter avec lui la ville d'Aden proprement dite, car l'endroit où l'on débarque se nomme Steamer-Point.

Steamer-Point est le port d'Aden. Le climat de cette presqu'île est, dit-on, meilleur que celui de la ville, et c'est là qu'habite l'aristocratie du lieu, formée du résident politique, du général, d'un certain nombre d'officiers, et des consuls français et américain. Leurs habitations s'élèvent sur des rochers énormes d'un rouge sombre avec lequel contraste agréablement la blancheur des murailles.

Ce serait presque beau, s'il y avait là un peu de verdure. Malheureusement, sur la surface de dix ou douze lieues carrées que j'ai parcourue, je n'ai pas rencontré le plus mince brin d'herbe, la moindre brindille de mousse.

Au-dessous des consulats, sur la plage, une place de forme elliptique est bordée de maisons blanches construites à l'indienne, précédées de vérandahs sous lesquelles s'ouvrent des magasins appartenant à des Parsis. A peu près au centre du demi-cercle se trouve le *Prince of Wales'shotel*, dont le propriétaire est un Hindou nommé Cowasjee.

Cet homme, vêtu de calicot blanc et coiffé d'une calotte de soie brochée d'or, nous reçut avec respect. Il nous fit, en conséquence, payer trois schellings une bouteille de bière fermentée, plus aigre que l'acide acétique concentré.

Tandis que nous étions assis dans une salle ou-

verte à tous les vents, un petit Somaüli agitait un punka au-dessus de nos têtes.

Le punka est une pièce d'étoffe montée sur un châssis rectangulaire, suspendu au plafond, et que l'on fait mouvoir par de petites poulies en cuivre : c'est tout simplement un grand éventail. Une rangée imposante de Somaülis, d'Arabes et de Juifs nous eut promptement entourés.

Les *Somaülis* ou *Sommalis* ou *Somaëlis* occupent l'extrême pointe nord-est de l'Afrique, entre Berbera, ville située sur la mer Rouge, et Garad, ville située sur l'océan Indien. On les dit anthropophages. Leurs voisins immédiats sont les *Gallas*, les *Aronsas*, les *Douaros*, les *Ouardaï* et les *Ogadis*. Ceux que j'ai vus à Aden étaient encore de véritables sauvages.

En général, ils connaissaient un mot anglais, un mot français et un mot arabe : — Schelling, argent, bakchich ; — ce sont les seules paroles que je les aie entendus prononcer.

Ils sont de taille élevée, mais d'apparence chétive. Leurs membres grêles, leur face émaciée, leurs épaules ramenées en avant les font paraître plus longs encore qu'ils ne sont.

Le type des Somaülis n'est point laid, au contraire. Leurs traits sont durs, mais réguliers ; beaucoup ont de très beaux yeux. Ils sont d'une

couleur foncée qui se rapproche de celle du café brûlé ; quelques-uns se rasent la tête, d'autres, plus coquets, gardent les cheveux longs et les teignent en rouge. Leur costume se compose d'une pièce d'étoffe roulée autour des hanches et d'une écharpe qu'ils drapent sur leurs épaules. En fait d'armes, ils se servent de piques et portent, suspendu au bras droit, un petit bouclier de bois.

Leur adresse, leur légèreté sont extraordinaires; je n'ai jamais vu de coureurs plus infatigables, de nageurs plus agiles. Jetez un schelling dans la mer, ils plongent et dix secondes se sont à peine écoulées qu'ils remontent à la surface, la pièce entre les dents.

Comme tous les gens voués à l'esclavage, les Somaülis sont d'un servilisme dont rien n'approche. On les injurie, on les frappe même impunément. Je n'oublierai jamais que, fatigué par les obsessions d'un jeune garçon somaüli, je pris sur la table un couteau et fis mine de l'en frapper. Aussitôt, les yeux baissés, les mains pendantes, il fit un pas en avant et me tendit sa poitrine avec un geste plein d'une mélancolique dignité. Il paraît que leur misère est grande : les Anglais ne prodiguent point les aumônes, et cette terre infertile d'Aden ne peut nourrir ceux qu'elle porte qu'à la condition d'un travail pénible. Or, les So-

maülis, très intelligents, sont aussi paresseux à l'excès.

Les Arabes d'Aden sont les mêmes que ceux de l'Égypte et de l'Afrique septentrionale. Néanmoins leur type est beaucoup plus pur. Ils sont moins que les autres accessibles à la civilisation. Leur férocité en fait bien les héritiers de ces anciens conquérants du monde dont la puissance est aujourd'hui anéantie.

Les juifs d'Aden ont conservé le type et le costume des personnages de la Bible. Avec leur robe de laine blanche, ornée, au bas, de raies de couleur; avec leur bonnet d'osier, leur voile blanc jeté sur leurs cheveux frisés en tire-bouchon, ils m'ont rappelé les pasteurs qui formaient le peuple de Dieu. Ils sont là sur une terre qui devrait leur rappeler bien des souvenirs, si leur intelligence n'était obstruée par une ignorance honteuse.

Tout près d'Aden, en effet, s'élevaient autrefois Saba, Abimaël, Ophir, d'où Salomon tira l'or qu'il lui fallut pour orner le temple de Moriah. Ils ont voulu que le sang du Juste retombât sur leurs têtes, ces juifs, et leur race, persécutée pendant dix-huit siècles, s'abâtardit et s'éteint peu à peu. A Aden, les juifs se livrent, comme partout, à l'usure et au commerce. Les plus pauvres vendent des plumes et des cornes d'antilope.

Outre ces trois races, il y en a vingt-deux autres qui habitent Aden, et l'on m'a dit que l'on parlait, dans cette ville, vingt-cinq idiomes différents. L'Europe n'y est représentée que par ses consuls et par l'infanterie et l'artillerie anglaises dont une grande partie est composée de cipayes.

Il n'est pas inutile de raconter ici comment les Anglais conquirent Aden, et, du reste, ce sera dit en deux mots. Ils avaient besoin d'un port de refuge où ils pussent faire un entrepôt de charbon. Dans ce but, ils s'étaient emparés de Socotora, mais, en 1839 ayant reconnu que cette île était malsaine, ils prièrent humblement le sultan d'Aden de leur permettre de faire un dépôt de charbon sur la place. Le prince y consentit. Peu de temps après arrivèrent plusieurs frégates : le sultan fut invité à partir aussitôt. S'il refusait, on bombardait sa ville; s'il acceptait, on lui accordait une pension de mille livres sterling, l'Angleterre n'étant pas généreuse à demi. Le sultan, intimidé, partit. Il a conservé un palais à Aden, et revient de temps à autre visiter sa capitale. Sa résidence actuelle est à Lahadj.

Les Anglais ont dépensé des millions pour fortifier Aden.

Leur politique est égoïste, là comme partout. « A Berberah, dit le célèbre voyageur, M. d'Ab-

« badie, dans sa *Géodésie d'Éthiopie,* le chef so-
« mali qui me protégeait ne mit qu'une condition
« à mon voyage (d'exploration dans l'intérieur) :
« c'est que les autorités d'Aden démentiraient
« l'opinion, alors très accréditée sur cette côte,
« que les Anglais seraient bien aises de m'y voir
« massacrer. J'expédiai aussitôt à Aden un mes-
« sager somali, avec une lettre au gouverneur,
« pour le prier de démentir, *de vive voix seule-*
« *ment*, une assertion à laquelle je ne pouvais
« croire encore ; mais le gouverneur me répondit
« par un refus écrit. »

La route de Steamer-Point à Aden est fort accidentée ; d'un côté c'est la mer qu'une mince ligne grise, à l'horizon, sépare du ciel. La ligne grise, c'est la côte arabique. De l'autre côté, se dresse un formidable rempart de roches rougeâtres aux arêtes finement découpées et dont la couleur ardente produit un beau contraste avec le bleu limpide du ciel. Nous montons une rampe abrupte ; nous passons un pont-levis, et, au bas d'une descente, au tournant d'un étroit couloir de rochers, Aden apparaît à nos yeux.

Aden fut, dit la tradition, bâti par Dadan, fils de Regma, fils de Chus, fils de Cham. Il appartint aux Romains, qui creusèrent ses immenses citernes, construisirent un grand aqueduc et l'es-

calier de pierre qui monte au sommet d'une haute colline nommée Ciam. Aden fait le commerce avec l'Afrique, la Perse, l'Inde, la Chine et le Japon.

La ville est placée au centre d'une plaine plus longue que large, creusée artificiellement et entourée de masses abruptes, de rochers volcaniques.

Elle ne renferme aucune construction importante, si ce n'est l'église catholique, une jolie mosquée, et le palais presque ruiné du sultan. Ses rues sont néanmoins larges, propres et bordées de jolies maisons blanches, construites à la mode indienne. Les places sont très grandes, et le marché ne déparerait pas une ville plus importante. Il y faudrait des jardins et des champs pour en faire un séjour charmant. Hélas! on y trouve moins d'arbres et de fleurs que dans le plus misérable village du nord de l'Europe.

Nous descendîmes devant la maison de la mission catholique, dont le supérieur, le R. P. Alfonso de Macerata, préfet apostolique, nous fit le meilleur accueil.

Cette mission fut fondée en 1841, et le premier missionnaire qui fut envoyé à Aden se nommait Bonaventure Tognet, et appartenait à la congrégation des Serviteurs de Marie. Il était privé des

choses les plus nécessaires à la vie, et souffrit cruellement sous ce torride climat. Le P. Marco Gradenico lui succéda six ans plus tard, et, en 1849, la mission fut confiée aux capucins. Dès lors se succédèrent, dans une tâche si rude, les pères dom Louis Sturla, Giovenale di Tortosa, et enfin le R. P. Alfonso, qui habitait alors Aden depuis cinq ans.

Le père Alfonso était un homme de soixante ans, au visage accentué, à l'œil noir; sa barbe blanche et son port plein de dignité inspiraient le respect. Il parlait parfaitement l'italien, l'anglais, l'arabe et l'hindoustani. Pour l'aider dans les travaux de la mission, il avait auprès de lui un moine de son ordre, dom Alessandro, et un frère convers. En vingt-sept ans, les missionnaires ont bâti une église, une maison d'habitation, un pensionnat dirigé par les sœurs du Saint-Sacrement, et plusieurs maisons d'école. Ils élèvent gratuitement un certain nombre d'orphelins. Pour ce faire, leurs ressources se bornent aux minimes appointements que le gouvernement anglais paie au préfet apostolique comme aumônier des Irlandais catholiques et aux dons que leur envoient les chrétiens.

Dès qu'il eut appris que j'étais Français, le P. Alfonso me témoigna une grande bienveil-

lance, et me força d'accepter jusqu'au lendemain l'hospitalité de la mission. Il me promit de m'accompagner jusqu'à bord et voulut me faire visiter lui-même son cher pays d'adoption. Dom Alessandro et un jeune Hindou chrétien, né à Madras, se joignirent à nous.

Notre exploration fut, naturellement, commencée par les bâtiments et l'église de la mission. La maison est construite à l'indienne; son rez-de-chaussée et son unique étage sont entourés de vérandahs fermées par des treillis de roseaux. Elle est meublée avec une absolue simplicité, et ce qu'elle renferme de plus précieux est une bibliothèque moins belle encore que celle du plus pauvre curé de campagne. Un étroit jardin l'entoure, et ce jardin n'a pour tout ornement qu'un acacia rabougri ; c'est la seule végétation qu'on y voie. En revanche, l'église ne manque pas d'un certain mérite. Huit belles colonnes de pierre la divisent en trois nefs ; elle possède un fort bel autel de marbre blanc. L'orgue y est remplacé par un modeste harmonium. N'est-il pas admirable de voir l'autel du vrai Dieu se dresser dans une ville où sont rassemblés des mosquées, des pagodes hindoues, le temple du Feu qu'adorent les Parsis et celui de la Vache sacrée des Banians !

En sortant de la maison, nous visitâmes le pen-

sionnat des sœurs et la maison d'école qui pourrait servir de modèle à plus d'un de nos établissements d'éducation. Chemin faisant, le P. Alfonso disait :

— Ne serait-il pas utile de construire, soit en Corse, soit dans le midi de la France, soit en Algérie, une école orientale où l'on appellerait des enfants appartenant à toutes les contrées de l'Asie et de l'Afrique ? L'on créerait une langue écrite pour les nations qui n'en ont pas ; au moyen de l'enseignement mutuel, les élèves s'apprendraient leurs propres langues les uns aux autres, et tous étudieraient les quatre langues de l'Europe. Arrivés à l'âge mûr, ces enfants deviendraient des missionnaires. Je n'entends pas dire qu'ils se voueraient au sacerdoce, car il faut pour cela la vocation, mais ils retourneraient dans leur pays, formés aux usages de l'Europe ; ils dissiperaient, par l'exemple, les détestables préjugés de leurs compatriotes, et, peu à peu, la civilisation chrétienne, la plus vraie, la plus sûre de toutes, étendrait ses conquêtes au delà du Japon !

Puis, avec une verve intarissable qui naissait d'une conviction profonde, le préfet apostolique dévoila sa pensée tout entière, et les moyens qu'il s'agirait d'employer pour en faire une idée pratique.

Tout en marchant nous causions — un peu au hasard, — et ce fut de cette manière que je reçus d'excellents renseignements sur Aden.

Aden, me disait dom Alessandro, est un sol volcanique qui ne peut rien produire. Elle reçoit tout du dehors. Privée d'arbres, elle est tout naturellement privée de pluie, et l'on prétend qu'il n'y pleut que tous les sept ans. La tradition rapporte que le tombeau de Caïn se trouve à Aden, et que cette terre est maudite pour avoir enseveli dans son sein la dépouille du premier fratricide.

Nous étions arrivés devant une mosquée, mais le derviche qui la gardait refusa de nous y laisser pénétrer. Cependant il voulut bièn causer un peu avec nous. Je fus plus étonné encore des connaissances variées qu'il déployait que de la déférence avec laquelle il accueillit nos missionnaires. Plus loin, nous rencontrâmes un rabbin juif, assez poli, qui nous fit visiter la synagogue.

Nous allâmes de là visiter les citernes situées au fond d'une gorge pittoresque. Il y en a quatorze. Elles sont creusées dans le roc vif et revêtues d'une couche de ciment. Les Anglais les ont intelligemment réparées et les ont entourées de grilles en fer. La quantité d'eau qu'elles peuvent contenir est de plus de dix millions de litres ; une fois pleines, elles suffisent à alimenter Aden pendant

plus de trois ans. Avec un peu de terre végétale apportée d'Arabie, les Anglais ont formé un petit jardin autour des citernes; quelques arbustes, des eucalyptus et des acacias en font tout l'ornement. C'est non loin de là, dit la tradition locale, que s'élevait le palais de la fameuse reine de Saba. A cent pas des citernes, on trouve quelques puits, forés, dit encore la tradition, sous le règne de Salomon.

De la terrasse qui domine la plus grande des citernes le coup d'œil est très pittoresque. Au loin, par une échancrure des rochers dont la plupart affectent des formes bizarres, on aperçoit la mer. Au pied des roches, l'église catholique et les bâtiments de la mission élèvent leurs murailles blanches.

Aden s'étale à nos pieds. C'est un dédale de rues spacieuses, mais tortueuses, dont les terrasses grises brillent au soleil; les minarets sculptés des mosquées, les toits pointus et les dômes en forme de cloche des pagodes se dressent au-dessus des maisons; sous les vérandahs, l'on aperçoit une foule de gens qui se promènent d'un air affairé.

A droite, sur la montagne, c'est le temple du Feu; plus bas, le cimetière guèbre où les cadavres exposés à l'air, sur des claies, se sèchent au soleil. Autour des puits de Salomon, une foule

d'ânes et de chameaux que l'on charge d'outres pleines d'eau, égaye le paysage. Voici des femmes arabes reconnaissables à leur *chadera* de toile noire qui laisse entrevoir leurs grands yeux de gazelle; à côté d'elles, deux juives d'une rare beauté emplissent leurs vases de terre rouge. Elles sont vêtues de robes vertes, s'ouvrant sur des pantalons de toile blanche; leurs cheveux tressés sont entourés de turbans rayés de mille couleurs. Auprès d'elles, un Arabe, assis à côté de son chameau agenouillé, attend que son tour vienne d'emplir ses outres. Ce groupe forme un charmant tableau; on croirait voir Éliézer attendant que Rebecca veuille bien lui offrir à boire.

D'autres personnages se promenaient tout près de nous. C'étaient un riche Banian et un Parsis. Leur costume ne différait que par la coiffure. Ils étaient vêtus de larges pantalons, descendant jusqu'au-dessus de la cheville, taillés comme ceux des matelots, mais faits d'une riche étoffe de soie semée de fleurs et d'arabesques rouges et blanches sur un fond bleu. Une chemise de mousseline brodée recouvrait ces pantalons jusqu'aux genoux. Pardessus cette chemise, une veste de soie brodée, à grandes manches, était serrée à la taille par un magnifique châle de cachemire. Le Banian portait une sorte de mitre ornée d'ailerons de chaque

côté, et faite d'un cuir noir sur lequel on avait cousu un riche tissu d'or et d'argent. Le Parsis avait pour coiffure un simple bonnet de soie brochée, blanc et bleu. En voyage, ce costume est complété par une robe à grandes manches, en soie ou en toile, mais toujours blanche.

Tout à coup nous vîmes déboucher, au tournant d'une rue, une calèche dans laquelle s'étendait nonchalamment un personnage richement vêtu. Le véhicule, de fabrique anglaise, était traîné par une paire d'admirables chevaux arabes noirs comme l'ébène. Un *saïs*, ou coureur, le précédait, et six cavaliers armés jusqu'aux dents l'escortaient. Le P. Alfonso me dit que c'était un frère du sultan qui retournait à Lahadj, selon toute probabilité. Dès qu'il aperçut les deux missionnaires, il fit arrêter sa voiture, mit pied à terre, s'avança vers eux, et leur fit le salut arabe, salut qui consiste à toucher la terre du dos de la main droite et à porter successivement cette main au cœur, à la bouche et au front. Puis il se mit à parler avec vivacité, mais d'un ton respectueux, en employant la langue arabe.

J'ai su depuis qu'il demandait qui nous étions.

Pendant qu'il s'entretenait avec le père Alfonso, je l'examinai tout à mon aise. C'était un homme

d'à peu près quarante ans, assez laid de visage, mais bien proportionné. Il ne portait ni barbe ni moustache. Il avait un magnifique costume de satin violet brodé d'or, sur lequel flottait une robe de cachemire indien à palmes d'argent sur un fond vert pâle. Ses bottes de maroquin rouge, son turban, sa ceinture étaient semés de pierreries; la poignée de son yatagan et celle de son sabre étaient de vraies merveilles : l'une en filigrane d'or orné de perles, et l'autre taillée dans un seul morceau d'agate. Cet éblouissant personnage répondait au nom de Saïd-ben-Ismaïl-Pacha.

Au bout d'un instant, il nous salua et remonta dans sa voiture, qui partit comme un trait.

En rentrant dans Aden, le P. Alfonso voulut me faire voir le palais du sultan, grande maison de pierre sans ornements extérieurs et fort misérablement meublée. Une douzaine de soldats en haillons, mais armés de poignards d'une grande valeur, en gardaient les abords.

Sur ces entrefaites, la nuit était tombée, et lorsque nous arrivâmes dans la principale rue de la ville, toutes les boutiques étaient éclairées. Nous nous promenâmes pendant près d'une heure. Il est inutile de dire que nous faisions sensation. Arabes, Hindous et Persans saluaient gravement les missionnaires, et plus d'un infidèle s'age-

nouillait devant eux, tant ces vénérables prêtres inspiraient le respect.

Rien ne saurait donner une idée du mouvement qui règne dans une ville orientale.

Tout ce tumulte, ces rires, ce babil, s'accordaient mal avec ce que j'avais entendu dire jusqu'alors de la « gravité orientale. » J'appris par expérience que la « gravité orientale » n'existe nulle part en Orient.

Les boutiques d'Aden regorgent de ces curiosités dont les Parisiens paient au poids de l'or d'ingénieuses imitations: porcelaines de l'Inde, de la Chine et du Japon, ivoires sculptés, statuettes de marbre, boîtes, écrans, éventails, flacons, essences précieuses, étoffes tissées d'or, soies brodées, mousselines, cachemires, armes damasquinées forment de véritables musées d'une valeur inappréciable. Le commerce des plumes d'autruche est aussi très étendu; mais ce qui enrichit Aden, c'est la vente du café de Moka, ville située à peu de distance de la première. J'ai bu de ce divin breuvage, et je dois à la vérité de dire que les demi-tasses et les *mazagrans* que l'on sert dans les brillants cabarets de Paris n'ont avec le moka aucune espèce de rapport.

Nous rentrâmes, pour dîner, à la mission. En notre honneur, le cuisinier s'était distingué; il

nous offrit comme entremets un plat de pommes de terre, et, au dessert, nous eûmes des pommes verdâtres. Il faut dire que les pommes de terre viennent de l'Égypte, et que ces pommes âcres, sures, se paient, à Steamer-Point, deux schellings la pièce, c'est-à-dire *deux francs cinquante centimes*, le triple du prix qu'en coûte le boisseau dans nos campagnes.

Après dîner, nous sortîmes pour nous promener sur la place. Le capitaine B..., commandant de Périm, devait s'embarquer le lendemain, et ses collègues lui donnaient un repas d'adieu.

Un orphéon et deux corps de musique jouaient et chantaient alternativement sous les fenêtres du *mess* des officiers.

Nous nous promenâmes pendant longtemps sur la place, en écoutant ces mélodies qui nous rappelaient l'Europe, quoiqu'elles fussent fort mal exécutées.

Les Anglais sont, en effet, d'exécrables musiciens : c'est peut-être pour cela qu'ils sont bons commerçants. Il faisait un clair de lune superbe, et le paysage, ainsi éclairé par les rayons de la lune, avait un charme étrange. Ces entassements de roches, dont la silhouette noirâtre se profilait sur un ciel d'une transparence sans égale ; ces maisons blanches, semblables à des tombeaux,

jonchaient une place dépourvue de toute végétation; la mer, dont chaque vague étincelait comme un miroir au soleil, formaient un ensemble grandiose, imposant, plein d'une mélancolique poésie.

. . . .

Le lendemain, je reprenais la route de Steamer-Point, accompagné du R. P. Alfonso et de Francis, le jeune Hindou dont j'ai parlé plus haut. Notre voiture nous fit faire un long circuit pour nous mettre à même de visiter les points principaux des fortifications d'Aden.

Ces points sont situés à deux milles de la ville. Pour y arriver, l'on s'engage dans un magnifique tunnel d'au moins trois cents mètres de longueur, percé dans le roc vif et au bout duquel se trouve la plage. Une plaine s'étend sur le bord de la mer. On y a construit un arsenal et des maisons pour les Européens. Ces constructions, d'une blancheur uniforme, sont légèrement teintées de bleu par le reflet de la mer qui les baigne. Elles ont un aspect très pittoresque.

Un autre tunnel conduit dans une grande plaine fortifiée, ceinte d'un mur énorme. Des casernes d'une grandeur imposante, destinées aux soldats européens, s'élèvent dans cette plaine. On y a construit aussi de petites maisons à l'indienne pour les cipayes. Un champ de Mars pour les

exercices militaires, un gymnase, complètent ce petit village. A droite, est construite une machine à distiller l'eau. Des travaux sont commencés pour creuser un immense réservoir dans lequel on amènera des eaux douces de l'Arabie, au moyen d'un canal.

En sortant de cette plaine, on traverse un poste, un pont-levis, et l'on se trouve à Mallabandar, qui est le petit port de commerce d'Aden, Steamer-Point étant spécialement réservé aux vaisseaux de guerre et aux paquebots. Ce port est rempli de chelingues et de catamarans indiens, de boutres arabes, de goélettes et de bricks anglais et africains. Des magasins, un bureau de douane, des cases d'Arabes en font un petit village.

A dix minutes de là, nous rencontrons une ville nouvelle. Un Européen qui ne serait pas averti, se figurerait voir une cité pour y loger des chiens... encore beaucoup de nos petites dames n'y logeraient-elles pas les leurs ! Cette ville, ramas de maisons construites avec de la paille pourrie et des herbes marines, est habitée par les Somaülis. Leur misère inouïe, au sein d'une nature désolée, serre le cœur.

II

EN MER — LE CAP GUARDAFUI — RÊVERIES D'UN PASSAGER — UNE ARMÉE DE MÉDUSES — UN HOMME QUI A FROID SOUS L'ÉQUATEUR — LE BAPTÊME DE LA LIGNE — LA VIE DE BORD — LES SÉYCHELLES — CHEZ LES CAPUCINS — MAHÉ — PORT-VICTORIA.

Le jour même, l'*Érymanthe* appareillait, et, la seconde nuit de son départ, le coquet navire se préparait à doubler le cap Guardafui, pointe extrême de l'Afrique, qui forme le pays des Somaülis et sépare l'Abyssinie de la côte d'Ajan.

Nous étions à la hauteur de l'île de Socotora, d'où l'on tire le fameux aloès *sucotrin*, et que deux cents kilomètres séparent du continent africain. Il était onze heures du soir, lorsque nous doublâmes le cap. La mousson qui, d'avril à août, souffle du *surouâ* au *nordèt*, c'est-à-dire du sud-est au nord-est, n'était point encore apaisée.

Aussi, le tangage et le roulis ne laissaient-ils pas un instant de repos aux passagers, ce qui dura pendant trois jours. C'est avec un légitime

orgueil que je me vante d'avoir le pied marin. Sans me laisser intimider par l'infernale danse qu'exécutait l'*Érymanthe*, je ne *démarrai* pas du pont.

J'eus donc le plaisir de voir tout à mon aise cette côte africaine, où l'homme n'est estimé que d'après la qualité et la quantité des biftecks qu'il peut fournir à ses semblables.

Tout en regardant ces rochers surmontés d'une végétation dont la distance m'empêchait de reconnaître la nature, je me plongeai dans une réflexion pleine de charmes, et me demandai à plusieurs reprises qui est préférable, du cannibale qui rôtit son semblable ou du civilisé qui dépèce sa réputation ?

Je demeurai songeur tant que nous eûmes la terre en vue; après avoir passé à la hauteur du cap d'Orfui, nous reprîmes la pleine mer. Je regrettais amèrement que le paquebot ne suivît pas la côte. J'eusse voulu voir, ne fût-ce que de loin, ces villes fantastiques ignorées de l'Europe : Magadoxo, Brava, Mélinde, Monbaga, Quiloa, Mozambique et Quillimané. J'aurais volontiers relâché à Zanzibar, aux Comores, à Natal. La destinée en avait décidé autrement.

Lorsque le jour se leva, notre vaisseau était entouré d'une multitude de méduses. Ces bestioles,

d'un rose vif diapré de violet, faisaient ressembler la mer, d'une couleur verdâtre, à un vaste champ de tulipes.

Tous les passagers, accoudés sur les bastingages, se repaissaient de ce spectacle qui n'avait pourtant rien de bien attrayant.

C'est que la moindre des choses fait événement à bord. Bien des gens s'y ennuient. Pour mon compte, je ne me suis jamais ennuyé nulle part, et je ferais volontiers le tour du monde, sans crainte que l'ennui vînt m'assaillir, même à bord, alors qu'on ne voit rien, si ce n'est la mer et le ciel : deux immensités.

Nous étions à cinq degrés de l'équateur et nous devions passer la Ligne, le lendemain, à une heure après-midi, lorsque je sentis une impression que je ne m'attendais nullement à éprouver.

J'eus froid ! A cent vingt-cinq lieues de l'équateur, par cinq degrés de latitude, à la hauteur de Ceylan et des Carolines !

Je m'attendais, le lendemain, à subir le baptême de la ligne, et j'espérais voir dans tous ces détails cette auguste cérémonie. Il n'en fut rien. Je dus me résigner à en écouter le récit d'un matelot qui l'avait entendu raconter par son père, lequel le tenait d'un sien ami.

Ce fut tout ce que j'en eus. Je me récriai, décla-

rant que l'on nous devait un baptême et que nous étions lésés si on nous le refusait. On me répondit que depuis longtemps cet usage était tombé en désuétude. On ne nous « monta » même pas la « scie » accoutumée, *scie* qui consistait à tendre un cheveu sur la lentille d'une lunette d'approche et à montrer par cette lunette, au passager, la ligne qui coupe la mer et le ciel en deux parties. Un novice m'assura que beaucoup d'imbéciles s'y laissaient prendre, mais il eut soin d'ajouter que, présentement, il ne se trouvait pas d'imbéciles à bord de l'*Érymanthe*. Cette flatterie lui valut force pourboires.

Il faut dire que la vie de bord est bien la plus monotone de toutes les existences, pour les gens qui n'aiment pas les livres et qui ne savent pas rêver.

Au point de vue matériel, c'est autre chose. L'on mange bien, l'on dort bien et l'on n'a que faire de ses dix doigts. Toutes les préoccupatons du passager se réduisent à deviner combien on file de nœuds à l'heure et dans combien de temps on arrivera au prochain port de relâche. On suit donc avec une attention anxieuse la manœuvre du loch.

Une heure avant midi, on s'inquiète du *point* que le commandant marquera à cette heure au-

dessus du palier de l'escalier des premières; de midi à deux heures, on commente ce point, on discute sur le nombre de lieues parcourues dans les vingt-quatre heures. Puis on joue aux dames, aux dominos, au tric-trac. On cause de ceci, de cela et d'autre chose; on dort, on fume... et voilà!

Six jours après notre départ d'Aden, nous étions en vue des Seychelles.

Bien des gens, en France, ignorent le nom et même l'existence de ce petit archipel, qui, cependant, a une importance relative.

Comme nous devions passer la journée et la nuit en rade, je descendis à terre et dirigeai incontinent mes pas vers le couvent des missionnaires capucins, où je fus accueilli par le R. P. Ignace, alors préfet apostolique des Seychelles.

Ce fut avec des larmes de joie que le bon père me reçut, et mit, comme les Espagnols, sa maison *à la disposicion de usted.* Immédiatement il appela son vicaire, le P. Martin, et en un clin d'œil la table fut couverte d'une appétissante collation : des œufs, une salade de chou-palmiste, des bananes, des mangues, un ananas, le tout arrosé de vin du Cap.

Dès que je fus un peu restauré, le P. Ignace entama la conversation. Nous allions un peu à bâ-

tons rompus. Lui, me parlant de la France, et moi, l'interrogeant sur les Seychelles; mais nous eûmes bientôt débrouillé notre écheveau.

Les Seychelles, ainsi que l'île Rodrigue, les Chagos et les Amirantes, dépendent de Maurice, notre ancienne île de France. Elles sont situées entre les 3° 30′ et 7° 30′ de latitude sud, et entre les 50° et 54° de longitude est. L'archipel se divise en deux groupes : les Mahé, au N. E.; les Amirantes, au S. E. Il se compose de quarante-deux îles. Les Portugais découvrirent les Seychelles au quinzième siècle. Le capitaine Pécault, délégué de Labourdonnais, en prit possession, au nom de Louis XV, deux cents ans plus tard. En 1814, elles furent cédées à l'Angleterre, et en 1851 le P. Léon des Arvenchers, missionnaire d'Aden, y institua la mission qui fut confiée aux capucins de la province de Chambéry.

Sur huit mille habitants, la colonie compte à peine un millier de protestants : la majorité est catholique. Ainsi qu'ils l'ont fait partout où l'amour de l'Évangile a porté leurs pas, nos missionnaires ont fait un bien immense dans ces contrées. En dix-huit ans, ils ont bâti sept églises et une chapelle, fondé un pensionnat de jeunes filles, dirigé par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, et une école pour les garçons, confiée aux frères des

écoles chrétiennes dont le dévouement est à toute épreuve.

Ainsi, grâce aux missionnaires, le bienfait de l'instruction pénètre même parmi les peuplades les plus éloignées.

Quoique protestant, *le Civil Commissioner* ou gouverneur des Seychelles, vit avec les capucins en très bonne intelligence.

La principale des Seychelles est l'île Mahé dont la capitale est Port-Victoria. Elle a vingt-quatre kilomètres de circonférence, son aspect est des plus curieux. Deux collines s'élèvent à ses deux extrémités, laissant entre elles une grande échancrure que fend une gorge d'où sort un torrent. Ces collines sont couvertes de la végétation luxuriante des tropiques. Un épais tapis d'arbustes les voile d'un manteau vert ; çà et là des bouquets de cocotiers dressent au-dessus de cet océan de verdure leur tronc grisâtre surmonté d'un panache d'immenses feuilles tailladées. Sur la croupe des mamelons des cannes à sucre livrent au vent leurs feuilles lancéolées d'un beau vert tendre ; plus bas, les ombelles découpées du latanier s'allient aux larges feuilles des bananiers et des songes.

Les maisons de Port-Victoria, construites en bois de natte rouge-brun et couvertes en bardeaux de jacquier jaune, reluisent à l'ombre des tama-

riniers. Au loin, le clocher et la façade conique de l'église se dessinent en blanc sur la sombre couleur des arbres. Une mince ligne jaune serpente autour de l'île : c'est une plage sablonneuse de peu d'étendue, dans laquelle sont pratiqués des parcs à tortues.

Au loin, on voit les îles Praslin, la Digue, Sainte-Anne, Silhouette et Curieuse, qui font à Mahé une ceinture de corbeilles de fleurs.

Naturellement, Port-Victoria ne renferme aucun monument, sauf les deux écoles et l'église catholique. Celle-ci est, je crois, le seul édifice pour la construction duquel on ait employé la pierre. Elle n'a rien de remarquable, si ce n'est un fort bel autel en acajou sculpté, de dimensions colossales et fait tout entier de la main d'un missionnaire.

La maison de la mission est attenante à l'église. C'est une humble case de bois, toute couverte de lianes et de vigne vierge, qui lui font un manteau de verdure. Le jardin renferme un échantillon de toutes les plantes du pays, surtout des plantes médicinales.

Les écoles sont construites dans le même genre.

Les productions des Seychelles sont les mêmes que celles de l'île Bourbon. Le seul fruit qu'elles produisent est le coco de mer, d'une dimension et d'un poids extraordinaires, et d'une forme singu-

lière. On m'assure que ce coco ne vient pas ailleurs : la graine en aurait été apportée, dit-on, des Maldives ou des Laquedives.

La principale industrie des Seychelles consiste dans la préparation de l'huile de coco. Néanmoins on y cultive la canne à sucre, le café, la cannelle et le girofle. On y confectionne de charmants petits objets avec la paille du coco : des éventails, des corbeilles, des chapeaux nattés avec un goût parfait; les petits paniers en fil de coco sont des merveilles de délicatesse. Il va sans dire que tout cela se vend très cher.

Il y a à Port-Victoria une imprimerie et une photographie.

Le climat des Seychelles est d'une salubrité remarquable. Les poitrines délicates y trouvent la guérison de leur maladie, et je crois qu'un poitrinaire y guérirait facilement. La nourriture est là ce qu'elle est à Bourbon et à Maurice. Le blé vient de l'Inde.

La population des Seychelles se divise en blancs, en mulâtres et en noirs.

Les Indiens y sont en minorité; Mozambique et Zanguebar lui fournissent un grand nombre d'engagés. Les mulâtres, classe la plus nombreuse de la population, y sont moins méprisés des blancs que partout ailleurs. Le croisement des races, entre

Anglais et noirs, donne un plus beau produit que dans les colonies françaises. Rien n'est plus singulier que l'alliance du type anglais avec le type nègre. Des cheveux d'un noir de jais, des yeux bleus, une peau mate et presque blanche, empêcheraient les Européens de reconnaître l'origine de certains mulâtres, sans les signes distinctifs, auxquels il est impossible de se tromper, qui trahissent leur naissance.

L'importance des îles Seychelles est immense. Les Anglais l'ont parfaitement compris, et c'est pourquoi ils conservent cette colonie qui leur coûte plus qu'lle ne rend. Placées au centre de l'océan Indien, elles peuvent devenir un entrepôt commercial des plus importants.

Mahé présente une rade excellente au mouillage et l'on peut faire de Port-Victoria un port de refuge sans trop de frais. Des Seychelles, on rayonne sur tous les pays que baigne la mer des Indes. Madagascar est à deux cents lieues de là et les îles Farquhar présentent un bon point de relâche. Entre les Seychelles et la côte africaine se trouvent l'archipel des Comores, les îles Pemba, de Zanzibar et de Moufia, toutes très productives et qui présentent de grands avantages comme positions maritimes.

III

ARRIVÉE A SAINT-DENIS DE BOURBON — L'ILE BOURBON — LE GRAND-BRULÉ — PRODUITS NATURELS — ARBRES ET FRUITS — ANIMAUX ET INSECTES — POPULATION : MALABARS, CHINOIS, ANNAMITES, MALAIS, CAFRES — LES MULATRES — LES CRÉOLES — HABITATIONS — MŒURS ET COUTUMES — CUISINES — DESCRIPTION DE SAINT-DENIS — LE JARDIN DU ROI — LA PROVIDENCE — LA MALADRERIE DE SAINT-BERNARD.

L'*Érymanthe* ne fit escale que vingt-quatre heures à Port-Victoria, et reprit ensuite la route de l'île Bourbon, où je devais me reposer quelques jours avant de repartir pour Madagascar. Nous passâmes successivement à la hauteur des îles de la Providence, Saint-Laurent, Jean Nove, Nazareth, et après trois jours de navigation nous étions en rade de Saint-Denis.

Lorsqu'on arrive en rade de Saint-Denis, le spectacle que présente la capitale de l'île Bourbon est ravissant.

Au premier plan, c'est la jetée du Barachois, derrière laquelle se dressent le mât et les cordages

multiples du pavillon; tout à côté, c'est le bâtiment de la douane; plus loin, au coin d'une rue, l'agence du débarquement; entre les arbres, le belvédère du palais du gouverneur. Au second plan, on voit la cathédrale et son petit clocher, la lanterne de l'hôtel de ville et le magnifique hôpital militaire, se dresser au-dessus de maisons plus modestes; des groupes d'arbres égayent le paysage. Sur la jetée, circulent une foule de blancs et de noirs.

Le cadre est digne du tableau. Au-dessus de Saint-Denis est la montagne du Brûlé, que dominent d'autres élévations dont la cime se cache dans les nuages. A droite, le cap Bernard avance dans l'eau sombre ses pittoresques entassements de roches, et protège contre le vent la caserne à l'indienne entourée de jardins, qui se couche à ses pieds. A gauche, sous les monts, des plaines en pente douce s'étagent et descendent jusqu'à la mer. Il y a là Sainte-Clotilde, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, dont le phare se baigne dans la mer.

Le débarquement s'opère avec facilité, bien que la rade de Saint-Denis soit des moins agréables; en effet, la mer y est rarement calme; des requins nombreux la parcourent. Les navires qui y mouillent n'y sont point à l'abri; ils sont soumis à un

tangage perpétuel de l'avant à l'arrière. Aux premiers symptômes d'un prochain orage, ils sont forcés de quitter la rade, la lame, venant du large et n'étant repoussée par aucun obstacle, les ferait chasser sur les ancres et s'entrechoquer, ou les jetterait à la côte.

Chaque année au commencement de l'hivernage, c'est-à-dire de la saison d'été, pendant laquelle les ouragans sont fréquents, un arrêté du capitaine de port fixe aux navires le lieu du mouillage. Dès qu'un ouragan se prépare, un pavillon est frappé au sommet du mât du Barachois, et le canon fait entendre sa voix solennelle. Si quelque navire alors s'obstine à demeurer en rade, il en est chassé à coups de canon.

Tous les dictionnaires nous apprennent que l'île Bourbon est située dans la mer des Indes, sous le 21e degré de latitude sud et le 53e degré de longitude est; qu'elle est à trente-cinq lieues marines de l'île Maurice, à cent quarante de Madagascar, à trois cents de la côte orientale d'Afrique, à six cent quatre-vingts du cap Comorin, à mille cent vingt du cap Cuvier en Australie, à trois mille deux cent cinq de Brest. Elle est de forme elliptique; elle s'exhausse autour de deux montagnes, nommées le Piton-des-Neiges et le Piton-de-Fournaise, dont la première est à 3,069 mètres au-

dessus du niveau de la mer, et l'autre à 2,625 mètres.

Sept autres montagnes dominent Bourbon. C sont, par ordre d'élévation : le Grand-Bénard, l Morne-de-l'Angevin, le Pic-de-Cimandef, le Piton Bleu, les Pitons de la Grande-Montée de Villers d'Aurère et de Patates-à-Durand.

Dans la partie orientale de l'île, entre la plain des Osmonnes et la plaine des Remparts, s'élèv le Piton-de-Fournaise. Ce volcan se divise en deu cimes, creusées chacune par un cratère dont u seul brûle encore. Les coulées de laves, circon scrites entre deux ravins, se dirigent vers la mer Cette partie de l'île se nomme le *Grand-Brûl* et l'aspect en est des plus tristes. Une immens nappe de lave s'étend sur le sol, morne, terne e grise. Des brins d'herbes montrent çà et là quel ques plaques d'un vert noirâtre.

Le sol est divisé en trois zones. La région éle vée ne produit que des mousses, puis viennent le fougères, les palmistes. La région du centre es couverte de forêts que l'on a eu le tort de déboi ser. Les noirs marrons et les petits créoles qui s réfugient dans l'intérieur des terres ont une ma nière de défricher qui peut sembler très pittores que, mais qui n'est guère conçue selon les lois d l'économie politique. Ils mettent purement et sim

plement le feu aux arbres, et n'arrêtent l'incendie que lorsqu'ils ont obtenu un terrain d'une étendue suffisante. Ce terrain une fois épuisé, ils recommencent sur un autre point. Or dans le centre les éléments substantiels du sol se réduisent à une couche d'humus sans consistance, qui glisse facilement sur le sous-sol et dépouille promptement le terrain de sa partie cultivable, car ce terrain ne tarde pas à se dessécher, et devient une poussière que les vents portent au loin.

L'île Bourbon a de nombreux cours d'eau, parmi lesquels méritent d'être mentionnées les rivières de Saint-Denis, des Pluies, de Sainte-Suzanne, du Mât, des Roches, des Marsouins, de l'Est, des Galets, de Saint-Étienne et du Rempart. Trois ou quatre ponts, souvent emportés, souvent reconstruits, en permettent le passage, bien que généralement on les passe à gué, car presque toutes ces rivières n'ont vraiment de l'eau que pendant la saison des pluies.

Elles fournissent d'assez bons poissons, la *chitte* et le *poisson plat*, inconnus en Europe; en outre, l'anguille et une infinité de petites bêtes du genre goujon.

L'étang de Saint-Paul reçoit les eaux du Bernica et communique avec la mer par un canal bordé d'une belle promenade plantée de rosiers.

Les autres sont les étangs de Gol, de Saint-André de l'Ilette-à-Patience et la Mare-à-Poules-d'eau, à Salazie.

Salazie, vaste cirque entouré de montagnes est renommée, ainsi que Mafatte et Cilaos, pour ses eaux thermales.

Le climat de Bourbon est beaucoup plus doux que ne pourrait le faire supposer sa situation sous la zone torride. La moyenne de la chaleur est de 24 degrés. Les nuits sont fraîches. La brise de mer qui souffle pendant la journée diminue sensiblement cette chaleur. Les maisons sont bâties de façon à rendre supportables les heures brûlantes du milieu de la journée.

L'hiver et l'automne sont inconnus à Bourbon. L'année est divisée en deux saisons : l'hiver, qui correspond assez bien pour la température à notre mois de juillet, commence en mai et finit en octobre ; l'hivernage, saison des pluies, de la chaleur et des ouragans, commence en octobre et finit en avril.

En juillet et en août, on récolte les pistaches, l'arrow-root, le gingembre, le safran, l'igname et les ambrevades. Le thé se récolte en novembre.

C'est pendant l'hivernage, c'est-à-dire l'été, qu'ont lieu, dans la région des tropiques, ces ouragans si souvent décrits que l'on appelle, à

Bourbon, *coups de vent*, et dont le nom scientifique est cyclone; ce sont des tourbillons de plus ou moins grands diamètres, dans lesquels le vent augmente de tous les points de la circonférence jusqu'au centre, où règne un calme d'une étendue variable.

Lorsqu'un ouragan est près de se déclarer, la mer rugit sourdement, bouillonne et forme des ras de marée; le soleil, semblable à un bouclier de cuivre rouge, incendie le ciel de ses rayons. Un calme profond règne dans la nature; la chaleur diminue, les premières rafales s'abattent sur la terre et se succèdent alors avec une rapidité sans égale. Arbres, maisonnettes, récoltes, moissons, le tourbillon emporte tout; il soulève d'énormes toitures et les transporte au loin. Une pluie torrentielle fait déborder les rivières et inonde les terrains bas. La mer se rue avec violence contre les rochers, et lance ses vagues mugissantes à cinquante mètres au-dessus de son niveau habituel.

Quelques mots sur les races animales qu'on rencontre à Bourbon. De toute la race féline, le chat excepté, il n'existe dans cette île aucun spécimen. Les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames n'y foulent point aux pieds les arbustes des forêts. Aucun reptile ne se cache dans les fleurs de cactus ou de la jamrosa. Les serpents sont

inconnus à cette colonie. L'on n'y rencontre ni le boa, ni le cobra, ni le *coralilo*, ni le crotale, ni le bothrops lancéolé, ni la vipère, ni même la couleuvre la plus inoffensive. Dans les bois apportés de l'Inde et dans les blés venant de Madagascar, il a dû s'en glisser plus d'un. Mais, paraît-il, ils meurent en touchant le rivage, car jamais on n'a pu acclimater cette horrible engeance... Et personne ne s'en est plaint.

Les araignées pullulent. Il y en a de toutes les formes, de toutes les grosseurs, des bleues, des vertes, des noires, des jaunes, des rouges et des blanches; des rondes, des oblongues, des plates, des velues et des glabres. Cependant, l'araignée-crabe et l'araignée écarlate de Maurice manquent à la collection.

Les tangues sont de petits hérissons qui vivent dans les bois. Les noirs sont très friands de leur chair musquée, et la chasse aux tangues est une des occupations favorites des noirs marrons.

A propos de *marron*, tout est marron dans la colonie. Il y a les noirs *marrons*, les cabris *marrons*, les porcs *marrons*, les chiens *marrons* et les fruits *marrons*. Ce « vocable » signifie sauvage ; on l'applique à tout ce qui vit en liberté, sans entraves; à tout ce qui mûrit sans fumier, sans serre chaude et sans jardinier.

On estime la superficie des terres cultivées de l'île Bourbon à 400,000 hectares, dont un huitième est consacré à la culture de la canne à sucre. La colonie compte plus de cent sucreries, dont la plupart fonctionnent à la vapeur. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les caféries, les girofleries et les *guildiveries*, ou fabriques de rhum.

La récolte de sucre a donné à une certaine époque près de quatre-vingts millions de kilogrammes de sucre en une seule année. Aujourd'hui, cette récolte est diminuée d'un tiers au moins. Comme les bénéfices que donne la canne sont supérieurs à ceux qu'atteignent les autres produits, quantité de propriétaires ont détruit leurs plantations primitives pour se livrer exclusivement à la culture de la canne à sucre. Le terrain s'est promptement épuisé. Une maladie a frappé le roseau, un insecte, nommé *borer*, s'est glissé dans la canne qu'il dessèche, et depuis lors les sucreries de Bourbon sont en proie à une crise périlleuse.

Ce végétal est un roseau noueux, d'une couleur rougeâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur, et rempli d'une moelle spongieuse qui sert de réceptacle à un jus sirupeux nommé *vesou*, et qui, concentré et solidifié, forme le sucre.

Les restes de la canne, moelle, feuille et écorce, une fois séchés, se nomment *bagasse*.

On s'en sert pour entretenir le feu des sucreries. Si bien que ce faible roseau fournit en même temps un produit alimentaire de grande valeur et un combustible de bonne qualité et peu coûteux.

Il faut à la canne dix-huit mois pour mûrir. La récolte se fait promptement, afin que le roseau n'ait pas le temps de sécher avant sa manipulation.

La canne à sucre fut introduite à Bourbon, il y a un demi-siècle, par le vénérable Charles Desbassayns, bienfaiteur de la colonie, chef d'une des familles les plus respectées, les plus aimées du pays.

Le café était autrefois le principal produit de Bourbon, où l'on comptait près de cinq cents caféries.

Vers 1710, on découvrit dans l'île des plants de café *marron*, et, cinq ans plus tard, le capitaine du Fougerais de Garnier, selon les uns, le capitaine de la Boissière, suivant les autres, y apporta des plants de café pris à Moka.

Cet arbuste aux feuilles luisantes croît à l'ombre des grands arbres; le soleil le tue. Il produit une fève séparée en deux lobes, qui est le café. A juste titre, le café de Bourbon passe pour être le meilleur après celui de l'Arabie, et, dans la colo-

nie, celui de Saint-Leu est cité comme préférable à tout autre.

Le tabac se cultive à Bourbon sur une assez petite échelle, bien qu'il y réussisse admirablement, car, six mois après avoir semé les graines, sa récolte est faisable. L'on n'y prépare que le tabac en carotte, cultivé et apprêté par les affranchis; les Indiens en vendent au prix de trente et quarante centimes le kilogramme.

Le tabac doit être cueilli lorsqu'il est arrivé à sa complète maturité. La feuille est alors marbrée de jaune, cassante, veloutée et boursouflée. Après avoir fait sécher les feuilles, en ayant soin que la dessiccation ne s'opère pas trop vite, un mois ou six semaines au plus, on les réunit en tas, on les bat, et enfin on les trie. L'on procède ensuite à l'opération du *manocage*, ce qui consiste à former des paquets appelés *manoques*. Chaque tas est ensuite comprimé, et l'on observe bien que la chaleur des masses de feuilles ne dépasse pas trente degrés. Le produit est alors mis en vente.

Avant la découverte du *Sea-Island*, le coton de Bourbon passait pour le plus beau du monde, et, au commencement de ce siècle, on en exportait 50,000 kilogrammes. Aujourd'hui cette culture est à peu près abandonnée.

Le riz et le blé sont aussi fort négligés. Jadis

Bourbon en approvisionnait Maurice; aujourd'hui l'Inde et Madagascar lui fournissent son approvisionnement. Saïgon, Arakan, Calcutta, Coringhy, Pondichéry et Karikal sont les principaux entrepôts du riz indien. Le blé vient surtout de Madagascar, il en arrive aussi d'Australie.

Parmi les denrées coloniales, le giroflier et le vanillier sont, de préférence, cultivés par les habitants dans les parcs et les jardins. Les vanilleries donnent des bénéfices considérables. Il faut des soins exorbitants pour préparer une récolte passable, et le moindre coup de vent peut anéantir en quelques minutes les espérances les plus chères du planteur.

La vanille est une plante grimpante, une liane ronde à feuille oblongue, arrondie à l'extrémité, épaisse et très charnue; tige et feuilles sont d'un vert pâle. Les fleurs sont blanches, épaisses et ressemblent un peu à la fleur de l'oranger, quoique leurs pétales soient plus allongés. La fécondation de la fleur s'opère artificiellement, et c'est à un créole, le jardinier Edmond, que l'on doit la découverte de ce fait curieux.

Les fruits d'Europe viennent assez bien à Bourbon. Pêches, fraises et framboises sont citées avec orgueil par les créoles qui les prétendent meilleures là-bas que chez nous. La vérité est que les

pêches sont petites, âcres et vertes; les fraises n'ont aucun goût, et les framboises en ont un qui n'est pas celui de la framboise. Le raisin est délicieux. On en fait deux récoltes par an, mais il est rarissime : on le réserve pour la table.

Les fruits tropicaux existent à Bourbon avec une telle variété qu'il serait impossible de les nommer tous. Le plus connu est l'ananas, le roi des fruits, dont le goût rappelle à la fois la fraise, la pêche, la poire. Après l'ananas, vient la banane dont il existe une infinité d'espèces : la plus grosse est seule appelée par les créoles *banane;* la plus petite, un peu moins volumineuse qu'une datte, jaune comme l'or, se nomme *figue mignonne :* elle est d'un goût très fin. Le bananier croît dans toute espèce de terrain. Son tronc est formé de feuilles concentriques enroulées et fortement serrées, au sommet desquelles s'épanouit une touffe de feuilles longues et larges, satinées, d'un beau vert pré. Les régimes ou grappes de bananes pendent entre les rubans.

Le fruit que les créoles préfèrent à tout autre est la mangue, appelée par les Anglais *mango.* Il y en a autant de variétés que les poires chez nous. La meilleure est la mangue auguste. C'est un fruit d'une forme semblable à celle de la prune, d'un vert désagréable à l'œil à l'extérieur, et d'une

belle couleur orangée à l'intérieur; sa pulpe est très juteuse. Il a un goût prononcé d'essence de térébenthine, auquel on s'accoutume facilement.

Le mangoustan, qui vient de la Chine, est très délicat. J'en dirai autant de son compatriote, le letchi, dont la pulpe laiteuse a le goût du raisin muscat.

La goyave, gros fruit rempli de pépins, est d'un parfum très violent et n'est bonne qu'à faire des confitures. La bibasse et la nèfle du Japon sont sœurs. L'avocat, que les Mexicains nomment *ahuaca*, et les Espagnols *aouacate*, est une sorte de crème blanche, onctueuse, que l'on assaisonne, pour la manger, avec du jus d'orange, du rhum, ou du vin de Madère.

Le papaye est une espèce de melon, qui sort du tronc d'un arbre nommé papayer. On mange ce fruit à la cuiller. Les Anglais l'assaisonnent avec ses propres graines, qui sont aussi fortes que le poivre.

Le cœur-de-bœuf, le jaque, le mambolo, la lime et la prune de Madagascar, sont, comme le papaye, assez peu estimés, ainsi que le coing de Chine, la datte, le fruit à pain, le melon et la pastèque. En revanche, la famille des orangers a produit une immense variété d'excellents fruits :

citrons, cédrats, ponias, mandarines, vancossayes et pamplemousses.

Les légumes de France réussissent très bien à Bourbon. On y cultive des choux-fleurs, des betteraves, des carottes, des oignons, des concombres, des artichauts, des raves, néanmoins inférieurs aux nôtres, comme saveur.

Ainsi la pomme de terre est fort petite, d'un goût aigre ; la cambare ou igname, sorte de pomme de terre hindoue, atteint, au contraire, d'énormes proportions. La patate, de la même famille, est oblongue, d'un gris cendre violacé, et a un goût sucré, un peu fade.

Le *manioc*, dont l'énorme racine pèse quelquefois cinq ou six livres, est un aliment abandonné aux noirs. Il apparaît quelquefois sur les tables créoles, mais si bien déguisé qu'il est méconnaissable.

Les *brèdes* sont des légumes herbacés qui se divisent en brède-martin, brède-morelle, brède-malabare, brède-d'angode, brède-lastron.

Les jardins renferment encore le piment, les marganzes, les pipangayes, les pafolles, les talos, les chouchoutes et les calebasses, de la famille des cucurbitacées; les voêmes et les ambrevades, ou cytise des Indes.

De tous les arbres de Bourbon, celui dont le

souvenir restera le plus longtemps dans ma mémoire, c'est le *filaos*.

Une tige droite et polie, élevée comme celle d'un peuplier d'Italie, d'où s'échappent mille branches minces ornées de filaments ténus, d'un vert sombre : tel est le filaos.

Le vent soufflant à travers les branches les agite et les remue comme les plumes flottant à la brise du soir; il en tire un son harmonieux, semblable à celui des harpes éoliennes tendues au temps jadis sur la cime des tours féodales.

Le *bois noir*, *diospyros melanida*, est ce que nous appelons ébène. On en fait de grandes charpentes. Le charbon qu'il donne est très recherché. Il couvre de son ombre les plants de café: ses feuilles sont d'un engrais excellent. Mais, s'il vivifie, il tue aussi. Lorsqu'il sèche, il faut le couper et faire disparaître les moindres débris de ses racines, car elles seraient fatales aux caféiers qui croissent sous son ombre.

On a récemment naturalisé à Bourbon l'*eucalyptus* de la Nouvelle-Hollande, végétal singulier. Les feuilles de ses rameaux les plus rapprochés de la terre sont d'un vert blanchâtre, tandis que celles de la cime prennent une couleur bleue très foncée. Elles ont une odeur qui se rapproche de celle de la bruyère.

Parmi les bois de construction que possède Bourbon, on compte les bois de fer, le benjoin, le bois puant, le grand et le petit natte, ainsi que le goyavier « marron ». Le bancoulier, les deux tacamaaka, le rougle et le tom rouge sont moins souvent employés. Le bois de fer est d'une extrême dureté; il est incorruptible dans l'eau, à ce qu'on affirme. Le benjoin diminue de plus en plus; il n'est guère employé qu'au charronnage: on en construisait autrefois des pirogues.

Le teck de l'Inde, que les créoles nomment bois puant, et que les botanistes appellent *fœtida mauritiana*, est compact, incorruptible et fort lourd: la sève de ce végétal corrode le fer.

Le natte est un très beau bois, dur, à grain serré, d'un rouge brun veiné de rouge clair; on en construit la plupart des maisons, et les bardeaux qu'on en tire font office de tuiles. Il sert aussi à confectionner des meubles, qui sont fort beaux lorsque le natte est bien poli et verni.

Avec le jacquier, bois veiné d'un jaune d'or, les créoles font de charmants petits meubles qu'ils ornent de marqueterie, des guéridons, des tabourets, des étagères. Il donne un fruit monstrueux, à la peau rugueuse et d'une odeur fétide, dont les noirs sont très friands.

A cette longue nomenclature, j'ajouterai le cinchona, que les missionnaires du Saint-Esprit avaient naturalisé dans les plantations de leur pénitencier de l'Ilette-à-Guillaume. Cette source de richesses pour la colonie sera encore augmentée, puisque l'on est parvenu à conserver l'arbre qui donne le quinquina, après l'avoir dépouillé de son écorce. L'écorce qui repousse est, dit-on, plus riche en quinine que la première.

L'esclavage est aboli dans les colonies françaises depuis 1848. Il est remplacé par un servage à temps, qui s'appelle engagement. C'est à l'immigration produite par cet état de choses que l'île Bourbon doit l'immense variété de sa population. L'Inde fournit beaucoup d'immigrants qui appartiennent à différentes races. Le plus grand nombre vient de la côte de Malabar. Ils conservent scrupuleusement à Bourbon leurs différences de castes et leurs religions.

Le Malabar est obséquieux, servile et... voleur. Il permet à son maître de le traiter comme bon lui semble, rampe et tremble devant lui. En revanche, il ne perd aucune occasion de s'enrichir à ses dépens. Lorsqu'il est libéré de son engagement, il emploie les économies provenant de ses gages et de ses rapines à monter un petit commerce d'épiceries ou de liqueurs. Quelques-uns

sont devenus très riches à ce métier. Très industrieux, ils se font un point d'honneur de duper leurs clients. Leur effronterie n'a d'égale que leur soif de lucre.

Un certain nombre se convertissent au christianisme. Quelques-uns restent fidèles; beaucoup de ceux qui rentrent dans leur patrie apostasient. C'est pourquoi les missionnaires sont obligés d'agir avec prudence vis-à-vis de ces pauvres gens. Ils ont, à Saint-Denis, une église particulière, Saint-Thomas, où on leur fait des instructions en langue tamul, en malabar et en telinga. La plupart d'entre eux sont peu instruits.

Lorsqu'on interpelle un Indien, il est de règle de lui donner le titre d'*Ayah*, qui signifie seigneur.

Les Malabars sont généralement de petite taille ; ils sont lestes, agiles, bien membrés ; leurs traits sont accentués ; leurs cheveux et leur barbe, noirs, soyeux et luisants, frisent naturellement ; leur peau est plutôt bronzée qu'entièrement noire. Ils aiment les bijoux, et portent presque tous des chaînes, des bagues et des anneaux d'argent. Leurs femmes préfèrent l'or, mais elles porteraient du fer plutôt que d'étaler du cuivre doré.

Ceux des Indiens qui ont adopté le pantalon et la veste de toile bleue des créoles, ont conservé le béret carré distinctif de leur race ; les uns l'ont

en velours ou en satin, les plus pauvres en drap.

Les femmes se drapent dans une pièce d'étoffe aux vives couleurs ; elles portent au nez un joyau d'or. Les lobes de leurs oreilles, distendus par le poids énorme des quantités de boucles qu'elles y suspendent, viennent caresser leurs épaules nues. Elles font de leurs cheveux un gros chignon qu'elles portent sur le côté droit de la tête. Leurs doigts sont chargés de bagues au chaton énorme, gravé ou ciselé.

Les Chinois, à Bourbon, se font domestiques ou marchands. Ils ont apporté là leur avarice proverbiale et leur habileté bien connue. Un Malabar est voleur comme dix Cafres ; un Annamite, comme dix Malabars ; un Chinois, comme dix Annamites.

Les Chinois sont très industrieux, sobres, patients, économes et travailleurs. Sous ce rapport, ils sont les Ecossais de l'Asie. Presque tous ont conservé leur grande queue tressée, qu'ils enroulent autour de la tête lorsqu'ils se déguisent en Européens.

Leurs boutiques sont encombrées d'imitations et de contrefaçons des objets d'art fabriqués en Chine. Ils savent vendre très cher, et réalisent, à petit bruit, des bénéfices assez ronds. Généralement ils sont méprisés.

Les Annamites sont des Chinois, moins la bas-

sesse, plus la férocité. Ils sont mauvais compagnons, querelleurs, vindicatifs, peu sociables. Ils parlent les langues tonquine et cochinchinoise, et suivent la religion de Bouddha.

Il n'y a plus, à Bourbon, que très peu de Malais. Ce sont, en général, d'anciens esclaves que les négriers étaient allés arracher à leur pays et à leurs familles. Ils se sont implantés dans l'île, et y ont fait souche. Les îles de la Sonde, les Philippines et les Moluques fournissaient aussi quelques esclaves ; mais depuis bien longtemps on a cessé le commerce de la chair noire, et les habitants de ces îles préfèrent demeurer tranquillement chez eux.

Sous le nom de Cafres, on désigne les nègres appartenant aux différentes races africaines. Ils ont les cheveux crépus, la peau d'un noir sale, la bouche grande, les dents blanches, le nez épaté. Le nom *cafre* signifie infidèle ; il a été donné par les Arabes mahométans aux habitants de la côte d'Afrique située entre le Congo et les possessions portugaises de Mozambique.

La Cafrerie proprement dite, découverte par Vasco de Gama en 1498, est habitée par une infinité de peuplades : les Koussas, les Tamboukis, les Monboukis, les Yombouzes, les Botougas, les Maguinis, qui occupent l'immense territoire, d'au moins quatre cents lieues carrées, situé entre la

Hottentotie, la côte de Mozambique, le Congo et la Cimbébasie.

Les Cafres sont, en général, moins intelligents que les Asiatiques. En revanche, ils sont d'une force herculéenne. La civilisation adoucit leur caractère, mais elle ne peut leur faire perdre leur naïveté.

Le Cafre est aussi voleur, mais il déguise ce vice et se contente, au lieu de prendre purement et simplement l'argent dans votre poche, de bénéficier sur les achats que son maître lui fait faire. Il pratique *l'anse du panier*. Il s'attache facilement, il est fidèle, reconnaissant, affectueux. Le Cafre a plus de rudesse, plus de rusticité apparente que le Malabar ; il s'exprime en moins bons termes, il est moins respectueux ; mais il a bon cœur, s'attendrit facilement. Il connaît ce mal terrible, la nostalgie.

J'ai connu un vieux Cafre affranchi qui, depuis trente ans au moins, avait quitté son pays, et qui chantait encore, chaque matin, le chant de guerre de sa tribu.

Beaucoup se tatouent le visage, en plissant leur peau sur leur nez et le front, ce qui forme des « grains de mahi » ou maïs.

Les mulâtres, chacun le sait, naissent de l'union d'un blanc et d'une femme noire. Leurs traits

sont un singulier mélange de deux types absolument dissemblables. Suivant leur degré, on les divisait jadis en mulâtres, métis, quarterons, griffes, etc. ; aujourd'hui on les appelle respectueusement « hommes libres de couleur. »

Ils sont généralement beaux, intelligents, aptes au travail, mais leur orgueil, leur vanité, leur fierté n'ont pas de bornes. Leurs instincts naturels sont rarement bons. Ils prennent des deux races dont ils viennent les vices et les travers particuliers à chacune d'elles.

Les mulâtres forment aux colonies une classe à part, que l'on tient à honneur de ne pas fréquenter. Certaines familles, dans lesquelles une alliance noire a eu lieu depuis cinq ou six générations déjà, sont considérées comme étant « de couleur, » bien qu'aux yeux des étrangers les membres de ces familles ne diffèrent nullement des véritables blancs. Les mulâtres ont beau être riches, jouir de positions sociales élevées, on ne les voit pas, on les exclut sans pitié. Un blanc qui épouserait la fille d'un mulâtre, ce mulâtre fût-il magistrat, officier supérieur, fonctionnaire public, serait frappé de la même réprobation.

Les premiers habitants de la colonie furent des colons de Madagascar, échappés au massacre de Fort-Dauphin. Les créoles sont d'une beauté de

constitution qui tient à l'usage, encore en vigueur, de ne point gêner les mouvements de l'enfance. Dès qu'un nourrisson a la force de soutenir sa tête, ses bras, ses jambes, on le débarrasse de ses langes, et, vêtu d'une simple chemise, on le laisse se rouler à son aise sur le tapis de la varangue. Dans beaucoup de familles, les enfants restent [illegible] nu-tête jusqu'à cinq ou six ans. Aussi, [illegible] voit-on peu de bossus, de boiteux, de [illegible] les dames créoles ont une réputation [illegible] n'est pas usurpée : la beauté phy- [illegible] morale est l'apanage du [illegible]

[illegible] les créoles [illegible] guère les [illegible] patrie. [illegible] viennent ici [illegible] Européens sont, [illegible] de Bourbon [illegible] généralement [illegible] les An- [illegible] : on [illegible] Espa- [illegible] provencia-

ı flûtée, enfantine, usitée sous le Directoire. ıs l'intimité, on parle le créole ; c'est un patois .é de français, d'expressions maritimes, de mots !abars, cafres et malgaches.

'oici quelques exemples : Prendre, arrêter, se *souquer ;* monter, verbe actif, se transforme *haler ;* voir, en *guetter ;* s'en aller, en *démar-*. Beaucoup d'expressions ont un certain pitto-que ; ainsi l'on dit *quouque*, pour « ce que ; » *t'hère* pour maintenant ; *espérer*, pour attendre ; *it*, pour ils ; *salam*, pour bonjour. Cette langue ıloie beaucoup de métaphores. Les verbes sont jugués selon le bon plaisir de chacun. L'*u* se nonce toujours *i ;* le *ch*, le *c*, le *g*, se prononc t *z*. Certaines exclamations, telles que *heu ! heu !* sont intraduisibles en français. Puis vient le *même*, vocable approbatif au suprême degré, e *comme ça même*, qui répond à tout, comme « tarte à la crème » du marquis de Molière.

ʟes maisons créoles sont généralement cons-ites en bois et couvertes en bardeaux ; on em-ie dans leur construction de préférence le bois natte à grandes feuilles.

Elles s'élèvent au milieu de grands jardins ceints murs, sous l'ombre de tamariniers au sombre illage, du flamboyant, qui se couvre en été ıne toison de fleurs écarlates, du manguier et

du cocotier, dont les colonnes polies lui font une avenue monumentale. Cuisine, communs, buanderie, dépendances de toutes sortes sont relégués au fond du jardin.

La pièce importante d'une maison, c'est la varangue, qui se nomme dans l'Inde vérandah ; c'est une sorte de vestibule, un portique ouvert sur le jardin et soutenu, soit par des colonnes de pierre, soit par des poteaux sculptés.

Les créoles passent leur vie dans la varangue. Les dames, vêtues d'une robe de toile taillée en forme de blouse, sont assises dans d'immenses fauteuils en rotin, qui viennent de l'Inde. C'est là que, le soir, on reçoit les intimes, les gens avec lesquels on ne se gêne pas.

Les créoles ont l'amour de la vie de famille. Brus, gendres, beaux-frères et belles-sœurs, père, mère, neveux et nièces, habitent souvent la même maison.

Aussi les domestiques sont-ils si nombreux que leur nomenclature effraierait nos ménagères de France.

Pour tenir une maison sur un pied convenable, il faut : un cuisinier, un blanchisseur, un ou deux jardiniers, un valet de chambre pour chaque maître, une femme de chambre pour chaque dame, une bonne pour chaque enfant, un petit noir pour

faire les courses, un cocher et quelques palefreniers, valets de pied, etc.

Tout ce qui n'a pas d'occupation déterminée est désigné sous le titre de péon.

Mais si l'on donne beaucoup aux apparences, la vie intime des créoles est fort sobre. Leur cuisine est peu compliquée.

Le mets favori est le fameux *carry* indien, sauce de haut goût dans laquelle entrent quarante-deux espèces d'aromates, où dominent le safran, le girofle et le piment. On fait du carry avec de la volaille, du poisson et des *bèchiques*, poissons microscopiques à tête noire et d'une saveur médiocre.

Les *rougayes*, autre mets indien, sont en très grande faveur.

On les fait avec des légumes, des fruits, du raifort, des tomates ou des mangues vertes; dans ce dernier cas, ils prennent le nom de *zambal*. Viennent ensuite les achars, qui sont des conserves, au vinaigre ou à l'huile, de toutes sortes de légumes indiens.

Le meilleur produit culinaire de la colonie est le chou-palmiste. Malheureusement, pour avoir ce chou, qui est le cœur, tendre et blanc, du feuillage du palmier, il faut abattre l'arbre. Il se mange en sauce, en salade, en friture, en purée, absolument

comme notre pomme de terre. Son goût est extrêmement délicat.

Les cuisiniers malabars excellent dans la préparation des entremets sucrés : omelettes aux bananes, crèmes au tapioca, à l'arrow-root, au sagou, au cacao, à la vanille, au girofle; compotes de fruits, mousse indienne, sorte de gelée rose qu'ils parfument à outrance.

Saint-Denis ressemble à un vaste jardin, coupé par des allées bordées de murailles.

Les rues sont tirées au cordeau; comme la ville est bâtie sur une langue de terre formant presqu'île, elles aboutissent pour la plupart à la mer. Les carrés formés par les rues sont subdivisés en lots de forme rectangulaire, plantés de fleurs et d'arbres magnifiques. La maison s'élève au milieu du jardin, et la varangue s'ouvre devant une grille qui donne sur la rue et qui se nomme barreau. Généralement, chaque maison est escortée d'un ou deux petits pavillons.

Devant le barreau on plante d'habitude deux arbres pour l'orner; ici, ce sont des flamboyants, arbres immenses dont le tronc se subdivise en une infinité de racines bizarrement contournées qui rampent à fleur de terre; là, des palmistes élèvent dans le ciel leur tronc svelte surmonté d'un bouquet de feuilles luisantes; plus loin, l'arbre à pain

secoue sur la terre ses larges feuilles semblables à celles du figuier.

Les murailles sont couronnées des tiges épineuses du cactus dont les fleurs, admirables calices de rubis dans lesquels ruissellent des flots de fil d'argent, contrastent, par leur couleur de pourpre, avec le vert sombre de la plante.

Les ombelles dentelées du latanier, les branches verdâtres de l'eucalyptus, les rosiers aux fleurs de toutes nuances, le vacoa au tronc informe, bossué, au feuillage pointu, se mêlent aux massifs de jamrosa, de lauriers-roses et d'orangers, dont les parfums imprègnent l'air d'un parfum en même temps âcre et suave.

Puis ce sont des avenues de filaos, des groupes de cocotiers, des bosquets de bois noir, des quinconces de mimosas et de tamariniers, des gerbes de bambous, qui varient, dans un harmonieux désordre, les teintes diverses de leur feuillage.

Des entrelacements de lianes grimpent autour de ces arbres et suspendent leurs tiges entortillées, chargées de fleurs bleues, roses, blanches, violettes, de feuilles tigrées de vert glauque sur un fond noir. Ces guirlandes, tressées par la main du Créateur, serpentent sur les toits, ombragent les portails, s'unissent au marbre des colonnades et

semblent comme un trait d'union entre l'œuvre de Dieu et celle des hommes.

Cette ville, ainsi transformée en jardin, offre à chaque heure du jour un aspect nouveau.

Le matin, les brumes légères de la nuit couvrent encore d'un voile diaphane cette végétation luxuriante.

A midi le soleil jette sur le paysage une lumière tellement intense qu'elle offense la vue.

C'est vers cinq heures du soir que le spectacle est le plus beau. Alors tout s'éveille dans la nature et sort de cette somnolence où l'avait plongée l'ardeur des rayons solaires. Le ciel est d'un bleu sombre que reflètent les vagues de la mer. Tous les détails du paysage apparaissent dans une limpide netteté : les hauts sommets des montagnes reçoivent encore un reflet de l'astre que l'on voit à l'horizon se plonger dans les flots, qui bouillonnent et s'irisent des mille nuances de l'arc-en-ciel.

Le palais du gouvernement, assez laid à l'extérieur, est une grande bâtisse que le moindre bourgeois se soucierait peu d'habiter.

La cathédrale, ornée d'un assez beau péristyle et fort bien décorée à l'intérieur, domine une place entourée d'une magnifique rangée de palmiers.

Quatre autres églises desservent Saint-Denis :

l'Assomption, Saint-Jacques le Majeur, Notre-Dame de la Délivrance et Saint-Thomas des Indiens.

Au sommet de la rue de Paris, qui du Barachois au Jardin du Roi traverse la ville dans toute sa longueur, une place circulaire, plantée de gros tamariniers, sert de vestibule au Jardin du Roi, qui termine la perspective et où donnent accès trois grilles peu monumentales.

Ce Jardin du Roi, que l'on appelle depuis 1852 Jardin de l'Etat, se divise en deux parties. D'un côté, une triple allée de grands arbres, limitée par une pépinière, conduit aux bâtiments du Muséum; de l'autre, c'est un parc dessiné à l'anglaise, qui tient à la fois du Jardin des Plantes et du Jardin d'acclimatation.

Il faudrait un volume pour cataloguer toutes les richesses botaniques et zoologiques renfermées dans l'enceinte de ce jardin. Le Muséum contient de belles collections d'entomologie, de conchyliologie, de zoologie, d'ornithologie et d'ichtyologie. La faune et la flore des îles et des côtes de la mer des Indes ont été mises à contribution, et le Muséum de Saint-Denis peut rivaliser avec les plus riches cabinets européens d'histoire naturelle.

La rue Dauphine conduit en dix minutes à la

Hottentotie, la côte de Mozambique, le Congo et la Cimbébasie.

Les Cafres sont, en général, moins intelligents que les Asiatiques. En revanche, ils sont d'une force herculéenne. La civilisation adoucit leur caractère, mais elle ne peut leur faire perdre leur naïveté.

Le Cafre est aussi voleur, mais il déguise ce vice et se contente, au lieu de prendre purement et simplement l'argent dans votre poche, de bénéficier sur les achats que son maître lui fait faire. Il pratique *l'anse du panier*. Il s'attache facilement, il est fidèle, reconnaissant, affectueux. Le Cafre a plus de rudesse, plus de rusticité apparente que le Malabar ; il s'exprime en moins bons termes, il est moins respectueux ; mais il a bon cœur, s'attendrit facilement. Il connaît ce mal terrible, la nostalgie.

J'ai connu un vieux Cafre affranchi qui, depuis trente ans au moins, avait quitté son pays, et qui chantait encore, chaque matin, le chant de guerre de sa tribu.

Beaucoup se tatouent le visage, en plissant leur peau sur leur nez et le front, ce qui forme des « grains de mahi » ou maïs.

Les mulâtres, chacun le sait, naissent de l'union d'un blanc et d'une femme noire. Leurs traits

sont un singulier mélange de deux types absolument dissemblables. Suivant leur degré, on les divisait jadis en mulâtres, métis, quarterons, griffes, etc. ; aujourd'hui on les appelle respectueusement « hommes libres de couleur. »

Ils sont généralement beaux, intelligents, aptes au travail, mais leur orgueil, leur vanité, leur fierté n'ont pas de bornes. Leurs instincts naturels sont rarement bons. Ils prennent des deux races dont ils viennent les vices et les travers particuliers à chacune d'elles.

Les mulâtres forment aux colonies une classe à part, que l'on tient à honneur de ne pas fréquenter. Certaines familles, dans lesquelles une alliance noire a eu lieu depuis cinq ou six générations déjà, sont considérées comme étant « de couleur, » bien qu'aux yeux des étrangers les membres de ces familles ne diffèrent nullement des véritables blancs. Les mulâtres ont beau être riches, jouir de positions sociales élevées, on ne les voit pas, on les exclut sans pitié. Un blanc qui épouserait la fille d'un mulâtre, ce mulâtre fût-il magistrat, officier supérieur, fonctionnaire public, serait frappé de la même réprobation.

Les premiers habitants de la colonie furent des colons de Madagascar, échappés au massacre de Fort-Dauphin. Les créoles sont d'une beauté de

constitution qui tient à l'usage, encore en vigueur, de ne point gêner les mouvements de l'enfance. Dès qu'un nourrisson a la force de soutenir sa tête, ses bras, ses jambes, on le débarrasse de ses langes, et, vêtu d'une simple chemise, on le laisse s'ébattre à son aise sur le tapis de la varangue. Dans beaucoup de familles, les enfants restent nu-pieds et nu-tête jusqu'à cinq ou six ans. Aussi, à Bourbon, voit-on peu de bossus, de boiteux, de rachitiques. Les dames créoles ont une réputation de beauté qui n'est pas usurpée : la beauté physique unie à la dignité morale est l'apanage du plus grand nombre.

Fiers, braves, francs, hospitaliers, les créoles ont aussi quelques travers. Ils n'aiment guère les Européens, quoique dévoués à la mère patrie. « Les Européens, disait l'un d'eux, viennent ici pour ravir nos femmes et nos piastres. »

Les mariages entre créoles et Européens sont, en effet, très fréquents. Les habitants de Bourbon sont intelligents, spirituels, mais généralement peu instruits. Ils lisent peu et mal.

Ils parlent un français très pur. Leur prononciation n'est point zézayante comme celle des Antilles : elle est seulement un peu langoureuse ; on grasseye beaucoup, à tel point que les *r* disparaissent complètement, comme dans la prononcia-

tion flûtée, enfantine, usitée sous le Directoire. Dans l'intimité, on parle le créole ; c'est un patois mêlé de français, d'expressions maritimes, de mots malabars, cafres et malgaches.

Voici quelques exemples : Prendre, arrêter, se dit *souquer ;* monter, verbe actif, se transforme en *haler ;* voir, en *guetter ;* s'en aller, en *démarrer*. Beaucoup d'expressions ont un certain pittoresque ; ainsi l'on dit *quouque*, pour « ce que ; » *à c't'hère* pour maintenant ; *espérer*, pour attendre ; *z'aut*, pour ils ; *salam*, pour bonjour. Cette langue emploie beaucoup de métaphores. Les verbes sont conjugués selon le bon plaisir de chacun. L'*u* se prononce toujours *i ;* le *ch*, le *c*, le *g*, se prononcent *z*. Certaines exclamations, telles que *heu ! heu ! en !* sont intraduisibles en français. Puis vient le *ça même*, vocable approbatif au suprême degré, et le *comme ça même*, qui répond à tout, comme le « tarte à la crème » du marquis de Molière.

Les maisons créoles sont généralement construites en bois et couvertes en bardeaux ; on emploie dans leur construction de préférence le bois de natte à grandes feuilles.

Elles s'élèvent au milieu de grands jardins ceints de murs, sous l'ombre de tamariniers au sombre feuillage, du flamboyant, qui se couvre en été d'une toison de fleurs écarlates, du manguier et

du cocotier, dont les colonnes polies lui font une avenue monumentale. Cuisine, communs, buanderie, dépendances de toutes sortes sont relégués au fond du jardin.

La pièce importante d'une maison, c'est la varangue, qui se nomme dans l'Inde vérandah ; c'est une sorte de vestibule, un portique ouvert sur le jardin et soutenu, soit par des colonnes de pierre, soit par des poteaux sculptés.

Les créoles passent leur vie dans la varangue. Les dames, vêtues d'une robe de toile taillée en forme de blouse, sont assises dans d'immenses fauteuils en rotin, qui viennent de l'Inde. C'est là que, le soir, on reçoit les intimes, les gens avec lesquels on ne se gêne pas.

Les créoles ont l'amour de la vie de famille. Brus, gendres, beaux-frères et belles-sœurs, père, mère, neveux et nièces, habitent souvent la même maison.

Aussi les domestiques sont-ils si nombreux que leur nomenclature effraierait nos ménagères de France.

Pour tenir une maison sur un pied convenable, il faut : un cuisinier, un blanchisseur, un ou deux jardiniers, un valet de chambre pour chaque maître, une femme de chambre pour chaque dame, une bonne pour chaque enfant, un petit noir pour

faire les courses, un cocher et quelques palefreniers, valets de pied, etc.

Tout ce qui n'a pas d'occupation déterminée est désigné sous le titre de péon.

Mais si l'on donne beaucoup aux apparences, la vie intime des créoles est fort sobre. Leur cuisine est peu compliquée.

Le mets favori est le fameux *carry* indien, sauce de haut goût dans laquelle entrent quarante-deux espèces d'aromates, où dominent le safran, le girofle et le piment. On fait du carry avec de la volaille, du poisson et des *béchiques*, poissons microscopiques à tête noire et d'une saveur médiocre.

Les *rougayes*, autre mets indien, sont en très grande faveur.

On les fait avec des légumes, des fruits, du raifort, des tomates ou des mangues vertes; dans ce dernier cas, ils prennent le nom de *zambal*. Viennent ensuite les achars, qui sont des conserves, au vinaigre ou à l'huile, de toutes sortes de légumes indiens.

Le meilleur produit culinaire de la colonie est le chou-palmiste. Malheureusement, pour avoir ce chou, qui est le cœur, tendre et blanc, du feuillage du palmier, il faut abattre l'arbre. Il se mange en sauce, en salade, en friture, en purée, absolument

comme notre pomme de terre. Son goût est extrêmement délicat.

Les cuisiniers malabars excellent dans la préparation des entremets sucrés: omelettes aux bananes, crèmes au tapioca, à l'arrow-root, au sagou, au cacao, à la vanille, au girofle; compotes de fruits, mousse indienne, sorte de gelée rose qu'ils parfument à outrance.

Saint-Denis ressemble à un vaste jardin, coupé par des allées bordées de murailles.

Les rues sont tirées au cordeau; comme la ville est bâtie sur une langue de terre formant presqu'île, elles aboutissent pour la plupart à la mer. Les carrés formés par les rues sont subdivisés en lots de forme rectangulaire, plantés de fleurs et d'arbres magnifiques. La maison s'élève au milieu du jardin, et la varangue s'ouvre devant une grille qui donne sur la rue et qui se nomme barreau. Généralement, chaque maison est escortée d'un ou deux petits pavillons.

Devant le barreau on plante d'habitude deux arbres pour l'orner; ici, ce sont des flamboyants, arbres immenses dont le tronc se subdivise en une infinité de racines bizarrement contournées qui rampent à fleur de terre; là, des palmistes élèvent dans le ciel leur tronc svelte surmonté d'un bouquet de feuilles luisantes; plus loin, l'arbre à pain

secoue sur la terre ses larges feuilles semblables à celles du figuier.

Les murailles sont couronnées des tiges épineuses du cactus dont les fleurs, admirables calices de rubis dans lesquels ruissellent des flots de fil d'argent, contrastent, par leur couleur de pourpre, avec le vert sombre de la plante.

Les ombelles dentelées du latanier, les branches verdâtres de l'eucalyptus, les rosiers aux fleurs de toutes nuances, le vacoa au tronc informe, bossué, au feuillage pointu, se mêlent aux massifs de jamrosa, de lauriers-roses et d'orangers, dont les parfums imprègnent l'air d'un parfum en même temps âcre et suave.

Puis ce sont des avenues de filaos, des groupes de cocotiers, des bosquets de bois noir, des quinconces de mimosas et de tamariniers, des gerbes de bambous, qui varient, dans un harmonieux désordre, les teintes diverses de leur feuillage.

Des entrelacements de lianes grimpent autour de ces arbres et suspendent leurs tiges entortillées, chargées de fleurs bleues, roses, blanches, violettes, de feuilles tigrées de vert glauque sur un fond noir. Ces guirlandes, tressées par la main du Créateur, serpentent sur les toits, ombragent les portails, s'unissent au marbre des colonnades et

semblent comme un trait d'union entre l'œuvre de Dieu et celle des hommes.

Cette ville, ainsi transformée en jardin, offre à chaque heure du jour un aspect nouveau.

Le matin, les brumes légères de la nuit couvrent encore d'un voile diaphane cette végétation luxuriante.

A midi le soleil jette sur le paysage une lumière tellement intense qu'elle offense la vue.

C'est vers cinq heures du soir que le spectacle est le plus beau. Alors tout s'éveille dans la nature et sort de cette somnolence où l'avait plongée l'ardeur des rayons solaires. Le ciel est d'un bleu sombre que reflètent les vagues de la mer. Tous les détails du paysage apparaissent dans une limpide netteté; les hauts sommets des montagnes reçoivent encore un reflet de l'astre que l'on voit à l'horizon se plonger dans les flots, qui bouillonnent et s'irisent des mille nuances de l'arc-en-ciel.

Le palais du gouvernement, assez laid à l'extérieur, est une grande bâtisse que le moindre bourgeois se soucierait peu d'habiter.

La cathédrale, ornée d'un assez beau péristyle et fort bien décorée à l'intérieur, domine une place entourée d'une magnifique rangée de palmiers.

Quatre autres églises desservent Saint-Denis :

l'Assomption, Saint-Jacques le Majeur, Notre-Dame de la Délivrance et Saint-Thomas des Indiens.

Au sommet de la rue de Paris, qui du Barachois au Jardin du Roi traverse la ville dans toute sa longueur, une place circulaire, plantée de gros tamariniers, sert de vestibule au Jardin du Roi, qui termine la perspective et où donnent accès trois grilles peu monumentales.

Ce Jardin du Roi, que l'on appelle depuis 1852 Jardin de l'Etat, se divise en deux parties. D'un côté, une triple allée de grands arbres, limitée par une pépinière, conduit aux bâtiments du Muséum; de l'autre, c'est un parc dessiné à l'anglaise, qui tient à la fois du Jardin des Plantes et du Jardin d'acclimatation.

Il faudrait un volume pour cataloguer toutes les richesses botaniques et zoologiques renfermées dans l'enceinte de ce jardin. Le Muséum contient de belles collections d'entomologie, de conchyliologie, de zoologie, d'ornithologie et d'ichtyologie. La faune et la flore des îles et des côtes de la mer des Indes ont été mises à contribution, et le Muséum de Saint-Denis peut rivaliser avec les plus riches cabinets européens d'histoire naturelle.

La rue Dauphine conduit en dix minutes à la

Rivière des Noirs, que l'on traverse sur l'unique pont de pierre que possède la colonie. C'est à la Rivière des Noirs que les Malabars vont le matin puiser de l'eau pour toute la journée. Le pont franchi, on se trouve sur un petit chemin ombragé, qui mène directement à la Providence.

La Providence était une école professionnelle dirigée, ainsi que le Pénitencier voisin et l'Hospice de la vieillesse, par les missionnaires du Saint-Esprit.

Cet établissement a été supprimé.

Un grand et beau jardin s'étend devant les immenses bâtiments de l'école. Un second jardin en terrasse, auquel on monte par un perron de douze marches, le domine. Ce jardin-terrasse est entouré de bâtiments; au centre, une admirable statue de Marie Immaculée, taillée dans un bloc de marbre blanc par un jeune frère du Saint-Esprit, se dresse sur un piédestal de calcaire. A gauche, une église gothique, construite par les Pères. Au fond, se dresse l'immense bâtiment qui renfermait les dortoirs, les classes, les réfectoires, où deux cents créoles, orphelins ou pauvres, apprenaient à devenir bons ouvriers et bons chrétiens.

Partout la croix apparaissait comme un symbole de travail et de régénération.

Derrière le bâtiment principal se trouvaient les

ateliers : fonderie, serrurerie, ateliers de mécanique, de menuiserie, d'ébénisterie, de cordonnerie, dirigés autrefois par d'habiles maîtres revêtus de l'humble livrée du missionnaire.

Les Bas-de-Saint-Denis sont encaissés entre deux hauteurs. A gauche, c'est la terrasse sur laquelle est bâtie la ville, terrasse très haute vers la rue de l'Arsenal et qui descend en pente rapide jusqu'à la mer. Les constructions de l'hôpital militaire surplombent le vide; la rue de la Bourdonnais se termine à l'escalier aux mille marches qui serpente sur le flanc de la hauteur, et à travers une échancrure pratiquée dans le feuillage, on aperçoit les dernières maisons de la rue de la Compagnie et le beffroi de l'hôtel de ville.

A droite, c'est la redoute, vaste champ de Mars coupé dans le flanc de la montagne Saint-Bernard, au sommet de laquelle se dessinent sur le ciel bleu les mâts pavoisés de la Vigie.

On monte au sommet de la montagne Saint-Bernard par une rampe en lacets. Sur le versant opposé, lorsqu'on a cheminé pendant une heure, se présente au regard un site ravissant.

Au bord du chemin, une belle église et son clocher; en contre-bas, une maisonnette en bois qui est le presbytère, puis au bas d'un ravin transformé en parc, d'immenses bâtisses, en-

tourées de palissades. C'est l'asile des lépreux.

Lorsque la maladrerie fut construite, il fallut chercher des servantes pour panser les plaies infectes de ces malheureux. Il y avait bien une congrégation religieuse des Filles de Marie, fondée récemment par deux dames créoles; mais on n'osait point exposer ces saintes femmes à la contagion de cette horrible maladie qui chasse du sein de la société ceux qu'elle dévore. On hasarda timidement une demande. Il fallait sept infirmières; au bout d'un certain temps, elles devaient inévitablement succomber; le mal est incurable, il se communique facilement. Pour accepter une tâche aussi rebutante, il faut un dévouement surhumain. Je le répète, on fit un appel timide; on demanda sept martyres de bonne volonté : *soixante religieuses se présentèrent.*

Tels sont les détails qu'un trop court séjour me permit de recueillir sur notre belle colonie.

Après quelques semaines de repos, il fallut reprendre la mer sur l'aviso *le Vésuve*, où je retrouvai avec plaisir un officier de l'*Érymanthe*, M. de Douvaine, et le père Moiroud, jésuite, qui avaient fait avec moi la traversée depuis Marseille.

IV

ARRIVÉE A MADAGASCAR — TAMATAVE — UN INTÉRIEUR MALGACHE — UN MOSOSA — L'IDOLE RAMAHAVALY — LE BAZAR — MARCHÉ D'ESCLAVES — FOULPOINTE ET SAINTE-MARIE — MADAGASCAR A VOL D'OISEAU.

« Quel admirable pays que Madagascar ! écri-
« vait en 1771 Commerson, le compagnon de Bou-
« gainville; c'est là que la nature semble s'être
« retirée comme dans un sanctuaire particulier
« pour y travailler sur d'autres modèles que ceux
« où elle s'est asservie ailleurs; les formes les
« plus insolites, les plus merveilleuses, s'y ren-
« contrent à chaque pas. »

En effet, les plantes comme les animaux y présentent des aspects bizarres et tout particuliers; le naturaliste obtient dans la flore et la faune des espèces ou des types caractérisés qu'il ne retrouve en aucune autre contrée.

Au point de vue ethnologique, l'île n'est pas

moins curieuse à observer. Il suffit de se rappeler les excursions de M. Grandidier chez les Antandrouis et chez les Antanosses émigrés, pour comprendre quelle variété de races, de mœurs et d'usages singuliers, ce royaume africain présente à l'exploration.

Ce fut environ trois mois après mon départ de Marseille que je débarquai à Tamatave, village qui est, pour ainsi dire, le port européen de Madagascar.

Le mouillage de Tamatave est une rade protégée par quelques récifs. Le village est bâti sur une langue de sable de trois à quatre cents mètres de largeur, couverte de buissons et semée de quelques grands cocotiers. Les seules maisons de quelque importance sont celles des résidents étrangers et des officiers hovas; les autres ne sont que des paillotes en mauvais état. La population est de trois à quatre mille âmes.

Tamatave est donc bâti sur le sable, ce qui ne donne pas une grande idée de son antiquité, et ne lui promet pas la vieillesse des antiques cités des bords du Nil.

Il se divise en deux parties : le village malgache et européen, sur le bord de la mer, et le village hova placé derrière le fort. Chaque case, bâtie en bois et en feuilles de ravenala et couverte

de même, est entourée d'une palissade de pieux.

La maison principale est celle du grand juge; elle est tout en bois, et renferme plusieurs appartements et un étage : c'était la résidence de Jean René, roi de Tamatave et frère de sang de Radama. C'est la seule entourée de pieux équarris de dix pieds de haut, comme le palais de Ranavalo.

Il y a à Tamatave une vingtaine de traitants, créoles, français, anglais, vivant en assez mauvaise intelligence entre eux et avec les naturels du pays.

Ces traitants font le commerce avec des produits qui leur viennent de la Réunion, de Maurice, de France et d'Amérique. Les navires américains y apportent chaque année pour sept à huit cent mille francs de toiles.

Ils échangent leurs marchandises contre des bœufs, des cochons, des volailles, du riz, des rabannes (1), du caoutchouc, etc., qu'ils expédient à Bourbon et à Maurice; mais à part quelques exceptions, les Hovas seuls commercent avec les blancs.

Le bâtiment de la douane, construction indigène, est une espèce de hangar dont les murs

(1) Nattes en tissu fabriqué avec le filament de l'agave.

sont formés de poteaux enfoncés en terre à distances inégales et reliés entre eux par les longues et fortes tiges du *ravenala*, plus célèbre sous le nom d'*arbre des voyageurs*. Des feuilles du même arbre forment la toiture, et l'écorce sert de parquet. Des bancs sont autour de la salle à l'intérieur. Les murs sont tendus de nattes fines de roffia. La pièce est occupée par des sacs de riz et des provisions, des nattes et des matériaux propres à en fabriquer.

C'est, avec la résidence du grand juge et une ou deux maisons à l'européenne, tout ce qu'il y a de mieux à Tamatave.

Ayant rempli les formalités de douane, qui sont aussi vexatoires à Madagascar que dans tel ou tel État civilisé, je me hâtai, selon mon habitude, de parcourir le village en tous sens.

Je rencontrai d'abord deux ou trois brillants seigneurs, vêtus du *lamba*, rayé de larges bandes rose, jaune, rouge et violet, coiffés de bonnets en paille tressée ou de casquettes parisiennes à galons d'or, lesquels, entourés de serviteurs moins élégamment vêtus, et surtout moins vêtus, échangeaient des politesses avec les officiers du *Vésuve* qui m'amenait.

J'entrai familièrement dans une case malgache qui occupait le centre d'un bel enclos, bien cul-

tivé en potager, mais encombré de fleurs multicolores, dont les rayons ardents du soleil tropical distillaient les parfums subtils.

Cette maison me parut fort propre, tendue et tapissée de nattes très fines, meublée d'une couchette sur quatre pieds, garnie aussi de nattes, de sièges tressés en rotin ou en osier, de bancs et d'étagères en bois rouge. Sur la table, couverte d'une nappe, était servi le repas.

Dans la chambre voisine, sorte de dépense aux provisions, des sacs en feuilles de vacoa et de vastes paniers couverts, en paille de coco, renfermaient du riz, du café, du sucre.

Cet intérieur indigène était certainement plus gai à la vue qu'une ferme beauceronne ou une métairie bretonne.

En sortant de chez le seigneur malgache, qui m'accueillit fort bien et voulut absolument me faire boire, avec lui, un verre d'une liqueur inconnue, au goût très âcre, je vis, debout, près d'une idole grossièrement sculptée dans un gros bloc de bois, une bien étrange figure.

C'était un noir de haute taille, robuste, appuyé sur une longue sagaye, et tenant à la main gauche une sorte d'écran. Il n'avait pour tout costume qu'un *langouti* de grossière toile bise, avec des bracelets de fourrure aux bras et aux jambes.

Autour de l'idole, posée à terre devant un épais massif de bambous, des armes diverses étaient jetées dans un pittoresque pêle-mêle.

Le lieutenant du *Vésuve*, M. de Douvaine, auprès de qui je m'informai, me dit que ce noir individu n'était autre qu'un *mososa*, c'est-à-dire un sorcier, espèce de prêtre du démon que les Hovas nomment Ramahavaly.

Quant à l'idole, elle pouvait être une des quatre qu'on adore dans la province d'Émirne. Sous le règne de Ranavalona, elles étaient fort honorées, et lorsqu'elles étaient portées dans le cortège royal, le peuple devait faire entendre le *Miholy* ou chant de joie.

Chemin faisant, mon aimable compagnon me donna quelques détails sur le pays, où il était déjà venu pour le couronnement de Radama II, en 1862.

A cette époque, il y avait à Tamatave ou dans l'île environ soixante résidents ou traitants qui vivaient en assez mauvaise intelligence entre eux et avec les autorités du pays. La population à Tamatave est en relation directe avec eux, et voici à peu près comment s'opère le commerce.

Dès qu'un navire chargé de marchandises arrive en rade, les douaniers malgaches se rendent à bord, et opèrent leur visite, beaucoup moins stricte au surplus que celle des nations policées.

Le capitaine du navire et le subrécargue, pour se rendre favorable le chef de la douane, commencent par lui faire des présents, vêtements ou bagatelles d'Europe, arack, verroteries.

Celui-ci, après avoir au préalable fait acquitter les droits dévolus à la reine, déclare que les opérations de commerce peuvent commencer, puis il se retire.

Dès qu'il est parti, une foule d'embarcations montées par des Malgaches, hommes et femmes, se rendent à bord, et là commence l'opération.

Des échanges se font entre le subrécargue et les naturels; les matelots, qui ont toujours quelque velléité commerciale, vendent des articles de verroterie ou de quincaillerie, et reçoivent en paiement des volailles, des tortues, des bœufs, des cochons.

Rien n'est bizarre à voir comme le chargement d'un navire à destination de Madagascar. De vieilles serrures, des épées ou des sabres rouillés, de vieux pistolets d'arçon, des fleurets démodés, des fusils à pierre ou à piston ancien modèle, des étoffes à grands ramages, des chapeaux, des casquettes, des souliers dépareillés, de la toile, des ciseaux, des instruments de musique, de l'horlogerie, tous objets disparates et sans valeur, voilà les articles contre lesquels les créoles ou les Euro-

péens reçoivent des ballotins de riz, des bestiaux, des volailles, etc.

Dans les endroits tels que Tamatave, Mahéla, et autres lieux où il y a des traitants, ce sont eux qui approvisionnent les navires et font directement tous les achats, toutes les ventes, d'où leur vient le nom de traitants. Quelques-uns d'entre eux sont consignataires et associés de plusieurs fortes maisons de la Réunion et de Maurice.

Il n'est pas inutile de dire que le traité qui règle les questions de commerce est celui qui fut passé entre le roi Radama et M. Lambert, en 1863, et dont les clauses sont empruntées en grande partie à nos conventions antérieures avec le roi de Siam et l'iman de Mascate. Ce traité offre de grands avantages, et depuis son exécution il a ouvert un champ libre au commerce et à l'industrie des Français et des autres Européens. Il est en pleine vigueur aujourd'hui, et l'on peut espérer que par la suite il amènera des avantages sérieux et réels.

Je voulais voir de près le marché de Tamatave et je comptais sur un spectacle pittoresque. Le jeune officier du *Vésuve*, M. de Douvaine, qui me servait obligeamment de guide, m'y conduisit aussitôt. Mon attente ne fut nullement trompée.

Cet étrange bazar présente aux yeux de l'Euro-

péen qui le parcourt pour la première fois plus d'une curiosité.

Ce ne sont pas seulement tous les produits du pays, riz, manioc, patates, figues, bananes, cire, miel vert, écailles, orseille, sandal, poisson de mer et poisson d'eau douce, etc., mais c'est l'arrangement ou plutôt le pêle-mêle des spécialités du commerce et de l'industrie de tous les pays, prenant sans façon leur place au soleil, qui font de ce marché un spectacle unique.

Ainsi, à côté d'un grand magasin dont la toiture de feuillage atteint la cime du grand cocotier qui le domine presque, et où un riche Indien offre aux amateurs de soyeux tissus et de superbes cachemires, je vis une énorme dame de la halle malgache, qui a étalé en même temps des écrevisses, des joujoux, des colifichets et tout un assortiment de costumes.

C'est là que les femmes élégantes viendront chercher, sous les deux nattes de jonc qui les recouvrent, des crinolines de quinze ans au moins. Là aussi certains *grands honneurs* du pays viendront acheter, pour les jours de parade, une livrée de groom, une culotte de panne rouge, un vieux bicorne à plumes et des défroques de théâtre.

Aussi, devant l'heureuse commère, j'admirai de

bon cœur la variété des types, des physionomies et des démarches.

Les voilà bien devenus civilisés, ces deux Crésus malgaches, se prélassant avec des fracs de rebut ; ce gamin qui, pour la première fois, jouit du bonheur d'essayer le large pantalon garance d'un zouave ; ce jeune dandy, à peu près nu, mais chaussé d'une luisante paire de bottes !

Auprès de chaque marchand en gros ou en détail, on voit l'indispensable balance qui sert à peser l'argent coupé par morceaux jusqu'en fractions infiniment petites. Si l'on veut acheter, il faut s'armer de patience, car il faudra consentir à changer et à rechanger les plateaux avec tous ces petits poids de fer ou de pierre.

Encore quelques pas et nous voici au marché des chats et des chiens de toute race. C'est là que les gens de l'intérieur viennent se fournir de ces animaux si convoités.

Mais, hélas ! surprise qui éteignit ma gaieté, je me trouvai soudain en face d'un marché de chair humaine.

De pauvres esclaves volés par les Sakalaves, de tout petits enfants abandonnés à des créanciers impitoyables par des parents grevés de dettes, parfois la femme d'un esclave que le maître aura séparée de son mari pour satisfaire l'usurier hova,

quand celui-ci refuse de prêter à moins de cent pour cent.

Un peu plus loin, il faut traverser un espace de terrain, où d'énormes bœufs abattus jonchent le sol ensanglanté. A côté de ces énormes monceaux de viande, les *potiposckena*, c'est-à-dire les infiniment petits de l'espèce, gisent sur la mare détrempée de sable et de sang et vous obligent à vous boucher les narines.

M. de Douvaine se mit à rire et me dit :

— Gardez-vous bien, si vous restez à Tamatave, de vous aventurer dans ces quartiers pendant les trois jours de jeûne qui précèdent la fête du Bain de la Reine ou le premier jour de l'an malgache, époques où il est défendu aux bouchers de tuer. Sans parler des diverses nuances du rouge violet au bleu verdâtre où les vers fourmillent, quelle odeur ! Mais les Malgaches ne sourcillent point pour si peu. Ils achèteront cette viande exposée depuis plusieurs jours au soleil et s'en feront un festin (1).

Ce tableau de mœurs ne me fit pas oublier qu'il était convenable, même à Tamatave, de satisfaire aux exigences du dieu Gaster. Et tout en déjeunant en compagnie de M. de Douvaine, dans une

(1) Album malgache, *les Missions catholiques.*

espèce d'hôtellerie *à l'instar de Paris*, je poursuivis mes questions sur le pays avec l'âpreté d'un néophyte pressé de tout savoir.

Il y avait là, précisément, à une table voisine, un négociant de Foulpointe, et un lieutenant d'infanterie en résidence à l'île Sainte-Marie.

Mahavelona ou Foulpointe est un village de la côte, à 75 ou 80 kilomètres au nord de Tamatave. C'est un des premiers établissements que la France ait eus à Madagascar. L'aspect de la plaine où il est situé est des plus riants, et, sous le rapport du site et de l'étendue, Foulpointe est bien supérieur à Tamatave.

Au midi, des maisons et des enclos; une avenue de magnifiques manguiers donne aux habitations voisines un aspect de résidence seigneuriale.

Les maisons du village, qui diffèrent peu de celles de Tamatave, bordent la côte sud-est de la baie. La plaine, large de plus de deux milles, est coupée par un ou deux cours d'eau.

Foulpointe est un des ports par lesquels Radama Ier, après l'abolition du commerce des esclaves, s'efforça de relier le commerce étranger avec sa capitale; il y envoya dans ce but, à l'instigation des Anglais en 1823, deux mille de ses sujets pour y fonder un établissement militaire et commercial, sous l'administration du chef Rafala-

hary. La population y est d'environ cinq mille âmes, dont quelques traitants et plusieurs négociants créoles ou français.

Sainte-Marie a environ douze lieues de long sur deux ou trois de large ; son périmètre est d'environ vingt-cinq lieues et sa superficie est évaluée à 90,975 hectares.

La principale baie de l'île est le port Louis, au milieu duquel est un îlot appelé Ilot-Madame par les Français et Lonquez par les naturels. Cet îlot est défendu par quelques fortifications et armé de batteries; il renferme les casernes, les magasins de l'artillerie et de la marine, ainsi que les chantiers du gouvernement.

C'est le seul point de Madagascar où il y ait un détachement de soldats français, qu'on relève chaque année.

La population de Sainte-Marie était de 5,743 habitants en 1856 ; aujourd'hui elle peut être de près de sept mille âmes.

Nous pouvons maintenant jeter un coup d'œil sur la carte, encore informe, de Madagascar et la décrire à vol d'oiseau.

Combien de Français ignorent qu'il existe, au delà de l'équateur, une île presque aussi grande que la France, aussi fertile et possédant plus de richesses naturelles, que nous appelons Madagas-

car, et que ses enfants appellent, par excellence, « Tanni-Bé », la *Grande Terre.*

Madagascar est située entre 12° 12′ et 25° 45′ de latitude sud, et entre 41° 20′ et 48° 50′ de longitude est de Paris. Elle mesure 132 myriamètres du nord au sud, et 54 de l'est à l'ouest dans sa plus grande largeur. Ses côtes offrent un développement de 345 myriamètres. Sa superficie est d'environ 4,000 myriamètres carrés.

Sa population atteint six millions et demi d'habitants divisés en plusieurs peuplades.

La partie nord est très montagneuse; la partie sud est relativement plate.

M. Alfred Grandidier, — qui est jusqu'ici l'explorateur le plus compétent de la grande île africaine, — y a reconnu l'existence de cinq chaînes de montagnes, dont les trois premières, séparées les unes des autres par des plaines sablonneuses ou par des plateaux arides coupés de ravins peu profonds, appartiennent à la formation secondaire. Les deux autres à l'ouest, de 43° 20′ de longitude ouest, ne forment plus qu'une masse immense de montagnes granitiques, qui semblent dues à deux soulèvements différents : l'un aurait donné naissance à la grande chaîne qui, de la presqu'île d'Anourout-Sangane, s'étend jusqu'au 22° de latitude, mesurant une largeur moyenne de plus de cent

milles et une altitude de mille à douze cents mètres; l'autre, à la chaîne qui coupe l'île du nord au sud, dans toute sa longueur, de Vouhémar au Fort-Dauphin.

Sur la côte est, la rivière la plus remarquable est le Mangourou, qui prend sa source dans les montagnes qui séparent le plateau d'Ankaye de la vallée d'Antsihianake.

Sur la côte ouest, plusieurs rivières sont navigables à trente et quarante milles de la côte : le Tsidoubon ou Ménabé, que les pirogues remontent jusqu'au pied du grand massif granitique central ; le Betsibouka, qui se jette dans la mer à Madzanga et que l'on peut remonter jusqu'à Maevatane ; son affluent, l'Ikoupa ; enfin le Mangouka ou Saint-Vincent, qui est navigable pendant une grande journée.

Les autres rivières ou cours d'eau sont le Mandréré, le Mananbouvou, le Ménarandra, le Saint-Augustin, le Fihérénane, le Manoumbe, le Kintombou, le Maïtampak, le Mounroundava et l'Andranoumène.

Le système hydrographique de Madagascar est complété par les lacs d'Antsinianake, de Tasy, de Ranoumène, par les lacs salés de Manampetsoute, chez les Mahafales, et d'Héoutri, et enfin par une série de lagunes.

Les voies fluviales peuvent être d'une grande ressource pour communiquer de Tananarive à Bombetok, qui est le point le plus commerçant de la côte occidentale.

Au centre de l'île on compte cinq provinces placées assez exactement l'une à la suite de l'autre, en descendant du nord au sud. Ce sont : l'*Antsianaka;* l'*Ankova;* le *Betsiléo*, couvert de grandes forêts et peu cultivé; le *Voumirou* et le *Machikora*, provinces encore inexplorées.

L'*Ankova*, habité par les Hovas, est formé par un immense plateau que la chaîne médiane des montagnes entoure presque complètement. Sa partie centrale est très peuplée; la campagne est parsemée de villages.

C'est dans cette province que s'élève la capitale de Madagascar: *Tananarive*, ou « la ville aux mille villages. »

Les autres centres de population sont, d'après M. Alfred Grandidier, Ampalaze au nord de la pointe Barlow; Halavé, Salz, Andoulahé et Tulléar, dans la baie de Saint-Augustin, et enfin un grand nombre de hameaux, dont la population varie de cinquante à quatre cents âmes.

Tel est ce vaste royaume, dont l'Angleterre convoite la possession, et qui, d'après les traditions de son histoire et surtout par ses propres aspirations,

appartient plus justement au protectorat français.

Lorsqu'on jette un regard sur la carte de la mer des Indes, on y voit partout et sur tous les points le drapeau anglais marquer les possessions immenses, multipliées, de nos voisins d'Outre-Manche.

Si la Hollande perdait ce qui lui reste de ses anciennes conquêtes, si la France abandonnait sa minuscule colonie de Bourbon, isolée comme un point imperceptible au milieu de l'Océan, l'Angleterre serait la suzeraine de ces vastes régions, de la moitié du monde pour ainsi dire, puisque toutes les nations de l'extrême Orient deviendraient ses tributaires.

Les colonies du Cap et de Port-Natal, au sud du continent africain; Périm et Aden, à l'entrée de la mer Rouge; l'Inde, Ceylan, Arakan, Rangoon, l'île de Pulo-Pinang, Hong-Dong, presque tout le continent austral, tels sont les membres épars de cet empire, qu'il suffirait d'un coup d'audace pour relier entre eux, en dispersant les débris de puissance qui restent à la Hollande, à la France, à l'Espagne et au Portugal.

La Hollande possède encore Java, Sumatra et Bornéo; l'Espagne a les Philippines; le Portugal, Mozambique et Goa; la France occupe Bourbon et deux ou trois autres villes du littoral indien : Chandernagor, Pondichéry et Karikal.

Qu'est-ce donc que ces établissements isolés, entretenus à grand'peine, souvent oubliés, si on les compare aux florissantes colonies qui font la richesse anglaise ?

En descendant la côte de Zanguebar, on trouve Mombaza, où les Anglais ont de magnifiques factoreries et un beau port.

Plus bas, après la capitainerie de Mozambique, la belle colonie de Port-Natal, puis la colonie du cap de Bonne-Espérance, qui occupe toute la pointe méridionale de l'Afrique, au-dessous de la Cafrerie.

A peu de distance de la côte de Zanguebar, au nord de Madagascar, les Anglais possèdent l'archipel des Seychelles, qui, ainsi que l'île Rodrigue, les Chagos et les Amirantes, dépend de Maurice, notre ancienne île de France.

Les établissements anglais ont pris en Asie un tel développement qu'ils pourraient constituer à eux seuls un vaste empire.

On voit aisément de quelle importance serait pour la France la possession de cette île, que nous allons parcourir ensemble, de Tamatave à Tananarive, et ce voyage de dix à douze jours à travers un pays inconnu sera, sans doute, bien merveilleux et plein d'intérêt pour mes aimables lecteurs.

V

DE TAMATAVE A TANANARIVE — MOYENS DE TRANSPORT — HOSPITALITÉ — ANDEVORANTE — UN GUÉ SUR L'YVONDROU — LA FORÊT D'AMALAZOATRA — LA VILLE AUX MILLE VILLAGES. — LE PALAIS ROYAL — SOUANIÉRANE — LE PALAIS D'ARGENT — ANDOHALO — LA ROCHE TARPÉIENNE.

Après quelques jours de repos à Tamatave, je m'enquis des moyens de franchir la distance d'environ cent lieues qui me séparait de la capitale de Madagascar.

M. de Douvaine, — avec lequel je m'étais lié de plus en plus, reconnaissant en lui un charmant gentilhomme, courageux et spirituel, comme un vrai Savoyard qu'il était, — m'apprit qu'il profiterait d'un congé de trois mois, à lui accordé, pour m'accompagner à Tananarive, où il désirait escorter un missionnaire de son pays, le père Moiroud, qui s'y rendait pour la première fois.

Il faut environ vingt jours pour faire ce voyage, qui n'est pas sans difficultés.

Malgré leur contact fréquent avec les Européens, les Malgaches n'ont pas encore adopté les usages qui facilitent les communications d'un lieu à un autre.

Ils n'ont ni chemins ni sentiers tracés à travers leur pays montagneux, couvert de bois et coupé de rivières sans ponts.

Un Européen ne pourrait y voyager en piéton; aussi le service des transports se fait-il à dos d'homme, et voici comment. Le voyageur s'assied sur une espèce de fauteuil soutenu par deux brancards; quatre porteurs, deux en avant, deux en arrière, placent sur leurs épaules les extrémités des brancards et emportent au petit trot le voyageur, auquel il incombe de garder l'équilibre, de se préserver du roulis et du tangage aux montées et aux descentes, et d'écarter les branches qui fouetteraient sa figure dans les forêts.

Les porteurs n'ont souci que d'avancer et s'en acquittent assez bien, ayant toujours une équipe de quatre noirs pour les relayer.

Le véhicule n'est parfois autre chose qu'un panier long d'un mètre et profond de trente à quarante centimètres; c'est celui que les femmes préfèrent. On y étend un petit matelas sur lequel on se blottit tant bien que mal. Les avantages du

panier sont compensés par un grand inconvénient; s'il pleut, le matelas boit l'eau et fait éponge. On obtient alors l'agrément de voyager dans un bain, d'une fraîcheur agréable sous ce climat torride.

Pour les bagages et les provisions de bouche, on a d'autres porteurs appelés *marmites*. Ils partagent les colis en paquets égaux autant que possible, adaptent un paquet à chaque extrémité d'un bambou, mettent le bâton sur leurs épaules, et partent d'un pied léger. Sans trop de fatigue, ils font de dix à douze lieues par jour, avec un fardeau de quarante kilogrammes.

Porteurs et *marmites* ne sont pas trop exigeants pour le salaire; la vie matérielle coûte si peu à Madagascar, où l'on peut, avec dix centimes, se procurer un bon morceau de bœuf.

Nous étions trois, il nous fallut vingt-quatre porteurs, autant de *marmites*, ce qui constituait une caravane d'environ cinquante individus, sans compter quelques chiens et divers autres animaux d'une utilité démontrée.

Restait à prévoir les haltes, car nous n'avions ni les uns ni les autres un matériel de campement, et coucher à la belle étoile est plus poétique certainement que confortable. On ne trouve sur la route de Tananarive ni auberge ni taverne.

On peut, néanmoins, s'abriter, car l'hôtellerie, ce lieu de refuge que nos plus petits hameaux s'enorgueillissent de posséder avec l'ornement d'une enseigne plus ou moins cocasse, est remplacée, dans les principaux villages, par une case royale destinée aux voyageurs indigènes ou étrangers.

La qualification de la case indiquerait que c'est à la munificence royale qu'on doit ces utiles abris; en réalité, il n'y a de royal que la bonne intention.

Il ne s'agit pas de palais, en effet, ni même de chaumière, mais tout simplement d'une baraque aux parois et à la toiture en chaume, et d'ailleurs absolument dépourvue de chaises, de lits, de table, comme de croisée et de cheminée; la fumée s'en va par la porte, si par hasard on fait du feu. Les premiers arrivants s'installent et font de la place aux autres, tant que l'espace le permet. Ordinairement on offre une natte au blanc assez imbu de préjugés pour éprouver quelque répugnance à se servir, en guise de siège, d'un tas d'immondices.

Chacun pourvoit à son repas comme il l'entend; si l'on a commis l'imprudence de s'aventurer sans provisions, il est parfois facile de se procurer à bon marché du riz, du bœuf, de la volaille et des

œufs; après quoi on endosse, tout au moins par l'imagination, le tablier de Vatel et le cordon bleu de Carême, et l'on s'élève soi-même à la dignité de cuisinier et de maître d'hôtel.

Mais si l'on ne rencontre pas de « case royale » ou si la case royale est remplie de pèlerins, et qu'on ne sache par conséquent où s'héberger, on fait, comme les patriarches du désert, et l'on recourt sans ombre de timidité à l'hospitalité malgache.

Ceux qui portent un voyageur entrent dans la première case indigène qui se présente à leur vue; si elle ne leur convient pas, ils en choisissent une autre. Les propriétaires comprennent ce que cette visite signifie; à l'instant, ils emportent les ustensiles dont ils ont besoin, livrent sans défiance aux nouveaux venus leur logement et leur mobilier, et vont tranquillement loger chez leurs voisins.

Souvent même ils apportent des cadeaux à l'étranger qui leur fait l'honneur de s'emparer de leur logis, et ce, sans aucun calcul ni espoir de récompense.

Entre eux, les Malgaches agissent avec une simplicité plus fraternelle encore. Un indigène arrive-t-il au moment où la famille prend ses repas: sans préambule, sans formalité il se cons-

titue commensal, et le voilà attablé, c'est-à-dire assis par terre et se régalant de riz. Ce sans-façon est réputé politesse (1).

M. de Douvaine, M. Moiroud et moi, nous partîmes donc de Tamatave le lundi 16 novembre dans l'après-midi, escortés de nos deux douzaines de porteurs de fauteuils-palanquins, et de deux autres douzaines de Malgaches, légèrement vêtus, mais chargés de bannes, de paniers, de couffes et autres ustensiles.

Le coup d'œil de ce cortège ne laissait pas que d'être pittoresque; j'avais un superbe parapluie rouge pour m'abriter des rayons du soleil; nos compagnons se gaudissaient sous de larges ombrelles japonaises; nos nègres étalaient un fouillis d'étoffes multicolores et de lambas à peu près blancs, et nous trônions avec une certaine majesté sur le dos de nos brancardiers.

Nous avions d'abord à descendre pendant trois jours vers le sud, longeant la côte entre des lacs marécageux et la mer.

Cette zone intermédiaire se compose d'assez bons pâturages parsemés d'ombrages et de bouquets d'arbres qui lui donnent un aspect des plus gracieux.

(1) Relation du voyage de Mgr Delannoy, évêque de Saint-Denis (*Les Missions catholiques*).

Nous quittâmes enfin les plaines sablonneuses, semées de bouquets de grands arbres morts dépouillés de leur écorce, et n'ayant pour verdure que les orchidées et d'autres plantes parasites, poussées au hasard dans les fissures de leurs troncs, ainsi que les étangs et les marécages qui font de cette région le quartier général de la fièvre.

La caravane avait suivi le littoral pendant une certaine distance avant de prendre la direction de l'ouest. Elle arriva enfin au gros village d'Andevorante, sur les bords de l'Hivondro ou Yvondrou, large rivière dont le cours présente une succession d'admirables paysages.

La rivière d'Yvondrou offre à l'œil du voyageur toutes les merveilles d'une végétation puissante.

Des bois gigantesques en suivent le cours, et, enlacés aux flexibles rameaux des palmiers, forment des bouquets aussi impénétrables aux rayons du soleil qu'à l'homme. Leurs branches, qui souvent fléchissent sous le poids de fruits savoureux, venaient se plonger dans les eaux en passant pardessus nos têtes, et nous cachaient la rive opposée. Des lianes indigènes, admirables par leur délicatesse, par les formes de leurs feuilles et les vives couleurs de leurs fleurs, s'étendaient d'arbre en arbre comme un vaste réseau de soie verte.

Mais ces ombrages attrayants sont la retraite de terribles caïmans et de sangliers non moins redoutables.

Notre marche était lente, et souvent arrêtée par des troncs d'arbres que l'âge ou la tempête avaient abattus, et qui, couchés sur l'eau et dans les endroits où elle est peu profonde, retenaient une masse considérable de végétaux que le courant y accumulait sans cesse.

Les oiseaux qui peuplent ces forêts attiraient surtout mon attention.

Tantôt j'admirais le plumage brillant du colibri, tantôt j'écoutais le chant mélancolique de la *veuve* et le caquetage des perruches noires qui se balançaient sur les branches les plus élevées des arbres voisins.

Les perroquets noirs, le ramier vert, le pigeon bleu ou *hollandais*, et une foule d'autres oiseaux annonçaient aussi leur présence, le premier par un cri âpre et perçant, les autres par de doux roucoulements ou des sifflements prolongés. Les aigrettes seules restaient silencieuses et immobiles au bord de l'eau, et elles guettaient les petits poissons pour les harpouner de leur long bec.

Mon guide me fit remarquer aussi sur une feuille de songe le *vouroun-saranoun*, cet ami et protecteur des hommes, qui leur annonce toujours

la présence du caïman et que tous les bons Malgaches vénèrent.

Après avoir passé l'Yvondrou à gué, nous eûmes la surprise de voir venir à nous un officier envoyé d'Andevorante pour veiller à ce que rien ne nous manquât sur la route.

Les officiers indigènes ne sont point nécessairement des gens portant uniforme et revêtus d'un grade dans l'armée ; ce sont des employés occupant une place plus ou moins élevée dans le service de l'État, service civil aussi bien que militaire.

« La plupart du temps, dit M. Ellis, je n'aurais jamais su que j'avais affaire à des officiers, si les gens de la maison, et autres individus chargés de les introduire, n'avaient pas annoncé leur approche par la formule : «Voici les *Mananboninahitra* (c'est-à-dire les « ayant rang ») qui viennent .»

A partir d'Andevorante, l'itinéraire pour Tananarive change complètement de direction et d'aspect : c'est une ascension de huit à dix jours en ligne droite, vers l'ouest, à travers un amphithéâtre non interrompu de montagnes ou de mamelons, entrecoupés de rivières torrentueuses, toujours sans pont, à moins qu'elles ne soient infestées par des caïmans.

Quand ces cours d'eau sont trop profonds ou

grossis par les pluies, il faut les passer en pirogues, c'est-à-dire dans d'étroites embàrcations faites d'un seul tronc d'arbre, et où la moindre distraction peut faire perdre l'équilibre et chavirer.

Tananarive forme le point central et culminant de l'entassement de monticules et de plates-formes dont je viens de parler.

Qu'on se figure des sentiers impraticables et faits, ce semble, pour dérouter les voyageurs plutôt que pour les conduire : ici, des escarpements et des précipices, là, des trous et des fondrières qui deviennent des lacs de boue à la moindre pluie : telle est la route royale qui mène à la capitale des Hovas.

Le plus souvent, ce n'est qu'un étroit sentier, sur lequel se pressent une multitude de piétons à moitié nus et armés de la zagaie; ils montent ou ils descendent avec de lourds fardeaux pour Tananarive, ou pour Tamatave, car tous les transports se font à dos d'homme et à force de bras.

Quelquefois encore des files interminables de bœufs, qui se rendent à la côte pour l'embarquement et auxquels il faut disputer le passage, compliquent l'embarras.

Mais la partie la plus fatigante et la plus péril-

leuse de ce voyage, c'est la traversée de la forêt de l'Alamazaotra, qui dure trois jours.

La forêt d'Amalazaotra, qui est une des plus vastes de l'île, est large d'environ quinze lieues, et fait partie de la vaste ceinture de grands bois qui traverse les principales provinces de Madagascar.

Elle est parsemée de précipices, de ravins, de profondes déchirures. On y rencontre une immense variété d'arbres, parmi lesquels de véritables colosses végétaux.

« La route est ici effrayante, écrit M. Ellis dans sa relation; le sol est une argile ferme, avec des trous profonds, pleins de boue et d'eau. Notre chemin était parfois couvert d'eau, mais le plus souvent il ne présentait qu'une succession de ravins glissants, exigeant de nombreux détours, à cause des arbres gigantesques qui étaient tombés en travers de la voie. Les flancs, à la fois argileux et rocailleux de ces ravins, étaient quelquefois si raides, qu'allongé comme je l'étais dans mon palanquin, mon corps prenait la position verticale, et qu'il fallait alors dix ou douze hommes pour me porter.

« Dans ces difficiles passages, je compris toute la valeur de ce mot de Radama, qui disait avoir à son service deux généraux, le général *Hazo* (forêt)

et le général *Tazo* (fièvre), sur lesquels il se reposait parfaitement pour arrêter toute armée d'invasion. Il serait, en effet, impossible à une armée de traverser un pays comme celui-ci. »

C'est dans cette forêt de l'Alamazaotra, où nous eûmes à essuyer un terrible orage, que nous pûmes apprécier la force et la vaillance de nos chevaux bipèdes.

Il faut avouer que ces porteurs sont d'une force et d'une agilité incomparables. Avec un voyageur sur les épaules, ils marchent, courent, sifflent et chantent, cinq ou six heures consécutives, sans s'arrêter un seul instant. Il est à croire que de pareils hommes, s'ils étaient disciplinés et formés aux exercices militaires, feraient de remarquables soldats.

Le lundi 23 novembre, nous pénétrâmes dans la province de l'Émirne, dont le sol rougeâtre et les collines déboisées sont d'un aspect sévère.

C'est de cette province que vient le titre de duc d'Émirne, octroyé naguère à M. Lambert par le roi Radama II.

Le lendemain nous approchions de Mantasoa, localité justement célèbre, à huit lieues de Tananarive.

C'était autrefois une ville ouvrière, une sorte de grand atelier national élevé par le génie d'un

seul homme, M. Laborde, consul de France, qui y avait improvisé, comme par enchantement, l'application des principales inventions et industries modernes, jusqu'à la verrerie et à la fonderie des canons.

Un acte du plus aveugle vandalisme, inspiré à Ranavalo Ire par sa terreur excessive de l'étranger, replongea tout à coup dans le néant une si magnifique création. Aujourd'hui il n'y a plus que des ruines.

Je passe les incidents du voyage, qui furent ce qu'ils sont à l'ordinaire, quand on s'aventure en de pareilles expéditions.

Après plusieurs jours de marche, sans trop de fatigue, nous ne tardâmes pas à découvrir, au loin, assise comme un nid d'aigle au sommet de ses collines, Tananarive la Grande, cette ville mystérieuse qui, semblable aux majestés ombrageuses et jalouses de l'Orient, dont tout le génie politique consiste à se rendre invisibles, avait voulu jusqu'ici rester inaccessible et pour ainsi dire inconnue à l'Europe.

Bâtie de tous côtés en amphithéâtre, avec deux palais principaux qui la couronnent, celui de la reine et celui du premier ministre, elle présente, à la distance de trois ou quatre lieues, un aspect imposant.

La magnifique rivière de l'Ikoupa, qui, par son confluent avec le Betsibouka, porte ses eaux jusqu'au canal de Mozambique, se déroule à ses pieds comme une riche ceinture; et les rizières qui l'entourent fournissent un large tribut à son alimentation.

Il y avait de cinq à six heures que nos coureurs nous emportaient à toute vitesse sous un soleil de feu, et nous venions de franchir la dernière butte qui nous séparait de Tananarive, pour descendre dans la vallée de l'Ikoupa.

Tout à coup, de ces hauteurs, nous distinguons dans le lointain, sur les bords de la rivière, des groupes de Malgaches de tous rangs et de toutes conditions, qui, informés de notre arrivée par la rumeur publique, se portaient à notre rencontre.

Nous n'étions encore arrivés qu'aux deux énormes pierres qui indiquent l'entrée de Tananarive, et nous commencions seulement à gravir ses premières rampes.

En cet endroit les rues étaient bordées d'une foule de plus en plus compacte, et les terrasses et les murailles se couvraient de curieux. Un grand nombre faisaient entendre, à notre vue, le *mitsetra*, petit bruit des lèvres qui indique, chez les Malgaches, le plus haut point de la satisfaction.

Tananarive, la cité aux *mille villages* (*tanan*, villages; *harriva*, mille), est la résidence de la reine des Hovas et le chef-lieu de son gouvernement.

C'est une ville d'un aspect des plus pittoresques. Elle couvre en partie une colline qui s'étend, dans sa plus grande longueur, du sud-est au nord-ouest, en se ramifiant à ses extrémités. Vue de loin, elle ressemble à une pyramide tronquée, dont le sommet est couronné du palais de la reine.

Autour du palais et sur les flancs escarpés de la colline, s'échelonnent d'innombrables cases malgaches, généralement couvertes en joncs du pays (*zororo*), à l'exception de plusieurs bâtiments dont la toiture est de tuile ou de bois.

Les rues sont étroites, pauvres, mal tenues, ou plutôt ce sont des sentiers qui ne méritent point le nom de rue, sauf celle qui conduit au palais.

Le point culminant de la ville domine de plus de deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer.

A Tananarive, comme dans toute la province d'Imérina ou Émirne, le climat est parfaitement sain, et les fièvres y sont à peu près inconnues. En hiver, c'est-à-dire aux mois de juin et de juil-

let, le thermomètre reste constamment à 25° centigrades au-dessus de zéro.

Les murs de clôture forment terrasse; les maisons en bois ou en pisé, dont quelques-unes à plusieurs étages, sont ornées de belles varangues; les palais de Soaniérana, celui de Mandjaka-Miandana, de Tsahafaratra, de Ranavalo, les jardins et le tombeau de Radama Ier, le champ de Mars où peuvent manœuvrer à l'aise de 15 à 20,000 hommes; au nord, le réservoir des eaux servant de moteur à la fabrique de poudre; sur le point culminant de cette partie de la ville, le tombeau de Rainiharo, dont l'architecture rappelle le style des monuments d'Égypte; des arcades ornementées; des villas entourées de bosquets; les traces de ce gigantesque travail que Radama poussait avec tant d'activité lorsque la mort vint le surprendre, travail qui ne visait à rien moins qu'à raser une montagne pour y installer un faubourg de la cité, tout cela est de nature à captiver l'observateur.

Du sommet de la montagne sur laquelle la ville est assise, le regard s'étend sur les immenses plaines arrosées par la rivière de l'Ikoupa.

Des rizières, distribuées avec une vraie intelligence d'irrigation, sont traversées en tous sens par des canaux encaissés entre de fortes digues

sur lesquelles sont bâtis, ici des maisons isolées, là des villages entiers.

Tantôt ces habitations dessinent à l'œil les sinuosités des chaussées, tantôt elles paraissent flotter au milieu des eaux (1).

L'entrée principale du palais du roi fait face au nord; un perron en pente très douce conduit à un portail carré, massif, en pierre de taille, ornée d'une glace encadrée dans un médaillon. Le tout est surmonté du *vourounnahéré* (oiseau royal) posé sur son globe, qui, avec les sept pointes de zagaie, forment l'emblème de la puissance hova.

A gauche de l'esplanade sur laquelle est située cette entrée, on voit le tombeau de Radama Ier, construction informe et sans caractère, mais l'usage veut que l'on s'y arrête et que l'on salue toutes les fois que l'on passe.

Le tombeau tient au Palais d'argent, ainsi nommé parce que l'on a cloué avec des pointes d'argent les bardeaux qui le recouvrent.

Ce palais est à peu près carré et d'une vingtaine de mètres de côté; il a deux étages ayant de seize à vingt mètres de hauteur; il est entouré par de fortes colonnes en bois, et un pilier central

(1) Album malgache, *les Missions catholiques.*

soutient la charpente; chaque étage se compose d'un grand salon carré, ouvert sur l'ouest, et percé d'une porte et de deux grandes fenêtres. Une toiture aiguë et élancée, portant au centre l'oiseau royal, abrite la varande (ou varangue), et s'appuie sur la colonnade. En un mot, c'est pour le pays un monument hardi et presque imposant.

Celui de Ranavalo est construit sur le même style, mais il est beaucoup plus grandiose et plus vaste. Les deux édifices se touchent presque par leurs angles nord-est et sud-ouest. Il a un étage de plus que l'ancien, et le *vourounnahéré* gigantesque qui le domine déploie fièrement ses ailes à plus de quarante-cinq mètres de hauteur.

Depuis la mort de Ranavalo ce palais est resté fermé, on ne l'a rouvert que pour le couronnement du roi. C'est du balcon du premier étage que la reine recevait les rares étrangers qui venaient à Tananarive et qui étaient admis à lui présenter ses hommages.

Le palais de la reine est plus petit, quoique d'assez belles dimensions. Il se compose d'un salon carré ouvert à l'ouest comme les autres, de trois petites pièces au nord et au sud, et d'une large varande qui en fait le tour. C'est là que la souveraine donne ses audiences.

Souaniérane est bâti sur un très beau plateau, au haut d'un coteau au sud-ouest de la ville. L'esplanade circulaire est entourée d'une triple rangée d'arbres, ce qui est une rareté pour ce pays déboisé.

Ce singulier édifice est composé de trois longs bâtiments juxtaposés : celui du centre est débordé par les deux latéraux, qui forment ainsi quatre grands pavillons aux angles. Le large balcon qui en fait le tour a plus de trois cents mètres de développement.

Au rez-de-chaussée deux corps de logis forment d'immenses salons richement parquetés; le troisième est divisé en plusieurs chambres. Le premier étage sert de logement; il est peu visité par les Européens ou créoles qui sont admis à cet honneur.

C'est un charpentier français nommé Legros qui en avait entrepris la construction, mais la mort surprit Radama I[er] avant que les travaux fussent achevés. Le roi en était fier, mais Ranavalo l'a laissé tel qu'il était.

L'architecture religieuse est complètement inconnue à Madagascar, et les grossières idoles des naturels sont gardées dans de misérables hangars de paille ou de terre.

En somme, Tananarive est bien nommée « la

ville aux mille villages, » car elle ressemble à une vaste agglomération de villages plutôt qu'à une grande ville, malgré son étendue et sa population, qui varie, selon les uns, de 60 à 70,000 habitants.

La capitale de Madagascar est donc une véritable ville, d'un aspect à la fois singulier et charmant, surtout au coucher ou au lever du soleil, qui colore de son ardente lumière les terrains rougeâtres, les cascades de roches grises, violettes ou rosées.

Une cité aussi populeuse, où la propreté des rues est chose à peu près inconnue, où rien n'est ménagé pour l'écoulement des immondices, serait nécessairement fort malsaine si la nature ne venait en aide à l'incurie des hommes.

Des pluies torrentielles, très fréquentes en été, emportent les détritus dans leur cours impétueux, entraînent, en s'infiltrant, tous les sels et les gaz qui se forment à la surface du sol, et donnent naissance à des sources dont l'eau n'est pas potable.

La population s'est condensée dans les plaines les plus étendues et aux environs de la capitale, où les fermes et les villages sont innombrables. En s'en éloignant, les lieux habités deviennent plus rares, et l'on finit par ne plus rencontrer que

des tombeaux ou des villages en ruines. Triste effet de longues guerres de rivalité entre les Hovas et les Sakalaves!

Les maisons de Tananarive sont presque entièrement construites en bois, avec des toits élevés et étroits, couverts en joncs, en herbes sèches, en feuilles de vacoa, et ornées aux extrémités de longs chevrons qui ressortent au-dessus des pignons.

Les maisons qui longent les flancs de la colline sont bâties sur des terrasses nivelées artificiellement et ayant de vingt à quarante pieds de largeur. Elles sont généralement entourées d'un mur de boue ou de pierres peu élevé qui forme une espèce de cour. Elles sont petites et n'ont qu'une ou deux pièces.

C'est sur la place d'Andohalo que se trouve la pierre sacrée où la reine est couronnée, et où, au retour de ses voyages, escortée de son armée, de son peuple et de toute la noblesse, elle s'arrête sous le grand parasol rouge, insigne par excellence de la dignité royale, pour haranguer la multitude.

Cette place est aussi réservée aux grands *kabars* (assemblée).

— C'est ici, nous dit le père Moiroud, — qui nous accompagnait dans cette promenade à travers la ville, — c'est ici que, au mois d'avril 1857, la reine Ranavalo Ire, déjà souillée du sang de

plus de cent mille de ses sujets, fit tenir un nouveau conseil de mort, pour achever, disait-elle, de purifier son peuple. Elle avait fait publier auparavant dans ses États qu'elle accorderait une grâce générale à tous ceux qui avaient commis quelque faute, s'ils s'en reconnaissaient coupables en présence des juges, et qu'ils seraient au contraire passibles des châtiments les plus sévères, s'ils étaient convaincus sans s'être révélés eux-mêmes. Bientôt des listes nombreuses d'accusés, qui figuraient souvent pour des crimes imaginaires, avaient été dressées de gré ou de force; l'on comptait d'ailleurs sur une amnistie complète. Mais, au jour où devait se conférer sur cette place fameuse l'indulgence plénière de cet étrange jubilé, 1,237 individus, de 1,445 qui s'étaient accusés eux-mêmes, furent chargés de fer par groupes de cinq ou sept, attachés ensemble, et leurs femmes et leurs enfants, au nombre de plus de 5,000, réduits en esclavage. 79 autres prévenus, qui avaient été dénoncés, furent exécutés le même jour par différents supplices, aux abords de cette place, qui ne doit être souillée elle-même par la présence d'aucun cadavre.

Le missionnaire, en achevant ce récit, nous indiquait, à côté de l'église, l'atelier où avaient été forgés tant de fers inhumains.

En face, près d'un grand lac, il nous montrait l'endroit où ceux qu'on accusait de sorcellerie avaient été condamnés à périr sous des flots d'eau bouillante versée par leurs femmes et leurs enfants.

A gauche, c'était le lieu réservé aux supplices de la lapidation et de la strangulation.

Non loin du palais, se dressait la roche tarpéienne, escarpement de deux cents mètres, d'où les malheureux, condamnés à se précipiter, n'apercevaient au bas pour les recevoir que la pointe du sabre ou de la zagaie.

Une autre place célèbre de Tananarive est celle de Maha-Masina, vaste carré situé à l'ouest, au bas des rampes de la ville, et qui n'a pas moins d'un kilomètre de côté. Il y a sur cette place, comme sur celle d'Andohalo, une pierre sacrée, sorte d'ambon circulaire où la reine paraît le lendemain de son couronnement.

VI

ÉTUDES D'ETHNOLOGIE — HOVAS ET SAKALAVES — RACES DIVERSES — LES HONNEURS — NOBLESSE MALGACHE — LES CLASSES SOCIALES — L'ESCLAVAGE — LÉGISLATION DES HOVAS — LA ZAGAIE D'ARGENT — L'ÉPREUVE DU TANGHIN — SUPPLICES — CORVÉE — LE MARIAGE ET LA POLYGAMIE — CÉRÉMONIES DE LA NAISSANCE — ENFANTS ABANDONNÉS OU EXPOSÉS.

Les peuplades qui habitent Madagascar se partagent en plusieurs races, dont les principales sont les Hovas et les Sakalaves.

Les Sakalaves sont les plus doux de tous les peuples madécasses, et ceux qui ont le plus de tendance à la vie civilisée ; ils ont toujours été favorables aux Français, à l'opposé des Hovas. C'est un peuple pasteur et nomade, cultivant la terre avec moins de paresse que les autres tribus.

Les Hovas, fort improprement désignés sous ce nom, ne s'en donnent pas d'autres que celui de Malagasses, dont on a fait Malgaches.

Le mot Hova signifie « bourgeois », celui qui n'est ni libre ni esclave.

Les hommes libres qui sont tombés en servitude comme débiteurs insolvables, ou par suite d'une condamnation selon les lois du pays, s'appellent *Zaza-Hovas* petit de Hova., ou bien encore *Hova-Véri*, « Hova perdu ».

Il est certain que Ranavalo considérait comme injurieux le titre « de reine des Hovas ». En 1837, elle renvoya avec indignation à un capitaine de navire de commerce français une lettre qui portait cette suscription. La lettre fut déchirée devant lui par les envoyés de la reine, qui lui déclarèrent qu'on le chasserait du pays s'il se permettait une nouvelle insolence de ce genre.

Les Hovas, selon la tradition, sont de race malaise. Leurs traits se rapprochent singulièrement du type européen ; ils ont, en général, la peau olivâtre plus ou moins foncée.

Leur taille est d'ordinaire au-dessous de la moyenne ; ils ont les épaules élevées et carrées ; leur physionomie n'a rien du nègre. Les cheveux sont plats, rudes et épais ; le nez légèrement arqué, les yeux écartés de la racine du nez et un peu élevés vers l'angle extérieur ; les pommettes saillantes.

Ils fondèrent douze souverainetés, gouvernées par des nobles constamment en guerre ; mais à la fin du siècle dernier Andrianampouinénérive, l'un

d'eux, soumit et pacifia tout le pays, qu'il assujettit à sa puissance, et bâtit Tananarive.

Dès lors la puissance des Sakalaves fut à jamais perdue. Comme les Gaulois sous la domination romaine, ils subirent le joug, non sans se révolter souvent, mais ce fut en vain, et le sceptre du pays resta tout entier aux Hovas.

Parmi les autres peuplades qui habitent Madagascar, il faut citer les Betsiléos, au centre; les Bezaounzaoun, à l'est; les Betsimirakas, les Antaïmoures et les Antalastres, au sud. Ces derniers sont aujourd'hui presque entièrement dispersés. Enfin les Malattes, dont quelques voyageurs ont parlé, proviennent d'unions contractées entre les blancs et les filles des chefs de la côte Est et sont devenus, de par leurs mères, les chefs de la contrée.

Les Antalastres descendent d'Arabes venus de la côte orientale d'Afrique et de femmes sakalaves. Ils formaient autrefois une caste à part, avec sa religion, ses lois et ses coutumes distinctes. Détruits par Radama I[er], ils se sont réfugiés à Zanzibar et aux Comores, et leurs descendants absorbent aujourd'hui tout le commerce du Ménabé et du Bouéni, en faisant cause commune avec les Arabes, dont ils ont d'ailleurs gardé la religion et les habitudes.

Les Antaïmoures proviennent, dit-on, d'Arabes naufragés sur la côte Est. Ils sont considérés par les autres tribus de l'île comme des savants, car la lecture et l'écriture sont très répandues chez eux. Ils portent le costume des populations voisines, dont ils partagent les mœurs et les croyances, mais ils regardent le porc comme impur et ne mangent que la chair des animaux qu'ils ont tués eux-mêmes.

Les Sakalaves sont les plus doux de toutes les tribus madécasses, et ceux qui ont le plus de tendance à la vie civilisée; ils ont toujours été favorables aux Français, à l'opposé des Hovas, et se convertissent facilement au christianisme.

Les Betsimirakas ont tous les vices de la civilisation, sans en avoir les qualités. Cinquante Hovas suffiraient pour les mettre en fuite, tant ils sont paresseux et lâches, assure M. Alfred Grandidier.

Menteur par habitude et rampant par intérêt, le Betsimiraka se prosterne aux pieds du premier blanc qui possède une bouteille d'arack ou une aune de toile de coton, et lui prodigue les épithètes les plus adulatrices: il l'appelle son maître, son roi, son Dieu, et promet de le servir jusqu'à la mort; mais à peine a-t-il obtenu les objets de sa convoitise qu'il va rire avec ses camarades

de la sotte crédulité de celui qui vient de céder à ses prières et à ses protestations de dévouement.

Ils aiment à pérorer et sont plus habiles à manier la parole que le javelot national; ils n'aiment dans la guerre que ces *kabars* solennels, où les orateurs déploient, en de longues harangues, les richesses de leur imagination et celles d'une langue parfaitement harmonieuse.

La noblesse est assez fortement constituée chez les Hovas. Autrefois elle était remuante, dans un état de guerre et d'anarchie permanent, mais elle paraît aujourd'hui entièrement soumise depuis les règnes de Radama Ier et de Ranavalo. Les fiefs ou terres nobles se nomment *Mèna-Kèli* (terre petite), par opposition aux terres du domaine royal: Tananarive, Ambouhimanga, Souatsimanampiouvàne, qu'on désigne sous le nom de *Mèna-Bè* (grande terre). Les familles établies sur les *Mèna-Kèli* paient la dîme, qui se partage entre le roi et les seigneurs du pays.

Les nobles n'ont pas le droit de rendre la justice sur leurs fiefs; ils n'interviennent que comme conciliateurs. Hors de leurs seigneuries, ils n'ont droit qu'à certains honneurs selon leur rang; ils ne prennent part aux affaires publiques qu'en raison de leurs fonctions à la cour, et sont mêlés aux

roturiers, qui partagent avec eux les principales charges.

Il y a divers degrés dans la noblesse : ceux dont le titre se traduit par celui de prince ou de duc peuvent seuls s'habiller de rouge. Au degré intermédiaire, ils sont exempts de monter la garde quand ils sont simples soldats, et c'est à eux que revient l'honneur de garder le drapeau. Ils ont droit au *vadikéna*, — à la queue du bœuf, — toutes les fois qu'on en tue un sur leurs terres, et même ailleurs, lorsque l'animal est tué pour la consommation. Le *vadikéna* revient de droit au roi, ou à ses représentants, dans tous les autres cas.

La noblesse inférieure a le privilège de ne pouvoir être ni enchaînée, ni mise aux fers; elle est exempte de la corvée; mais elle y conduit ses vassaux quand ceux-ci sont mis en réquisition.

Simples soldats, les nobles de ce rang sont tenus de monter la garde; cependant ils reçoivent le premier salut du roturier le plus élevé en grade. La formule du salut adressé aux nobles diffère de celle employée pour les roturiers; aux premiers l'on dit : « Portez-vous bien »; aux autres : « Comment vous portez-vous?... »

Le roi, la reine et leurs enfants peuvent seuls porter du corail sur la tête; les nobles ont le droit d'en avoir aux pieds; tout le monde, même

les esclaves, peut en mettre au cou et aux bras. Les femmes nobles se font véhiculer en filanzane en toute circonstance, et ne sortent guère à pied ; les roturières n'ont ce privilège que lorsqu'elles sont malades ou suivent un enterrement.

L'homme noble peut choisir sa femme dans quelque condition libre que ce soit ; mais les enfants suivent la condition de leur mère. Quant aux femmes nobles qui épousent des roturiers, elles perdent leur rang, sont déshéritées et répudiées par leurs familles, qui ne leur accordent même plus de place dans le tombeau commun.

Les grades se nomment *vouninahitra*, littéralement : *fleur d'herbe*, et se distinguent par leurs numéros. Les étrangers, on ne sait pourquoi, ont traduit ce mot par celui d'*honneur*.

Radama avait institué douze grades, y compris celui de soldat, qui était premier *vouninahitra*, — premier honneur. Ranavalo en a ajouté deux et Radama II a avancé tout le monde de deux grades à son avènement. Les princes de la famille royale sont généralement « quinzièmes honneurs. »

Les roturiers occupent, depuis le règne de Ranavalo, beaucoup des plus hautes charges de l'État ; mais la bourgeoisie en corps n'a ni pouvoir, ni influence.

On ne peut pas anoblir un roturier, bien que

des souverains absolus aient quelquefois violé cette interdiction.

Quoiqu'il n'y ait pas de classes dans les rangs de la bourgeoisie, il y a cependant des familles privilégiées, qui jouissent de fonctions ou de droits transmis par héritage; il y en a d'autres dont les membres ne peuvent être condamnés à mort, mais qu'on peut exiler dans les lieux les plus malsains de l'île.

Les esclaves se partagent en deux grandes classes : les esclaves du roi et ceux des particuliers. Les premiers se divisent en Malgaches et en noirs; les Malgaches ont les fonctions d'écuyers, de pages, de valets de chambre, et peuvent épouser des femmes libres; les noirs servent dans la garde ou dans l'armée; il y en a qui sont officiers du palais, d'autres occupent des emplois civils. Ils ne peuvent se marier qu'entre eux ou avec des esclaves de particuliers.

Les esclaves des particuliers sont classés suivant leur origine : les Hovas tombés en esclavage comme débiteurs insolvables ou condamnés, les Malgaches et les Africains. Mais l'esclavage est très doux à Madagascar, car la paresse y est innée, et il ne vient pas à la pensée des maîtres d'exiger plus de travail qu'ils n'en pourraient faire eux-mêmes. Lorsqu'ils se rachètent ou sont affranchis,

les esclaves rentrent dans la condition à laquelle ils appartenaient auparavant.

Chez les Hovas ce ne sont pas seulement les captifs de guerre ou les tribus soumises par la force qui sont condamnés à l'esclavage. Il n'est pas rare de voir des familles hovas elles-mêmes devenues esclaves, parce qu'un de leurs membres a été accusé d'une faute; la même chose peut arriver à un village, à une caste, à une population entière pour un seul individu condamné à tort ou à raison.

Un homme avait volé un bœuf; tous ceux qui en avaient mangé, sans savoir même qu'il avait été volé, ont été réduits en servitude, c'est-à-dire tout un village, à l'exception des enfants encore à la mamelle.

A la suite de la confession publique du 12 mars 1858 — (on trouvera plus loin cette pratique de confession publique), — plus de cinq mille femmes et enfants de ceux qui s'étaient accusés ont été vendus comme esclaves.

En 1856, il y avait à Tananarive un enterrement auquel, selon l'usage, devaient assister quatre personnes d'une caste noble, dont le titre répond chez nous à celui de baron. Ces personnages n'ayant point paru à la cérémonie, tous les barons de Tananarive furent vendus par ordre de

la reine, avec leurs familles, au nombre de cent vingt-six personnes (1).

La législation des Hovas, confuse et obscure, rappelle les vieilles lois franques. L'absence de code, et par conséquent de droit civil, laisse une part énorme à l'arbitraire des juges, ce qui est dangereux chez un peuple aussi cupide.

La justice est rendue au nom du souverain par les *Andriambavents* nommés par lui; seulement, dans les cas graves, les jugements doivent être sanctionnés par le roi.

Toutes les transactions ou marchés se font en présence de ces magistrats, et deviennent obligatoires quand on a offert au roi ou au magistrat le *hasina* ou pièce d'argent, que l'on se hâte de donner pour ne pas laisser à son adversaire le temps de revenir sur le marché ou d'attaquer la sentence.

Lorsqu'un Hova a quelque contestation avec un autre, ou bien quelque crime à dénoncer, il demande au juge la zagaie *stitia lenga* (qui n'aime pas le mensonge). C'est une zagaie en argent qui ne se déplace qu'avec l'autorisation du souverain ou du premier ministre. Trois personnes vont la chercher, et, à son arrivée devant la porte de

(1) *Annales des Missions.*

l'accusé, le principal des trois porteurs fait connaître à celui-ci le jour où il aura à se présenter devant les juges si le délit est simple; si l'accusation est grave, on le garrotte et on l'emmène sur-le-champ.

Les jugements se rendent en plein air, devant tout le monde.

Autrefois, on pratiquait l'épreuve du tanghin, correspondant à ce que l'on nommait au moyen âge le jugement de Dieu.

Pour reconnaître la culpabilité de l'accusé ou son innocence, les juges lui faisaient boire l'extrait de l'amande du fruit de l'arbre appelé *tanghin* (*tanguina veneniflora*), poison violent dont les effets sont très rapides.

Le tanghin, d'après M. Lacaille, appartient à la famille des apocynées, et ressemble à s'y méprendre, par son port, son écorce et sa couleur, au *frangipanier;* sa tige et ses branches collatérales renferment un suc laiteux d'une abondance extraordinaire, épais et caustique, qui tache et brûle ce qu'il touche. Le fruit est de la grosseur et de la forme d'une poire.

« Qu'un Malgache en veuille à un autre, dit M. Barbier du Bocage, il le flétrit aussitôt du nom de sorcier, et le malheureux est traduit devant le juge ou bourreau. Pour prouver qu'il n'est pas sor-

cier, il est forcé de boire la terrible liqueur. Si son estomac rejette le poison, il est déclaré innocent, et en est quitte pour de violentes coliques, dont une grave maladie ou l'imbécillité sont la suite presque inévitable. Dans le cas contraire, il est déclaré coupable et on le laisse périr misérablement. On peut surtout se faire une idée de cette épouvantable justice, et des désastres qui en sont la suite, lorsqu'on sait que la dose de poison que doit avaler le patient est entièrement à la discrétion du juge, et que ce dernier partage avec le gouvernement hova les biens de la victime si elle est reconnue coupable, c'est-à-dire si elle meurt. »

On s'explique alors ces paroles de Radama, sollicité par les Européens d'abolir ce terrible fléau : « Trouvez-moi un impôt qui, comme celui-ci, remplisse mes coffres et fournisse aux besoins de mon armée. »

M. de Lastelle estime que le tanghin a tué à Madagascar, de 1823 à 1844, plus de 150,000 personnes.

Au dire de madame Ida Pfeiffer, les empoisonnements, les corvées et les guerres faisaient périr tous les ans de vingt à trente mille personnes.

On faisait d'abord sur un chien ou sur une poule l'épreuve du tanghin. Si l'animal échappait

au poison, l'accusé était réputé innocent; dans le cas contraire, il subissait lui-même l'épreuve, et, pour être acquitté, il devait rendre trois morceaux de la peau d'une poule qu'on lui avait fait avaler avec le poison; si un seul des morceaux restait dans son estomac, la culpabilité était démontrée, et l'accusé subissait la peine quand le tanghin ne l'avait pas tué. Comme l'issue de l'épreuve dépendait beaucoup du sikidi qui préparait le poison, et que celui-ci obéissait aux juges, l'acquittement de l'accusé ou le gain du procès s'achetait presque toujours. L'épreuve du tanghin fut abolie par Radama II à son avènement.

Un grand nombre de supplices sont en vigueur chez les Hovas.

Parfois le patient est enterré vif jusqu'au cou, et condamné à rester en cet état jusqu'à ce qu'une mort lente vienne terminer cette épouvantable torture.

D'autres fois on creuse un trou profond dans la terre. Le condamné y est précipité, les mains attachées derrière le dos, et on verse sur sa tête des chaudières d'eau bouillante, jusqu'à ce qu'il expire. Ce supplice est accompagné d'un raffinement de barbarie que le génie du mal a pu seul inventer; il doit être préparé et exécuté par la famille même de la victime; de sorte que c'est le

père et la mère, le fils et la fille, le frère et la sœur, qui allument le feu, font chauffer l'eau et la versent sur la tête de leur parent.

Le supplice du bûcher est ordinairement réservé aux soldats.

La lapidation s'exerce d'une façon ingénieuse : la victime est cousue dans une natte ; on l'attache ensuite à un poteau bifurqué à sa partie supérieure; la tête est prise entre deux branches du poteau, et le patient reçoit une grêle de pierres qui ne tardent pas à mettre fin à ses souffrances et à sa vie.

De toutes les tortures, celle des fers est peut-être la plus barbare.

Un témoin oculaire raconte ainsi l'opération du ferrement des condamnés.

« Avec le fer de vieilles pioches on fabrique d'énormes colliers en forme de fer à cheval. On prend le patient, on le couche et on engage son cou par l'échancrure d'un de ces colliers. Alors, un des exécuteurs, armé d'un gros et lourd marteau, frappe de toutes ses forces sur l'une des extrémités, tandis que l'autre est retenue entre des pierres. Avant que les deux extrémités se rejoignent, il faut des coups sans nombre. Plusieurs hommes s'y fatiguent. Figurez-vous ce marteau levé sur la tête d'un homme et retombant avec

toute la force de son énorme poids augmentée de celle que lui a imprimée un bras vigoureux; il doit frapper à quelques lignes de la figure, et s'il est mal dirigé, la tête ou la poitrine seront écrasées. Lorsque le collier est fermé, on en passe aux pieds deux de même grosseur. Pour soutenir le poids de leurs fers, ces malheureux sont obligés de rester assis ou couchés.

« Le collier pèse vingt-cinq livres. Les condamnés aux fers sont groupés par bandes de six, sept ou huit individus, réunis entre eux par une longue barre de métal. Un membre du groupe vient-il à mourir, on lui tranche la tête et on dégage le cadavre, mais le poids des chaînes reste tout entier à la charge de ses plus proches voisins, et si, sur les huit hommes dont se compose le groupe, sept viennent à succomber, le huitième survivant devra supporter les chaînes de ses sept compagnons d'infortune. »

Mais il faut se détourner de ces horribles tableaux et revenir à l'étude plus calme de l'état social qui rappelle nos temps féodaux.

Ainsi la corvée existait à Madagascar.

Lorsque Ranavalo avait besoin de bras pour un travail difficile, comme le transport de marchandises de la côte à Tananarive, ou le transport et la mise en œuvre de matériaux de construction pour

son palais, on faisait une réquisition, et les malheureux astreints à cette besogne pénible n'étaient ni payés, ni nourris.

Les grands en agissaient de même à Tananarive, et, hors de la capitale, les petits chefs faisaient subir ces exactions aux habitants de la campagne. Ces corvées furent abolies par Radama.

Le recrutement pour le service militaire était aussi tout à fait arbitraire. Il tombait sur les pauvres villages, et les soldats ne recevaient ni solde, ni nourriture.

La polygamie est permise, dit le commandant Dupré, mais elle est assez rare, elle a peu de raison d'être, au reste, dans un pays où les liens du mariage sont peu respectés, et où les jeunes filles sont absolument libres de leurs corps. La pudeur et la jalousie sont deux sentiments fort peu développés chez les Malgaches de tout sexe et de tout rang; ils poussent fort loin la licence des mœurs, mais naïvement, et sans avoir, en quelque sorte, la conscience des devoirs qu'ils violent en se livrant à tous leurs instincts.

Le mariage se fait très simplement : l'homme et la femme, accompagnés de leurs parents, se rendent chez le juge, ou chez le chef du village, auquel ils déclarent leur intention; ils lui remettent le *hasina* et le mariage est conclu. Le divorce

est facultatif pour le mari seulement. Pour le faire prononcer, celui-ci se présente chez le magistrat qui l'a marié, en déclarant qu'il bannit sa femme ou qu'il lui rend la liberté, et il paie une seconde fois le *hasina*. D'après l'usage du pays, il a douze jours pour revenir sur sa détermination. Si, dans les douze jours qui suivent, il ne reprend pas sa femme, celle-ci est libre de se remarier.

Lorsqu'il y a plusieurs femmes, l'épouse principale porte le nom de *Vadi-Bé* (femme grande); elle a sa case et des privilèges particuliers; toutes les autres vivent sans distinctions entre elles, et se désignent sous le nom de *Vadi-Kéli* (femme petite).

Le caractère doux et sociable des Malgaches et l'absence de jalousie, qui est un de leurs traits distinctifs, résistent à toutes les causes qui tendent à relâcher les liens de la famille; ils vivent généralement unis dans leur intérieur; ils ont le plus grand soin de leurs enfants en bas âge, et leur témoignent une tendresse que ceux-ci leur rendent plus tard en déférence.

D'après une coutume touchante, très répandue à Madagascar, les enfants adultes doivent, dans les principales circonstances de leur vie, offrir à leur mère une pièce de monnaie en souvenir du

temps où elle les portait sur son dos sans jamais s'en séparer; c'est le *foufoun damousi*, « souvenir du dos. »

« Dans tout Madagascar, écrit madame Pfeiffer, mais surtout à la cour, on est habitué, pour les affaires les plus importantes comme les plus insignifiantes, à consulter le *sikidi* (l'oracle). Cela se fait de la manière suivante, qui est extrêmement simple : on mêle une certaine quantité de fèves et de cailloux ensemble, et, d'après les figures qui se forment, les personnes douées de ce talent (les *ampisikidis*) prédisent une bonne ou mauvaise fortune...

« Il y a peu d'années encore qu'on consultait le *sikidi* à la naissance d'un enfant, pour savoir s'il était venu au monde dans un moment favorable. Quand la réponse était négative, on plaçait le pauvre enfant au milieu d'un des chemins suivis par les grands troupeaux de bœufs. Si les bêtes passaient avec circonspection près de l'enfant sans le blesser, le charme était rompu et l'enfant rapporté en triomphe à la maison paternelle. Il n'y avait naturellement que peu d'enfants assez heureux pour sortir sains et saufs de cette dangereuse épreuve : la plupart y perdaient la vie. »

Les parents, peu soucieux de soumettre leurs enfants à cette épreuve, se contentaient de les

exposer, surtout quand c'étaient des filles, sans plus s'en inquiéter.

« A Madagascar, dit M. Leguével de Lacombe, la naissance des filles ne donne lieu à aucune réjouissance; cet événement paraît produire au contraire un sentiment pénible sur tous les membres de la famille.

« Si c'est un garçon, l'allégresse est générale, après toutefois que les parents ont consulté l'*ombiache*, astrologue et médecin qui décide s'il doit vivre ou mourir; car s'il était né dans une heure ou un jour réputés malheureux, il serait ou précipité dans une rivière, ou exposé dans une forêt, ou enterré vivant. Malheureusement pour les Malgaches, leurs astrologues reconnaissent un très grand nombre d'heures et de jours malheureux. Le père du nouveau-né, entouré de ses proches et amis, et aidé par un *ombiache*, plante en terre sa plus belle sagaie ornée de guirlandes de feuillage à la tête de la natte où l'enfant repose; l'*ombiache* s'en approche avec son *mampila*, tire l'horoscope, et la famille attend avec anxiété le résultat de ses calculs cabalistiques.

« Le *mampila* est une planchette avec des bords peu élevés, divisée en quatre compartiments de diverses couleurs, par des lignes qui vont d'un angle à l'autre; elle est couverte d'une légère

couche de sable fin, sur laquelle l'*ombiache* trace des caractères arabes en murmurant des paroles mystiques, parmi lesquelles revient souvent le mot *zan*, enfant. Cependant on suspend au cou du nouveau-né des *fanfoudis* pour le préserver des *mouchanes* que les agents du mauvais génie devaient répandre autour de sa natte. Si l'arrêt de l'*ombiache* est favorable, tous les assistants sont invités à un banquet, que terminent des danses guerrières ou *mitava.* »

Cette coutume, qui faisait périr chaque année un grand nombre d'enfants, a fini par être interdite par la reine Ranavalo.

C'est peut-être la seule loi philanthropique qu'ait établie cette cruelle princesse.

L'exposition des enfants a lieu de la manière suivante : on porte la petite créature sur la plage, au moment où le flot va monter et on l'abandonne à la vague ; ou bien on l'expose au bord d'un fleuve pour être la pâture des caïmans, si communs à Madagascar ; ou enfin on la couche dans une fosse ouverte.

Ce crime, dont la superstition fait un devoir aux mères elles-mêmes, est de tous les jours sur la grande île africaine. Et quoique cette loi cruelle, dont on a peine à croire l'existence dans nos contrées civilisées, varie selon les différentes tribus,

partout les parents sont condamnés, dans certains cas, à détruire leurs propres enfants.

Il y a des jours néfastes pour les naissances (sur la côte ouest, c'est le mardi et le vendredi). Les enfants nés ces jours-là doivent être exposés.

En outre, s'ils ont quelque difformité corporelle, ou même si leur naissance n'a pas lieu dans certaines conditions, c'est un enfant qui porterait malheur à la famille ou au village, et qu'il faut abandonner.

Si le père ou la mère tombe malade, si on redoute quelque calamité pour la famille et pour le village, et si le devin déclare que c'est tel nouveau-né ou tel enfant, fût-il âgé de quatre ou cinq ans, qui porte malheur, on sacrifie le petit innocent.

Hélas! c'est par centaines que chaque jour, dans ce vaste pays, les enfants périssent victimes d'une superstition cruelle (1).

En plusieurs endroits, une femme vient-elle à succomber à la suite de ses couches, le nouveau-né est attaché sur le sein glacé de sa mère, et enterré tout vivant avec elle, parce qu'il est censé avoir causé sa mort.

(1) *Les Missions catholiques.*

VII

MŒURS, USAGES ET COUTUMES — SYSTÈME MONÉTAIRE — LES MARCHÉS DU VENDREDI — COSTUMES: LE LAMBA, LE SIM'BOU — COIFFURE — BIJOUX — COSTUME EUROPÉEN — MASCARADE OFFICIELLE — LE COMPLOT DE RATAHIRY — COMBATS DE COQS — CUISINE MALGACHE — LA FÊTE DU BAIN ROYAL — LE BAIN — LE HASINA — LE ZIHÉ — LA DANSE — LE TABAC — LE SERMENT DU SANG.

Pour tout Malgache, un blanc est un être supérieur, auquel rien n'est impossible, et cette supériorité excite chez les Hovas, qui ne peuvent la nier, un sentiment d'envie et même de haine qui ne cède qu'à la cupidité.

Pour satisfaire leur avidité, ils font taire tous les scrupules. Ils sont très avares et aiment l'or et l'argent, qu'ils enfouissent au milieu des champs ou autour de leurs habitations. La circulation monétaire est réduite au plus strict nécessaire.

Les seules monnaies admises à Madagascar sont la piastre d'argent espagnole et l'écu, ou pièce française de cinq francs.

Pour payer les petites dépenses de chaque jour avec cette unique monnaie, d'une valeur relativement forte, on s'est avisé d'un procédé aussi ingénieux que primitif et qui permet de tirer d'un seul étalon monétaire toutes les subdivisions possibles. On coupe la pièce de cinq francs en morceaux, et, en échange de la chose achetée, on donne le poids d'argent convenu. A cet effet, les indigènes portent toujours avec eux une petite balance, pour peser les fragments de monnaie, car les Malgaches, et surtout les Hovas, sont très défiants en affaires.

Les marchés du vendredi impriment à la capitale une activité et un mouvement remarquables. Tout se trouve dans un bazar situé dans un faubourg de l'Ouest : étoffes du pays, cotonnades anglaises et américaines, indiennes, bétail, volailles, œufs, riz, ferblanterie et quincaillerie indigènes, nattes, paniers, citrons, oranges, ananas, pistaches, maïs, manioc.

Toutes ces marchandises sont pêle-mêle étalées par terre : la viande est posée sur des feuilles de bananier ou des nattes, à côté des chapeaux de paille, des couteaux, des bêches, du tabac, du rhum, de l'arack.

Les changeurs se tiennent sur le seuil des portes, où on les voit occupés à couper les dollars et les

piastres qu'ils partagent avec un gros couteau et un marteau.

Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, c'est une procession continuelle dans la grande rue qui traverse la ville : les uns portent les objets qu'ils vont vendre, les autres reviennent avec leurs acquisitions.

Au bazar c'est une cohue impénétrable, où cependant l'on voit rarement des disputes ou des rixes.

Le vêtement des Malgaches est, pour les hommes, le *lamba* ou *sim'bou :* c'est une pièce d'étoffe généralement blanche, d'environ quatre aunes de long sur trois de large. Ils s'en drapent assez gracieusement à la manière des Grecs et des Romains, ou le portent roulé en ceinture autour du *seidick* ou *sadik*, pièce de toile large d'une demi-aune et longue d'une aune, négligemment attachée autour des reins, dont les deux bouts sont ramenés entre les jambes, et qu'ils laissent pendre l'un en avant, l'autre en arrière, après les avoir fixés dans les plis de la ceinture, mais sans dépasser le genou.

Les femmes portent également le *seidick* et le *sim'bou*. Mais elles se revêtent d'une espèce de corsage étroit ou canezou, dont les manches descendent jusqu'aux poignets. Le *sim'bou* se porte comme un châle.

Les cheveux des femmes sont nattés en grand nombre de petites tresses, vingt-cinq à trente environ, et les tresses, roulées en paquets qui, de loin, ressemblent à des nattes. Elles les enduisent de graisse ou d'huile de coco, qui leur fait exhaler une odeur nauséabonde.

Beaucoup portent le *satouk*, coiffure commune aux deux sexes et ressemblant à un bonnet d'avocat.

Ce sont des toques en jonc plus larges que la tête, et dont on ne se coiffe guère que pour se préserver du soleil.

Les riches et les élégantes portent aux oreilles de grands anneaux d'or et des colliers en cheveux qui viennent de Bourbon et de Maurice, et des *bokhs* ou broches en or de la dimension d'un écu, qu'on place sur le devant du canezou et sur une ligne verticale.

Le costume national tend à disparaître de jour en jour. La plupart des femmes d'un certain rang ne sortent plus qu'habillées ou plutôt déguisées à l'européenne.

C'est un spectacle grotesque que de les voir, avec une coquetterie ridicule, porter des crinolines, encore en faveur aujourd'hui, ou des cages. Peu leur importe que leur peau passe entre la jupe et le corsage.

Les hommes, de leur côté, veulent endosser le costume européen; mais ils ont l'air de mannequins, tandis qu'ils auraient assez bon air sous le *lamba*.

Les uns ont un pantalon et pas d'habit, d'autres une veste, un habit, sans pantalon. Ceux qui ont les deux ne savent pas les porter, et les officiers même, avec leurs costumes bariolés et chamarrés de broderies d'or et d'argent, ressemblent à des saltimbanques.

Le peuple et les esclaves seuls conservent le costume national. Mais beaucoup même portent aujourd'hui des chapeaux de paille, des coiffures de fantaisie ou des casquettes, voire des képis.

A la cour de Madagascar, depuis 1874, toutes les personnes qui approchent de la reine doivent s'habiller à la *vazaka* (à l'européenne).

« Que les Anglais, ministres le dimanche, et, le lundi, colporteurs de bibles, de porter, de gin, de cognac et d'étoffes de toutes sortes, aient conseillé la chose, nul ici n'oserait le nier, écrit un missionnaire. Quoi qu'il en soit, la cour et les grands *lehibé* nous offrent la plus jolie mascarade du monde. Figurez-vous de vieilles princesses noires, ridées et à cheveux blancs, avec une défroque de jeune comédienne, petit chapeau blanc, orné d'une rose, perché sur une tête énorme et

crépue ; un quatorzième ou quinzième honneur, en costume réformé de suisse de village, etc... »

« La reine et toute la cour, écrit un autre missionnaire, se trouvaient à Ambohimanga, le Versailles de Tananarive, lorsque fut donné l'ordre de porter des habits européens. Mais il manquait des ressorts en acier pour faire des crinolines. Qu'a-t-on fait pour les remplacer, en attendant qu'il en vînt d'Andafy ? Tout simplement on est allé à la forêt voisine chercher des branches flexibles et légères. »

« A la cour, écrit en juin 1874, le P. Bregère, on semble n'avoir qu'une préoccupation pour le moment, s'habiller à l'européenne.

« Cependant on parle à demi-voix d'une conspiration ourdie pour renverser la reine et le premier ministre ; le prince Ratahiry serait le mannequin qui servirait de roi. Mais Ratahiry, refusant cet honneur précaire et pernicieux, aurait dénoncé un des fauteurs principaux, un « treizième honneur, » qu'on aurait mis aux fers. Ce dernier point est certain.

« Ratahiry m'a fait ici l'honneur de deux visites pendant cette semaine. La première était pour ses ancêtres, dont les corps reposent au centre de Naméhana.

« Elle s'est faite avec solennité, en cortège

nombreux et musique en tête. Ce jour-là, je n'ai eu qu'un coup de bonnet, — car il portait un bonnet grec pour toute coiffure, — mais un coup de bonnet sympathique et empressé. C'était le lundi. Le samedi, il tombait chez moi comme une bombe, se jetait nonchalamment sur un siège, répondait à mes questions par oui et non, et repartait pour aller s'amuser dans une de ses propriétés située à cent pas de là.

« Il est passionné pour les combats de coqs. Il paie un coq cinq, six, sept francs même (prix inouïs à Madagascar), pour le faire battre quelques instants; puis, il l'abandonne pour en acheter un autre le samedi suivant. Les esclaves spéculent sur sa passion et lui attrapent facilement cinq ou six francs chaque fois qu'il vient ici. Il est, dit-on, le plus riche propriétaire de Madagascar. »

L'homme civilisé dîne, a dit un célèbre physiologue, l'homme sauvage ne fait que manger. Et un autre ajoutait : « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es! »

A Madagascar, la base de la nourriture est le riz, dont on consomme d'énormes quantités.

Les Malgaches mangent avec de petites cuillers en corne de bœuf, ou des coupes et des cuillers faites en feuille de ravenal. Ils boivent énormément de liqueurs fortes.

Quand l'heure du repas est arrivée, c'est-à-dire à midi et après le coucher du soleil, le riz en paille est retiré de la fosse où on le conserve et mis dans le mortier (*laona*) pour être pilé ou dépouillé de son écorce. Le *fanoso* ou pilon est un gros bâton.

C'est aux femmes qu'incombe la tâche de piler le riz. Cette opération étant fort laborieuse, elles serrent leur lamba un peu au-dessous des aisselles.

Lorsque le riz est pilé jusqu'au blanc pour les grands personnages, jusqu'au rouge pour le commun des Malgaches, il est examiné avec soin et débarrassé de petites pierres, puis il est mis dans une marmite (*vilany*) en terre et placée sur un trépied formé de trois pierres. Ce trépied (*toko*) est quelquefois en fer. Généralement, le feu est alimenté au moyen d'herbes sèches (*bizaka*). A défaut d'herbes, on emploie de la paille. Les riches seuls font usage du bois (*hazo*).

La cuisine se fait dans la case même. Il n'existe pas de cheminée. La fumée sort par la porte ou par la fenêtre. Assez souvent la case malgache est divisée en deux compartiments, l'un au nord, l'autre au midi. Dans ce cas, c'est le compartiment du midi qui sert de cuisine.

Les Malgaches aiment le bœuf avec passion et

le dévorent avec gloutonnerie. Ils mangent de la viande avec la peau, qu'ils font rissoler, quand ils ne la font pas frire à part. Mais le morceau de choix, celui auquel il est interdit de toucher sous des peines sévères, à moins d'être prince, noble ou chef représentant l'autorité royale, c'est la partie de la croupe qui avoisine la queue, et que dans le pays on appelle la *queue du bœuf.*

La vieille loi du pays porte que :

« Une amende de dix piastres sera frappée sur ceux qui mangent la queue du bœuf sans y avoir droit. »

Ailleurs elle dit :

« Si un noble placé sur une terre du domaine royal, où sont les tombeaux de ses ancêtres, y use des privilèges d'un seigneur dans sa seigneurie... s'il se fait servir la queue des bœufs tués, etc..., il sera chassé de là et ne pourra plus y demeurer; néanmoins, il y aura sa sépulture, parce que les tombeaux de sa famille sont là. »

Les Malgaches arrosent leurs repas d'une liqueur faite avec du jus de canne fermenté et dont le nom est *betsa-betsa.*

L'usage de l'écriture était peu répandu chez les Malgaches il y a une vingtaine d'années à peine; il existait pourtant, et la Bibliothèque nationale



VII

MŒURS, USAGES ET COUTUMES — SYSTÈME MONÉTAIRE — LES MARCHÉS DU VENDREDI — COSTUMES : LE LAMBA, LE SIM'BOU — COIFFURE — BIJOUX — COSTUME EUROPÉEN — MASCARADE OFFICIELLE — LE COMPLOT DE RATAHIRY — COMBATS DE COQS — CUISINE MALGACHE — LA FÊTE DU BAIN ROYAL — LE BAIN — LE HASINA — LE ZIHÉ — LA DANSE — LE TABAC — LE SERMENT DU SANG.

Pour tout Malgache, un blanc est un être supérieur, auquel rien n'est impossible, et cette supériorité excite chez les Hovas, qui ne peuvent la nier, un sentiment d'envie et même de haine qui ne cède qu'à la cupidité.

Pour satisfaire leur avidité, ils font taire tous les scrupules. Ils sont très avares et aiment l'or et l'argent, qu'ils enfouissent au milieu des champs ou autour de leurs habitations. La circulation monétaire est réduite au plus strict nécessaire.

Les seules monnaies admises à Madagascar sont la piastre d'argent espagnole et l'écu, ou pièce française de cinq francs.

« Vivez heureux ; que Dieu vous bénisse, vous « et tous vos pères. Puisse ce projet que nous « avons formé s'effectuer pour délivrer ce peuple « malheureux. Voilà ce que je dis. »

Le 24 juin est, dans le calendrier madécasse, le premier jour de l'année. Ce jour se passe à peu près comme notre 1er janvier : les indigènes se font entre eux des visites et des cadeaux, et les subordonnés vont présenter leurs hommages à leurs supérieurs.

En outre, le bain est ce jour-là de rigueur, et le soir des feux sont allumés partout devant les habitations.

Cette fête s'appelle *Fête du bain royal.*

A cette occasion, raconte madame Ida Pfeiffer, Ranavalo avait coutume de réunir dans une grande salle de son palais tous les hauts personnages de la cour. Placée derrière un rideau, elle se déshabillait et se faisait couvrir d'eau. Une fois rhabillée, elle s'avançait, tenant à la main une corne de bœuf contenant un peu de l'eau qu'on avait jetée sur elle ; elle en répandait une partie sur ses nobles invités ; puis, se rendant dans la galerie qui domine la cour du palais, elle versait le reste de l'eau sur les soldats rangés dans cette cour.

Au 5 janvier a lieu le *fandroana*, c'est-à-dire la fête du peuple; on égorge beaucoup de bœufs, et on les mange en souvenir d'un si beau jour.

A l'occasion du *fandroana*, les Européens ont, selon l'usage, l'honneur de présenter le *hasina* à la reine, c'est-à-dire de lui faire hommage d'une pièce de cinq francs pour attester leur soumission à son pouvoir. La reine accueille ce cadeau par un : *C'est bien !* assez sec. Elle est sur son trône, vêtue d'une robe de soie jaune et drapée dans un lamba blanc. Sa cour l'entoure, et le premier ministre se tient debout à sa gauche.

M. Alfred Grandidier conte une autre fête qui est assez pittoresque :

Un soir, dit-il, une alerte troubla notre sommeil, et nous fûmes réveillés en sursaut par les sons rauques d'une *antsive* qui tout d'un coup retentissait auprès de nous.

L'*antsive* est une grosse conque marine dont les lois somptuaires de Madagascar réservent l'usage exclusif aux rois sous peine de mort, et qui sert à appeler les soldats aux armes.

Les sons de l'*antsive* se rapprochaient; à la clarté de la lune, je ne tardai pas à me convaincre que nous avions eu bien tort de nous alarmer ainsi. C'étaient les jeunes gens du village d'Avoundrou qui, suivant une coutume locale, ve-

naient faire le *zibé* sur les îles de sable de l'Anoulahine.

Le *zibé* est le jeu favori des Sakalaves. Les jeunes hommes et les jeunes femmes forment deux groupes séparés, qui se livrent à des courses folles, se croisant et se poursuivant tout en improvisant des chants de circonstance.

Le commandant Dupré décrit ainsi ces danses :

A partir de Maraoumbé, dans la plupart des endroits où nous nous arrêtions pour déjeuner ou pour passer la nuit, les jeunes filles se réunissaient pour danser le *radouba*.

Le chœur se rassemble le long d'un bambou soutenu par deux enfants à ses extrémités ; chaque chanteuse est munie de deux baguettes ; le chant commence, chant traînant, monotone et lent ; toutes les baguettes frappent en cadence sur le bambou retentissant. Après bien des hésitations, une danseuse sort des rangs du chœur pour venir se placer devant le bambou. Elle débute par une promenade cadencée, un balancement du torse ; puis elle étend les bras en agitant les doigts, imitant l'oiseau qui plane dans les airs. Le pas se précipite et se change en un trépignement rapide, correspondant à un mouvement analogue des hanches ; c'est d'après la manière dont ce mouvement s'exécute que l'on juge du mérite de la

danseuse, qui reprend ensuite sa marche cadencée et ses lentes évolutions.

Cette danse est monotone comme le chant qui l'accompagne, mais ni l'un ni l'autre ne manque d'un certain charme; on prétend qu'elle a été inspirée par le vol des oiseaux, quoiqu'il ne soit pas facile de saisir le rapport qu'il peut y avoir entre le vol de l'oiseau et ce trépignement, ce mouvement de reins qui caractérise évidemment la danse malgache.

« Nous l'avons vue exécutée par des hommes dont c'était l'emploi, ajoute M. Dupré; car il paraît que, dans beaucoup de villages, les femmes entretiennent à leurs frais un ou deux grands fainéants qui servent de coryphées, et mettent la danse en train quand elles ont de la peine à s'y décider. Mais toutes les hésitations cessent comme par enchantement si l'on vient à leur offrir du *betsa-betsa* pour rafraîchir les danseuses et le chœur. »

Les Malgaches aiment le tabac, mais ils ne le prisent ni ne le fument, et voici comment, au dire du révérend Ellis, ils satisfont leur goût pour une substance qui ressemble à du tabac à priser, composition indigène dans laquelle, outre la feuille

du tabac pulvérisée, il entre d'autres ingrédients, tels que du sel et les cendres d'une herbe du pays. Ce mélange se vend régulièrement sur les marchés (1).

« La suite de chaque chef ou officier de quelque rang comprend un individu spécialement chargé de porter ce que nous pourrions appeler la « tabatière » du maître. Ceux des officiers qui sont attachés au service d'un supérieur ou qui ne sont pas accompagnés de leurs esclaves, portent ce petit meuble dans une partie de leur vêtement, souvent accroché à la ceinture et caché sous les plis de leur *lamba;* et plus d'une fois il nous arriva de rencontrer un voyageur presque complètement nu, ayant sa tabatière pendue au cou. Lors de notre première entrevue avec le chef chez lequel nous étions en ce moment, chaque fois qu'il désirait user de l'agréable stimulant, l'esclave, qui se tenait ordinairement accroupi derrière lui, présentait un petit bambou creux de dix à douze pouces de long et de moins d'un pouce de diamètre, parfaitement poli et orné d'anneaux. Au bout de ce tube était ajusté un morceau circulaire de canne ou de bois attaché à un long gland de soie. Quand

1) Il porte le nom de *houtchouo.*

l'esclave avait ôté ce bouchon ou couvercle, le chef prenait le tube, se versait une légère quantité de poudre, environ une demi-cuillerée à café, dans la paume de la main; puis, par un mouvement rapide et plein d'adresse, il faisait passer le tabac sur sa langue, sans que ni la main ni son contenu effleurassent seulement ses lèvres. Je ne me rappelle pas avoir jamais vu d'indigène fumer; mais ce mode que je viens de décrire d'employer le tabac est général; et, bien que certaines personnes aient une manière différente de se le mettre dans la bouche, l'habitude est de se le lancer sur la langue comme je viens de l'expliquer. »

A côté de révoltantes coutumes, il en est une qui fait honneur aux Madécasses, et qui rappelle la fraternité d'armes des anciens chevaliers : c'est *le serment du sang*.

Au moyen de cette formalité, dit M. L. Caroyon, « deux individus qui se conviennent cherchent à resserrer encore les liens d'amitié qui les unissent. La cérémonie se célèbre en présence des notables de l'endroit, et consiste à se tirer un peu de sang de part et d'autre, à le recevoir sur un morceau de gingembre, à en faire l'échange et à l'avaler en prononçant des imprécations terribles contre celui qui viendrait à manquer à cet engagement solennel. Alors leur sort est lié, ils sont

frères et se doivent assistance dans toutes les occasions de la vie. Cette alliance servait particulièrement à ceux qui, voulant faire le commerce dans l'intérieur de l'île, avaient besoin de se créer des amis dévoués dans les pays qu'ils devaient traverser, afin d'assurer à leur négoce une protection qui n'existe pas légalement. »

M. Leguével de Lacombe a, dans le cours de ses voyages, contracté très souvent le serment du sang.

Voici en quels termes il raconte une de ces cérémonies : — la scène se passait dans un village de la province de Bétaniména, sur la côte orientale de l'île :

« Un vieillard presque septuagénaire, ancien ministre du chef d'Andevorante, remplissait les fonctions de prêtre et de magistrat. Il prit dans son *seidik* un rasoir et deux petits morceaux de *sakarivo* (gingembre), une balle, une pierre à fusil et du riz en herbe, puis il mêla à tous ces objets quelques grains de poudre qu'il prit dans sa corne de chasse. Après avoir déposé sur la natte qui couvrait le plancher le rasoir et le gingembre, il mit le reste dans un bassin d'eau limpide qu'un esclave venait d'apporter. Prenant ensuite deux zagaies des mains d'un officier du chef, il plongea la plus grande dans le bassin,

et l'appuya au fond du vase. Il se servit de l'autre zagaie pour frapper sur le fer de la première, comme les nègres sur un tam-tam, en prononçant la formule du serment. Il me demanda plusieurs fois, ainsi qu'à mon futur parent, si je promettais de remplir tous les engagements que ce serment m'imposait. Sur notre réponse affirmative, il nous prévint que les plus grands malheurs retomberaient sur nous, si nous venions à y manquer. Puis il prononça les conjurations les plus terribles en évoquant *Angatet*, le mauvais génie. Ses yeux s'animèrent par degré et prirent une expression surnaturelle lorsqu'il nous dit d'une voix sonore et fortement accentuée : « Que le caïman vous « dévore la langue » — (*alela-vouai!*) imprécation très commune dans la langue des Malgaches; ils la font suivre ordinairement du mot *hafiri* (juron qui paraît avoir été importé par les Arabes) ; — « que vos enfants soient déchirés par les chiens des « forêts; que toutes les sources se tarissent pour « vous, et que vos corps, abandonnés aux *vou-* « *roundoules* (effraies), soient privés de sépulture, « si vous vous parjurez. »

« Cette première partie de la cérémonie terminée, le vieillard fit à chacun de nous une petite incision au-dessus du creux de l'estomac, imbiba les deux morceaux de gingembre du sang qui en cou-

lait, et donna à avaler à chacun de nous celui qui contenait le sang de son frère. Il nous fit boire aussitôt après, dans une feuille de ravenala, une petite quantité de l'eau qu'il avait préparée. En sortant pour nous rendre à un banquet de rigueur, servi sur le gazon, nous reçûmes les félicitations de la foule qui nous entourait. »

C'est par le serment du sang que notre compatriote M. Lambert était devenu frère du roi Radama II.

VIII

ES RELIGIONS DE MADAGASCAR — FÉTICHISME — LE CULTE DE LA PIERRE — SACRIFICES — LES DÉMONS ET LES MÉCHANTS ESPRITS — LES SORCIERS — MOSOSAS ET OMBIASSES — FADI — UN LIEU FADI — SUPERSTITIONS — CONFESSION PUBLIQUE — LA MORT CHEZ LES MALGACHES — GRAND DEUIL ET PETIT DEUIL — SÉPULTURES.

Grâce à M. de Douvaine, devenu mon hôte et mon commensal, il me fut facile d'étudier d'assez près les mœurs malgaches, et je pus en particulier réunir quelques notes sur leurs croyances.

On a écrit que les Malgaches étaient idolâtres; mais leur religion semble plutôt un fétichisme qu'un polythéisme proprement dit. Les *fanfaody*, les *aoly*, les *sikidy*, qui correspondent aux *gris-gris* des nègres de l'Afrique centrale, appellent leur dieu unique Zanahary, celui qui a créé. Ils le nomment aussi Andriana-Nahary, le seigneur qui a eu la puissance de créer, ou Andriamanitra, le souverain maître des parfums.

Ils admettent qu'il est tout-puissant, au-dessus de toutes choses, souverainement indépendant, et ne savent s'il a une origine.

Ils prient Zanahary et lui offrent, tantôt un bœuf blanc, présenté sans être immolé, tantôt une victime, bœuf ou poule, tantôt une mesure de riz; mais ils ne prient que lorsqu'ils ont quelque chose à demander.

Notre ami, le père Moiroud, disait un jour à un Malgache :

— Viens prier.

— Prier quoi? répondit celui-ci. C'est-à-dire : « Je n'ai rien à demander maintenant, je n'ai besoin de rien. »

Il n'y a ni prêtres, ni sacrificateurs chez les Malgaches, ce sont les chefs de la tribu ou de la famille qui remplissent ces fonctions.

J'ai eu la curiosité d'assister à un sacrifice à Zanahary.

Le chef de la tribu, ou *ampanjanka*, immola un bœuf sur une natte en présence de toute la population groupée autour de lui ; les femmes étaient exclues de la réunion.

Deux cassolettes remplies d'encens fumaient devant la victime, tandis qu'un orateur modulait un récitatif à voix basse. Les spectateurs se couvrirent le visage pour exprimer le recueillement.

Puis on dépeça le bœuf et chacun en emporta sa part.

La simple offrande des poules et du riz cuit est beaucoup plus fréquente, et se fait pour obtenir la guérison d'un malade, le succès d'une expédition, une faveur quelconque.

Un missionnaire de Madagascar, le père Abinal, a publié dans l'*Univers* un très curieux feuilleton sur le culte de la pierre. En voici les principaux passages.

« Le Malgache, en faisant de la pierre un objet de son culte, ne l'a jamais divinisée en ce sens qu'il la crût Dieu. Il n'a jamais pensé qu'elle pût être la maison ou la prison de quelque divinité, mais il l'a honorée comme une puissance ou vertu, ayant une action physique et morale sur l'homme, ainsi que sur les autres créatures.

« Cette vertu, incluse dans la pierre par le Créateur de qui elle émane, y réside avec liberté d'évolution; elle est sa propriété inaliénable; elle peut être activée, car elle est à la disposition de la pierre, à peu près comme est dans l'homme la faculté d'agir. Elle est dans toute la pierre, sans être tout entière nulle part. Tailler la pierre serait donc en amoindrir la vertu dans la proportion des parcelles détachées.

« Aussi les pierres idolâtriques sont-elles ici

vierges du ciseau (1), par la raison bien simple que le tout est préférable à la partie, à moins peut-être que le Malgache, peu ou point versé autrefois dans l'art de la sculpture, n'ait forcément conservé le type rudimentaire des temps primitifs, emprunté au Béthel patriarcal.

« La pierre représente de sa nature la force, la durée, la stabilité, la permanence, l'immutabilité et autres attributs de celui qui de toute éternité est par lui-même et possède toute vertu. A ce titre et de par son antagonisme, le démon devait s'en faire une arme contre Dieu, contre son Christ qu'elle représentait, et contre les hommes qu'elle consolait durant l'attente du libérateur promis.

« Ce culte a ici trop d'affinité et de ressemblance avec celui de l'antique paganisme pour ne pas en dériver. Il n'a point germé spontanément dans l'île malgache, mais il y est arrivé du pays qui lui envoya ses colons. Si Madagascar avait une histoire et des monuments, peut-être trouverait-on quelque trace d'origine ; mais son peuple n'a que quelques lambeaux d'obscure tradition ; en voici la substance.

« Dans les temps reculés, les ancêtres, ignorant

(1) Les pierres taillées sont toutes d'origine récente. Elles sont les témoins d'un fait, ou bien elles appartiennent au culte des morts.

l'écriture (1), songèrent aux moyens de conserver au moins l'histoire de la famille, en la confiant à des pierres, qui par leur dureté pouvaient lutter contre l'opiniâtre démolisseur appelé le temps, et, à travers les âges, attendre les derniers neveux pour leur dire l'histoire de leurs ancêtres.

« Lors donc qu'un événement était jugé digne d'être transmis à la postérité, ou que la nécessité l'exigeait, la famille dressait un *témoin* qui lui servît de titre devant les générations présentes et à venir. Elle invitait les familles des villages voisins à la plantation d'une pierre *témoin*.

« Au jour indiqué, le peuple étant réuni, la famille dressait son *titre* devant l'assemblée *témoin*. Le chef se levait et dressait le procès-verbal ; ce qui consistait dans le récit historique du fait déjà connu de l'assistance. Ensuite, apostrophant l'assemblée, il disait : Est-ce vrai ? Sur la réponse affirmative, il ajoutait : Vous en êtes témoins ? Après un *Oui* général, l'assemblée était conviée à un repas final.

« Ainsi se conservait l'histoire de la famille, et par là celle du pays. Dans ces temps, toute pierre

(1) L'écriture n'a été introduite dans la province d'Imerina qu'en 1820.

représentant un-souvenir recevait une onction; ces titres eurent la leur.

« Ainsi se sont transmis les contrats, les pactes, les droits de conquête, les prises de possession, les conclusions d'un jugement, les gains de procès, en un mot tous les souvenirs que les nations civilisées confiaient au parchemin de leurs archives.

« Ces pierres eurent leur histoire rapportant le motif et le fait de leur plantation; c'était la légende. La légende et la pierre se transmirent de père en fils; car elles étaient la propriété de la famille, qui les conservait avec soin, et savait au besoin faire usage de son titre et lui donner la parole. Les passants en demandaient l'histoire et la racontaient à leurs compagnons. Les fils et les petits-fils continuèrent les onctions et les offrandes de leurs pères à la pierre de famille ; à leur tour ils plantèrent d'autres pierres et leur donnèrent une légende à transmettre : usage qui se conserve encore de nos jours.

« Le premier roi hova fut, dit-on, acclamé sur une pierre; ce fut l'investiture, le sacre et le couronnement. Le Franc en recevait autant sur le pavois. Son fils, héritant à sa mort, devint roi par le choix de son père ou du peuple, et prit possession de ses Etats en montant sur la pierre de son

père ; ses fils et petits-fils l'imitèrent ; ils furent souverains par la grâce de la pierre.

« Chaque roi qui se déclarait indépendant, ou se fondait une petite monarchie quelconque, se hâtait de trouver une pierre pour y poser ses pieds et se faire proclamer en forme.

« Les pierres à intronisation se multiplièrent, et par elles les rois reçurent le sceau de leur souveraineté. C'est là aussi qu'ils recevaient tous le premier acte du sujet à son souverain, qui ici consiste dans le salut et l'acclamation du peuple réuni. Ils léguèrent la pierre et l'Etat à leurs successeurs, qui devenaient rois par la pierre, et avaient la pierre pour premier trône.

« Ces pierres sont saintes et sacrées, elles sont l'héritage du souverain, elles donnent le droit au trône à celui des princes que le roi ou la reine y élève de son vivant. Elles sont comme la base du trône et du royaume et, d'après l'opinion reçue, communiquent par l'intronisation force et grandeur au souverain ainsi qu'à son peuple et à l'Etat.

« L'hommage royal ne pouvait guère atteindre plus haut ; celui du peuple lui fut subordonné ; car, voyant son souverain faire acte de vassalité envers la pierre, lui qu'il tient pour un ciel incarné, il crut la pierre toute-puissante, et capable

de subvenir à tous ses besoins, à toutes ses nécessités terrestres, les seules qu'il connût et cherchât à satisfaire alors.

« A douze kilomètres environ au sud de Tananarive, gît un gros bloc de pierre de forme ovale, renflée vers le milieu et déprimée à ses deux extrémités comme la navette des tisserands. Elle est connue sous le nom de *Pierre enceinte*, non qu'elle porte postérité, mais chances de vie, de force, de santé ; c'est ce qu'on lui demande avec la fécondité. Je puis affirmer que les onctions ne lui ont pas manqué !

« On honore sous le nom de *Pierre marchante* celle qui, n'étant plus équilibrée sur sa base, se détache et roule, cherchant la place que lui indiquent les lois de la gravité, comme celle qui, violant ces mêmes lois, glisse en remontant, ou se meut dans la plaine sous l'action d'un moteur invisible, lequel ne saurait être que le démon.

« A Madagascar, le démon, sans s'être fait architecte ou maçon, n'a pas manqué d'égarer les esprits en se faisant moteur de masses inertes; cela lui suffisait pour attirer le peuple dans le piège. Dans ce cas, on recourt à l'onction ou au sacrifice; car ces mouvements désordonnés sont pour le peuple de sinistre augure.

« On consulte aussi la *Pierre à écho*, et c'est un oracle, ainsi que la pierre gloussante et caquetante.

« Les vieillards assurent qu'autrefois il y avait des pierres qui répondaient en gloussant. Le ton du gloussement et l'articulation servaient à l'interprétation. Un ton sec, brusque ou saccadé, annonçait le refus ou la colère. Le calme et la douceur de la voix présageaient que la demande serait accordée.

« Il est plusieurs pierres qui, au siècle où nous vivons, ont reçu les honneurs du sacrifice et des supplications publiques; car elles avaient parlé et fait entendre des mots inconnus, ce qui annonçait des malheurs pour le peuple et pour le royaume: il fallait donc les conjurer.

« Les ancêtres plantèrent des *pierres-bornes* de leurs propriétés. Ces bornes sont des témoins séculaires, qui ont au moins le mérite d'avoir gardé et protégé le champ de la famille. Les petits-fils leur demandent de vouloir encore continuer leur office, et d'y ajouter la fécondité du champ gardé, les fruits de la terre, une bonne récolte de riz, de patates et de manioc. La tradition du pays place l'origine des *dieux-bornes* à côté de celle des *dieux-titres;* on pourrait les unir sans préjudice pour l'histoire.

« Ils n'étaient pas rares, il y a quinze ans à peine, les vieux Malgaches qui faisaient des vœux à des pierres traînées et dressées par leurs propres mains.

« Au commencement de ce siècle, temps de guerres civiles, les Malgaches avaient entouré leur village d'un fossé profond, dont ils fermaient l'entrée au moyen d'épaisses et longues pierres fichées en terre. C'étaient les poteaux entre lesquels on faisait rouler une immense pierre plate et ronde servant de fermeture et de rempart. C'est à ces pierres protectrices qu'ils adressaient leurs supplications et leurs vœux.

« Quand ils sortaient du village pour se rendre au bazar, ils s'approchaient respectueusement de la porte du fossé, et accostaient une des pierres, à laquelle ils disaient doucement :

—« Voici une petite onction (et en même temps « ils oignaient le bord de la pierre avec l'index) ; « donne-moi bon profit, et ce soir, à mon retour, « je t'oindrai plus largement. »

« Si, grâce à la *pierre*, les affaires étaient bonnes, fidèles à leur promesse, ils payaient la réussite d'une onction faite avec la main, qu'ils se passaient ensuite, en s'inclinant, dans les cheveux et sur la cuisse, pour se communiquer la bonne vertu et sa constance.

« Si la pierre avait été sourde à leurs prières, ils la buttaient du pied à leur retour, lui tournaient le dos et la payaient d'un petit sifflement strident, ce qui est insultant d'après les usages du pays, afin de lui apprendre à être à l'avenir plus favorable à leurs vœux.

« On trouve sur le bord des chemins force pierres plantées, d'autres gisant dans leur position naturelle ; le sommet des unes et le dos des autres sont couverts de petits cailloux : ce sont des diseuses de bonne aventure. Elles ne parlent point, et cependant elles répondent; c'est au passant de les tirer de leur mutisme et d'interpréter ce qu'elles lui annonceront.

« Qu'il se munisse à cet effet de trois, cinq, sept ou neuf petits cailloux, qu'il les lance successivement sur le sommet de la devineresse; s'il en reste quelqu'un, l'affaire pour laquelle il a quitté sa maison réussira; si c'est un voyage qu'il entreprend, il sera heureux. Si le nombre est pair, tout ira à merveille; la chance sera simplement bonne s'il est impair ; mais qu'il se hâte de rentrer si tous ses palets retombent à terre, car le sort lui serait funeste s'il voulait lutter contre la chance qui se déclare.

« Il est certaines de ces diseuses de bonne aventure que l'on interroge les yeux fermés et un

bâton à la main, comme les bambins qui s'amusent à casser l'œuf. Après trois ou quatre pas, on donne le coup de bâton; s'il a touché la prophétesse, la réponse est bonne; sinon, non.

« Je sais pas expérience que ce sont là des puérilités fort sérieuses. Le premier jour d'un voyage de Tananarive à Tamatave, il y eut consultation générale de mes douze porteurs, qui s'adressèrent à une pierre carrée debout tout près du chemin et fort graisseuse. La consultation se fit au bâton : elle était facile; cependant quatre y échouèrent.

« Novice encore dans la connaissance de leurs mœurs, je crus à un jeu et laissai faire en riant ce qu'ils faisaient fort sérieusement; ils me le prouvèrent, car un quart d'heure après tous les quatre m'avaient abandonné.

« Tout rocher, toute pierre est propre au culte de l'homme, et apte, par cela même qu'elle est pierre, à recevoir ses prières et ses suppliques, sans que cependant toutes puissent avoir une égale vertu. Certaines ont toute force et tout pouvoir, d'autres au contraire n'ont qu'une seule propriété, plusieurs en ont deux ou trois : de là les spécialités.

« L'une est la pierre aux vertiges, l'autre donne l'aplomb. Pourquoi ? On ne le sait pas,

on le dit, parce qu'on l'a entendu dire, et on le croit. Cependant la raison en est naturelle; je la donne *de visu*.

« Pour oindre l'une, il faut faire quatre pas fort périlleux sur un filet de ladite pierre très lisse qui domine le précipice.

« Arrivé au bout, le dévot peut facilement sentir sa tête tourner, car il est perché sur l'abîme; le moindre écart peut l'y faire rouler; tandis que, pour oindre la seconde, il est nécessaire de s'accroupir sur ses talons, attendu qu'elle affleure à peine le sol. Dans les deux cas, la grâce est sûre, puisqu'on la ressent tout en la demandant.

« Il est des pierres auprès desquelles se passa ou fut annoncé un événement heureux ou malheureux; on le reporta à la pierre, qui depuis lors a la réputation de bonne ou mauvaise chance. On prie la bonne pour soi et ses amis; on demande malheur à l'autre contre ses ennemis.

« Parmi les pierres à vertu universelle, la célébrité donne le premier rang à celle de Tananarive même, qui est connue sous le nom de *Pierre-à-chiffons*. C'est le type des pierres brutes et informes. Elle n'est qu'un fragment détaché par le temps des grands rochers sur lesquels est assise une partie de la ville. Sous le rapport de la

vertu, elle ne saurait être comparée à toute la roche de la montagne qui porte la capitale sur sa croupe.

« De toutes les forces et vertus que la pierre peut porter en ses flancs, aucune ne lui manque. Elle peut communiquer fécondité aux champs et aux hommes, guérir les infirmités de corps et d'esprit, donner chance et prospérité, bœufs et argent, vaincre les ennemis à cent lieues de distance et servir de rempart à une armée en campagne.

« Il serait certes plus facile de compter les grains de poussière provenant des brimborions qui ont jadis décoré ses flancs, que d'énumérer ses vertus !!!

« La transmission de ses grâces s'opère par l'attouchement surtout, quoiqu'elle entende à distance et exauce de loin. Jadis le client allait, à la faveur des ténèbres, s'asseoir sept fois sur le sommet de cette pierre durant sept nuits consécutives. Ce mode de supplication était réputé comme efficace et infaillible.

« Au bloc informe sont suspendus des chiffons de tout ce qui en peut fournir : chiffons de toile, de drap, de rabanne, de feutre, de nattes et de mille autres choses. Des cheveux de première coupe, prémices de la chevelure d'un enfant qu'on

lui attribue ; des grains de riz, prémices ou demandes de cette graine ; des plumes, des parcelles de coques d'œuf, des poils de toute sorte, des feuilles, du chaume, etc.

« La graisse sert de colle pour la suspension de tous ces ex-voto bizarres et bizarrement suspendus. Le premier soleil, comme la première pluie, délivre le bloc de tous ces ornements, qui tombent à terre et vont pourrir réunis en fatras confus; mais la superstition infatigable l'attife aussitôt de nouvelles décorations, aussi nombreuses, aussi dégoûtantes que les premières, et qui iront bientôt rejoindre la poussière des anciennes.

« Non loin des bords du Mady, on voit, à côté du chemin, une série de grosses roches surmontées de pierres de toutes dimensions, amoncelées et disposées en tas. Ces pierres, dit la chronique, viennent de loin et ont été déposées là par un seul homme.

« Un soldat ayant perdu son fusil se trouvait par là même condamné à la peine de mort ; il se voua à ces roches. L'accomplissement de ce vœu lui coûta plus d'un an de sueur.

« Sur les bords des chemins fréquentés, se trouvent des tas de petites pierres amoncelées par les voyageurs qui en augmentent le nombre en passant. Ce sont tout autant de prières ou de

vœux ; car en lançant la pierre le passant formule sa demande.

« Ailleurs, sur les sommets des montagnes, dans les bosquets et d'autres endroits solitaires, il n'est pas rare de trouver encore, sur quelque pierre, les pieds et la tête d'un coq ou d'un mouton, qui ont été immolés à la suite d'un vœu fait à cette pierre.

« Il y a un peu partout des pierres ointes, au village comme à la campagne, sur les bords des rivières, aux avenues des marchés; leur place indique assez de quel genre de grâces elles sont dépositaires, et ce qu'il faut leur demander. D'ailleurs elles sont débonnaires et écoutent même les coquins.

« Le Hova mourant hors de l'Imérina tient à être transporté après sa mort au tombeau de ses ancêtres, dans la terre sainte de sa province.

« Or en temps de guerre bien des corps sont perdus, et les restes ne remontent point au pays natal. Alors la parenté dresse une pierre commémorative représentant le mort. Certaines de ces pierres sont devenues des talismans de la famille qui les graisse et les prie.

« Chacune de ces pierres graisseuses a une histoire plus ou moins authentique, quelquefois merveilleuse, toujours embellie par la crédulité

des générations passées. Souvent c'est l'histoire d'un accident sans aucun rapport avec la pierre, plus souvent encore une fable mêlée de surnaturel diabolique et qui ne peut se distinguer du vrai.

« Ici c'est une pierre qui, ayant parcouru quatre kilomètres dans la plaine, monta sur le dos de cette grosse masse, et celle-ci, après quelques pourparlers, consentit à lui servir de base. Là, une autre, portant malheur et mauvais destin dans ses dures entrailles, se fendit en deux pour le laisser passer.

« Ailleurs, une troisième pierre, roulant du haut de la montagne, hurlait en se plaignant comme un chien cousu dans un sac. Là-bas, une colline se démena tant et si bien qu'elle rejeta ce quartier qui gît à son pied; car elle ne pouvait souffrir son destin de sorcier.

« En passant au pied de cette montagne, dont le pic granitique domine toute la forêt, le Malgache, chose merveilleuse, met un frein à sa langue et se tait: c'est pour honorer la reine des roches qui réside là. Elle exige le silence aux environs de son palais, et envoie la foudre, la pluie et la grêle à quiconque ne le garde pas.

« Pour vous, blanc incrédule, parlez et riez; vos porteurs scandalisés ne vous écouteront pas,

et diront à la roche qu'ils sont innocents de votre témérité. A la limite du terrain respecté, ils diront *pouah* en crachant; c'est pour vous renvoyer toute la culpabilité et les effets de la faute.

« Les vœux et les promesses faits à n'importe quelle pierre sont religieusement acquittés; car la croyance populaire tient pour sûr que la pierre se venge toujours par l'envoi d'un malheur ou d'une maladie.

« L'infidèle et le parjure sont infailliblement atteints; l'exécution de la promesse et l'accomplissement du vœu seuls peuvent les délivrer du mal qui a fondu sur eux.

« Les faits appuyant cette croyance ne sont pas tellement rares qu'on ne pût en donner une série; ce qui n'est nullement surprenant, attendu que, dans un pays où le diable régna en maître, il dut, avec la permission de Dieu, punir souvent l'infidélité de ses serviteurs. »

J'ai trouvé à Madagascar chez les peuplades de la côte la croyance au démon.

Les *loloratze* (mânes pervers), les *angodratzi* (méchants esprits), sont pour eux des espèces de vampires, des revenants cherchant à nuire aux vivants. Il existe une classe d'hommes qu'on croit doués d'un pouvoir surnaturel : ce sont les *mesosas* ou sorciers, qui sont en rapport avec le démon;

les Hovas appellent ce dernier Ramahavaly ou Rambololo.

Les *mososas* ont des amulettes et des talismans qui préservent des accidents ou rendent invulnérable à la guerre; ils font le commerce de *fanfaody* et d'*aoly*, remèdes et amulettes que l'on porte au cou dans un petit sachet de cuir.

C'est tantôt une balle enchantée, tantôt une tête de petit caïman soutenue par un chapelet de perles, ou bien une figure grossièrement taillée. Tous les Malgaches idolâtres en portent une collection.

Les Malgaches sont d'ailleurs bien plutôt disposés à rendre hommage aux êtres qu'ils supposent pouvoir leur nuire qu'à ceux dont ils n'attendent que des bienfaits. Ils croient à certains jours heureux ou néfastes. Les augures sont chez eux en grande faveur; les devins qui exploitent cette industrie sont désignés sous le nom d'*ambiasses* et d'*ampisikida*.

La manière de consultèr l'oracle est extrêmement simple : on mêle une certaine quantité de fèves et de cailloux ensemble, et, d'après les figures qui se forment, on prédit la bonne ou la mauvaise fortune.

Il existe aussi à Madagascar un usage qui rappelle le *tabou* océanien.

Le chef d'un village déclare *fadi* un objet, qui devient alors sacré ou interdit. Le travail est *fadi* pendant la durée des funérailles d'un chef. Quand un arbre est déclaré *fadi*, on ne peut en arracher une feuille sans commettre un crime.

Il existe à Madagascar une coutume assez singulière, c'est celle de la confession publique. C'est une institution en vertu de laquelle, de temps en temps, tout individu coupable de quelque méfait est obligé de se dénoncer lui-même. On lui promet que, s'il se confesse au juge, sa punition n'ira pas jusqu'à la mort; mais s'il est accusé par d'autres, il subira la peine capitale.

Chacun doit dénoncer les coupables, fussent-ils de sa propre famille, même ses plus proches parents. C'est une prime d'encouragement accordée aux plus mauvaises passions.

Les cérémonies funèbres auxquelles j'ai assisté sont empreintes d'un caractère étrange et grandiose.

Les Hovas ne se servent pas de cercueils; ils enveloppent les morts dans des pièces de soie écrue du pays, dont le nombre varie selon la fortune, et les placent dans cet état sur des tables de pierre disposées dans les caveaux. Il n'y a que les membres de la famille royale qui soient renfermés dans des cercueils.

Les cheveux en désordre et des vêtements négligés, tel est, pour les Malgaches, le costume de grand deuil.

Quand la mort vient frapper à la porte d'une grande famille, à l'instant, parents et esclaves dénouent les tresses de leur énorme chevelure.

C'est un spectacle saisissant que la vue de tous ces gens les cheveux épars, accroupis dans la maison ou dans la cour du défunt.

Avant ou après l'enterrement, la famille est visitée par tous les parents et par tous les amis.

Un jour, chez un cinquième honneur, on me fit offrir à la veuve, selon l'usage, un morceau d'argent: c'est ce qu'on appelle *fao-dranomaso* (essuie-larmes).

La durée du grand deuil varie selon le degré de parenté et selon le degré d'affection des survivants.

Un mois de profonde tristesse paraît suffisant pour pleurer un père, une mère, une épouse ou un fils. Il n'y a pas de couleur particulière affectée aux vêtements de deuil.

Lorsque touche à sa fin l'époque du grand deuil, les cheveux sont réunis en un faisceau qui descend jusqu'au milieu des épaules. C'est le petit deuil. On peut, dans cet état, se présenter par-

tour, tandis qu'une personne en grand deuil n'oserait sortir de sa case.

En l'absence de la reine, les enterrements solennels et le grand deuil sont défendus. Sa Majesté peut intimer les mêmes prohibitions pour des motifs qui lui sont connus.

Pour les *sépultures communes*, le corps est mis dans une fosse, au-dessus de laquelle on élève un amas de pierres ou de terre; ou bien on dispose autour de la fosse des pierres plates, l'on marque la place de la tête par une pierre plus haute.

Avec le corps, on enterre un peu de riz et un morceau d'argent, qui rappelle celui que les anciens païens mettaient dans la bouche de leurs morts, pour payer à Caron le passage du fleuve.

Les cimetières sont appelés *tanimanara*, « champ du froid ».

Ceux de Nossi-Bé et de Baly, que j'ai pu visiter, ont des caractères particuliers.

Le cimetière de Nossi-Bé s'étend au milieu de palétuviers. Les monuments ne sont ni en pierre ni en terre; ce sont des bûches de bois, non écorcées et superposées en forme de maisonnette, de cuve, de table, etc.

A Baly, les corps ne sont pas enterrés. Les cercueils sont placés sur le sable de la plage, de

manière à ne pencher ni d'un côté ni d'un autre. Le cercueil est fait de deux troncs d'arbres creusés, dont l'un sert de couvercle ; la jointure est bouchée avec de la résine.

Quant aux tombeaux isolés, ceux surtout qui sont placés sur les bords des chemins, une note d'infamie pèse sur eux.

Combien de fois, passant avec mes gens près d'une de ces tombes, ne les ai-je pas vus se mettre derrière moi, par honte, saisir une pierre ou une motte de terre et la jeter, sans se retourner, afin d'empêcher le mauvais génie de les suivre !

Les Malgaches croient aux revenants ; ils s'imaginent que l'âme revit sous forme d'ombre.

Quelquefois l'ombre va faire des excursions plus ou moins lointaines ; elle apparaît, surtout dans le sommeil, et presque toujours pour apporter au voyant une maladie ou quelque autre malheur. Il y a, il est vrai, plusieurs tombeaux d'*oumasy*, de *mouasy*, d'*olomasy*, c'est-à-dire de saints, qui, dit-on, préservent de certains maux si on les invoque.

On invoque aussi les parents défunts, on leur fait des sacrifices ; on leur offre principalement du riz cuit qu'on porte sur leur tombe, où l'on trouve souvent des bols, des plats ébréchés et fendus. Ces rebuts sont bons pour les morts.

Pour conjurer le mauvais génie, on fait aussi des sacrifices. On lui offre un coq, du riz cuit, etc. Le riz, servi sur une feuille d'arbre, est placé au seuil de la porte, au bord ou au milieu du chemin. Le mauvais génie s'arrête au riz et ne va pas plus loin.

L'ombre pourrait encore devenir maîtresse de la maison dans laquelle est arrivée la mort. Il faut donc, aussitôt le dernier soupir rendu, abandonner et détruire l'habitation.

Aussi, quand un enfant ou son père est dangereusement malade, on va dans la forêt; avec quelques branches, on fabrique un taudis où la pluie et le froid pénètrent, et, afin de pouvoir garder la case, on y porte le moribond.

Que de malades, qui auraient pu être guéris, ont été tués par cet usage inhumain !

Il y a une observation intéressante à relater sur les tombeaux des *Zafimbolamena* (petit-fils de l'or) ou *princes sakalaves*.

A sa mort, le prince sakalave devient demi-dieu. Son corps est exposé deux mois dans un camp préparé *ad hoc*. On brûle constamment de l'encens sous la tente où il repose. Le peuple sakalave arrive, de fort loin même, pour faire ses lamentations; puis le corps du prince est porté dans une *[illegible]* (élévation). C'est ainsi qu'on ap-

pelle les villages où se trouve la sépulture de quelque famille de Zafimbolamena.

Quand on parle du dernier roi mort, on l'appelle toujours le « saint » (*Ny-Mazin*). On lui donne un nouveau nom qui invariablement commence par « seigneur » (*Andrian*) et finit par « mille » (*Harrivo*). Ainsi Rabouky, un prince que j'ai connu à Baly, étant venu à mourir, fut nommé le « seigneur fort dans mille adversités », c'est-à-dire *Andrianahatantiharrivo* (1).

Les ombres des morts exercent un grand empire sur l'imagination des Malgaches.

Sur la côte occidentale, les revenants habitent leurs sépulcres et les environs. On les qualifie de « mauvais ». Aussi les vivants redoutent-ils le voisinage des tombeaux. Les cimetières sont relégués loin des villages, et l'on ne s'en approche que par nécessité et après force conjurations.

Dans la province de l'Émirne, cette crainte superstitieuse du Sakalave et du Betsimitsara pour les trépassés n'existe plus.

Les habitations des morts sont mêlées à celles des vivants, ou, tout au moins, se trouvent dans les lieux les plus fréquentés. Tananarive, aussi bien que les autres villes et bourgades, en ren-

(1) Album malgache, *les Missions catholiques.*

ferme beaucoup. Les riches les placent au milieu de leurs villas, comme l'immeuble dont ils se glorifient le plus. En un mot, le Hova aime à vivre en famille avec ses défunts.

Ici, ce ne sont plus des fosses ou des cercueils qui ne contiennent chacun qu'un seul cadavre; ce sont des caveaux de famille où se trouvent les ancêtres.

Aussi, la défense d'ensevelir un coupable dans le caveau de la famille est-elle considérée comme la peine la plus forte.

Par contre, quand le souverain, après avoir puni le criminel de la peine capitale, donne aux parents l'autorisation de le porter dans leur caveau, ce qui s'accorde rarement, on peut dire qu'il y a remise de la moitié de la peine.

Le corps des défunts hovas est entouré d'un plus ou moins grand nombre de *lambas* les plus précieux que la famille puisse fournir.

Au-dessus du caveau est le monument extérieur. C'est un rectangle dont les murs sont en petites pierres plates, entremêlées de pierres un peu plus grandes, plantées debout et formant des dessins. L'intérieur est rempli de terre; un petit trottoir entoure le tout.

Je ne saurais passer sous silence la cérémonie du *mamadika*. Elle consiste à retourner le cadavre,

comme on retournerait sur son lit un malade fatigué, et à l'envelopper de nouveau de plusieurs toiles précieuses.

Cette cérémonie est une fête. La famille, parée de ses plus beaux habits, va au tombeau, musique en tête, et, tout en manipulant les morts, on rit, en chante, on fait beaucoup de démonstrations pour marquer la joie de visiter les défunts et de leur porter quelques soulagements.

Les Hovas appellent aussi le *saint* le roi qui vient de « tourner le dos ». C'est l'expression consacrée, car un roi ne meurt pas! Son nom n'est pas changé comme celui des « petits-fils de l'or ».

On lui fait un tombeau pour lui seul, dans la cour du palais de Tananarive ou dans celle d'Ambohimanga. Avec le corps on enterre les meubles et autres objets les plus précieux. Ses successeurs ne se serviront pas de ses reliques comme talisman, ainsi que font les rois sakalaves.

Mais on pratique un usage analogue dans les circonstances critiques où le roi veut s'assurer de la fidélité de ses ministres et de ses principaux personnages.

Il fait prendre de la poussière des tombeaux de ses prédécesseurs que l'on mêle dans une certaine quantité d'eau. Cette boisson, qu'on leur donne en leur faisant prêter serment de fidélité,

doit, s'ils deviennent félons, attirer sur eux les vengeances célestes.

Les princes sont enterrés dans le caveau de famille, au centre du chef-lieu de leur seigneurie. Ils ont le privilège d'élever sur le monument extérieur, comme marque distinctive de leur noblesse, une petite case nommée « la maison sainte ».

La case des nobles, qui suit immédiatement celle des princes, diffère de celle-là en ce que la maisonnette est plus petite et plus commune; elle s'appelle la « maison froide ».

IX

RICHESSES MINÉRALOGIQUES DE MADAGASCAR — LE FER — MÉTAUX — PRODUITS NATURELS — VÉGÉTAUX — BÉTAIL — TEMPÉRATURE ORAGES — CLIMAT — LES FIÈVRES PALUDÉENNES — COMMERCE — LES BŒUFS — INDUSTRIE — ORNITHOLOGIE — CHASSES — LE VOUROUNMAHÉRÉ — LÉGENDE MALGACHE.

Madagascar possède des richesses de toutes sortes que la civilisation saura exploiter par un travail intelligent et qui sont encore imparfaitement connues.

Le fer y est tellement abondant qu'on peut dire, sans exagération, qu'il est répandu dans toute l'île. On a reconnu l'existence de plusieurs mines de plomb et de cuivre dans le pays des Hovas. On y soupçonne la présence de l'argent et même de l'or qui, selon quelques voyageurs, pourraient être facilement exploités.

J'ai recueilli au bord de la mer de la houille de très bonne qualité; mais, faute de moyens suffisants, il m'a été impossible de constater l'impor-

des pieds vigoureux comme de véritables arbustes sortir des murs des maisons.

Les cultures les plus communes sont le riz, le manioc, les patates, les voëmes, les embériques (deux espèces de pois d'un goût assez fin), les pommes de terre, différentes espèces de haricots.

Tous les légumes et fruits d'Europe poussent facilement. Ils ont été importés par M. Laborde. Les pêchers sont très communs. Toutes les céréales de France sont acclimatées dans les régions hautes de l'île.

La plupart des fruits des pays tropicaux, l'ananas, la mangue, la banane, la gouyave, mûrissent à point et sont excellents.

Depuis plusieurs années déjà, on a essayé de développer à Madagascar la culture de la vigne; mais le plateau central de l'Imérina, choisi pour ces essais, offre des conditions de terrain et de climat par trop défavorables. La plus grande partie du sol de l'Imérina consiste en terres argileuses extrêmement compactes et presque imperméables. Pour les disposer à recevoir la vigne, il faudrait beaucoup de travail, et une quantité considérable de chaux, dont le pays est presque dépourvu.

De plus, sur ce plateau, l'on passe régulièrement chaque année six ou sept mois sans pluie, sous un soleil encore ardent. Une telle sécheresse

et de grès blanc et gris dont les stratifications se détachent en blocs aplatis et réguliers. Employé par les Hovas pour la construction de leurs tombeaux, ce grès est très riche en mica et a la dureté du ciment lorsqu'on le fait sécher après l'avoir détrempé.

A Bourbon, les habitants l'emploient pour construire des terrasses, des murs, des maisons et surtout pour fabriquer leur poterie, que l'on a trouvée plus fine et plus belle que celle qui vient d'Europe.

L'aspect géologique de Madagascar est loin de confirmer une opinion assez accréditée, et d'après laquelle cette île aurait été formée par des soulèvements peu postérieurs à l'époque de la formation de la chaîne de l'Afrique orientale.

L'action ignée a laissé à Madagascar des traces marquées par des volcans éteints et de nombreux rocs basaltiques, tandis que la présence fréquente du quartz et des couches stratiformes dénote l'action aqueuse.

Cette île appartiendrait donc aux terrains de formation mixte ou pluto-neptunienne.

Quoique les forêts aient été détruites sur de vastes espaces, elles sont encore étendues et renferment les essences les plus variées. On y compte quatre-vingt-seize espèces de bois différents, pro-

pres à la construction, à l'ébénisterie ou au chauffage.

On y remarque surtout : le bois de fer, le takamaaka, le bois de teck, le natte, le bois de rose, le baobab, ce géant indien, l'aréquier, le gommier, le tan.

Ces forêts, bien exploitées, fourniraient du caoutchouc, de la gomme copal, de la résine, de la cire, et peut-être d'autres produits inconnus.

Mais il faut bien l'avouer, le principal obstacle que rencontre l'agriculture à Madagascar, c'est le *déboisement*. On connaît le dicton populaire de nos vieux ancêtres : « Les bois gardent l'eau ; — l'eau fait le pré ; — le pré, le troupeau ; — le troupeau, l'engrais, — et l'engrais, le blé. » — Nulle part peut-être l'application de ces sages maximes n'est plus opportune qu'à Madagascar.

Si le déboisement continue, si les grandes forêts deviennent comme par le passé la proie des flammes, on verra disparaître les précieux et immenses réservoirs des sources qui fécondent les rizières, les pluies deviendront irrégulières, les inondations seront à craindre, et la famine se montrera avec tout son cortège de misères.

Grâce au reboisement, on ferait reverdir d'immenses montagnes arides, pelées, ne produisant absolument rien ; et qui ne voit combien de

richesses il y aurait là pour le pays ? Les sources, qui descendraient de nouveau, et l'humidité, qui, des pentes, irait jusqu'aux bas-fonds, permettraient et faciliteraient la culture de bien des productions, comme le blé, les céréales de plusieurs sortes, les pommes de terre, une foule de plantes potagères, de nombreux fourrages pour l'élevage des bestiaux.

Outre le bois de chauffage, qui devient d'un prix excessif et qui pourrait être si abondant, que de précieuses ressources pour le commerce d'exploitation et pour l'industrie locale, dès que, sur tous ces terrains perdus, on pourrait récolter, sur une vaste échelle, café, coton, chanvre et autres produits qui servent à l'habillement du peuple !

Parmi les produits textiles existant à Madagascar, citons : le chanvre, le coton et la soie ; le coton y donne deux récoltes par an à l'état sauvage, et on obtiendrait des résultats satisfaisants si on en propageait la culture.

Le cotonnier a besoin d'une terre profonde, perméable, substantielle, plus faible que forte. Il croît bien dans les terrains argilo-calcaires, et les terrains sableux de la côte de Madagascar paraissent éminemment propres à sa culture, tandis que le plateau central ne lui convient pas. Le coton de l'espèce appelée *Géorgia longue soie* (*sed Island*)

donnerait d'excellents résultats, à proximité de la mer, car les terrains salés lui sont favorables.

Le cotonnier se cultive au moyen de labours profonds, dans un sol purgé de toute mauvaise herbe.

La manière ordinaire de semer le coton consiste à tracer des lignes parallèles dans une direction, puis des lignes transversales qui couperont les premières en quinconces. C'est à la rencontre des deux lignes que l'on place les graines, car il est bon d'en mettre plusieurs, sauf à arracher plus tard les plantes inutiles. On les enterre comme on fait pour les maïs ou les haricots. On peut aussi les planter sur une seule ligne. L'espacement doit être calculé sur la fertilité du sol et sur le développement présumé des plants : car il faut que l'air et les rayons du soleil puissent visiter librement leur surface. L'espacement d'un mètre environ est la mesure ordinaire ; mais il serait insuffisant dans les terrains à fond frais et marécageux, où les cotonniers prennent un développement considérable.

L'époque des semailles est subordonnée à la température. On peut du reste consulter la nature, et choisir pour ensemencer le moment où les arbres à feuilles caduques recommencent à germer. Le meilleur pronostic est toujours l'expérience.

S'il y avait sécheresse, surtout au moment de la première pousse, il faut arroser les plantes. De même, si l'on sème dans des terres compactes, sujettes à durcir sous l'action des pluies, il est utile d'environner la graine d'un peu de sable terreauté, qui contribue à hâter la croissance des semis.

La graine venue dans de bonnes conditions conserve sa vertu germinative pendant trois ans; mais il vaut mieux semer les graines de la récolte précédente. Avant de les mettre en terre, on doit les faire tremper dans l'eau pendant un ou deux jours, afin d'en hâter la germination.

Les semis faits dans de bonnes conditions mettent de six à huit jours à sortir de terre.

Cinq ou six mois après commence la maturité, prenant plus ou moins de temps, suivant la quantité de chaleur fournie par la température locale. Les capsules mûrissent successivement, et la récolte peut durer jusqu'à trois mois.

On ne doit opérer la cueillette du coton que lorsque les capsules sont complètement ouvertes. On prend la capsule de la main gauche, et avec les doigts de la main droite on saisit en une seule fois tous les filaments et les graines qui y sont contenues. Au fur et à mesure qu'on le récolte, le coton est étendu sur des nattes, ou mieux sur

des claies de roseau, dans un endroit bien sec et bien aéré.

On ne doit point mettre le coton en tas avant que la graine soit complètement sèche : sans cela, il fermenterait et perdrait la plus grande partie de ses qualités.

Quand la récolte est finie, on procède à l'*égrenage* qui se fait avec une très simple machine, que chacun peut se confectionner ; elle consiste en deux cylindres légèrement crénelés, tournant en sens inverse, comme les cylindres d'un moulin à canne, assez rapprochés pour ne pas laisser passer la graine.

Dans cette opération, l'on doit viser à dépouiller le coton de toutes les matières étrangères, et cependant ménager le plus possible les filaments.

Lors de l'égrenage, on fait choix des graines pour la récolte suivante.

On les prend de préférence dans les branches qui ont un plus grand nombre de capsules, et, parmi ces capsules, celles qui ont les filaments plus longs, plus fins et plus soyeux.

Il ne reste plus ensuite qu'à mettre le produit en balles, pour le livrer à l'exportation.

Après l'égrenage on procède au *nettoyage*, opération qui se fait à la carde, mais mieux en étendant le coton sur une claie.

Une personne ou deux, placées de face et armées d'une baguette bien lisse (les habiles en ont une à chaque main et battent en cadence), battent pour débrouiller les pelotons et en faire tomber les immondices.

Dans cet état, il est livré à la fileuse, qui, avec sa quenouille et son fuseau, le file comme on fait dans le pays pour le lin, la laine ou même la soie.

Nous n'avons pas craint de nous étendre un peu sur la culture du coton, parce qu'elle aurait, croyons-nous, une grande importance à Madagascar, si elle y était entreprise d'une manière intelligente.

Qu'un industriel y établisse une usine de filature et de tissage, et les avantages d'un pareil établissement seront immenses, vu la facilité de se procurer la matière première et le bas prix de la main-d'œuvre. L'écoulement des tissus sur les lieux mêmes défierait, en outre, toute concurrence du dehors (1).

Le pays fournit diverses espèces de vers à soie; le plus rustique est celui qui se nourrit de feuilles

(1) Ces détails sur la culture du coton sont empruntés à l'*Agriculture à Madagascar*, par le P. X..., missionnaire *Revue du Monde catholique*, juin 1883).

d'ambrevades ou ambrovattes, sorte d'arbustes de la famille des légumineuses, dont les pois se mangent et servent de fourrage.

C'est avec ses cocons que se fabriquent les étoffes de soie grise nommées *landy* si répandues dans le pays et réputées inaltérables.

Les moutons à laine sont très rares; mais tout porte à croire que leur acclimatation y serait facile, et que les vastes pâturages qui sont à l'ouest de la province d'Émirne produiraient des quantités considérables de laine.

La chenille qui produit cette soie a six centimètres de long; elle est de couleur marron et brun foncé; à la limite de la face dorsale et de l'abdomen, à la naissance des pattes, elle est bordée d'une raie rougeâtre; elle est formée de douze segments et a huit paires de pattes: celle de devant est rouge comme le ventre; elle est parsemée de piquants noirs et porte sur le dos, près de la tête, quatre épis dont le tour est d'un jaune fauve et le centre d'un bleu d'acier. Ces piquants se hérissent quand l'insecte est irrité.

Cette chenille vit sur l'ambrevatte et sur le goyavier; mais sa soie est plus abondante et plus forte lorsqu'elle est nourrie avec la première de ces plantes. Le cocon est d'un jaune grisâtre,

ovale et long de cinq centimètres sur huit de circonférence ; la chrysalide est grosse, de couleur marron et se mange à Madagascar.

On peut ranger le papillon qui en sort dans la classe des bombyx. Les Hovas ne dévident pas le cocon, ils le cardent et le filent, après l'avoir fait bouillir pour enlever tous les poils dont la chenille, en se dépouillant, hérisse son linceul. La soie est d'un gris clair, mais on la teint souvent ; le rocou et le natte donnent le rouge ; le safran, le jaune ; l'indigo, le bleu ; le safran et l'indigo, le vert ; pour obtenir le brun, on enfouit la soie dans les marais, et la vase lui donne sa couleur.

L'industrie de la teinture est assez avancée, et les matières tinctoriales sont abondantes, surtout l'indigo et l'orseille, qui croissent à l'état sauvage.

On n'a pas encore entrepris la culture des graines oléagineuses.

Les cocotiers sont un peu rares, mais il y en a beaucoup à Mayotte et à Nossi-Bé, et ils réussiraient également sur toutes les côtes septentrionales de l'île.

L'arachide et la sésame y viendraient fort bien. La canne à sucre et le café y poussent à merveille. Le tabac croît aussi à l'état sauvage ; on en voit

des pieds vigoureux comme de véritables arbustes sortir des murs des maisons.

Les cultures les plus communes sont le riz, le manioc, les patates, les voëmes, les embériques (deux espèces de pois d'un goût assez fin), les pommes de terre, différentes espèces de haricots.

Tous les légumes et fruits d'Europe poussent facilement. Ils ont été importés par M. Laborde. Les pêchers sont très communs. Toutes les céréales de France sont acclimatées dans les régions hautes de l'île.

La plupart des fruits des pays tropicaux, l'ananas, la mangue, la banane, la gouyave, mûrissent à point et sont excellents.

Depuis plusieurs années déjà, on a essayé de développer à Madagascar la culture de la vigne; mais le plateau central de l'Imérina, choisi pour ces essais, offre des conditions de terrain et de climat par trop défavorables. La plus grande partie du sol de l'Imérina consiste en terres argileuses extrêmement compactes et presque imperméables. Pour les disposer à recevoir la vigne, il faudrait beaucoup de travail, et une quantité considérable de chaux, dont le pays est presque dépourvu.

De plus, sur ce plateau, l'on passe régulièrement chaque année six ou sept mois sans pluie, sous un soleil encore ardent. Une telle sécheresse

est funeste à la vigne. Les pluies des autres mois viennent à contre-temps, et enlèvent au raisin ses bonnes qualités, quand elles ne le pourrissent pas. Cet obstacle serait bien plus grave que celui du sol même. On ne voit pas trop comment on pourrait l'éviter.

« Ajoutez à cela une chaleur continuelle, qui ne permet pas à la sève de se reposer. Nous avons vu, non seulement des grappes mûres et de petites grappes vertes sur le même cep, mais dans la même grappe des grains tout à fait mûrs, et d'autres encore tout petits et tout verts. Cette chaleur n'est pas assez forte cependant pour faire produire à la vigne deux récoltes par an, comme dans les pays les plus chauds. Mais néanmoins il y a si peu d'hiver dans l'Imérina, que la vigne est en végétation presque toute l'année. Aussi, lorsque arrive le printemps, non seulement elle est lente à repousser, mais ses pousses sont maigres, les fruits peu nombreux, souvent chétifs, parfois avortés. C'est alors, au printemps, que la pluie serait nécessaire ; et il n'y en a point.

« Quels sont les résultats obtenus jusqu'ici, en dépit de ces multiples inconvénients ? M. Laborde, qui a tant fait pour développer l'agriculture et l'industrie à Madagascar, a jadis cultivé des plants de vigne de diverses espèces. Il put, à cette

époque, grâce à la faveur de la reine Ranavalona Ire, choisir un terrain et une exposition favorable ; aussi fit-il bientôt goûter à ses amis des muscats d'un fort bon goût, et quelques bouteilles de vin, qui fut assez apprécié, même en Europe. Malheureusement, ses plants furent envahis par l'oïdium l'année même où ce fléau fit son apparition en France : dès lors ils commencèrent à dépérir.

« Lorsque M. Laborde dut se retirer, des Malgaches, alléchés par le prix exorbitant qu'ils avaient parfois tiré de quelques grappes de raisin, se mirent à cultiver chez eux la vigne ; mais, faute de soins intelligents, ces essais ne donnèrent généralement que d'assez minces résultats. D'ailleurs, les Malgaches, pressés de jouir de leurs produits de peur d'être volés, et peu délicats en fait de fruits, cueillaient d'ordinaire et vendaient le raisin longtemps avant sa maturité.

« Les missionnaires français ont aussi essayé de cultiver quelques plants de vignes importés d'Europe : il s'agissait pour eux d'un point capital, d'avoir du vin véritable pour le saint sacrifice. Mais ils ne pouvaient guère choisir le terrain ni l'exposition qu'il eût fallu à la vigne. Néanmoins plusieurs d'entre eux ont adossé une treille à leur logis, ou planté quelques ceps devant leur porte.

Une petite campagne, dans un terrain extrêmement aride, leur a aussi permis de cultiver un petit carré de vigne. C'est là que, en dépit des conditions défavorables et de l'oïdium, quelques-uns d'entre eux ont pu récolter de bons raisins de table et quelques bouteilles d'un vin assez médiocre, suffisant toutefois pour dire la sainte messe en toute assurance.

« Plusieurs Malgaches, qui pouvaient disposer de meilleurs terrains, et à qui les missionnaires ont fourni les plants et enseigné la manière de les cultiver et de les tailler, ont obtenu d'assez bons résultats. Mais ils se bornent au raisin de table ; encore le cueillent-ils presque vert. Les plants qui ont le mieux réussi sont les plants américains.

« Vu ces faits et les obstacles énumérés ci-dessus, il paraît difficile que le plateau de l'Imérina puisse devenir un pays vignoble. Mais il semble que l'on pourrait, sans trop de difficultés, surtout si l'on avait la faculté de choisir des terrains appropriés à cette culture, se procurer du raisin de table, et fabriquer du vin dont la provenance du moins serait sûre.

« Ce résultat serait peut-être encore plus facile à atteindre, si, comme on l'assure, on trouve à à Madagascar, surtout dans l'ouest, une vigne

qui croît spontanément dans les forêts, et qui aurait la plus grande analogie avec la vigne américaine. Ce serait un plant à essayer.

« On nous dit que, cette année même, 1882, on a obtenu à Tamatave du vin excellent avec du raisin récolté sur les lieux et provenant de plants bordelais. Ce serait une preuve de plus que d'autres points de Madagascar seraient plus favorables à cette culture que le plateau de l'Imérina (1). »

Le missionnaire auquel nous avons emprunté les détails que nous venons de donner sur la culture du coton et celle de la vigne, met en garde les émigrants européens à Madagascar contre les illusions qu'on est trop porté à se faire quand il s'agit de ces lointaines contrées.

Qu'il nous soit permis de citer encore une page de son article publié par l'excellente *Revue du Monde catholique.*

Elle pourra être utile à plus d'un de nos lecteurs.

« Lorsqu'un homme intelligent et laborieux, avec des ressources convenables, va implanter son industrie dans un pays nouveau, il est rare que ses essais ne parviennent pas à de bons résultats.

(1) *Revue du Monde catholique*, article cité.

Enthousiasmés par cet exemple heureux, ils ne sont pas en petit nombre ceux qui se persuadent qu'il n'y a qu'à venir dans ce pays fortuné pour acquérir une fortune rapide. Ils pourraient être dans le vrai, s'ils s'établissaient dans les mêmes conditions de ressource et de savoir-faire.

« Cette opinion, si grosse d'illusions, est généralement répandue parmi les créoles de la Réunion et de Maurice, et les relations des voyageurs touristes sont propres à l'accréditer. Madagascar à leurs yeux est un pays de cocagne, où les riches productions s'étalent avec abondance, où le colon n'a qu'à récolter sans avoir la peine de semer. Malgré les nombreuses déceptions de tous les jours, on persiste à se bercer de ces douces illusions; l'émigrant s'embarque sans marchandises, sans argent, sans industrie, et, à son arrivée, il se trouve en face de la misère, de la maladie, et souvent de la mort.

« Certainement le sol de Madagascar, terrain à peu près neuf, offre à l'activité du travailleur de vastes champs à exploiter, une terre généralement fertile et susceptible de cultures très variées. Je dirai même que, grâce aux nombreux cours d'eau, aux vallées profondes, aux influences les plus graduées de la température, il se prête à toutes les productions des divers climats. Mais à Madagas-

car, comme en tout pays, il faut un travail intelligent et persévérant. Si notre parole avait quelque autorité, nous dirions aux nouveaux venus : Pénétrez-vous bien de cette vérité, qu'en agriculture les résultats sont toujours en proportion des peines, des soins et des sacrifices que l'on s'impose pour les obtenir. N'entreprenez point au delà de vos moyens. Vous avez du temps à courir avant de jouir. Si vous m'en croyez, à moins de grandes avances qui vous permettent d'attendre le résultat de la culture principale, vous ne négligerez point les plantes alimentaires, les céréales de facile venue. Si vous n'en retirez pas un profit très lucratif, vous y trouverez certainement de quoi vous aider à supporter les premiers frais d'installation.

« Nous appelons l'attention des planteurs sur les *assolements*, très négligés dans les îles nouvellement exploitées. Une même espèce, sur le même terrain, se nuit à elle-même, et devient une cause d'épuisement tel, que le sol finit par se montrer infertile pour cette même espèce. Les engrais, sans doute, peuvent retarder cet épuisement; mais ils ne suffisent pas pour réparer à la longue toutes les pertes éprouvées par le sol. Ce manque de substance nutritive est, à n'en pas douter, la cause naturelle de ces maladies organiques qui fi-

nissent par envahir les végétaux soumis à une culture abusive. N'est-ce pas là le principe de la maladie de la canne et des caféiers, ou du moins de leur dépérissement?

« Ce qui a lieu à la Réunion et à Maurice, pour la canne à sucre, avertit les colons de Madagascar de ne pas donner dans les mêmes errements, de ne pas se laisser abuser par l'appât de bénéfices à courte échéance qu'ils attendent des plantes coloniales, sans penser aux embarras, peut-être à la ruine qu'ils se préparent pour l'avenir. Ces considérations, que nous ne faisons qu'effleurer, mériteraient de plus amples développements. On est aujourd'hui, à Madagascar, dans la période des essais; les premiers jets font apparaître l'avenir sous des couleurs riantes; mais cette fertilité des premiers temps se continuera-t-elle? Nous sommes en droit d'en douter par ce qui arrive aux caféiers, qui après un certain temps dépérissent. Que le succès des plantes actuelles ne fasse donc pas négliger la culture d'autres plantes qui ont un avenir non moins prospère. Tout en servant d'assolement, elles assureront au planteur un revenu que lui refuse l'épuisement des premières plantations. »

Comme à l'île Bourbon, où ils viennent presque tous de Batavia, les chevaux sont encore très

rares à Madagascar, mais leur élève serait très facile.

Il y a beaucoup de bétail, mais les vaches sont mauvaises laitières; les moutons, les porcs s'y vendent à vil prix, ainsi que la volaille, qui est très abondante. Un bœuf se paie cinq piastres, un mouton deux schellings (2 fr. 50), un porc quatre schellings. On a six dindes ou oies pour la piastre; dix canards, douze ou quinze volailles pour le même prix.

Le poisson est de médiocre qualité et en petite quantité.

Il y a peu de gibier et on a essayé vainement d'acclimater le lièvre et le lapin, qui ont disparu à peine mis en liberté. On attribue leur destruction aux chats-tigres et aux chats sauvages qui pullulent dans l'île.

La température moyenne des mois d'avril et de septembre est de quinze à dix-huit degrés. Elle augmente insensiblement et atteint pendant l'hivernage trente-huit à quarante-cinq degrés. Alors la chaleur est intense et tropicale.

Le temps est sec et beau jusqu'au mois de novembre; mais le vent, qui est trop fort, soulève des tourbillons d'une poussière fine qui s'introduit partout, et qui est, avec les mouches et les moustiques, un des fléaux du pays.

Les orages commencent en octobre; ils sont plus fréquents en novembre et deviennent quotidiens en décembre, janvier et février. Malgré les pluies torrentielles qui les accompagnent, la température est très élevée; c'est alors que la végétation se développe avec une merveilleuse rapidité, que les pâturages reverdissent et que mûrissent les fruits de la zone torride.

Il résulte de ces conditions atmosphériques que le climat est favorable aux Européens dans l'intérieur; les fièvres paludéennes, si communes sur les côtes de Madagascar, sont inconnues dans le pays des Hovas, qui y sont aussi sujets que les blancs lorsqu'ils descendent des pays de l'intérieur.

Les indigènes ont l'esprit de commerce fort développé, et les vendeurs ont une persévérance à proposer leurs articles qui, parfois, devient plaisante ou même fatigante, et on leur achète pour se débarrasser d'eux.

Le principal article du commerce consiste dans l'élève des bœufs, des porcs et de la volaille qu'on exporte en quantités prodigieuses.

Madagascar fournit de la viande de boucherie à la Réunion et à Maurice, et on y ravitaille tous les navires qui viennent sur la côte.

L'embarquement des bœufs à bord des navires

aménagés spécialement pour leur transport est une opération assez bizarre, et qui, par le gros temps, ne se fait pas sans péril.

Quand la mer le permet, les bâtiments approchent le plus près possible de la côte. Sur le rivage, deux larges canots sont amarrés de bord à bord par de fortes barres de bois, dont les extrémités dépassent les embarcations à droite et à gauche. A ces barres on attache par les cornes une douzaine de bœufs, et, au moyen d'un câble, les hommes du navire tirent à eux la vivante cargaison, qui est ensuite hissée à bord au moyen d'une forte toile passée sous le ventre de chaque animal.

J'ai vu souvent, pendant ces longues opérations, des familles entières de requins énormes rôder autour du bâtiment.

Le déchargement n'est pas moins original : on descend tout simplement à la mer les pauvres bêtes, qui regagnent le rivage à la nage entre deux lignes d'esparres, et s'échappent tout effarées.

Le bœuf est l'élément principal du commerce des Malgaches. Le nord, le centre et la partie occidentale de l'île en possèdent des quantités prodigieuses.

C'était autrefois une source de richesses pour les habitants, et on estimait à trente mille têtes l'exportation qui en était faite annuellement.

Mais, depuis que les Hovas ont établi des postes de traite sur le littoral, ils se sont attribué le monopole de tout le commerce avec les étrangers; leur intervention exclusive et les entraves fiscales qui l'ont suivie, ont réagi sur le prix du bétail, qui s'est élevé dans une proportion notable; ils ont, par suite, presque anéanti cette branche importante d'échange sur tous les points soumis à leur autorité.

Outre le bœuf domestique, on trouve aussi à Madagascar le bœuf sauvage ou bison; on y voit également le bœuf à cornes pendantes et le *bouri* ou bœuf sans cornes, ainsi que le mouton à grosse queue du Cap.

On exporte également beaucoup de riz de Madagascar. Ce riz, connu à Bourbon et à Maurice sous le nom de riz blanc ou riz malgache, est très bon et fort estimé, quoique moins nutritif que celui de l'Inde.

Les autres articles de commerce consistent en rabannes, nattes, haricots, voëmes, embériques, et en tortues; ces amphibies sont très communs dans le pays.

Depuis quelques années on expédie également à Bourbon, et de là en Europe, d'énormes quantités de catouchouc brut et de gomme.

L'industrie n'est pas encore très répandue à Madagascar.

Les Malgaches tissent la soie sur des métiers primitifs composés de quatre piquets plantés en terre et soutenant des baguettes transversales, simple et fragile appareil avec lequel pourtant ils font des *lambas* élégants et de riches couleurs.

Deux ou trois sucreries et guildives, sur le modèle de celles de la Réunion, avec toutes les machines et les ustensiles nécessaires, fonctionnent à Mahéla et Ambanourou.

Madagascar est extrêmement riche en plantes médicinales, et les indigènes usent largement de quelques-unes d'entre elles; mais toute leur pharmacopée est impuissante contre les fièvres qui, à certaines saisons de l'année, désolent le pays, surtout près des côtes, et qui enlèvent aussi bien les habitants de l'île que les étrangers.

La cause de ces fièvres est l'extrême déboisement dont Madagascar a été le théâtre, et la présence des nombreuses rizières qui occupent le fond de toutes les vallées des provinces intérieures.

Une seule nuit passée à terre suffit pour mettre le blanc ou le Hova des hauts pays aux prises avec cette maladie, qui n'est pas dangereuse, mais dont la continuité finit par assoupir l'activité morale et physique.

L'hivernage, ou saison des pluies, des orages et des plus grandes chaleurs, dure depuis décem-

bre jusqu'en mai; février et mars sont les mois où les Européens sont le plus exposés à la malignité du climat.

A mesure qu'on quitte les régions basses et malsaines de Madagascar, on rencontre en abondance ce magnifique et précieux végétal, le *ravenal*, mieux nommé *l'arbre du voyageur*.

Lorsqu'il sort de terre, sa tige est épaisse comme celle du bananier. De son centre partent de longues et larges feuilles superposées sur deux rangs, de manière à former un vaste éventail; chacune d'elles est pourvue d'une longue tige rigide, au bas de laquelle et dans l'angle qu'elle forme en s'écartant du tronc s'accumule l'eau des pluies; cette eau s'y conserve si merveilleusement, que, pendant la sécheresse, l'arbre est un réservoir où le voyageur trouve à étancher sa soif.

Mais, à Madagascar, on pourrait tout aussi bien l'appeler « l'arbre du constructeur », car il entre presque seul dans la construction de toutes les maisons de la côte occidentale de l'île. Ses feuilles servent à la toiture; avec leurs longues tiges on fait les cloisons et même les murs extérieurs; enfin l'écorce battue du tronc sert de parquet. En outre, la partie verte de la feuille remplace le papier d'emballage pour les paquets, et les indigènes

l'emploient encore en guise de nappe, de plats, d'assiettes, etc.

Cet arbre aux mérites si variés a, du reste, de puissants rivaux dans les immenses forêts vierges qui sillonnent la grande île africaine.

Les bois sont une des plus riches productions de Madagascar. Les essences en sont extrêmement nombreuses. On en compte plus de cent cinquante depuis le colossal baobab, ce géant des tropiques, jusqu'au délié chrysopia, qui s'élance tout droit et d'un seul jet jusqu'à vingt mètres du sol, et peut servir à mâter les plus grands vaisseaux.

M. Albrand, dans son *Mémoire* sur Anossi et le Fort-Dauphin, énumère quantité de ces arbres précieux : le *hazingue*, propre par sa hauteur à mâter les vaisseaux, et qui donne par incision une gomme qu'on peut substituer avec avantage au goudron; — l'*endrangnendra*, bois incorruptible, d'une excessive dureté; — l'*arandrantou*, d'où découle une gomme que Flacourt prétend être le succin ; — l'*acafrata*, magnifique bois très veiné, qu'on emploie en ébénisterie, ainsi que le natte; — enfin, le *roupack*, le *chocoua*, le *mera*, dont les écorces, bouillies avec le fil de coton, le teignent en rouge d'une manière ineffaçable.

Les forêts de Madagascar sont habitées par un

grand nombre d'oiseaux, encore peu connus de nos naturalistes, et parmi lesquels il faut citer : le papango (*circus Maillardi*), très commun à Tananarive, oiseau de proie, de couleur brun fauve et ressemblant au vautour ; — le perroquet noir ; — le *cocceyrus ceruleus*, bel oiseau d'un bleu magnifique, nuancé de violet; — le coucal (*centropus philippinensis*) ; — l'effraie, oiseau de nuit commun à Tananarive ; — la colombe ou pigeon bleu ; — l'oie bronzée ou *cabouka* des Malgaches, nommée aussi oie sauvage de Madagascar ; — plusieurs espèces de sarcelles ; — le jacana marron à nuque blanche ; — le plongeon du lac de la Reine ; — la mouette d'Hartlaub ; — le souimanga ; plusieurs hérons ou aigrettes ; — l'ibis huppé ; — plusieurs espèces de martins-pêcheurs ; — un figuier de nouvelle espèce pris dans la forêt d'Alamazaotra ; — une petite fringille noire, dont le bec est violet en dessous.

« On ne peut guère parler de l'histoire naturelle de Madagascar, dit M. Lacaille, sans dire un mot de cet oiseau qui a laissé ses œufs, trouvés, il y a quelques années, dans certaines localités des provinces du Sud, et qui a reçu dans la science le nom d'*epiornis maximus*.

Voici ce qu'en dit Flacourt, à la page 165 de son ouvrage (*Oiseaux qui habitent les bois*) :

« Vourounpatra, c'est un grand oiseau qui « hante les Ampatres et fait des œufs comme l'au« truche ; c'est une espèce d'autruche. Ceux des« dits lieux ne peuvent les prendre ; il cherche « les lieux les plus déserts. »

Il est donc à présumer que l'épiornis vivait encore du temps de Flacourt, et que les renseignements que celui-ci nous a laissés lui ont été fournis par des individus qui avaient aperçu cet oiseau si curieux, et dont l'existence constitue un des problèmes de l'ornithologie : était-il réellement terrestre, ou, selon l'opinion de quelques savants, était-ce un oiseau dans le genre des pingouins?

M. Alfred Grandidier raconte une très amusante chasse qu'il fit au pays des Antandrouïs, et dans laquelle il découvrit plusieurs espèces zoologiques nouvelles.

Il tua, entre autres, un de ces curieux oiseaux, spéciaux à la faune de la grande île africaine, qui sont connus dans la science sous le nom générique de coua ; c'est une espèce particulière de coucou de la grosseur d'une petite tourterelle, à queue plus longue que le corps. Ils vont, sautant avec grâce de branche en branche, à la recherche des insectes et des mollusques terrestres dont ils sont très friands. Leurs yeux sont entourés d'une large

peau nue qui, dans l'oiseau vivant, est teinte des plus vives couleurs.

Je passai plusieurs jours à chasser; si, dans mes excursions, j'ai rencontré peu d'animaux, je n'ai pas du moins eu à m'en plaindre quant à leur intérêt scientifique.

Outre le coua, j'ai découvert une espèce nouvelle de bec-fin, et le seul mammifère que j'aie vu dans toutes mes courses au travers du pays Antandrouï, est un quadrumane inconnu à la science, le *propithèque*, animal d'une blancheur immaculée, à face nue d'un beau noir, et à calotte marron.

Il appartient à l'ordre des lémuriens, cette classe dont on pourrait presque faire une série parallèle à celle des autres animaux, comme on l'a fait pour les marsupiaux d'Australie.

Cette maque est respectée chez les Antandrouïs, et je faillis avoir une querelle sérieuse avec les habitants du village royal pour avoir dépouillé le beau spécimen que j'avais eu le bonheur de tuer.

Il fallut, pour apaiser leur colère, enterrer en grande pompe le corps que j'avais retiré de la peau et faire planter, entre les pierres dont j'avais recouvert cette tombe, quelques feuilles charnues de nopal.

Si j'ajoute, à ces trois animaux inconnus jusqu'alors à la science, quelques oiseaux fort rares

dans les musées et quelques reptiles de genres très curieux, j'aurai énuméré tout le butin zoologique que j'ai rapporté du pays Antandrouï, encore moins habité par les bêtes que par les hommes.

Quelques rares lépidoptères aux brillantes couleurs, parmi lesquels je citerai mon *Anthocaris Zoé*, dont les ailes supérieures ont une teinte d'un beau pourpre violacé, égayaient cependant la tristesse du paysage.

J'oubliais de mentionner la caille, le *kibou* des Malgaches dont la familiarité s'explique par la superstition des naturels.

Les Antandrouïs et les Mahafales épargnent par reconnaissance la vie de ce charmant petit oiseau.

On m'a conté, à ce propos, une très curieuse anecdote, que voici :

Deux jeunes femmes étaient allées puiser de l'eau loin de leurs habitations ; deux ziziks (voleurs de bétail et d'enfants), cachés près de la source, se précipitèrent sur les deux Mahafales dont les cris ne pouvaient être entendus du village, et les emmenèrent captives.

A quelque distance, il leur fallut traverser un petit bois ; plusieurs cailles, en s'envolant presque sous leurs pieds, firent grand bruit.

Les ziziks, effrayés, crurent à une surprise,

et, lâchant leur proie, cherchèrent leur salut dans la fuite.

A cette heureuse nouvelle, le chef de famille, rendant grâces à Dieu, à la patrie et aux ancêtres (la triple invocation malgache), fit solennellement le vœu que lui, ses enfants et ses petits-enfants nés et à naître respecteraient l'oiseau qui avait sauvé leurs parents.

Toutes les familles alliées à celle de ces femmes ne tuent jamais une caille. Il est remarquable de constater avec quel respect les Malgaches se soumettent aux vœux, même les plus absurdes, formés par leur père et leurs ancêtres. »

X

ESQUISSES D'ENTOMOLOGIE — SCARABÉES, LÉPIDOPTÈRES ET CÉTOINES — SÉRICICULTURE — LA SOIE LANDY — FAUNE MALGACHE — ANIMAUX DÉCOUVERTS OU DÉCRITS PAR GRANDIDIER — L'AYE-AYE — LE SIMÉPOUNE ET LE BABACOUTE — POULPES ET CAIMANS — LES ARAIGNÉES — LE CUL-ROUGE — UNE CHASSE AU SERPENT.

L'entomologie de Madagascar offre une mine des plus riches à exploiter. Les insectes jouent un rôle important dans l'alimentation des indigènes.

J''ai recueilli un certain nombre de coléoptères, de scarabées et de lépidoptères, parmi lesquels le plus beau papillon connu, qu'on nomme à Tananarive le papillon vert doré, à cause des taches transversales vertes et des splendides reflets d'or qui brillent sur ses ailes diaprées de plusieurs couleurs.

De Tamatave à Andévourante s'étend une zone sablonneuse et boisée où les productions lépidoptérologiques sont assez considérables; mais dès

20.

que l'on pénètre dans l'intérieur, la faune se modifie et s'agrandit considérablement.

Entre autres endroits où les papillons sont abondants, on peut citer la forêt d'Alamazaotra, où l'œil se lasse à les suivre et où l'on trouve en grand nombre les chenilles les plus variées, autant par leurs couleurs que par la disposition des poils dont elles sont revêtues; ensuite les bois qui couvrent l'intérieur de la chaîne des Angayes.

Les forêts de Mahadilou et les environs de Maraoumbé renferment aussi beaucoup de lépidoptères, surtout le beau papillon bleu appelé *Radama.*

Dès que le soleil éclate dans sa violence tropicale, la forêt, le sentier, le lit du torrent, se peuplent de papillons aux vives couleurs, au vol léger, qui se livrent à tous les ébats d'une joie folle, se recherchant, se fuyant, se poursuivant et tourbillonnant dans les airs comme des flocons de neige colorée.

Les Hovas ont naturalisé à Tananarive le mûrier et le ver à soie de la Chine; ils en font un objet d'industrie et de commerce susceptible d'un grand développement.

Mais la soie destinée à devenir la plus abondante dans l'île est celle qu'ils nomment *landy*, et qu'ils retirent de la chenille de l'ambrevatte;

elle est lourde, sans brillant, mais extrêmement forte. Elle sert à tisser une étoffe d'une solidité remarquable; l'on m'a assuré que les pièces de cette soie, exhumées, depuis des siècles, des tombeaux où elles enveloppaient les morts, n'avaient rien perdu de leur solidité.

Les Hovas ne dévident pas le cocon, ils le cardent et le filent, après l'avoir fait bouillir pour enlever tous les poils dont la chenille, en se dépouillant, hérisse son linceul. La soie est d'un gris clair, mais on la teint souvent: le rocou et le natte donnent le rouge; le safran, le jaune; l'indigo, le bleu; le safran et l'indigo, le vert; pour obtenir le brun, on enfouit la soie dans les marais, et la vase lui donne sa couleur.

Il me reste à parler de la faune de Madagascar. C'est un sujet intéressant, peu connu du reste, excepté de quelques hardis explorateurs tels que madame Pfeiffer, Barbié du Bocage, Lacaille et Laverdant, qui ont visité et étudié avec soin cette grande terre africaine, et auxquels j'ai déjà plusieurs fois emprunté des documents précieux et certains.

Si on ne trouve à Madagascar aucun des grands pachydermes qui peuplent le continent africain, éléphants, rhinocéros, hippopotames; si les lions et les tigres n'y prennent point leurs

ébats, comme dans les jungles de l'Inde ou les rochers de la Libye, on y rencontre cependant de nombreux animaux particuliers au pays.

Les bêtes féroces y sont rares, excepté pourtant le chat-tigre et le chat sauvage, qui y abondent.

Les grimpeurs sont nombreux, et on en trouve de charmants, entre autres celui que les Malgaches et les créoles ont appelé maque ou maki : le poil fauve, rayé ou bigarré de gris ou de blanc, fait une fourrure superbe, et l'agilité de cet animal ne peut se comparer qu'à la célébrité et à la légèreté de l'écureuil, mais il est plus gros, et il y en a de différentes espèces : sa taille est à peu près celle d'un jeune singe.

Le cheval n'est pas originaire du pays, et les quelques animaux de cette race que l'on aperçoit y ont été introduits par les Européens : pas de mulets, pas d'ânes; les chèvres sont abondantes dans certaines parties de l'île, mais elles sont à l'état sauvage.

La faune malgache est caractérisée par les lémuriens, qui lui sont particuliers.

Il y a peu d'années, l'aye-aye (*cheyromys Madagascariensis*) était encore peu connu; un seul individu de cette espèce avait été rapporté en Europe par Sommerat à la fin du siècle dernier.

M. de Lastelle en a envoyé un à la Réunion; le docteur Vinson l'a observé et a adressé à l'Académie des sciences un mémoire contenant ses observations.

Depuis cette époque il en a été envoyé à Paris, à Maurice, à la Réunion ; le muséum de Saint-Denis a reçu un second individu, et possède aujourd'hui un couple de ces curieux mammifères.

Il est très facile même de s'en procurer à Tamatave, où les Malgaches les nourrissent avec du miel et des bananes.

Les singes proprement dits n'existent pas à Madagascar : c'est une preuve de plus en faveur de l'opinion qui attribue à cette île une formation indépendante de celle du continent africain.

Les animaux qui se rapprochent le plus des singes sont des animaux du genre *indri*, connus dans le pays sous le nom de *babacoutes* et de *simépounes*. Le *maki* n'est qu'un lémurien ou singe make. La forêt d'Alamazaotra paraît être l'habitation de prédilection des *indris*. Lorsqu'on la traverse, on entend retentir dans ses profondeurs des cris lamentables, pareils à des voix humaines mêlées de hurlements.

Le simépoune ne diffère du *babacoute* que par sa couleur d'un blanc jaunâtre, par ses oreilles

complètement nues, et par sa queue qui est un peu plus longue.

Ce quadrumane a, comme tous les indris, vingt molaires; il n'a pas d'os métacarpien intermédiaire; ses canines, au nombre de quatre, sont très aiguës; les quatre incisives supérieures, planes et régulières, diffèrent des quatre inférieures, qui sont inclinées en avant et ont la forme pectinée. La hauteur, la conformation et le volume de son crâne sont semblables à ceux du crâne du babacoute. Son museau, un peu moins allongé, lui donne assez l'aspect des épagneuls king's Charles. Les membres inférieurs sont plus longs que les supérieurs. La taille de l'individu auquel se rapportent ces observations était de quatre-vingt-cinq centimètres. Sa face est nue, la peau qui la couvre est d'un beau noir; le tour orbitaire, revêtu d'une large paupière garnie de cils, est plus foncé encore, ce qui donne une grande douceur au regard de l'animal. Le pelage est agréable au toucher, formé de longs poils, laineux comme ceux des lémuriens; il se redresse et se hérisse sur le haut du front, où sa blancheur contraste avec la face noire qu'il encadre; les oreilles sont membraneuses, nues, noires, arrondies et minces. Au sommet de la tête, le poil prend une teinte grisâtre. Le dessous des mâchoires, le devant du

cou, le creux des aisselles jusque sur les flancs, sont d'un gris mêlé de roux. A partir du milieu du dos, la base des reins, la queue, les membres postérieurs sont d'un blanc lavé de jaune orangé; les mains sont noires et nues, le quatrième doigt est le plus long; le pouce des membres postérieurs est aplati et très gros. La queue du simépoune a quinze centimètres de long, tandis que celle du *babacoute* n'en a que neuf; ses vertèbres sont plus grosses et plus fortes aussi que celles de ce dernier.

Le simépoune dont je donne une description si exacte, était un mâle assez âgé et avait été tué dans les branches d'un arbre dont il mangeait les fruits, car il est fructivore et a les mœurs diurnes; il habite les bois de l'intérieur de l'île.

Les *babacoutes* ont, comme le simépoune quatre-vingt-cinq centimètres de hauteur. Leur face ressemble à celle de la maque et du chien. Les oreilles sont en forme de houppes noires, laineuses et touffues. Sur la tête règne un trapèze blanc, dont le plus petit côté est dirigé en avant. Cette tache d'un blanc pur se continue par une ligne blanche en arrière de chaque oreille et fait place à une bande noire sur l'avant. Cette bande est séparée par un intervalle gris de la face, qui est nue et noire. Le museau est allongé. Le tour orbitaire

est noir, la paupière supérieure épaisse, les cils abondants et longs; l'iris est grand, large, d'un jaune clair, tirant sur le vert; la pupille d'un bleu foncé. Le bandeau frontal est noir, encadre la face, descend sur les mâchoires et s'éteint en gris. Le dos est d'un beau noir de velours dans toute sa largeur. Cette fourrure couvre comme d'un manteau les épaules et la partie supérieure des bras; elle se bifurque au-dessus des reins et forme deux pointes qui se fondent dans le gris des régions iliaques. La partie postérieure est noire avec un triangle blanc dont le sommet est en haut; la face interne des cuisses est noire, le ventre est gris.

C'est sans doute du *babacoute* que Flacourt parle quand il donne la description d'un animal à tête ronde et à face humaine, qui a les pieds de devant et de derrière comme ceux d'un singe, le poil frisotté et la queue courte.

C'est un animal fort solitaire; les gens du pays en ont grand'peur.

Les caïmans sont très nombreux dans les rivières et les marécages, et on les voit nonchalamment étendus le dos au soleil et plongés à demi dans la vase. Souvent ils font des victimes. Sauf les requins, qui fourmillent, on trouve à Madagascar peu de poissons.

Cependant, on me signala la présence, dans les récifs de la côte, de plusieurs espèces de poissons venimeux dont la morsure est quelquefois fatale.

A ce sujet, j'emprunterai une anecdote aux relations du clergyman Ellis.

« Un jour, dit-il, j'entendis pousser des cris de douleur dans la maison voisine de la mienne, et, bientôt après, le chef qui l'habitait m'envoya prier de venir voir sa femme qui souffrait beaucoup. La malheureuse criait de toutes ses forces :

« Je vais mourir! je vais mourir! »

Les voisins étaient assemblés autour de la natte sur laquelle elle était assise. Son mari, qui était à la soutenir, me dit qu'en ramassant du poisson dans les rochers, elle avait été piquée à la main par un petit poisson qu'on avait pris et qu'on me montra. Il existait trois piqûres au pouce. La main et le bras étaient enflés et décolorés. L'inflammation alla croissant jusqu'au lendemain. Puis l'enflure diminua peu à peu, et la pauvre femme se rétablit insensiblement. »

Un des animaux les plus redoutés des Malgaches est une grosse araignée noire, appelée *kouka;* elle atteint presque la grosseur des petits crabes connus dans l'Inde sous le nom de tourlourous; elle est velue et a trois taches jaunâtres sur le dos; elle ne se trouve heureusement que

dans les forêts les moins fréquentées. Sa piqûre est généralement mortelle, car les Malgaches ne connaissent pas d'antidote à son venin.

Une autre, plus petite, est également venimeuse; on la nomme *manavoudi*, ou *cul-rouge*.

Longue d'environ dix millimètres, elle porte une tache rouge vermillon à sa partie postérieure, et une autre de même couleur, mais transversale, sur le devant de l'abdomen. Entre ces deux taches, neuf petits points blancs sont régulièrement disposés sur trois rangées. Les pattes sont fines, la première et la quatrième sont plus longues que les autres.

Nous avons dit combien les crocodiles étaient nombreux à Madagascar.

Certaines rivières, l'Yvondrou, entre autres, contiennent, suivant le commandant Dupré, un autre animal non moins dangereux, quoique d'apparence inoffensive.

« Si redoutables et redoutés que soient les caïmans, dit-il, ce ne sont pas eux que les bouviers craignent le plus, quand ils sont forcés de faire traverser l'eau par les troupeaux qu'ils conduisent à Tamatave. Il paraît qu'il y a dans cette rivière (l'Yvondrou) une sorte de poulpe gélatineux, à peu près transparent et invisible dans l'eau, qui s'attache aux animaux et aux hommes, et se développe

sur eux au point de les entourer complètement, et de les étouffer, si on n'arrache immédiatement cette pellicule blanchâtre, espèce de tunique de Nessus qui se colle à la peau et brûle comme un vésicatoire tous les points avec lesquels elle a été en contact. »

Quant aux serpents, l'espèce en est aussi variée qu'abondante ; les plus gros n'ont pas de venin ; ils rendent des services en détruisant les rats qui sont un des grands inconvénients du pays, où ils causent souvent de grands dégâts.

M. de Douvaine me raconta qu'un jour, pendant un voyage dans l'intérieur des terres, il avait eu pour camarade de chambre un énorme serpent de sept à huit pieds de long et gros comme une bouteille. L'animal fut découvert, le matin, logé sous une natte qui avait servi de couche à l'officier. Celui-ci, un peu ému de cette découverte (on le serait à moins assurément), appela des indigènes pour tuer le reptile ; mais ceux-ci se contentèrent de pousser l'aninal tout doucement vers la porte avec une baguette.

Les Madécasses ont une terreur superstitieuse des serpents, des crocodiles et des autres reptiles dangereux ; ils évitent avec soin, non seulement de les tuer, mais même de leur être désagréables, dans la crainte de futures représailles.

XI

VOYAGE AU CENTRE DE MADAGASCAR — LES LÉPREUX — LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS — CHEZ LES BETSILEOS.

Je fis avec M. de Douvaine et le père Moiroud plusieurs excursions dans l'intérieur des terres, malgré les dangers de toutes sortes qui rendent ces voyages assez difficiles.

Ainsi je visitai successivement Fort-Dauphin, point peu peuplé, mais assez important par sa situation au sud de l'île et près de Sainte-Marie; c'est le premier endroit que les Français aient occupé dans la mer des Indes; Emboudiharo, Mananzari, Manangharo, Tatsimou, Namouroukha, Ambatouména, Marancette, Foulpointe.

Marancette, comme Tamatave, dit Mohéli et Mahéla, semble appelé par sa situation à de grandes destinées. C'est déjà un port bien fréquenté par les navires, avec une bonne baie, et,

lorsque la civilisation aura achevé son œuvre régénératrice, il deviendra l'entrepôt du commerce des produits de toute sorte qui foisonnent dans la contrée.

Une des courses les plus intéressantes, et la seule qui mérite d'être décrite, est celle que je fis chez les Betsiléos, avec le père Moiroud, envoyé à la recherche d'un missionnaire qui s'était égaré dans les solitudes, et qui sans doute y avait trouvé la mort.

Elle fut assez fertile en aventures. Ainsi, dès le lendemain de mon départ, j'arrivai à Ambohimanatrika. Pendant que mes hommes préparaient le riz, je sortis du village et m'avançai dans la campagne, cherchant un abri contre les ardeurs du soleil. Quelques ruines s'offrirent à moi au milieu de ces plaines déboisées.

En m'y rendant, j'aperçus, sur un tertre voisin couvert de chaume, une sorte de tanière, dont l'ouverture, sombre et basse, m'aurait fait soupçonner le voisinage de quelque hôte sauvage plutôt que la présence d'un être humain.

Cependant je vis tout à coup s'avancer vers moi une pauvre femme au regard triste, au maintien abattu, qui, d'une voix pleine d'une indicible douleur, me demanda l'aumône pour sa fille; en même temps elle me montrait l'ouverture du

terrier, et m'apprenait que dans ce tombeau sa fille, dévorée par la lèpre, repoussée des hommes et hideuse aux regards de tous, avait été obligée de s'ensevelir vivante. Elle seule, sa mère, s'intéressait au sort de l'infortunée, elle seule la visitait.

— La voilà, me dit-elle, regardez !

En effet, sur le bord de l'antre, je vis apparaître une sorte de spectre, qui semblait n'avoir plus rien d'humain que la démarche et la pose, et qui se cachait dans les hautes herbes.

A Madagascar, les lépreux abondent. Comme partout, ces pauvres déshérités sont rejetés loin des centres populeux.

Les malades malgaches s'isolent donc et se construisent une petite case sur un de leurs champs.

L'architecture de ces cases est plus que modeste ; à l'aide d'un *angady*, pelle lourde et longue, on creuse dans la terre un trou assez peu spacieux. La terre, rejetée sur les bords, est pétrie et forme les murs, qui s'élèvent à la hauteur d'un demi-mètre au-dessus du trou. Sur ces murs on jette une sorte de toit en joncs plats et la case est faite. Une ouverture étroite et basse y donne entrée.

Chaque lépreux a sa case. Là est son lit, une

simple natte sur la terre nue, son foyer, sa petite provision de riz et d'eau : c'est tout son avoir.

C'était jour de marché aux environs; je traversais la place, lorsque j'aperçus plusieurs lépreux, les moins malades, assis sur le bord du chemin pour exciter la compassion des passants.

Le plus rapproché de moi était un vieillard, accompagné de sa femme. Je l'aborde. Pendant que je cause familièrement avec lui et qu'il m'expose ses besoins, les passants s'arrêtent et nous regardent avec curiosité. J'en profite pour leur tendre la main en faveur du pauvre lépreux.

Un marchand de riz pilé en prend une petite poignée et la lui jette dans la poussière en s'éloignant. Le vieillard recueille riz et poussière avec sa main sans phalanges, et me regardant :

« — Vois, dit-il, ce qu'ils me donnent, et comme ils le donnent. Sans les missionnaires, les chiens nous auraient déjà tous dévorés. »

Je m'éloignai le cœur gros, me demandant comment ce vieillard pourrait manger une telle nourriture.

Sur ces entrefaites, je tombai malade; une fièvre tenace me força à m'aliter. Ce n'était qu'avec peine que je pouvais me traîner auprès de mes instruments de météorologie pour en faire les lectures quotidiennes.

Un chef du pays, nommé Zalva, voulut entreprendre ma guérison ; je le laissais faire par curiosité.

Dès qu'il me vit en proie à un accès chaud, il envoya un de ses esclaves chercher un de ses talismans : c'était un mauvais bout de corne de bœuf, orné de perles de verre et rempli d'une boue noirâtre, mélange de feuilles d'arbre carbonisées, de piment pilé et d'huile de ricin ; dans cette boue nageaient divers grisgris, tels que vis brisées, vieux ciseaux, aiguilles rouillées. Le précieux remède fut religieusement apporté par le noir sur un *sahafe* ou petit plateau de jonc.

Le roi, après avoir adressé une prière à son idole, me toucha le front et la poitrine avec cette corne ; puis il retira une des aiguilles qui étaient plongées dans la mixture, et la passa sept fois sur sa langue, en comptant à haute voix et replongeant à chaque fois le fer dans la corne.

Ce fut ensuite mon tour de subir la même épreuve. Dès la première fois, je fis une singulière grimace : le piment me brûlait la gorge et l'huile de ricin me donnait des nausées ; cependant je subis courageusement les attouchements cabalistiques et je fus aise de voir la septième épreuve finie. Mais je n'en étais pas quitte pour si peu ; le roi se mit à me pousser la même aiguille dans le

nez aussi loin qu'il le put. Du coup, je me débattis, mais j'étais faible et il me fallut en passer par où il voulait.

Eternuant, les narines en feu, je demandais grâce ; le bourreau ne me lâcha que lorsqu'il eut encore introduit son doigt, tout huilé de son remède maudit, dans mes oreilles.

Après avoir suspendu sa corne à la tête de ma natte, il allait se retirer, et j'en bénissais le ciel, lorsque, s'avisant d'un oubli, il défit rapidement son *sadia* (lambeau de toile dont les Malgaches se ceignent les reins), et, en trempant le bout dans une calebasse pleine d'eau, il m'en frappa à plusieurs reprises sur la tête, au dos, sur la poitrine, me mouillant jusqu'aux os au plus fort de l'accès.

Les Malgaches, dit encore Grandidier, croient au pouvoir occulte des *bily* ou esprits malins, et ils leur attribuent nombre de leurs maux.

Un Sakalave se sent-il souffrant, il réunit aussitôt à la porte de sa maison les femmes du village, qui se mettent à chanter des couplets improvisés, tout en frappant en cadence de la paume de la main droite sur un petit oreiller de la forme et de la dimension d'un livre in-octavo.

On reconnaît que le malade est réellement possédé d'un bily, d'un esprit malin, s'il mani-

feste le désir de danser ou s'il témoigne tout au moins que ces chants et ces battements de la main lui causent du plaisir.

Dans ce cas, le traitement est des plus simples matin et soir pendant quelques jours, on amuse l'esprit par des chants ; puis on dresse aux environs du village un tréteau sur lequel le malade procède à sa toilette avant la cérémonie d'actions de grâces.

La province malgache des Betsiléos, dont Finarantsoa est la capitale, s'appelle Sud de Matsiatra. Elle comprend trois circonscriptions : celle de Salanjana, chef-lieu Finarantsoa ; celle de Tsandra, chef-lieu Fanjakana, et celle d'Arindrano, chef-lieu Andrainarive.

Fanjakana (la Royale) est située au nord-ouest et à neuf heures en filanjana de Finarantsoa. Cachée derrière de hauts remparts, elle est bâtie sur le versant occidental d'une montagne abrupte.

Il faut bien avouer que ce n'est pas par ses constructions que Fanjakana mérite son nom de Royale. Un toit, dont les bords ne s'élèvent qu'à un mètre et demi au-dessus du sol et une ouverture unique de soixante centimètres, telle est la case d'un Betsiléos. Beaucoup de ces cases sont si basses qu'il faut ramper pour y entrer. A cause des fortes

pluies, elles sont généralement entourées d'un pavé qui les met à l'abri de l'humidité.

Le monument important de ce village, emplacement entouré de palissades, est le *rova* ou palais du seigneur de l'endroit.

La grande cour du milieu (kianja) est une sorte d'arène carrée, avec amphithéâtre, pour les jeux et les réjouissances publiques auxquels la noblesse assiste du haut des terrasses.

A la fête du bain de la reine, des courses et des luttes de bœufs ont lieu dans le kianja, les bœufs sont ensuite tués et distribués aux vassaux.

Au bas de la montagne sur laquelle est situé Fanjakana, on aperçoit les rizières de la plaine. Les groupes entourés de buissons épineux sont des *vola*. C'est le mode d'habitation invariablement suivi par les cultivateurs betsiléos, qui osent, depuis la fin des guerres de seigneurs, aller se fixer à la campagne.

Le soldat hova, envoyé en garnison dans les pays conquis, assuré qu'il est de n'en jamais sortir, s'empresse aussi de se créer un vola. Il y logera son monde, étendra peu à peu sa propriété, organisera son petit commerce, reproduira le type invariable de la race hova qui, tout porte à le croire, est d'origine juive.

Ambokimaha, à cinq heures de la capitale des

Betsiléos, est remarquable par ses innombrables monolithes. Ces colonnes sont de véritables monuments historiques, car elles rappellent le nom d'un prince, sa légende et les événements accomplis sous son règne.

Cette ancienne résidence royale n'est plus qu'une bourgade d'un millier d'âmes. Après les guerres, la population a formé de nombreux *vola* (hameaux).

Tout le plateau entouré de rizières qui environne la ville porte le nom d'Alakamisy. Le groupe d'habitations en terre au milieu desquelles s'élève la chapelle catholique est une nouvelle colonie de la tribu des Antaïrokas, au nord-ouest de Tananarive.

Alakamisy veut dire jeudi. Le lieu a pris le nom du jour où se tient le marché. Alakamisy-Ambohimaha se traduit par « lieu du marché du jeudi lès Ambohimaha. »

Ici, comme dans tout le sud, la soie abonde, et il y a une foule d'autres matières textiles qu'on ne file pas et dont on fait pourtant des lambas, telles que les feuilles de *rafia* ou *rofla*, sorte de palmier qui croît surtout dans les terrains marécageux. Cette feuille, lorsqu'elle est encore tendre, est divisée en lanières plus ou moins minces. On fabrique aussi des lambas avec l'écorce d'une

sorte d'hibiscus, la feuille d'une espèce d'aloès et l'écorce de bananier.

Le village de Lalazana, situé à une heure de Fianarantsoa, est du côté oriental, entièrement inabordable.

Le sud et l'ouest du groupe principal d'habitations sont fortifiés naturellement par des remparts de rochers à pic auxquels, pour plus de sûreté, on a ajouté des murs en pierres sèches. Au sud s'ouvre une porte qui communique avec la citadelle, bâtie sur un rocher isolé.

Pour descendre de cette porte dans le ravin qui sépare les deux rochers, et dont le fond mesure en largeur une dizaine de pas, on a jeté çà et là, dans les anfractuosités les plus difficiles, quelques pierres servant d'escalier.

Lorsque j'eus la curiosité de gravir ce roc dénudé, pour visiter la citadelle, le cœur me manqua. J'allais renoncer à cette ascension trop périlleuse lorsque mes quatre porteurs me saisirent dans leurs bras et me hissèrent, en suivant les sinuosités qui les empêchaient de glisser, jusqu'à la porte de la citadelle.

Au nord du village, on voit une forêt entrecoupée de rochers. C'est un fouillis impénétrable de ronces, de figuiers de Barbarie et d'amianes, arbustes dont les feuilles sont armées de pointes.

Au milieu se trouve un fossé très profond qui va en serpentant dans cette haie d'épines, jusqu'à la porte d'entrée du village.

Une triple enceinte de fossés environne la ville de Kianjasoa, déjà défendue par les déchirures qui sillonnent le milieu de la montagne. Les deux canaux, qui coupent les fossés, servent à l'écoulement des eaux.

Dans beaucoup d'anciens villages, les fossés d'enceinte se multiplient et se confondent avec les canaux, et forment un réseau inextricable, à mailles triangulaires. Le nombre des enceintes varie de deux à sept.

L'entrée dans une place ainsi fortifiée peut être ménagée par un chemin droit ou oblique, pratiqué au fond d'un fossé, et coupant les enceintes successives, soit aussi par des chaussées en terre qui coupent les fossés de défense. La porte est fermée par une énorme roche, semblable à une meule, et roulant, comme dans une coulisse, entre quatre pierres plates très hautes. En dedans, la meule ne peut être roulée ou retirée que par un assez grand nombre de bras ; du dehors, c'est impossible, il n'y a pas assez de prise.

Ces pierres sont habilement extraites des rochers granitiques par des hommes du métier. Ils promènent un feu de bouse de vache, donnent quel-

ques coups de marteau sur certains points de la surface du rocher, et des couches ou lamelles, plus ou moins épaisses, se détachent comme à volonté. Ils n'ont pas d'autre procédé pour se procurer les gros blocs aplatis dont on construit les caveaux funèbres dans la province de l'Émirne.

Kianjasoa ne compte guère aujourd'hui que quatre-vingt-dix feux.

C'est à peu de distance de ce village que le père Moiroud trouva le corps de son compagnon de dangers, étendu sur le sol, les bras en croix et la face au ciel. Des nuées d'oiseaux tourbillonnaient autour de lui.

Le pauvre homme, frappé, en plein jour, d'une insolation, avait péri, loin de tout secours, de la plus affreuse des morts...

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA QUESTION MALGACHE

I

IV

DEUXIÈME PARTIE

I

II

III

VII

VIII

IX

X

XI

Paris. — Imp. Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 10159.

Il n'est peut-être aucun écrivain actuel qui connaisse mieux que lui le seizième siècle. Il semble y avoir vécu. Il en dépeint les mœurs, les coutumes, les costumes, le mobilier, la vie publique et la vie privée, comme s'il était doué du don de seconde vue. Le langage lui en est familier. Les personnages de son récit vivent, se meuvent avec aisance dans le cadre qui leur est propre, et les portraits qu'il trace sont d'une ressemblance et d'un pittoresque achevés. Aussi M. Xavier Marmier, de l'Académie française, a-t-il pu résumer en ces termes le jugement qu'il porte sur ce livre : « Etudes sérieuses, habiles portraits, intéressants récits. »

Le nouveau livre de M. CHARLES BUET a donc une très haute valeur, et il aura un grand retentissement. Sans être agressif, il n'est pas sans quelques discussions et digressions, habilement disséminées, pour ne pas nuire à l'allure prompte et vive du récit. Il soulèvera sans doute bien des colères, mais il provoquera aussi des applaudissements, car c'est là une œuvre d'une utilité incontestable, et qui doit être répandue partout où les controverses de ce genre peuvent avoir un résultat.

Comme les **Scènes de la vie cléricale**, que l'Académie française eût couronnées sans les rancunes de certains immortels; comme **le Prêtre**, ce drame célèbre qui a fait le tour de la France, recueillant partout de chaleureuses acclamations, le **ROI CHARLOT** est un livre écrit pour la défense de l'Eglise, et, à ce titre, il vaudra à son auteur un grand succès de plus.



N° 217.

Collection Charles Bi[illegible]

[illegible]

1903. à Paris

